TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11727

MARDI 12 OCTOBRE 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 80 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; É.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 42

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

LES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES SONT INTERROMPUES ENTRE VARSOVIE ET TROIS PORTS DE LA BALTIQUE

LIRE PAGE 48

BULLETIN DU JOUR

Un message à l'Afrique

Si l'on se fie à la chaleur de l'accueil, la deuxième tournée africaine de M. Mitterrand aura été un succès sans surprise au même titre que la première effectuée en mai. Le sommet franco-africain de Kinshasa aura même été l'occasion, pour le chef de l'État, d'échanges « fructueux » avec un bon nombre de dirigeants, y compris avec M. Hissène Habré, dont Paris ne discute plus l'autorité. On ne peut s'empêcher, cependant, de s'interroger sur la portée du message qu'à l'occasion de ces voyages, si riches en folklore et en démonstrations d'amitié, la France délivre à ses partenaires d'Afrique noire.

Tout d'abord, en ces temps de difficultés économiques, de lutte contre le terrorisme, de massacres au Liban ou de liberté bâillonnée en Pologne, il est peu surprenant que le public français ne se passionne pas pour les très graves questions posées, comme le souligne le communiqué final de Kinshasa, par « l'épineux problème de la détérioration constante des termes de l'échange », à des États victimes de « la détérioration de la situation économique internationale ». Les Français n'y ont prêté qu'une attention de routine.

M. Mitterrand a sans doute pris le soin de rappeler aux Africains que l'aide de la France était « d'un concours utile, parfois nécessaire, mais complémentaire de leur don de travail et d'imagination ». En dépit de cette mise au point, les partenaires africains de la France semblent pourtant plutôt compter sur une aide accrue de Paris. N'aurait-il pas mieux valu, face à de sérieuses difficultés chez soi, insister davantage sur les limites inévitables de l'aide française ? Avancer, comme on le fait en ce moment, que la France consacrera, en 1983, 0,52 % de son produit national brut à l'assistance au tiers-monde — contre 0,42 % cette année — est peut-être un peu hasardeux quand on ignore encore ce que sera le P.N.B. français l'an prochain et qu'on connaît le peu d'écho d'un tel projet dans le public.

Les sommets franco-africains sont traditionnellement l'occasion de mises à jour et d'éclaircissements entre des partenaires qui ne se comprennent pas toujours. Cette fonction est utile et explique la grogne d'un bon nombre de francophones face à la présence, à Kinshasa, d'une multitude de pays invités — près d'une vingtaine — une pratique qui ne sera probablement pas reprise lors du prochain sommet à Paris en 1983.

Enfin, toute politique, pour être intelligible, doit pouvoir compter sur des instruments appropriés. Si la politique africaine de la France donne, comme par le passé, l'impression d'une certaine confusion, c'est que les centres de décision semblent toujours trop nombreux et que l'Élysée est trop souvent contraint d'intervenir, en dernier recours, pour remettre un peu d'ordre et rassurer ses partenaires africains. En outre, le prestige et les moyens d'action du ministère délégué au développement et à la coopération — qui devrait être l'outil privilégié de cette politique — se ressentent déjà d'une réforme dont on ne comprend en Afrique ni la portée ni l'intérêt.

La tâche de Paris est d'autant plus ingrate que bon nombre d'Africains francophones portent à la France une affection instinctive et lui accordent une confiance sans réserve. Mais, plutôt que de ne s'en prendre qu'à la politique monétaire américaine — cible correcte mais facile — ne vaudrait-il pas mieux dire à l'Afrique, avec plus d'insistance, qu'elle doit avant tout compter sur elle-même ?

L'instabilité en R.F.A.

La nouvelle défaite des libéraux en Bavière pèsera sur l'avenir du gouvernement de M. Kohl

Le changement de coalition opéré par le parti libéral (F.D.P.) à Bonn et qui a permis à M. Helmut Kohl d'accéder à la chancellerie le 1er octobre, a de nouveau été sanctionné par les électeurs : le F.D.P. n'a en effet pas obtenu, lors des élections régionales qui ont eu lieu, le dimanche 10 octobre en Bavière, les 5 % de voix nécessaires pour être représenté au Parlement de Munich.

La C.S.U. de M. Strauss remporte une confortable majorité absolue, le parti social-démocrate progresse légèrement, tandis que les Verts manquent de peu leur entrée au Parlement. Ces élections devraient avoir d'importantes répercussions à Bonn, et peser sur l'avenir du nouveau gouvernement.

Le parti libéral de M. Hans-Dietrich Genscher a connu, le dimanche 10 octobre, une nouvelle déroute, lors des élection régionales de Bavière. N'ayant remporté que 3,5 % des suffrages, ce parti se voit exclu du Parlement régional de Munich comme il l'avait été, le 26 septembre, de celui de Hesse, ces deux défaites consécutives menaçant la stabilité du gouvernement de centre-droite constitué, il y a une semaine, à Bonn, par le nouveau chancelier, M. Helmut Kohl.

L'Union chrétienne-sociale (C.S.U.) de M. Franz Josef Strauss conserve comme prévu la majorité absolue avec 58,3 % des voix. Pour élevé qu'il soit, ce score traduit, cependant, un certain tassement de l'électorat de M. Strauss, qui représentait, en 1978, 59,1 % des votants. Là encore, la consultation bavaroise reproduit une tendance qui était apparue deux semaines plus tôt en Hesse : celle d'un léger recul des partis chrétiens démocrates qui viennent de prendre le pouvoir à Bonn.

Grâce au système ouest-allemand de répartition proportionnelle, entre les partis représentés au Parlement, des voix recueillies par les petites formations qui ne parviennent pas à passer la barre des 5 %, M. Strauss pouvait espérer que son parti remporterait les deux tiers des sièges. Il n'en est rien. Sur les dix sièges perdus par les libéraux, quatre seulement lui reviennent, tandis que six vont au parti démocrate, qui améliore légèrement son score en nombre de voix (31,9 % contre 31,4 % en 1978).

C'est là le troisième enseignement de ce scrutin : non seulement le recul qu'avait enregistré le SPD dans plusieurs élections régionales antérieures à l'éclatement de la coalition socialo-libérale à Bonn a été stoppé, mais encore le parti de M. Schmidt paraît bénéficier, depuis le renversement de ce dernier, d'un courant de sympathie qui lui vaut une légère progression, un peu moins nette en Bavière, il est vrai, qu'elle ne l'avait été en Hesse.

Quatrième enseignement de ce scrutin enfin : la progression des Verts. Ils ne parviennent pas en Bavière aux 5 % nécessaires pour avoir des députés, mais ils sont très près de ce seuil, avec 4,6 %. D'une part, ce score est nettement meilleur que celui obtenu par les libéraux, les Verts tendant ainsi à renforcer leur image de troisième force en R.F.A.

CLAIRE TRÉAN.

(Lire la suite page 6.)

La sortie du blocage

• Prix : les automobiles françaises augmentent de 4 %

• Social : M. Mauroy va s'entretenir avec les parlementaires du P.C.

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, doit recevoir séparément l'ensemble des partenaires sociaux, à partir du 12 octobre, pour examiner l'avenir de l'assurance-chômage.

D'autre part, M. Jacques Delors a annoncé que le prix des voitures françaises augmenterait de 4 %, dès ce lundi 11 octobre. Cette mesure, qui semble contredire le blocage des prix jusqu'à la fin du mois d'octobre, entre, en fait, dans la politique d'ensemble annoncée par le ministre de l'économie et des finances. Celui-ci, en effet, n'avait pas caché qu'il accepterait une sortie anticipée du blocage dans le cas où serait respectée la limite d'augmentation de 10 % pour l'ensemble de l'année.

Sur toutes ces questions économiques et notamment sur les problèmes de Sécurité sociale, le parti communiste souhaite faire avancer ses propres propositions. A cet égard, la rencontre prévue entre les parlementaires communistes et le premier ministre, jeudi 14 octobre, permettra de mesurer l'étendue des concessions que le gouvernement est prêt à faire à une formation qui s'est rappelée à l'attention de l'opinion, la semaine dernière, par de vives critiques à l'égard de certains aspects de la politique de la gauche. Il est vrai que, dimanche soir, le 10 octobre, MM. Le Pors et Fiterman se sont employés à rassurer le pouvoir en réaffirmant leur solidarité, à l'approche de la campagne pour les élections municipales.

Se placer pour les municipales

La campagne pour les élections municipales est lancée : elle ne semble pas devoir se dérouler à fleurets mouchetés. Au scandale des « fausses factures », qui atteint la ville de Marseille, fait écho, désormais, celui des « bureaux d'études fantômes » de la Ville de Paris, soulevé par *Libération*. De même qu'il n'était pas indifférent à l'opposition de voir M. Gaston Defferre sur la sellette, il ne sera pas indifférent à la majorité de voir M. Jacques Chirac embarrassé.

La vigueur précoce de cette campagne s'explique, sans doute, par la tentation de voir, ou de faire croire que l'on voit, dans le scrutin municipal une occasion de modifier les rapports de force existant dans le pays, mais aussi au sein de chacun des deux camps.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Nouvelle baisse du taux d'escompte aux États-Unis

Le dollar revient à près de 7 F

Amorcée vendredi 8 octobre sur la rumeur d'un assouplissement de la politique restrictive de la Réserve fédérale des États-Unis, la baisse du dollar s'est poursuivie, lundi 11 octobre, après la confirmation de cet assouplissement (à défaut d'un changement), et l'annonce d'une nouvelle réduction du taux d'escompte, diminué de 1/2 point pour la cinquième fois depuis le milieu de juillet dernier, se trouvant ainsi ramené à 9 1/2 %, au niveau de novembre 1978. En conséquence, le cours de la monnaie américaine est revenu, à Paris, de 7,12 F à 7,07 F, après avoir touché 7,04 F et, à Francfort, de 2,52 DM à 2,50 DM.

De notre correspondant

Washington. — La politique monétaire ne change pas, mais sa technique s'assouplit : tel est le message qu'a voulu délivrer M. Paul Volcker, président de la réserve fédérale (Fed), dans un discours prononcé le 9 octobre à Hot Springs (Virginie), devant le Business council et suivi d'une conférence de presse.

Le Fed, a-t-il dit, continuera à « contenir la croissance de la masse monétaire et le crédit à des niveaux appropriés, pour que se poursuive un déclin de l'inflation ». Il n'y a donc « pas de changement » dans la politique inaugurée en 1979, malgré « les informations confuses » qui circulent depuis quelques jours.

Le président de la Banque centrale constate, cependant, que « des forces poussent à une reprise économique » et estime que « l'objectif devrait être d'appuyer cette reprise ». Le ralentissement spectaculaire de la hausse des prix le permet. N'apparaît-il pas, de plus en plus clairement, que « la poussée inflationniste a été cassée » ?

M. Volcker s'est contenté d'indiquer « un changement technique » dans les modes de calcul du Fed. Jusqu'à présent, pour évaluer la masse monétaire, celle-ci se fondait essentiellement sur l'agrégat M-1, lequel recouvre les billets en circulation et les dépôts bancaires à vue.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 43.)

LE PRIX NOBEL DE MÉDECINE EST ATTRIBUÉ A DEUX SUÉDOIS ET A UN BRITANNIQUE

(Lire page 48.)

M. CHEVÈNEMENT LANCE UNE « O.P.A. » SUR LA RECHERCHE EN ÉDUCATION

(Lire page 12 l'article de CATHERINE ARDITTI.)

Ces terroristes venus d'ailleurs

L'émotion est vive en Italie après l'attentat du samedi 9 octobre à Rome au cours duquel cinq hommes ont mitraillé la foule qui sortait de la synagogue et lancé deux grenades, faisant un mort — un enfant de deux ans — et trente-six blessés.

Les enquêteurs tendent à attribuer la responsabilité de cet acte à un commando venu de l'étranger, peut-être inspiré par des éléments palestiniens extrémistes. La communauté juive a accusé la presse et les pouvoirs publics d'avoir créé en Italie un climat d'antisémitisme.

Dans une série de trois articles, Philippe Boggio examine le problème plus général du terrorisme en Europe occidentale.

I. — Après la chute du sanctuaire

par PHILIPPE BOGGIO

« *Yasser Arafat a réussi une extraordinaire évacuation de Beyrouth.* » Le compliment n'est pas dépourvu d'une pointe de regret. Honorable correspondant des services de renseignements de son pays, le diplomate occidental, en poste à Paris, qui marque ainsi son admiration, n'évoque pas simplement les milliers de combattants sauvés de la tenaille israélienne après des semaines de bombardements.

Il fait aussi allusion aux secrets inavouables qui ont émaillé l'histoire de la résistance palestinienne, depuis les événements de Jordanie en 1970, la face cachée d'une lutte de libération que Beyrouth, dix ans durant, avait si bien protégée. Il pense au terrorisme, à ses acteurs et à ses archives, cet objectif « secondaire » que Tsahal venait viser au cœur du Liban et que l'O.L.P. a soustrait, de justesse, au nez des agents de Jérusalem.

L'amertume de ce diplomate est compréhensible : comme des centaines de spécialistes du renseignement et du contre-terrorisme, aux États-Unis, en Europe, au Japon et dans les pays arabes modérés, il avait fait profession d'étudier la toile d'araignée dont les fils, découverts à Paris ou à Rome, à Londres ou à Athènes, remontaient au Proche-Orient, le plus souvent à Beyrouth même, cette ville ouverte devenue le sanctuaire mystérieux, composite, de la confrérie des poseurs de bombes. A défaut de réussites dans la répression, il s'était peu à peu constitué une mémoire, de moins en moins approximative, des alliances et des rivalités, des déclarations d'intentions et des arrière-pensées. Il avait appris à distinguer les nationalistes des révolutionnaires, les modérés des extrémistes, à suivre les dérives meurtrières des dissidents et s'était mieux familiarisé avec le jeu, trouble à souhait, des manipulations en tout genre, cette guerre harassante que se livrent, loin des regards occidentaux, quelques États arabes, une « centrale » palestinienne en constante recherche d'appuis et une multitude d'intérêts particuliers, religieux et géographiques.

(Lire la suite page 7.)

LA MORT D'ANNA FREUD

Psychanalyser des enfants

Anna Freud, la dernière des enfants de Sigmund Freud, est morte le samedi 9 octobre à Londres, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Daniel Widlœcher, psychanaliste, qui a traduit un ouvrege d'Anna Freud, « le Normal et le Pathologique chez l'enfant » (Gallimard), retrace la vie et l'œuvre de l'une des premières psychanalystes de l'enfant.

Anna Freud a fait observer que la psychanalyse était pour elle une sœur jumelle avec laquelle elle avait toujours été en compétition pour obtenir l'attention de ses parents. En effet, c'est le 3 décembre 1895 qu'elle naît à Vienne au moment où son père publie avec Breuer les *Études sur l'hystérie*. Dans une lettre à Fliess, Freud fait part du fantasme qu'il a eu : qu'un jour, sur la colline qui domine Vienne à Bellevue, pourrait être inscrit sur une plaque de marbre accolée à la façade de la maison où il a passé l'été : « Ici le secret des rêves a été révélé au docteur Sigmund Freud le 24 juillet 1895. » Ainsi, la révélation du sens des rêves et la naissance d'Anna Freud ont marqué cette même année, et il est certain qu'il y a là plus qu'une coïncidence et que la destinée d'Anna Freud a été marquée de ce sceau.

DANIEL WIDLOECHER.

(Lire la suite page 13.)

AU JOUR LE JOUR

Cuisine

Les « casseroles » sont en avance. Cinq mois nous séparent encore des élections municipales, mais on entend déjà mijoter dans les cuisines (électorales) quelques ragoûts au fumet douteux.

Sur un air de comptine (« je te tiens, tu me tiens par la barbichette »), on surprend le dialogue des chefs. Ils parlent de fausses factures, ici, de bureaux d'études bidons, ailleurs, de compromissions, partout : « Le premier de nous deux qui rira aura une pamelle. »

Heureusement, tout cela finira dans la clarté par un débat à « Droit de réponse ».

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

Vingt ans après Vatican II

Le 11 octobre 1962 s'ouvrait à Rome le concile Vatican II. Vingt ans après, quels en sont les fruits ? L'image de l'Église s'est modifiée définitivement, selon Jan Grootaers : elle est conçue non plus comme une pyramide mais comme une communauté de communautés. Mais la spiritualité nouvelle attendue n'a guère pris consistance. Pour le Père Chenu, le message essentiel de ce concile prophétique, c'est que le christianisme n'est pas une « idéologie » religieuse, mais une histoire. Pour le pasteur Maury, un grand espoir s'est levé ce jour-là, parce que nous avons tous compris que l'unité chrétienne ne peut signifier uniformité nivelante.

Un concile prophétique

par le Père M. D. CHENU (*)

IL y a vingt ans, le pape Jean XXIII, ouvrant les sessions du concile universel qu'il avait annoncé deux ans auparavant, les inaugurait par un discours-programme qui provoqua, y compris dans le monde profane, une vive surprise. Laissant à l'arrière-plan les projets élaborés par la commission préparatoire, qui, selon le modèle classique, renforçait les énoncés doctrinaux et les consignes morales, dans un réformisme intérieur et monolithique, le pape, sortant de ce huis-clos intemporel, dressait une perspective selon laquelle l'Eglise prend en compte les besoins, les aspirations, les espérances, les détresses de l'humanité, y trouvant une provocation à l'Evangile pour se renouveler elle-même. Non pas une réforme, mais, selon le mot intraduisible qui allait passer dans toutes les langues, un *aggiornamento* dans la convivance avec le monde. A un évêque qui venait lui demander des explications, Jean XXIII se lève sans mot dire et, ouvrant la fenêtre sur la ville, déclare : *« Faire un courant d'air dans l'Eglise. »*

En ce temps même, par une convergence qui n'est pas sans signification, deux experts, décontenancés par le caractère abstrait et intemporel des projets élaborés par la commission préparatoire, avaient proposé à plusieurs hautes personnalités d'engager les opérations par une adresse au monde. Le cardinal Liénart se fit le promoteur de cette initiative devant le pape, qui, évidemment, l'approuva chaleureusement. Ainsi, avant tout acte doctrinal, l'assemblée vota par assis et levé un « message » au monde ; seuls une quinzaine d'évêques restèrent assis parmi les deux mille cinq cents présents. Malgré une manipulation « cléricale » de sa rédaction par l'archevêque de Cambrai, l'acte gardait toute sa signification, fait unique dans l'histoire des conciles ; et il créait dans l'assemblée une sensibilité vive et universelle à la perspective ouverte par Jean XXIII.

C'est de cet événement que, de tous côtés, des groupes de chrétiens font mémoire, pour son vingtième anniversaire. Mieux que la commémoration d'un fait passé, c'est une célébration, en ce sens que l'investissement alors mené demeure en acte, avec ses variantes et ses avatars, donnant à la foi vive du peuple de Dieu un dynamisme confiant et joyeux. Il ne s'agit pas d'en dresser un bilan, évidemment impossible, mais de faire le point dans cette rencontre consciente de l'Eglise et du monde.

∴

A ses diocésains qui lui demandaient, à son retour de la première session, ce qui pouvait se passer au concile, l'archevêque de Milan, le cardinal Montini, le futur Paul VI, déclara : *« Au concile, l'Eglise se cherche elle-même ; elle tente avec grande confiance et avec grand effort de mieux se définir, de comprendre elle-même ce qu'elle est... Après vingt siècles d'histoire, l'Eglise semble comme submergée par la civilisation profane, comme absente du monde actuel. Elle éprouve alors le besoin de se recueillir, de se purifier, de se refaire, pour pouvoir reprendre avec une nouvelle énergie son propre chemin...*

» ...Tandis qu'elle entreprend ainsi de se qualifier et de se définir, l'Eglise cherche le monde, tente de venir au contact avec cette société... Et de quelle manière réaliser ce contact ? Elle raccroche le dialogue avec le monde, lisant les besoins de la société où elle opère, observant les carences, les nécessités, les aspirations, les souffrances, les espérances qui sont au cœur de l'homme. »

La radicalité d'un tel propos, qui va être l'axe des délibérations et des décisions du concile, manifeste qu'il ne s'agit pas d'une habileté apologétique ni d'un réformisme pastoral ; c'est la nature même de l'Eglise qui est en cause : non plus le monde qui tourne autour de l'Eglise, « mère et maîtresse », mais l'Eglise qui tourne autour du monde, pour reprendre l'image un peu grosse d'une révolution copernicienne. L'Eglise sort d'elle-même, pour être elle-même ; elle est « missionnaire », non par une extension de surcroît, mais par un dégagement interne de sa « chrétienté ».

Elle n'est pas une forteresse d'où elle promulgue des vérités tombées du ciel sans contexte temporel ; elle n'est pas une « société parfaite », se disait-elle juridiquement, dans un en-soi nanti de tout pouvoir. Ce concept, construit par Bellarmin (seizième siècle), qui voyait dans la monarchie absolue le modèle de l'Eglise, est écarté au bénéfice de la notion biblique de « peuple », le peuple de ceux « qui jouissent de la dignité et de la liberté des fils de Dieu, dans le cœur desquels habite l'Esprit comme dans un temple », en citoyenneté évangélique. Elle est donc une *communauté*, articulée certes par une hiérarchie qui conditionne l'architecture de la foi et le régime de l'institution, mais communauté qui est le sujet porteur de la parole de Dieu. L'autorité y devient un service.

Ce n'est pas par des contingences secondaires que l'Eglise rencontre le monde, comme en marge d'elle-même ; le monde est le lieu de son existence consciente, dans une « économie » (c'est le mot typique des Grecs), c'est-à-dire le déroulement dans le temps d'un plan de Dieu pour faire participer les hommes à sa divinité, par une assomption continue de leurs œuvres et productions, selon le rythme de la croissance des civilisations.

Bref, le christianisme n'est pas une « idéologie » religieuse, mais une *histoire*, dont les événements fournissent la matière, à partir de l'événement unique et récapitulateur que fut et demeure la naissance du Christ. Désormais, tous les événements, dans la mesure où ils constituent le tissu de l'histoire, construisent le royaume de Dieu. Les trois grands textes constitutionnels du concile trouvent là le centre intelligible de leur enseignement. C'est sans doute là la plus profonde des initiatives théologiques de Vatican II. De fait, le vocable *historia*, absent jusqu'à ce jour des déclarations du magistère, se trouve soixante-trois fois dans les textes du concile, doublé parfois du mot « évolution » jusqu'ici suspect.

S'il en est ainsi, les événements sont le lieu de discernement de la présence de Dieu, de sa providence. Il est, certes, urgent de tenir ferme et valable l'agir propre des causes secondes, de l'évolution de l'univers, dans la construction du monde, dans le contenu de la culture. Parce qu'elle est transcendante, au sein même de son immanence, l'action de Dieu ne réduit aucunement l'autogestion des créatures, tant les créatures matérielles que l'éminente créature humaine. Les événements de l'histoire ne sont aucunement aliénés de leur historicité ; ils demeurent perceptibles et analysables selon les lois de l'histoire, dans leur densité et leur autonomie de causes secondes. Ce n'est pas sans raison que Marx a critiqué sévèrement la théologie de la création, diffuse de son temps. Plus Dieu est créateur, plus la créature est autonome à son niveau. Plus la foi du croyant est authentique, plus l'historien est apte à observer les causes secondes. Ce fut le fait d'une théologie infantile et d'une ferveur maladroite de mettre en concurrence les deux causalités, et de rendre raison des réalités humaines par une référence céleste qui les exténuait sous prétexte de les expliquer, comme si ce que j'accordais à l'homme je l'enlevais à Dieu.

Recourant à une dualité un peu facile, disons que les réalités terrestres sont susceptibles d'une *explication* procurée par les méthodes des sciences historiques, mais que, sous l'œil de la foi, et déjà en philosophie de l'histoire, elles se prêtent à une *signification*, par laquelle elles sont, dans leur profondeur, la trame du destin de l'humanité et la matière du Royaume de Dieu. Nous rencontrons alors l'une des catégories bibliques de l'Ancienne et de la Nouvelle Alliance, dans son messianisme.

∴

Signes des temps : en usage dans la langue profane, l'expression avait été théologiquement banalisée, dans la mesure où s'atrophiait l'historicité, dans une scolastique spéculative. Jean XXIII lui rendit son relief, lorsque, dans son encyclique sur la paix (1963), il présenta une énumération sommaire encore des événements qui gageaient la croissance de l'humanité dans la justice : promotion économique et sociale des classes laborieuses, entrée de la femme dans la vie publique, émancipation des peuples colonisés, constitution d'organismes internationaux dans le combat pour la justice et pour la paix. Grandes trames de la transformation du monde, qui sont, pour le chrétien, des provocations à l'Évangile de la fraternité. Elles sont, avant tout endoctrinement, des lieux de la présence et des discernements du peuple de Dieu, sorti de son ghetto sacré.

Entre tant de cas « dans cette ère nouvelle » *(sic)*, le plus notable est sans doute l'intelligence qu'a assez tôt manifestée l'Eglise (encyclique sur le développement des peuples, de Paul VI, 1967) de l'émancipation du tiers-monde, après l'ère de la colonisation à laquelle elle avait consenti. Si elle n'a pas compris l'immense montée de la civilisation industrielle, elle s'est sentie homogène à la constitution de peuples nouveaux, qui lui proposaient, dans la multiplicité et la variété, après l'ère constantinienne, les inculturations de sa foi, de ses institutions, avec les exigences imprévues d'une collégialité des Eglises autochtones.

Cette haute opération, humaine et chrétienne, parfaitement homogène à l'économie du christianisme, implique une prospective selon laquelle le futur entre dans la comptabilité du présent : elle est « prophétique », non pas, bien sûr, par quelque prévision magique ou apocalyptique, mais par la sensibilité vive au dynamisme interne qui traverse les événements et les promeut. Les délégués des peuples pauvres assemblés à Bandung (1955) étaient, sous le regard sceptique des économistes patentés, les prophètes d'un monde qui va vigoureusement se *développer*. L'intensité est grande de cette perception de la conjoncture comme facteur de la nouveauté évangélique : elle est charismatique, non enregistrée par l'institution. Le *rapport* de l'Eglise au monde implique ce caractère prophétique. Les mots eux-mêmes se chargent d'Esprit, leur conférant une force de contestation. *« L'être-dans-le-monde engage l'Eglise à être plus qu'un simple agent de sacramentalisation de l'ordre établi. Il en fait un agent prophétique en faveur du changement et de la transformation qui apporteront la paix et la justice parmi les hommes »* (Mgr Reus-Jroglan, évêque de Porto-Rico). Ainsi le Peuple de Dieu est dit, par récupération de ce messianisme de l'Ancienne Alliance et par héritage de la fonction du Christ, un peuple prophétique, quand il prend conscience de ce rôle. L'Eglise, à la jonction de son Evangile et de son engagement historique, retrouve sa vérité première, en deçà des dogmatiques, des institutions, des moralismes.

∴

Historiens et sociologues ont observé que toutes les religions ont été sans cesse traversées par des tensions entre les prêtres et les prophètes, entre institutionnalistes et spontanéités populaires, entre clercs et laïcs. La religion chrétienne catholique est ici un cas parfait. Si elle soutient jusqu'à la pesanteur avec des complicités profanes ses institutions, elle est périodiquement saisie par le sursaut des prophètes, pour qui l'Evangile est la seule référence absolue, et ce n'est pas de bon cœur que l'institution les reconnaît.

Les opérations conciliaires se situent beaucoup plus souvent du côté des institutions, et les prophètes n'y sont pas à l'aise. Il s'est trouvé qu'un pape se libère de ces contextes : Vatican II reste certes une très grande opération institutionnelle ; mais, à qui sait lire, à qui a respiré l'atmosphère de l'assemblée et de ses commissions, il a été aussi le producteur de textes qui dépassent leur lettre par leur mise en œuvre.

(*) Dominicain.

Un mouvement irréversible

par le pasteur JACQUES MAURY (*)

VINGT ans déjà ! Comme on a mis peu de temps à s'habituer à ce grand bouleversement, et comme l'espérance s'est vite dégradée en accoutumance... Vingt ans seulement ! Et comme tant de choses ont déjà changé...

Qui pourrait nier la portée de l'événement ? Tout cela était si neuf que tout paraissait possible. Jean XXIII avait vraiment ébranlé des montagnes.

Bien sûr, ce concile, comment aurions-nous pu le vivre autrement qu'en protestants ? On comprendra que notre attention se soit fixée d'abord sur le contenu du décret sur l'œcuménisme, où l'on n'arrivait pas tout à fait à nous reconnaître le titre d'Église, et sur les débats sur la liberté religieuse, qui annonçaient qu'un trait se tirait au bas de tant de pages douloureuses. Le fait que la grande constitution sur l'Église accorde une place première au peuple de Dieu, nous a particulièrement réjouis. Comme aussi celui que l'on ait renoncé à un texte isolé sur la Vierge Marie, pour en faire un simple chapitre de cette même constitution de l'Église. Ou qu'inversement le beau texte sur la Bible se soit vu attribuer une place d'honneur en devenant la « constitution dogmatique sur la révélation divine ». Mais encore, quand se déroulaient les travaux qui ont abouti à l'adoption de la constitution pastorale sur « l'Église dans le monde de ce temps », nous commencions de réaliser que nous allions pouvoir ensemble rechercher les fidélités d'aujourd'hui, en une famille plus large encore que celle que nous vivions déjà, avec nos frères protestants et orthodoxes, depuis 1948, dans le cadre du Conseil œcuménique des Églises. Quel champ immense paraissait s'ouvrir ! Certes nous avions déjà l'expérience de ce dialogue prometteur avec quelques théologiens catholiques français, comme le Père Congar, et nous admirions leur influence sur les Pères conciliaires, mais, maintenant, c'était l'Église catholique tout entière, que nous avions connue si immobile, qui entrait dans cette nouvelle dynamique. A me le remémorer aujourd'hui, je réalise à nouveau la révolution copernicienne que cela a représenté.

Il est vrai que tous les protestants n'ont pas vécu ces années avec la même espérance et que beaucoup ont mis bien du temps à se reconnaître concernés par ce qui se passait à Rome. Aujourd'hui encore, il en est pour qui Vatican II ne fut qu'un épisode de plus de la Contre-Réforme, qui n'a fait que commencer au concile de Trente. Et puis des impatiences se sont fait jour et sont toujours là, comme la plaie qui reste ouverte du scandale persistant de l'absence d'intercommunion. Et puis comment concilier Vatican I, et son triomphalisme papal, et Vatican II, avec ses aspirations à la pauvreté de l'Église ? Et puis encore, après l'admirable encyclique *Populorum progressio*, il y a eu *Humanae vitae*, qui a paru indiquer que rien n'avait changé dans la conception que l'Église catholique romaine se fait de la femme, de sa dignité et de sa liberté... Et maintenant voici les inquiétudes qu'ont suscitées les contradictions du pontificat actuel et le sentiment qu'à bien des égards nous assistons à un troublant coup de frein.

Mais qui pourrait nous détourner de tout ce qui a changé, et qui pourrait empêcher ce concile d'avoir initié un mouvement irréversible ?

Nous ne l'avons peut-être pas réalisé d'emblée, mais peut-être l'essentiel a-t-il été la cassure intervenue dans le centralisme romain. La constitution et la marge d'indépendance des conférences épiscopales, nationales ou régionales, la responsabilité nouvelle qu'elles ont assumée ont profondément modifié le rapport de l'Église catholique aux sociétés où elle est enracinée, mais aussi nos relations œcuméniques. Nous avons, nous, protestants de ce pays, appris à découvrir et à reconnaître nos partenaires. Parfois, d'ailleurs avec une surabondance problématique : je me rappelle les années du concile et celles qui l'ont immédiatement suivi : j'étais seul pasteur protestant sur la place de Poitiers en face de quelque quatre cents prêtres, religieux et religieuses qui voulaient tous rencontrer un pasteur... il m'est arrivé de leur dire que, s'ils le voulaient vraiment, il fallait d'abord me laisser le temps de l'être.

N'importe, l'Église catholique, pour nous, ce n'est plus seulement la Rome lointaine et inquiétante, ce sont d'abord les évêques de France, les prêtres et les paroisses, tous ces hommes et toutes ces femmes que nous avons appris à reconnaître comme des frères et des sœurs dans la communion vivante de Jésus-Christ. Ce sont ceux et celles avec qui nous nous savons désormais en charge de servir les hommes et les femmes de chez nous et d'être auprès d'eux les témoins actifs de la réconciliation, de la justice et de la paix.

L'an passé, avec le cardinal Etchegaray, nous étions chargés, pour une réunion du bureau du Conseil permanent de l'épiscopat et des principaux responsables des Églises réformées et luthériennes, d'évaluer notre témoignage commun en France. Nous avons constaté un bilan si riche que nous n'avons pu en venir à bout. On reste confondu quand on réalise tout ce qui s'est développé à tous les niveaux en matière d'études bibliques communes, quand on se rend compte de la « première » qu'ont représentée la préparation et la publication de la traduction œcuménique de la Bible où nos exégètes français, catholiques, protestants et orthodoxes, ont non seulement traduit mais commenté ensemble toute la Bible, devenue ainsi, d'occasion de division qu'elle était, le signe même de notre unité..., quand on pense à l'importance, dans la vie de nos Églises respectives, du développement de la pastorale commune des foyers mixtes, devenus le fruit authentique du mouvement œcuménique (et porteur de quelle exigence !)... ou quand on constate tout ce qui s'est dit et fait ensemble sur des problèmes de société comme le sort des travailleurs immigrés ou le commerce des armes...

Nous ne pouvons plus courir tout seuls

Certes nous sommes loin de l'unanimité. Mais n'est-ce pas le signe le plus évident que nous ne pouvons plus courir tout seuls nos propres chemins, que nous avons maintenant décidé d'élucider non seulement nos divergences doctrinales traditionnelles mais aussi celles qui, devant l'opinion publique qui nous observe, semblent mettre en cause la crédibilité même de l'œcuménisme, sur des questions brûlantes comme celles qui touchent à l'éthique sexuelle et familiale : nous voulons comprendre et dire ensemble pourquoi nous avons pris, à propos des grands débats sur la contraception et la libéralisation de l'avortement, des positions contradictoires, à partir de prémisses communes. Nous le voulons, parce que nous savons désormais qu'il n'y a qu'un seul Seigneur.

Aujourd'hui, donc, où en sommes-nous ? Vingt ans après ? Nous interrogeons-nous sur notre identité particulière de protestants ou nous sentons-nous davantage protestants ? Les deux nous arrivent. C'est que l'espoir qui s'est levé a été si grand que les piétinements et les résurgences paraissent insupportables.

Mais sans doute avons-nous aussi tous commencé de réaliser que l'unité chrétienne ne peut signifier uniformité nivelante. La richesse de l'amour de Dieu et des réponses qu'il suscite appelle d'abord à découvrir les richesses de la diversité, en même temps qu'elle oblige à refuser l'éternité des divisions.

(*) Président de la Fédération protestante de France.

Un « théâtre du monde entier »

par JAN GROOTAERS (*)

COMMENT faire en quelques lignes le tour d'un phénomène aussi complexe, fluctuant, polyforme, multinational et transconfessionnel que Vatican II ? Dans cette extraordinaire basilique vaticane et sous nos regards étonnés, ce concile fut pendant quatre ans véritablement un « théâtre du monde entier » dans un décor digne d'un Calderon de la Barca.

Qu'il nous soit permis de limiter cette réflexion jubilaire à quelques retombées majeures de l'événement conciliaire.

Qu'est-ce qui, aujourd'hui, nous apparaît comme le gain le plus marquant du dernier concile ? Une certaine image de l'Église s'est modifiée définitivement : la sorte de « société parfaite » en forme de pyramide étagée du sommet à la base a fait place à une Eglise perçue et vécue davantage comme une communauté de communautés ; peu importe que celles-ci soient formelles ou informelles.

Quelle est, après vingt ans, une des lacunes les plus frappantes de l'après-concile, tout au moins en Occident ? C'est probablement le manque d'enracinement spirituel des réformes postconciliaires ; le souffle propre de Vatican II appelait une spiritualité nouvelle, qui, finalement, n'a guère pris consistance.

Cette constatation s'applique en premier lieu à la réforme liturgique, qui, aujourd'hui, apparaît comme inachevée. On ne nie pas une certaine créativité liturgique à la « base » dans des pays aussi différents que l'Italie ou les Pays-Bas — et on pense ici à l'œuvre du poète Huub Oosterhuis, — mais, dans la paroisse classique, la réforme officielle, en quelque sorte décrétée d'en haut, a manqué généralement d' « enthousiasme », dans le sens étymologique de ce terme. Comment expliquer les faiblesses de la liturgie sortie du concile ? Le cardinal J. Ratzinger (1) énumère plusieurs causes, mais souligne principalement le manque d'intériorité ; il va jusqu'à idéaliser la « participation silencieuse » de la messe préconciliaire. Cela nous paraît peu convaincant. Nous préférons l'interprétation plus juste, car plus nuancée, donnée par le professeur A. Vergote (2). Il estime qu'un retour à la liturgie préconciliaire ne serait pas une solution, car celle-ci brisait la dialectique du sacré en isolant un seul mouvement du rite : la mise à distance destructrice de la spontanéité de l'homme, tandis que les abus déplorés actuellement sont les excès de l'autre mouvement : l'expression spontanée de la réalité humaine. Le rite religieux fondamental repose sur l'équilibre nécessaire de ces deux mouvements qui se croisent et normalement polarisent toute célébration.

Le chapitre le plus inachevé de Vatican II est aujourd'hui sans doute celui de la collégialité épiscopale : ni la réforme de la curie romaine, ni certaines tensions entre Rome et les églises locales, ni les voyages pastoraux du pape actuel n'ont été de nature à animer réellement une Eglise collégiale. Si le pape tend à devenir l'évêque universel, les églises locales risquent de n'avoir plus à leur tête que des évêques auxiliaires...

La promulgation de l'encyclique *Humanae vitae* — ressentie comme un acte unilatéral du pape — a porté un coup très dur à la crédibilité de l'Église postconciliaire, tandis que l'histoire intérieure des synodes épiscopaux révèle de plus en plus que le fonctionnement d'une telle assemblée est incompatible avec une certaine bureaucratie romaine qui n'a pas désarmé.

Deux correctifs s'imposent ici. D'une part, il faut reconnaître que le courant majoritaire au concile a trop vu le problème de la collégialité sous l'angle de l'exercice du pouvoir : ce fut et cela resta sa faiblesse. D'autre part, les nouvelles et définitives prises de conscience des jeunes Églises en Amérique latine (à partir de 1968), en Afrique (à partir de 1969), en Asie (à partir de 1970), peuvent être interprétées comme autant de re-lectures créatrices de Vatican II qui doivent être portées au crédit du concile : mises en forme inattendues et fructueuses de l'idée collégiale.

Et qu'est devenu l'œcuménisme catholique ? En s'institutionnalisant, il a perdu le caractère dynamique qui le caractérisait à l'époque des pionniers. Mais, d'autre part, en se répandant très largement, il est devenu diffus. Aujourd'hui, il est difficile d'en circonscrire encore les progrès considérables.

Il reste enfin qu'aujourd'hui on perçoit mieux certaines myopies très graves du dernier concile : Vatican II n'a pas pressenti les mises en question fondamentales de la foi qui s'annonçaient à bref délai. Concernant l'existence même de Dieu et certains articles de la foi chrétienne, ces interrogations et d'autres encore ont gardé la vedette dans les pays riches, où sévit la sécularisation. Les textes du concile n'y apportent pas de réponses adéquates.

La « réception » de Vatican II est toujours en cours. C'est l'évidence même. Cependant, dès maintenant, il est clair que cette réception diffère de continent à continent, même de pays à pays.

Cette réception du concile diffère aussi de génération à génération. En Occident, les représentants de la première génération postconciliaire — celle qui avait de vingt à trente ans à la clôture du concile — sont nombreux à avoir boudé le message de Vatican II. C'était comme si le « flambeau » leur tombait des mains. Par et pour la seconde génération qui a vingt ans aujourd'hui — et c'est elle que nous avons devant nous dans les réunions de jeunes et dans les auditoires de faculté, — le concile pourrait avoir une chance nouvelle : celle de sortir d'un purgatoire où certains l'ont tenu.

Vatican II pourrait ainsi passer en de nouvelles mains.

(*) Auteur d'études sur Vatican II et sur l'après-concile.

(1) J. Ratzinger, « Peut-on modifier la liturgie ? » in : *l'Eucharistie*, Paris, 1981, 161-176.

(2) A. Vergote, « Eclipse ou renouveau du sens du sacré dans l'actuelle liturgie ? » in : *la Maison-Dieu*, 4e trim. 1976, 111-115.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE KINSHASA

Les chefs d'État africains entendent revenir à des assises essentiellement « francophones »

Le chef de l'État devait quitter Brazzaville, ce lundi 11 octobre en début d'après-midi, pour regagner Paris à l'issue d'une deuxième tournée africaine au cours de laquelle il a participé, à Kinshasa, au neuvième sommet franco-africain. En arrivant au Congo, dimanche, M. Mitterrand, premier président français à s'y rendre en visite officielle, a déclaré vouloir « interrompre un silence » et « combler une absence ».

La veille, les dix-neuf chefs d'Etat membres de la conférence franco-africaine avaient effectué une brève croisière sur le fleuve Zaïre à bord du yacht du président Mobutu. Les absences les plus remarquées, à Kinshasa, ont été celles de l'Algérie, de la Libye — qui a dénoncé le caractère « néo-colonial » de la conférence, de Madagascar, du Ghana, de la Guinée et du Cameroun, ce dernier pays boudant systématiquement toutes les rencontres interafricaines autres que celles de l'Organisation de l'unité africaine. Pour sa part, l'agence Tass a cru trouver, dans le ton de la rencontre, des « critiques virulentes » à l'adresse de Washington formulées par la « plupart des participants ».

De notre envoyé spécial

Kinshasa. — « *Cette région a permis de réintroduire en douceur Hissène Habré dans le circuit* », nous a dit samedi 9 octobre l'un des membres de la délégation française au moment où s'achevaient les travaux de la neuvième conférence des chefs d'Etats de France et d'Afrique. M. Jean-Pierre Cot, ministre délégué au développement et à la coopération, nous affirmait, peu avant la lecture d'un communiqué final à peu près dépourvu d'intérêt : « *Après que le discours de la séance solennelle d'ouverture eut été prononcé, ce fut une grande adresse de supprimer toutes les séances plénières pour les remplacer par une série d'entretiens informels destinés à évoquer les affaires sérieuses loin des indiscrétions de la presse... ou de celles des ministres...* » Bref, pour quelques inconditionnels des thèses françaises, ce fut du « *grand art* », « *l'expression la plus achevée de la diplomatie du sommet* ».

Au cours de la conférence de presse qu'ils donnèrent samedi soir au Palais du Peuple, le président de la République française et son hôte zaïrois — triomphant — en compagnie du président du Rwanda, affichaient pour leur part une grande satisfaction. « *L'originalité historique des relations franco-africaines exprime l'originalité de cette conférence* », expliquait avec bonhommie M. Mitterrand, pour lequel « *les relations entre la France et l'Afrique n'ont jamais été si cordiales* ». Il est peu probable néanmoins que l'expérience de ces deux folles journées marquées par une série d'annulations et de reports, par de longues attentes puis par de brusques ajournements, soit prochainement renouvelée.

C'est, au contraire, vers un resserrement du cercle de famille que, logiquement, on s'oriente. Le prochain sommet franco-africain, prévu en 1983 en France, devrait, de toute évidence, voir ce « noyau » des francophones réduit de nouveau à lui-même. Officiellement, on s'est beaucoup plu, on a discuté avec plaisir, on a témoigné d'un souci touchant d'harmonie permanente, mais, néanmoins, il est clair que l'on était gêné de ne plus se retrouver entre intimes. « *Qui trop embrasse, mal étreint* », a dit le président de la République française.

Il ne semble pas que l'on ait beaucoup progressé pour rapprocher adversaires et partisans de la République arabe sahraouie démocratique, qui constitue une véritable pomme de discorde entre les pays membres de l'O.U.A. « *Nous irons à Tripoli*, a redit le président Mobutu, *mais le Zaïre ne considère pas la République arabe sahraouie démocratique comme un Etat indépendant... Si donc la R.A.S.D. est présente, ma délégation sera alors dans l'obligation de quitter la salle des séances.* » Et, samedi matin, le président zaïrois avait affirmé, au sujet du colonel Kadhafi, évoquant ses déclarations avant les assises de Kinshasa : « *Il a dit des choses épouvantables.* »

Si M. Hissène Habré a incontestablement tenu la vedette, cultivant avec soin son personnage d'« *homme du désert* », fuyant la presse pour la mieux retrouver ensuite, les problèmes du Tchad n'en demeurent pas moins posés dans toute leur ampleur. Le Zaïre, qui entend jouer un rôle dans le règlement du drame tchadien, a commencé à avancer ses pions en invitant le nouvel « homme fort » de N'Djamena à venir à Kinshasa. « *Je ne l'ai pas imposé, je l'ai invité parce qu'il fallait que le Tchad soit présent ici* », a subtilement expliqué le grand ordonnateur du ballet de Kinshasa, bénéficiaire immédiat de cette grand-messe célébrée avec une piété extérieure trop ostentatoire pour être vécue dans une atmosphère de communion vraiment sincère.

Recevant la presse à une heure fort avancée de la nuit, M. Hissène Habré a déclaré : « *C'est l'effectivité du pouvoir qui fait le gouvernement.* » Ses propos étaient clairement destinés à la France, qui ne cache pas, depuis déjà plusieurs semaines, qu'elle souhaite la constitution dans la capitale tchadienne d'un véritable cabinet. Puis, tout en indiquant à l'adresse de ses pairs que « *le sommet de Kinshasa a pris ses responsabilités* », il a aussitôt insisté sur le caractère limité que présentait à ses yeux la reconnaissance officielle qui venait de lui être accordée, indiquant : « *La légitimité nous est donnée par le peuple. Nous l'avons depuis longtemps et nous la conserverons jusqu'à ce que le peuple nous la retire...* » Autre façon de répondre publiquement à certaines objections françaises formulées à son encontre et que l'entretien de quarante-cinq minutes entre le président de la République française et lui-même n'a peut-être pas totalement dissipées.

Quelques enseignements

Au-delà des satisfecit officiels, traditionnels dans de telles circonstances, au-delà du triomphe personnel remporté par le général Mobutu, on peut d'ores et déjà dégager quelques enseignements de ces assises. Tout d'abord, Français et Africains sont plus que jamais résolus à s'en tenir aux seules relations d'Etat à Etat, en faisant table rase de toute considération politique ou, à plus forte raison, de personne : le cas du Tchad et celui du Zaïre en constituent deux illustrations tout à fait éclatantes.

D'autre part, à Kinshasa, la France a précisé les grands axes de sa politique africaine, à partir des principes généraux définis à Paris, à l'UNESCO, lors de la conférence consacrée aux pays les moins avancés (P.M.A.). Elle a également rassuré ses interlocuteurs francophones sur les conséquences de la réforme du ministère de la coopération, expliquant, avec une adresse digne d'éloges, que si l'autorité du ministre des relations extérieures était ainsi renforcée, le caractère privilégié des relations entre la France et ses anciennes colonies africaines n'en était pas moins préservé.

Mais on mesure avec le plus de précision l'ambiguïté des résultats de la rencontre de Kinshasa en constatant l'extraordinaire attente des Africains vis-à-vis du gouvernement français. « *La France est irremplaçable* », disent en substance ses partenaires, pour la plus grande satisfaction du président de la République française et de ceux qui l'accompagnent. Mais devant l'ampleur de telles espérances, les Français ne sont-ils pas fatalement condamnés à décevoir ceux qui les magnifient ?

PHILIPPE DECRAENE.

L'ACCUEIL ENTHOUSIASTE DE BRAZZAVILLE

Les Congolais ont confondu dans un même hommage le général de Gaulle et M. François Mitterrand

De notre envoyé spécial

Brazzaville. — L'accueil enthousiaste reçu par le président de la République à Brazzaville, dernière étape de son deuxième voyage en Afrique noire, n'est en rien comparable à celui que lui ont réservé successivement Bujumbura, Kigali et Kinshasa. Non seulement rien n'a été épargné par les dirigeants congolais pour honorer leur hôte, mais la population a fait preuve d'une spontanéité et d'une chaleur tout à fait exceptionnelles.

Le matin, dans les quartiers populaires de Poto-Poto, le soir dans celui de Bacongo, le cortège officiel rencontra une ambiance de fête qui rappelait celle du carnaval. Ici des femmes agitaient des mouchoirs et des bouquets de feuilles en signe de bienvenue. Là on jetait des fleurs sur le passage du visiteur, partout retentissait un ahurissant concert mêlant le son des balafons, des xylophones, des tamtams à ceux des instruments de musique moderne. Aux chants révolutionnaires succédaient tantôt des hymnes religieux, tantôt des mélodies composées à la gloire du président français.

Constamment, officiels et population, donnant l'exemple d'une parfaite harmonie, confondirent en un seul et même vibrant hommage les noms de Charles de Gaulle et de François Mitterrand. En « l'homme du 18-Juin », ils saluèrent celui qui avait ouvert la voie à la décolonisation de l'Afrique française. En la personne de leur hôte, ils exaltèrent celui qu'ils considèrent comme leur meilleur avocat auprès des grandes instances internationales. Ils soulignèrent également que, en étant le premier chef d'Etat français à leur rendre visite, M. Mitterrand réparait une injustice criante vieille de vingt-deux ans. De son côté, en se rendant au square Charles-de-Gaulle pour y déposer une gerbe de roses rouges, le chef de l'État français accomplit un geste traduisant bien la volonté de continuité qu'on lui prête ici

A la « case de Gaulle » (1), l'hôte officiel du Congo fut vivement applaudi par les membres d'une communauté française forte de plus de huit mille personnes.

La coopération bilatérale

Premier bailleur d'aide et premier fournisseur de la République populaire du Congo, la France va développer ses relations avec son ancienne colonie. Les circonstances y sont tout à fait favorables. En effet, l'accession au pouvoir à Paris de la nouvelle majorité crée un climat de meilleure compréhension et donne aux Congolais l'impression de ne plus êtres des « mal aimés ». La recente libéralisation du socialisme congolais, désormais moins éloigné du « socialisme démocratique » cher à certains des dirigeants de l'Internationale socialiste africain, rassure les milieux économiques français. Au premier rang d'entre eux figurent les représentants des intérêts pétroliers dont ELF-ERAP, qui assure plus de 40 % des recettes de l'Etat congolais.

Logiquement, la France devrait accroître son concours à un pays qui, hier encore incapable d'assurer le fonctionnement normal de son administration par suite de graves difficultés de trésorerie, dispose aujourd'hui de ressources financières étendues provenant de l'essor de l'industrie pétrolière. Au redressement financier doit faire suite une expansion économique à laquelle les Congolais veulent étroitement associer l'ancienne puissance tutrice pour le plus grand profit des entreprises françaises. Pouvoirs publics congolais, pour des raisons politiques évidentes, et investisseurs privés français, pour des considérations économiques qui n'échappent à personne, attendent des entretiens en cours des décisions de nature à les encourager.

De leur côté, MM. Mitterrand et Sassou-Nguesso ont prévu d'aborder des questions purement économiques et d'entrouvrir quelques grands dossiers politiques. Le volume de la coopération franco-congolaise, la participation française au financement du plan quinquennal 1982-1986, la politique de la France en matière pétrolière relèvent du premier de ces thèmes de préoccupation. Mais ne saurait être négligé tout ce qui touche à l'équilibre des forces en Afrique centrale, du Tchad où les armes viennent à peine de se taire jusqu'au Centrafrique où la récente normalisation des rapports avec Tripoli suscite quelques inquiétudes dans les Etats voisins. A l'occasion de la visite de M. Mitterrand dans la capitale congolaise pourraient ainsi être précisées non seulement les possibilités d'ouverture économique du Congo en direction de l'Occident mais les limites du non-alignement congolais.

Ph. D.

(1) Située sur les rives du fleuve Congo, la « case de Gaulle » servit un moment de résidence au gouverneur du territoire du Moyen-Congo et, aujourd'hui, abrite la résidence de l'ambassade de France.

LE COMMUNIQUÉ FINAL

Un « très large et fructueux tour d'horizon »

Kinshasa (*Reuter*). — Voici le texte du communiqué final de la 9e Conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique rendu public samedi 9 octobre à l'issue des deux journées de travaux.

« *La conférence a permis un très large et très fructueux tour d'horizon sur les questions économiques, politiques et culturelles. Les chefs d'Etat et de délégation ont exprimé leur inquiétude devant la détérioration de la situation économique internationale qui touche avec une particulière acuité les pays africains, spécialement les pays les moins avancés.*

» *Les trente-sept pays représentés à Kinshasa ont préconisé des solutions urgentes et concertées à l'épineux problème de la détérioration constante des termes de l'échange. En vue de donner pleine efficacité au fonds commun et au programme intégré des produits de base, ils ont exprimé le souhait d'une ratification massive de l'accord portant création de ce fonds.* »

» *Ils ont renouvelé leur détermination d'œuvrer en faveur d'une stabilisation des cours des matières premières et se sont prononcés pour une reprise des négociations globales dans le cadre de l'ONU ainsi que pour la poursuite des efforts entrepris par la CNUCED et d'autres institutions internationales. Ils ont souligné avec vigueur l'importance de la sécurité en tant que facteur de paix, de stabilité, et de développement. L'urgence d'une réduction des tensions dans le monde et particulièrement en Afrique.* »

« *Ils ont également procédé à de larges échanges de vues sur la situation en Namibie, qui devra accéder nécessairement à l'indépendance en 1983. La prochaine conférence aura lieu en France en 1983 à l'invitation des autorités françaises.* »

EUROPE

Moscou estime que la visite d'une délégation de parlementaires français relance le dialogue franco-soviétique

Correspondance

Moscou. — La presse et les responsables soviétiques ont accordé une importance exceptionnelle à la visite en U.R.S.S. de la délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, du 4 au 10 octobre, estimant qu'elle annonce une relance du dialogue entre Paris et Moscou. « *Cela ne s'était pas produit depuis cinq ou six ans* », commentait ce lundi matin 11 octobre un analyste soviétique, rappelant que la *Pravda* avait publié en première page un long commentaire sur cette visite officielle. De fait, le communiqué commun final, lui aussi repris ce lundi par la *Pravda*, parle de « *larges convergences* » et de « *points de vue proches* ». Si les points de désaccord « *déjà connus* » subsistent, notamment sur la question polonaise qui a donné lieu à deux suspensions de séance, on s'est abstenu d'évoquer l'Afghanistan dans le texte final, préférant souligner la volonté de donner « *une impulsion nouvelle aux relations entre la France et l'Union soviétique* », comme l'a dit M. Maurice Faure, président de la commission des affaires étrangères, qui dirigeait la délégation.

Au cours d'une conférence de presse, il a même déclaré : « *Au milieu des nombreuses difficultés que traversent le monde et l'Europe, nous avons eu l'impression de faire œuvre de bonne volonté et de paix en reprenant le dialogue avec le grand peuple soviétique.* » Les Soviétiques ne manqueront pas d'exploiter ce genre de déclaration. La presse de Moscou, démarquant le communiqué final, souligne que les délégations « *sont convenues de la nécessité de développer les échanges économiques et commerciaux entre les deux pays, sur une base équilibrée, et elles ont noté les perspectives nouvelles qui s'ouvrent en ce domaine* ».

Le vice-président de la commission, M. Claude Estier, porte-parole du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a estimé que « *l'U.R.S.S. pourrait faire un geste* » pour réduire le déficit de 10 milliards de francs dans les échanges en 1982, au détriment de la France. De son côté, M. Ponomarev, membre du bureau politique, s'est félicité des convergences sur divers problèmes importants et, lors d'une réception dimanche au Kremlin, a qualifié ces pourparlers de « *riches et utiles* ».

Les parlementaires français à peine partis, les milieux officieux soviétiques se mettaient déjà à rêver d'un futur voyage à Moscou de M. Mitterrand et parlaient d'une « *France retrouvée* » Avant son départ, M. Maurice Faure leur avait pourtant bien dit qu'il « *ne faut pas aller plus vite que la musique* ».

(*Intérim.*)

Suède

Le sous-marin étranger a peut-être quitté les eaux territoriales

De notre correspondant

Stockholm. — Arraisonner un sous-marin immergé même enfermé dans une zone relativement réduite de 80 kilomètres carrés est une opération particulièrement difficile : les militaires suédois sont en train de le constater à leurs dépens. Après plus de dix jours de recherches intenses auxquelles la marine, l'armée de l'air et les services de détection électronique ont participé jour et nuit, le général Lennart Ljung, commandant en chef des forces armées, a admis, dimanche 10 septembre, que « *la probabilité qu'un sous-marin étranger se trouve dans le bras de mer de Haarsfjärden diminue de jour en jour* ».

Le dernier contact sûr avec un « engin métallique » pouvant être un submersible a été enregistré par les sonars dans la soirée du vendredi 8 octobre. Depuis, la chasse n'a donné aucun résultat. Les responsabilités militaires ont néanmoins la certitude qu'il ne s'agissait pas d'un vaisseau fantôme téléguidé mais bien d'un sous-marin. Celui-ci a été observé pour la première fois le 1er octobre.

Toutefois, il n'est pas impossible, dit-on à l'état-major, qu'il ait réussi à quitter l'archipel suédois le même jour, ou entre le 5 et le 7 octobre, lorsque deux ou trois mines de la ligne de défense du nord du chenal ont explosé pour des raisons sur lesquelles les militaires restent très discrets et imprécis.

La nationalité et le type du navire intrus n'ont pu être déterminés et les analyses des nappes d'hydrocarbure prélevés à la surface de l'eau n'ont fourni aucune indication.

Le général Ljung, ainsi que le ministère des affaires étrangères, ont d'autre part catégoriquement démenti les rumeurs selon lesquelle Stockholm aurait « *facilité* » la sortie du sous-marin pour éviter des ennuis diplomatiques avec une « *grande puissance* ». Ces informations sont « *absolument fausses* », a déclaré dimanche 10 octobre le ministre de la défense, qui assistait en province à une rencontre locale de football.

ALAIN DEBOVE.

● M. LOUIS MERMAZ, président de l'Assemblée nationale, a achevé samedi 9 octobre une visite officielle de deux jours en Suisse, avec laquelle les relations demeurent traditionnellement cordiales. Il a eu des entretiens avec MM. Fritz Honegger, président de la Confédération, Pierre Aubert, chef du département des affaires étrangères et Willi Ritschard, chef du département des finances. Lors de conversations avec des représentants des milieux d'affaires, M. Mermaz s'est employé à rassurer ses interlocuteurs sur la politique économique de la France. Il s'est aussi enquis des raisons pour lesquelles les banques suisses avaient boudé l'emprunt de 4 milliards de dollars lancé par le gouvernement de M. Mauroy. — (*Corresp.*)

A TRAVERS LE MONDE

Inde

● M. HERNU A NEW-DELHI. — Le ministre français de la défense est arrivé ce lundi 11 octobre dans la capitale indienne pour une visite de trois jours, dont l'essentiel devrait être consacré à des discussions sur l'achat éventuel d'armes françaises par l'Inde. — (Reuter.)

Népal

● IMPORTANT REMANIEMENT MINISTERIEL. — Le remaniement ministériel annoncé dimanche 10 octobre par le roi Birendra constitue un succès politique pour le premier ministre, M. Surya Bahadur Thapa. Ce dernier prend les portefeuilles de la défense et des affaires du palais royal, abandonnant les affaires étrangères au général en retraite Padma Bahadur Khatri. L'ancien ministre de la défense, M. Balaram Charti, prend les fonctions de ministre du commerce et de l'approvisionnement local que détenait le ministre des finances, M. Yadav Prasat Pant. — (*A.F.P., Reuter.*)

Pakistan

● M. GUTMAN A ISLAMABAD. — Le secrétaire général du ministère des relations extérieures, M. Francis Gutman, est arrivé lundi 11 octobre au Pakistan pour une visite officielle de quatre jours. Il devait s'entretenir lundi et mardi avec son homologue pakistanais, M. Niaz Ahmed Naik. Mercredi, il se rendra à Peshawar, près de la frontière afghane, pour visiter un camp de réfugiés. — (*A.F.P.*)

Tchad

● EXPULSION D'UN RELIGIEUX BELGE. — Le père Gabriel Claerhout, de nationalité belge, a été expulsé du Tchad et a quitté N'Djamena vendredi 8 octobre pour le Cameroun, a-t-on appris dimanche, de source sûre, dans la capitale tchadienne. Le père Claerhout a été accusé d'avoir aidé le colonel Kamougué, ancien vice-président du gouvernement de M. Goukouni Oueddeï et dirigeant du Sud, à s'enfuir au Cameroun alors qu'il avait été gravement blessé dans un accident d'avion au moment où il tentait d'échapper, le 4 septembre, aux partisans de M. Hissène Habré. Le père Claerhout avait hébergé pendant trois jours le colonel Kamougué. Transféré à N'Djamena, le père Claerhout a été gardé à vue pendant un mois au commissariat central de police avant d'être expulsé. — (*A.P.*)

هكذا من الأصل

EUROPE

Pologne — APRÈS LA MISE HORS LA LOI DE SOLIDARITÉ

Les dirigeants clandestins du syndicat indépendant lancent un appel à une grève générale pour le 10 novembre

La mise hors la loi du syndicat indépendant Solidarité continue à susciter nombre de réactions *dans le monde*. M. Genscher, le nouveau ministre ouest-allemand des affaires étrangères, y voit une violation des accords d'Helsinki. Son gouvernement est « profondément préoccupé par *les conséquences* » qu'elle aura « sur la confiance mutuelle et la politique de sécurité et de coopération en Europe de même que sur les relations internationales ». M. Spadolini, *chef du gouvernement italien* a exprimé une « très ferme réprobation ».

● A *MOSCOU, l'agence* Tass a, *pour l'instant, simplement* diffusé, dimanche, un commentaire de l'agence Pap protestant contre les sanctions américaines à l'encontre de Varsovie, tandis que, à *Pékin, un porte-parole des affaires étrangères* a dit que les Polonais doivent régler « leurs problèmes eux-mêmes ».

● EN FRANCE, *M. Lionel Jospin, premier secrétaire* du P.S., a indiqué que son parti préparait une « journée Pologne » après avoir dénoncé au micro de TF 1 « le régime de dictature » qui « *s'impose par la force* ».

Pour sa part, le M.R.G. condamne « une nouvelle étape dans la liquidation des conquêtes démocratiques » tandis que le P.S.U., la Fédération anarchiste, l'association Solidarité France-Pologne et quelques syndicats C.G.T. (INSEE, correcteurs, industrie, ONIC) s'associent à la manifestation du mardi 12 octobre organisée par la C.F.D.T., F.O., C.G.C., C.F.D.T. et la FEN.

Enfin, les déclarations de M. Lecanuet (C.D.S.) et le commentaire de M. Pons, secrétaire général du R.P.R., qui constatait avec tristesse que « notre pays n'est pas à la hauteur de sa mission et que le gouvernement et le P.S. en portent l'entière responsabilité », sont considérés comme « intempestif » par *M. Hutzinger* Le secrétaire national adjoint du P.S., chargé des relations internationales, note que MM. Pons et Lecanuet, « qui n'avaient pas réagi à l'époque, lors du voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing à Varsovie (...), seraient bien heureux aujourd'hui de faire la campagne municipale sur le dos des travailleurs polonais ».

Dès le lendemain de la mise hors la loi de leur syndicat, les dirigeants clandestins de Solidarité ont lancé un appel à une grève nationale de protestation de quatre heures pour le 10 novembre prochain. Cette date est celle du second *anniversaire* de l'enregistrement en 1980 du syndicat indépendant. Elle précède aussi d'une journée l'anniversaire — le 11 novembre — de l'indépendance de la Pologne acquise en 1918. Il s'agit donc là d'un double symbole et c'est vers l'épreuve de force la plus dure qu'il ait connue depuis les grèves de Gdansk que le pays s'achemine. D'une part les autorités feront tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher le succès de cette grève. De l'autre, les syndicalistes, eux, qui jouent là leur crédibilité, mettront certainement dans la balance toutes leurs capacités de mobilisation.

Dans la même déclaration *(lire ci-dessous)*, la direction clandestine de Solidarité, la T.K.K., appelle l'ensemble des salariés, membres ou non du syndicat indépendant, à boycotter les nouvelles organisations syndicales qui vont être mises en place par le pouvoir. *Ce boycottage, expli*que-t-il, constituera *« le premier référendum des annales de la Pologne populaire »* et permettra à la nation de se prononcer *« contre l'asservissement du peuple* (et *contre trente-sept années d'une politique sociale et économique catastrophique* ». Cet objectif, ainsi que celui qui est généralement donné au syndicat dans ce texte *(« créer une République autogérée »)* dénotent une radicalisation du mouvement clandestin.

Le général Jaruzelski, de son côté, n'avait, dans le discours qu'il a prononcé samedi 9 octobre devant le Parlement, laissé aucun doute sur sa volonté de mener à son terme, et sans concession aucune, son entreprise de remise au pas du pays. En dehors de l'annonce d'une *« libération prochaine d'un grand nombre d'internés »* et d'un assouplissement des procédures de délivrance des passeports, le *chef* de la junte militaire s'est en effet montré particulièrement ferme, s'abstenant notamment de fixer une date à une éventuelle levée de l'état de guerre qui serait toujours dans ses *« intentions »*.

Pour le reste, le général Jaruzelski qui a admis dans une formule très euphémique que la dissolution de Solidarité allait *« à contre-courant des sentiments »* et affirmé sa *« compréhension »* pour *« l'amertume de nombreux syndicalistes »* a surtout insisté sur la nécessité pour la Pologne d'avoir un *« pouvoir d'Etat fort »*. Pour lui, *« les chances de l'entente existent »* mais elles se trouvent dans le développement du *« mouvement patriotique de renaissance nationale »*, mouvement créé de toutes pièces après le coup d'Etat et dont le succès apparaît pour le moins limité.

Tout en reconnaissant à l'Eglise catholique un *« rôle important dans l'édification de l'entente nationale »*, le général Jaruzelski n'a de surcroît pas hésité à recourir à des menaces à peine voilées contre l'épiscopat. Rappelant qu'il n'y avait jamais eu d'*« idylle sans fin »* dans les relations entre l'Eglise et l'Etat depuis la naissance de la Pologne, il a, en effet, fait allusion à la *« période d'après-guerre »* — c'est-à-dire à la répression des temps staliniens — et estimé *« qu'il serait bon de prendre en considération (...) qu'il n'existe apparemment pas d'autres pays où l'église catholique bénéficie de conditions aussi favorables à ses activités »*.

Cette brutale mise en garde, une fois faite, le chef de la junte a proposé un véritable marché — *pour ne pas employer le mot* de chantage — à l'Eglise, en indiquant que les négociations préparatoires à une éventuelle visite du pape étaient *« déjà avancées »*, qu'il était *« prêt à les conclure »*, et que *« cela aurait pu se faire »* au cours de la *rencontre* qu'il aurait dû avoir avec le primat. Cette rencontre, Mgr Glemp l'avait décommandée pour ne pas paraître avaliser la prochaine interdiction de Solidarité. Ce qu'on lui demande donc maintenant, c'est de donner cet aval en échange d'un accord sur le voyage de Jean-Paul II.

Les prises de position, dimanche, du pape *(voir par ailleurs)*, comme du primat, rendent d'ores et déjà cette perspective très aléatoire. *« Nous avons appris,* a en effet déclaré Mgr Glemp *devant quelque dix mille fidèles, la délégalisation de Solidarité, et nous savons*, a-t-il ajouté aussitôt, *que ce qui est juste, ce qui est idéal, ce qui est bon ne peut périr. Les structures peuvent disparaître, mais les idéaux du bien, de la justice et du combat pour les choses justes ne périront jamais. »*

La cassure que l'on sentait depuis une dizaine de jours s'approfondir entre l'Eglise et le pouvoir ne fait ainsi que se confirmer, s'inscrivant d'ailleurs *dans une polarisation de plus en* plus nette. Le remaniement ministériel auquel le général Jaruzelski a procédé samedi est par exemple marqué essentiellement par les départs du ministre de la culture, M. Tejchma, considéré à Varsovie *comme la dernière personnalité* un tant soit peu ouverte du gouvernement, et du ministre du travail, M. Rajkiewicz, qui aurait exprimé des réserves sur la *dissolution* de Solidarité *et* dont le poste est laissé vacant (1).

Il semble aussi que des sanctions soient envisagées contre ceux des députés qui n'ont pas voté la loi ou se sont abstenus.

Il est significatif de trouver parmi les 373 signatures d'intellectuels, qui viennent de protester dans une pétition contre *« la politique de représailles menées par les autorités »*, le nom de M. Szumowski, l'un des plus prestigieux journalistes, membre du parti. Ce texte, signé aussi par les écrivains Andrzej Kijowski et Tadeusz Konwicki, affirme notamment que si *« la répression et les procès politiques rendent impossible le dialogue et l'entente »*, ils *« ne fermeront pas la bouche à la société et ne peuvent que compromettre le pouvoir »*.

(1) Le remaniement touche cinq autres portefeuilles. Le vice-premier ministre chargé du Plan, M. Madej est désormais chargé des relations économiques extérieures, et laisse la planification au vice-premier ministre M. Janusy Obodowski. Autre vice-premier ministre, M. Jedynak est nommé ambassadeur en Tchécoslovaquie et remplacé par l'actuel ministre de la sidérurgie, M. Szalajda, dont le poste est repris par M. Lukosz. Le ministre des finances, M. Krzak, est remplacé par le vice-président de la Banque nationale, président de la banque nationale, M. Nieckarz, et celui de la construction M. Opolski, par M. Kukuryka. Le ministère de la culture enfin est confié à M. Zygulski, un sociologue.

L'APPEL DE LA DIRECTION CLANDESTINE DU SYNDICAT

« Solidarité est et sera, que cela plaise ou non »

Nous publions ci-desous le texte intégral de la déclaration de la Commission nationale provisoire (T.K.K.) de Solidarité (direction clandestine), datée du 9 octobre et parvenue dimanche à la presse occidentale. Cette déclaration est signée par MM. Bujak (Varsovie), Lis (Gdansk), Hardek (Cracovie) et Bednorz (Wroclaw) qui a remplacé M. Frasyniuk, arrêté le 5 octobre dernier :

« La dissolution de tous les syndicats en Pologne est un *acte* sans précédent dans les annales des sociétés civilisées. Par cet acte, le WRON (Conseil militaire de salut national) a reconnu *qu'il avait subi* une défaite.

» Le WRON n'a pas réussi à faire éclater le mouvement syndical et ses tentatives visant à *corrompre* les dirigeants syndicaux jouissant d'une certaine notoriété ont été infructueuses.

» Pendant dix mois d'état de siège, les travailleurs ont démontré solidairement leur opposition au régime du général-matraque.

» La Diète, nommée d'office, celle-là même qui a accepté, *sans protestation*, la création du WRON, dont l'existence est en contradiction avec la Constitution de la Pologne populaire, et qui a entériné le décret illégal du conseil d'Etat *instaurant* l'état de sige, a osé, contre la volonté de ses électeurs, dissoudre les syndicats qui regroupent 90 % des citoyens majeurs de la Pologne. Elle s'est ainsi privée elle-même de son mandat social.

» Le syndicat indépendant et autogéré Solidarité ne peut être dissous que par la volonté de ses membres. Notre organisation existe et poursuivra ses activités pour créer une République autogérée.

» La *Commission provisoire* de coordination de Solidarité appelle tous les membres du syndicat, tous les travailleurs et tous les syndicats à boycotter les nouveaux syndicats de façade. Le fait de ne pas adhérer à ces syndicats constituera une sorte de référendum national par lequel la nation se prononcera contre la politique de répression contre l'asservissement du peuple, contre l'approfondissement de la misère sociale, contre trente-sept années d'une politique sociale et économique catastrophique.

» Ne pas boycotter les nouveaux syndicats équivaudrait à une trahison des *idéaux du mouvement* syndical indépendant. Ce référendum sera le premier dans les annales de la Pologne populaire et les gouvernants ne seront pas en mesure d'en falsifier les résultats.

» *Que le 10 novembre, date du* second anniversaire de l'enregistrement de Solidarité soit une journée de protestation. Nous lançons un appel à tous les travailleurs, *indépendamment* de leur affiliation syndicale, à protester massivement à l'échelle nationale contre la violation de la loi et la misère.

» *Le 10 novembre, nous déclencherons* une grève de protestation de quatre heures à partir de 10 heures du matin. La grève doit être organisée de façon à ce que *ses dirigeants soient inconnus*. Dans toutes les entreprises, dans tous les ateliers et dans toutes les sections, il est nécessaire de mettre sur pied un comité secret pour la préparation de la protestation du 10 novembre. Le déroulement de cette protestation tracera la voie de la stratégie future du syndicat.

» *« Solidarité est et sera, que cela plaise ou non »*. (M. Lech Walesa au 1er congrès national de Solidarité.) »

Le président Reagan veut priver la Pologne du statut douanier de « la nation la plus favorisée »

De notre correspondant

Washington. — Réagissant immédiatement à l'interdiction de Solidarité, le président Reagan a annoncé, samedi 9 octobre, une *nouvelle sanction contre* la Pologne : ce pays ne jouira plus du statut douanier de *« la nation la plus favorisée »* qui est accordé à la plupart des partenaires commerciaux des Etats-Unis.

La punition entrera en vigueur *« dès que possible »*, c'est-à-dire aussitôt après le feu vert du Congrès, qui semble être acquis.

« Les dirigeants militaires polonais et leurs soutiens soviétiques ont montré qu'ils continuent de piétiner les espoirs et les aspirations de la majorité du peuple polonais, a déclaré M. Reagan. *En interdisant Solidarité, ils ont clairement manifesté qu'ils n'avaient jamais eu aucune intention de restaurer l'un des droits de l'homme le plus essentiel, celui d'appartenir à un syndicat libre. L'Amérique ne peut rester inactive... Je ne pense pas un seul instant que Solidarité soit mort : l'esprit de ce mouvement restera une force vitale en Pologne. »* Le président américain *ne voit toujours qu'un seul* moyen pour sortir ce pays de l'instabilité et de la récession : lever la loi martiale, libérer les syndicalistes emprisonnés, engager un réel processus de dialogue et de réconciliation avec l'Eglise et Solidarité.

La Pologne avait été le premier pays *communiste*, en 1960, à jouir de facilités douanières pour ses exportations aux Etats-Unis. Seule la Yougoslavie avait conservé ce statut après la deuxième guerre mondiale. Un traitement semblable devait être accordé par la *suite à trois* autres Etats dont on voulait *encourager* les réformes intérieures ou la politique d'indépendance à l'égard de l'U.R.S.S. : la Roumanie (1975), la Hongrie (1979), et la Chine (1980). Mais, *contrairement à ces trois Etats*, la Pologne ne devait pas justifier chaque année d'un certain nombre de conditions pour conserver son statut.

Le président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., M. Lane *Kirkland, a estimé dimanche* que la sanction présidentielle était insuffisante. Selon lui, elle aurait dû s'appliquer à l'ensemble des pays de l'Est. Récemment, Washington avait menacé d'en priver la Roumanie, en lui reprochant des mesures discriminatoires à l'égard des juifs.

La décision de M. Reagan s'applique aux produits manufacturés, qui représentent les deux tiers des exportations polonaises aux Etats-Unis. Le dernier tiers, constitué essentiellement de viandes en boîte, n'est pas touché. Pour le textile polonais, par exemple, les tarifs douaniers *vont passer d'un minimum* de 4,7 % à un minimum de 10 %. Or la balance commerciale penche déjà nettement *en faveur* des Etats-Unis (un surplus de 315,4 millions de dollars en 1981).

La mesure n'aura cependant qu'un effet très limité à court terme, car le commerce entre les deux pays s'est sensiblement réduit, à cause des difficultés économiques de la Pologne et des *sanctions décrétées précédemment* par Washington. Les exportations polonaises aux Etats-Unis sont passées de 426,5 millions de dollars en 1979 à 416,7 millions en 1980 et 335,1 millions en 1981, pour n'atteindre qu'une centaine de *millions* au *premier* semestre 1982.

M. Reagan avait déjà sévi deux fois depuis l'instauration de la loi martiale en Pologne. Le 23 *décembre 1981, Varsovie s'était vu* refuser des crédits à l'exportation, des matériels de haute technologie, certains privilèges de pêche et des facilités pour son aviation civile. Le 18 juin 1982, les interdictions d'exporter de la technologie avaient été étendues au gazoduc eurosibérien, ce qui avait provoqué une vive controverse entre Washington et ses alliés.

Le président américain n'en a *soufflé mot dans son discours* du 9 octobre. Il s'est contenté de dire *que les Etats-Unis* étaient en consultation avec leurs alliés pour voir quelles mesures *« pourraient être prises conjointement »*. En réalité, M. Reagan ne s'attendait pas à être suivi sur les *sanctions* douanières, pas plus qu'il ne l'avait été *pour* le *gazoduc*. Sa position est plus faible aujourd'hui, car les sanctions américaines n'ont nullement poussé le régime polonais à plus de libéralisme, comme elles en avaient la vocation.

Dans son allocution, M. Reagan n'a pas exclu des sanctions ultérieures. Mais quelle marge de manœuvre lui reste-t-il ? Pour punir davantage le gouvernement de Varsovie, il *faudrait* prendre des mesures que Washington continue de juger dangereuses : interdire à des associations humanitaires américaines de poursuivre leur assistance, *ou* refuser de rééchelonner la dette *polonaise*. Quant à punir l'Union soviétique, il n'existe qu'un seul moyen efficace : rétablir l'embargo *sur* les céréales. Mais la Maison Blanche ne veut pas en entendre parler. Elle ne s'y résoudrait qu'en dernière analyse, si les chars soviétiques entraient à Varsovie. — R. S.

[Au cours d'un essai de voix avant son discours radiodiffusé, le président Reagan a qualifié les dirigeants *polonais* de « *bande de bons à rien minables* » (« Bunch of Lousy Bums »). Cette phrase a été rapportée par des journalistes qui l'ont entendue... Dans son allocution diffusée en direct, le *président* a usé d'un langage un peu plus diplomatique, en qualifiant le régime polonais de « dictature militaire ».]

A L'OCCASION DE LA CANONISATION DU PÈRE KOLBE

Le pape a condamné l'interdiction de Solidarité et l'attentat antisémite de Rome

Correspondance

Rome. — La *canonisation* du père Maximilien Kolbe, mort à Auschwitz, a été célébrée le 10 octobre, place Saint-Pierre, devant plus de cent cinquante *mille personnes*, par le pape Jean-Paul II. Elle a été l'occasion, pour *le* Saint-Père, de condamner devant les fidèles et pèlerins (dont dix mille Polonais) la mise hors la loi de Solidarité et dans le même temps l'attentat contre la *synagogue de Rome*.

A propos de l'interdiction de Solidarité, le pape a affirmé : *« Ces événements bien connus ont suscité des réserves et des protestations décidées de l'opinion internationale. On constate la violation des droits fondamentaux de l'homme et de la société. Le siège apostolique et l'Eglise polonaise ont fait ce qu'ils pouvaient pour que n'adviennent pas de telles violations. Et dans l'avenir nous défendrons encore les droits légitimes des hommes du travail. En ce jour solennel de la canonisation de Saint-Maximilien Kolbe, je demande à tous les hommes de bonne volonté de prier pour la nation polonaise. »* (1).

Aussitôt après, le pape a tenu à *rappeler « le sort tragique de tant de juifs exterminés sans pitié dans les camps de concentration, qui a déjà été condamné d'une façon ferme et irrévocable par la conscience de l'humanité. Mais hélas se reproduisent en notre temps des épisodes criminels de haine antisémite. Je pense avec un cœur profondément douloureux à l'enfant juif qui hier a perdu la vie, ici, à Rome, et aux autres personnes blessées dans l'attentat. »* Le Saint-Père a conclu en *« exprimant sa totale solidarité à la communauté juive de Rome. »*

La personnalité et le destin du Père Maximilien Kolbe désormais « saint et martyr » rendent presque obligées ces références à une actualité dramatique. Né en Pologne près de Lodz le 8 janvier 1894, parti à Rome aussitôt après son noviciat chez les franciscains, le Père Kolbe rentra dans son pays en 1919 et fonda un *mouvement* d'apostolat la milice de l'Immaculée. Dans le premier numéro du journal *Rycerz Niepokalanej* (Chevalier de l'Immaculée), il écrivit en 1922 : *« Notre but n'est pas seulement d'approfondir la foi, d'indiquer une authentique voie ascétique aux fidèles de la mystique chrétienne (...) mais de s'engager dans l'œuvre de conversion des non-catholiques. »*

Dès 1930, le Père Kolbe partit ouvrir une mission au Japon. Revenu quelques années plus tard en Pologne le Père Kolbe est dès le lendemain de l'occupation arrêté une première *fois* en 1939 par les Allemands. Relâché puis arrêté une nouvelle fois le 17 février 1941 et envoyé à Auschwitz, il portera alors le matricule 16 670.

A la fin du mois de juillet 1941, après l'évasion d'un déporté de son bloc, les Allemands décident de *« décimer les prisonniers »*. Devant lui, *on* choisit un père de famille, Francisek Gasowniczek. Le Père Kolbe s'avance et dit : *« Prenez-moi à sa place, je suis seul et vieux. »* L'officier allemand lui demande, méprisant : *« Qui êtes-vous ? »* Il répond : *« Je suis un prêtre catholique. »* Il fut donc ainsi envoyé au « bloc de la mort » où les prisonniers étaient condamnés à mourir de faim. Il fut achevé le 14 août 1941 par une piqûre au phénol.

Le sacrifice du Père Kolbe a une valeur éminemment symbolique. Cela explique pourquoi, dérogeant *aux règles du droit canonique* qui prévoit un délai de cinquante ans après la mort de tout religieux avant tout processus de béatification et de canonisation, le pape Paul VI, dès 1971, avait décidé de le proclamer « bienheureux ». Puis Jean-Paul II a accéléré la procédure et donné une dispense pour l'étude d'éventuels miracles dans le cadre du processus de *canonisation*.

Dans la foule des fidèles place Saint-Pierre où chaque diocèse de Pologne était représenté par une pancarte et des délégations en costume *folklorique*, on remarquait trois immenses banderoles Solidarnosc que la délégation du gouvernement polonais présidée par M. Ozdowski, vice-premier ministre et membre d'un groupe catholique officiel feignait de ne pas voir. Le primat de Pologne, qui devait lui aussi assister à la cérémonie, y avait renoncé dès la *semaine dernière* dans la crainte des troubles que pourrait susciter la mise hors la *loi* de Solidarité.

M. S.

(1) Dans la retransmission des cérémonies, la télévision polonaise n'a pas diffusé le passage de l'homélie du Saint-Père.

Yougoslavie

Sévères restrictions à la consommation d'énergie

Belgrade *(A.F.P.)*. — La plupart des regions yougoslaves sont frappées à partir de lundi 11 octobre par les restrictions à la vente de l'essence aux particuliers, en attendant un rationnement généralisé.

En Serbie, la *principale société* de distribution d'essence, Jugopetrol, a décidé de ne fournir qu'un maximum de 16 litres de « super les jours pairs aux véhicules dont les plaques d'immatriculation finissent par un chiffre pair, les *jours impairs* à ceux qui possèdent des plaques se terminant par un chiffre impair.

En Bosnie-Herzégovine, la compagnie *Energopetrol* a limité l'approvisionnement d'essence à 15 litres selon le même système pair-impair.

Au Montenegro, la distribution d'essence a été limitée à 15 litres. La même disposition est en vigueur en Mecédoine, suivant le système pair-impair.

La Slovénie s'apprête, quant à elle, à introduire des bons d'essence rationnant entre 40 et 50 litres la consommation mensuelle de carburant.

Les perspectives ne *sont* pas meilleures pour ce qui est de l'électricité. A Belgrade, une première coupure de deux heures est intervenue dans une grande partie de la ville le 4 *octobre* alors que le matin même un journal à grande diffusion affirmait : *« Belgrade ne sera pas dans l'obscurité. »*

Depuis lors, chaque jour, différents quartiers sont privés de courant plus ou moins durablement. Mais déjà depuis la mi-septembre, à Zagreb, *capitale de* la Croatie, les coupures interviennent *trois fois* par semaine pendant huit heures. En Macédoine, dont 42 % des besoins ne peuvent être couverts, les coupures durent de six à douze heures tous les deux jours. Pour l'ensemble du pays, il manquera *au minimum* entre octobre et mars de 10 à 12 % des kW/h nécessaires selon les données officielles. Sans doute, une prévision optimiste.

Le charbon ne pourra pas permettre de combler le déficit énergétique, ni pour les particuliers ni pour la production d'électricité. Le plan d'investissements destinés à améliorer l'exploitation des gisements n'a été réalisé que dans la proportion d'un tiers.

Le gaz lui aussi manque. Les files *d'attente* s'allongent aux points de vente des bonbonnes de butane qui vont être également rationnées. Quant au gaz de ville, aucune agglomération importante n'en dispose, même pas Belgrade.

En un *mot, comme l'écrit* le quotidien *Novosti* : *« Il n'y a aucun combustible en quantité suffisante. »*

TOUS COMPLICES.

La publicité se moque des certitudes, comme le temps dont elle est le miroir.

Il y eut la publicité des années soixante, euphorique, toute imbue de ses produits nouveaux. Celle des années soixante-dix, déjà moins sûre d'elle, hésitant entre matraquage sauvage et persuasion clandestine.

Aujourd'hui, en pleine crise de confiance, que l'on prétend économique, les consommateurs exigent un autre discours. Moins dominateur, moins écrasant, mais plus proche, plus conscient de leurs différences. Plus près de leurs langages, de leurs goûts, de leurs *sensibilités*.

Les preuves abondent. Stars et monstres sacrés disparaissent. La relève est différente. Déjà, apparaissent quelques marques-amies, quelques marques-complices.

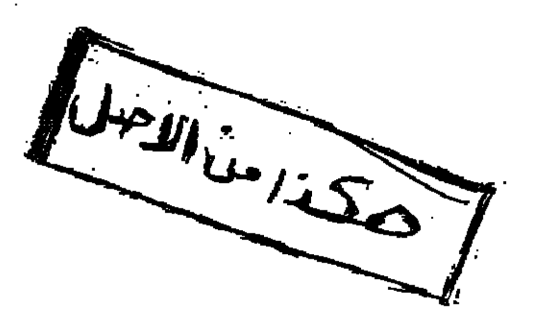
Ensemble, cultivons cette complicité. Chez Grey France, l'Agence de la Connivence*, votre marque ira à la rencontre de ses consommateurs, leur parlera comme à des êtres humains et non pas statistiques. Peut-être, ne criera-t-elle pas toujours plus ou plus fort que ses concurrents, mais plus juste et plus efficacement. Chez Grey France, votre marque et ses consommateurs deviendront amis pour longtemps, ou mieux encore complices. Tous complices.

Demandez donc à Tang, à Mr. Propre et aux autres. Tous complices.

Grey France, 23, rue Linois 75724, Paris Cedex 15, tél. : 578.61.10.

*"Connivence" Jan van Aal, Luneau Ascot Éditeurs, Décembre 1981.

Grey France, 20e agence française. 250.000.000 F de chiffre d'affaires en 1982, avec une progression de 35 % par rapport à 1981. Membre de Grey Advertising, 8e agence mondiale, avec plus de 1.200.000.000 $ de chiffre d'affaires. Clients de Grey France : Amora (BSN), Balmain, Banania, Bank of America, Bongrain-Gérard, British American Tobacco, Browning France, Corning France, Dictograph, Diépal (BSN), Fenwick, General Foods France, Hamm, Hewlett-Packard, Hoechst, Husqvarna, Kroy Industries, Groupe Pasquier (Gep/Gepy), Playtex International, Procter & Gamble France, Renault (Institutionnel), Revlon, Scandinavian Tobacco Company, Sodicam, Laboratoires Stafford-Miller, Strafor, Superhermit, William Pitters International.
Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Jan van Aal ou Robert Haehnel.



هكذا من الأصل

EUROPE

Allemagne fédérale

Défaite des libéraux en Bavière

(Suite de la première page.)

D'autre part, il n'est pas mauvais en soi, *la Bavière étant sans doute* l'un des Länder les plus difficiles pour le parti des écologistes et des antinucléaires.

Ces élections n'auront que peu de conséquences en Bavière, où le parti de M. Strauss conserve une majorité absolue qui lui permet depuis longtemps de régner sur ce Land. Elles auront, en revanche, un *important retentissement à Bonn.* M. Genscher, vice-chancelier, ministre des affaires étrangères et principal artisan du renversement du gouvernement Schmidt, en est, en *effet,* le principal perdant. Pour la deuxième fois en quinze jours, les électeurs condamnent la politique qu'il a menée ces dernières semaines. Le chef du parti libéral a lui-même reconnu dimanche soir que la défaite était « sévère ». Il n'en tire pour seule conclusion que la nécessité dans laquelle se trouve désormais le parti libéral de *« faire preuve de cohésion »* et l'urgence qu'il y aurait, *« pour la minorité hostile au changement de coalition, à accepter les décisions de la majorité, et à coopérer avec le nouveau gouvernement de M. Helmut Kohl ».*

Il y a une semaine déjà, M. Genscher avait adressé une note circulaire aux responsables régionaux de son parti pour leur signifier que l'heure des dissensions était révolue. Il paraît évident que tous ne l'entendent pas de cette oreille, et les résultats de Bavière donnent à nouveau de puissants arguments à ceux qui, dans le parti, refusent de *se rallier à la politique de* M. Genscher. La puissante fédération régionale du Bade-Wurtemberg, réunie en congrès samedi, lui a demandé à son tour, comme l'avait fait récemment celle de Brême, de renoncer à la présidence du parti. La scission paraît ainsi se dessiner *de plus en plus nettement à l'approche* du congrès général du parti, qui doit se tenir début novembre à Berlin-Ouest.

Il est probable, d'autre part, que M. Strauss ne se satisfera pas lui non plus des explications fournies par M. Genscher et il a déjà fait savoir que la nouvelle déroute des libéraux *« ferait l'objet de discussions à l'intérieur de la coalition gouvernementale à Bonn ».* Le chef de la C.S.U. bavaroise fera valoir à quel point la forte représentation dans le cabinet d'un parti en voie de disparition *(le dernier sondage réalisé ne* lui attribue que 3 % des voix dans l'hypothèse d'une consultation au *niveau fédéral) affaiblit la crédibilité* du gouvernement que vient de mettre en place M. Kohl.

Un nouvel espoir pour les socialistes ?

Le ministre-président bavarois, qui souhaitait l'organisation immédiate d'élections générales, et qui en escomptait une majorité absolue pour l'alliance C.D.U.-C.S.U., se trouve considérablement renforcé. A tous les reproches dont il accablait les libéraux depuis plusieurs semaines, il peut aujourd'hui en ajouter un autre : le discrédit du F.D.P. retentit *sur les partis chrétiens-conservateurs,* qui auraient une meilleure chance sans lui qu'avec lui.

Les élections de Bavière apportent en outre un nouvel encouragement à tous ceux qui, au sein du S.P.D. de M. Schmidt, ne s'avouent pas vaincus et qui nourrissent l'espoir que les élections, si elles sont organisées, comme annoncé, le 6 mars, puissent remettre totalement en cause la situation qui s'est installée le 1er octobre à Bonn. Cet optimisme *doit cependant être tempéré. D'une* part rien ne dit que le capital de sympathie dont jouit actuellement le S.P.D., par réaction à un changement de gouvernement perçu comme très peu démocratique, pourra être préservé pendant six mois, à plus forte raison pendant près de deux ans si, *comme certains le redoutent,* des élections n'étaient finalement pas organisées avant le terme normal de la législature, fin 1984.

Le S.P.D. ne dispose d'une majorité absolue que dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie. Il *avait obtenu aux élections générales* de 1980, 42,9 % des voix, et il faut remonter au scrutin de 1972 pour le voir se placer comme premier parti de la République fédérale, avant la C.D.U.-C.S.U. *Cela signifie en clair* que les sociaux-démocrates ne peuvent espérer, quoi qu'il arrive, retrouver seuls le gouvernement fédéral et que la question qui se pose à eux actuellement est la suivante : comment et avec qui refaire une majorité ?

Les sociaux-démocrates sont profondément divisés, et M. Helmut Schmidt ne fera connaître sa décision de conduire à nouveau le parti à des élections ou de se retirer de la vie politique que lorsque cette *question aura été tranchée,* très vraisemblablement lors d'un congrès restreint prévu pour le mois de novembre. *Les querelles qui ont divisé* la social-démocratie depuis des mois vont à nouveau renaître à propos de la stratégie à adopter, à l'égard des Verts notamment.

L'ancien chancelier, fidèle à la ligne qui a été celle de son gouvernement *depuis 1974, continue* de défendre une politique « socialo-libérale » et souhaiterait pouvoir reconstruire une majorité avec une partie des libéraux sans M. Genscher. M. Willy Brandt, en revanche, et avec lui l'aile gauche du S.P.D., s'est, dès le lendemain des élec*tions de Hesse, déclaré partisan* d'une ouverture vers la gauche, c'est-à-dire vers les écologistes et les « alternatifs », sous certaines conditions formulées en termes assez généraux, comme la condamnation par les Verts de tout recours à la violence, ou leur adhésion claire aux *principes de la démocratie ouest-allemande.*

Un élément nouveau vient d'être apporté à ce débat par le Land de Hambourg. C'est un de ces Länder où les dernières élections (en juin 1982) n'ont pas réussi à dégager de *majorité,* les libéraux étant exclus du Parlement tandis que les Verts y faisaient leur entrée. Or, après quatre mois de négociations avec les Verts, le maire de Hambourg, M. Von Dohnanyi, à la tête d'un gouvernement social-démocrate minoritaire, a conclu samedi à l'échec, et décidé *de s'en remettre à nouveau aux* électeurs. De nouvelles élections seront organisées le 19 décembre dans ce Land, dont rien ne dit d'ailleurs qu'elles parviendront à débloquer la situation.

Cette situation est en effet celle qui prévaut dans l'ensemble du pays : il n'y a plus — si l'on en croit les sondages — de majorité en République fédérale, ni pour l'actuelle coalition, ni pour personne d'autre. Ce constat renforcera-t-il la tendance Brandt au sein du S.P.D. ? Incitera-t-il M. Helmut Kohl à reporter les élec*tions générales qu'il a promises pour* le 6 mars ? Et comment M. Strauss mettra-t-il à profit le résultat du scrutin bavarois : en faisant pression malgré tout en faveur de ces élections générales, ce qui représente un risque ? Ou bien en faisant obstacle « de l'intérieur » à l'influence des libéraux dans le nouveau gouvernement ? Les réponses ne seront données que dans les semaines qui viennent mais une conclusion s'impose aujourd'hui : jamais la République fédérale n'a connu de situation aussi instable.

CLAIRE TRÉAN.

● LE PRESIDENT DE LA R.F.A., M. Karl Carstens, est arrivé, le *dimanche 10 octobre,* à Pékin, pour une visite officielle d'une semaine en Chine, marquant le dixième anniversaire de l'établissement de relations entre Pékin et Bonn. *(A.F.P.)*

Italie

APRÈS L'ATTENTAT A LA SYNAGOGUE DE ROME

La communauté juive de la capitale réagit violemment contre la presse et le pouvoir, accusés d'avoir favorisé l'antisémitisme

Correspondance

Rome. — *« Nous sommes seuls. Ils nous ont toujours laissés seuls. Alors, aujourd'hui, qu'ils nous laissent seuls »,* commentaient avec rage et amertume certaines des quatre mille personnes, juives dans leur quasi-totalité, massées, dans la soirée du 10 octobre, devant la grande synagogue de Rome pour une veillée de prières. Sous les voûtes baroques du temple montaient les paroles du Kaddish, la prière des morts.

Les 15 000 juifs de Rome se sont retrouvés, dans leur colère et leur douleur, au lendemain de l'attentat qui, sur ces mêmes lieux, a causé la mort d'un enfant de deux ans et fait trente-cinq blessés. Les organismes communautaires ont annoncé qu'ils ne se rendront pas ce lundi, à la manifestation organisée par les syndicats pour protester contre l'attentat.

Des voix, nombreuses, demandaient même, dans la foule, que les juifs de Rome ne participent pas, ce lundi à la « journée de deuil » organisée par la municipalité et baissent les rideaux de fer des magasins en signe de deuil mardi, avec un jour de retard, pour bien marquer leur refus de s'associer à des manifestations jugées « hypocrites ».

Sur les grilles de la synagogue des pancartes ont été accrochées, mettant en cause le pape : *« Saint Père, tu as béni les assassin »,* ou le président de la République, M. Pertini, mis lui aussi en accusation pour avoir reçu le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat. Des tracts dénoncent la presse qui, par ses articles sur les massacres au Liban, aurait suscité *« un retour de l'antisémitisme comme pendant le fascisme ».*

La communauté, dans un long document, s'est faite, elle aussi l'écho de cet état d'esprit, mettant en cause *« l'absence de protection »* devant la synagogue, mais aussi *« les forces politiques et les organes de presse qui ont créé un climat de haine et d'antisémitisme à travers la campagne de critique qui visait non pas tant la poltique du gouvernement israélien que l'Etat d'Israël lui-même et le judaïsme en général ».*

Comment un tel massacre a-t-il pu être possible *en plein centre* du ghetto, dans l'une des petites rues latérales de la grande synagogue ? Pendant *toute* la période des fêtes juives, un car de police avait été placé en surveillance. Pourquoi *cette garde* a-t-elle été supprimée juste deux jours avant l'attentat ? Pourquoi avoir laissé sans aucune protection ces enfants et ces adolescents qui sortaient, en cette fête de Souccoth — *la fête juive* de l'abondance et de la joie, — de divers Miganim Barmizva, cérémonie *marquant* l'entrée des jeunes garçons de treize ans dans la communauté des adultes ?

Les témoignages, encore *contradictoires,* rendent difficile une parfaite reconstitution des faits. *Il est néanmoins certain que* le commando terroriste qui a ouvert le feu à 11 h. 55, le 9 octobre, *était composé de cinq personnes* décrites par les témoins comme *« basanées mais bien vêtues ».*

Trois d'entre elles ont pris position devant l'entrée latérale de *la synagogue.* Les deux autres sont restées en retrait. Une cinquantaine de personnes, dont de nombreux adolescents et enfants à peine sortis de l'édifice, étaient massées sur le perron ou dans les *jardins.* Les *terroristes* ont lancé quatre grenades de type ananas, de fabrication soviétique. Puis ils *ont ouvert le feu* avec deux mitraillettes pour couvrir leur fuite.

Selon les premières expertises faites sur les centaines de douilles laissées sur les lieux, il s'agirait d'armes de fabrication polonaise, des Maszynovy PM 63. Les auteurs de l'attentat ont pu aussitôt s'éloigner sans être gênés par les témoins atterrés. Deux d'entre eux sont partis sur une grosse moto à travers les ruelles du ghetto : les trois autres sont montés à bord d'une voiture stationnée sur le quai du Tibre, près de la synagogue.

Sur le sol, au milieu des éclats de verre, gisaient, dans une mare de sang, trente-six personnes. Les premiers médecins arrivés sur les lieux ont été rapidement aidés par des équipes de secouristes venues des hôpitaux voisins. Un enfant de deux ans, Stefano Tache, atteint de plusieurs éclats de grenade à la tête, aussitôt transporté dans un hôpital voisin, a succombé à ses blessures. Son frère aîné, Gabriel, quatre ans, est toujours entre la vie et la mort, ainsi que trois autres victimes.

Dans l'après-midi de samedi, trois coups de téléphone à des quotidiens romains ont revendiqué l'attentat. Deux au nom d'un groupe de feu inconnu « l'O.L.P.-Brigades rouges ». Un troisième, en revanche, au nom d'un groupe d'extrême-droite, les NAR. Mais les enquêteurs ne prennent guère au sérieux ces témoignages. La technique et les armes utilisées par les terroristes rappellent celles des différents attentats commis ces deux dernières années en Europe contre des objectifs israélites et en particulier contre la synagogue de Vienne. *Les premiers soupçons se portent sur le* groupe terroriste palestinien dissident d'Abou Nidal Juin noir.

Rassemblement au ghetto

Deux fonctionnaires de la sûreté française sont arrivés à Rome pour participer à l'enquête. Mais, pour le moment, au-delà de ces hypothèses, les investigateurs ne disposent pas de beaucoup d'éléments, sinon des portraits robots de trois des assassins.

Aussitôt après l'attentat, la nouvelle s'est répandue dans la ville. Dans les rues commerçantes autour du vieux quartier juif, entre le Tibre et la colline du Capitole, les magasins baissent les rideaux de fer et affichent un écriteau : « Fermé pour cause de massacre, on a disposé religieu-lite de Rome converge vers le ghetto. Sur le muret du jardin de la synagogue où a eu *lieu* le massacre, on a disposé relieugieusement quelques objets appartenant aux victimes : des thalets — châles de prières, — des livres, des lunettes. Sur les grilles a été posé un petit pull-over taché de sang. Puis, rapidement, arrivent les premières couronnes de fleurs.

Les esprits sont échauffés. On rappelle que le 30 septembre dernier un attentat à la bombe avait atteint, sans faire de victime, la synagogue de Milan. S'agissait-il d'un avertissement qui n'a pas été pris suffisamment au sérieux ? On accuse les Palestiniens et ceux qui, en recevant M. Arafat, *« ont donné une légitimité aux assassins ».* Un cortège de quelques milliers *de juifs,* encadrés par la Lega Hebraïca di Difesa, organisation juive d'extrême-droite, a décidé de marcher, au *cri de* « Begin, Begin » sur le bureau de l'O.L.P., à l'autre bout de la ville, puis *sur le palais* de la présidence de la République. Il se dispersera une heure plus tard, après quelques échauffourées avec les forces de police qui lui interdisaient le passage.

Devant la synagogue où est restée massée la quasi-totalité du petit peuple juif de Rome, on prend *violemment* à partie les journalistes. Le président de la République, M. Sandro Pertini, veut *venir sur* les lieux pour témoigner sa sympathie aux victimes. Mais le grand rabbin de Rome, M. Elio Toaff, lui « déconseille » une telle visite.

Le président de la République rend alors public un télégramme affirmant que *« l'Etat démocratique mettra tous les moyens en œuvre afin de poursuivre les criminels qui se sont salis les mains en commettant un tel ignoble délit ».* Pour les mêmes raisons, la plupart des autres forces politiques et syndicales se sont abstenues d'envoyer sur place leurs représentants et ont dû se contenter d'exprimer leur indignation ainsi que leur solidarité à la communauté juive durement frappée. Seul le président du conseil, M. Giovanni Spadolini, s'est rendu *sur* les lieux de l'attentat. La foule est un peu houleuse. Mais, comme le font remarquer certains : *« Lui au moins il n'a pas serré la main d'Arafat. »*

La condamnation du massacre est unanime. Le représentant de l'O.L.P. à Rome, M. Nemer Hamad, n'a pas hésité à envoyer un émouvant télégramme au grand rabbin, condamnant l'attentat *« perpétré contre des frères juifs coupables seulement d'être juifs ».*

L'Italie, sous le choc, découvre sur les lieux mêmes où trente-neuf ans plus tôt, le 16 octobre 1943, les nazis raflèrent la population juive de Rome, qu'un renouveau de l'antisémitisme est possible. L'indignation et l'émotion qui transparaissent dans les titres des journaux : *« Bombe sur les innocents » (Il Messagero)* ou les éditoriaux : *« Ce temple nous est sacré » (la Repubblica), « La responsabilité » (Il corriere della Serra), en témoignent.* Le grand rabbin s'est félicité, dimanche, devant les fidèles, de ce *« changement des attitudes, des institutions et des mass media vis-à-vis de la communauté juive, même s'il leur a reproché un certain « pharisianisme ». Ce qui qui, dans la bouche d'un rabbin, peut sembler étonnant.*

MARC SEMO.

Similitudes

Les informations des policiers européens sur les divers attentats commis depuis deux ans, restent minces. Elles sont constituées davantage par des déductions, des impressions générales que par des informations précises. Une seule enquête, jusqu'à présent, après l'attentat contre la synagogue de Vienne, le 29 août 1981, a pu *aboutir en raison de l'arrestation des* membres du commando.

Un seul élément matériel permet de *relier entre elles les attaques de* synagogues ou *d'objectifs* juifs : pour la tentative d'assassinat de l'ambassadeur d'Israël à Londres, le 3 juin, pour la tuerie de la rue des Rosiers à Paris, le 9 août, pour les attentats de Vienne en 1981, de *Bruxelles, le 18 septembre, et de* Rome enfin, les terroristes ont utilisé des armes de même fabrication, des pistolets mitrailleurs « WZ-63 », tirant des balles de calibre 9 mm Makarov, *produits* par des arsenaux *polonais.* Pour le reste, les policiers n'ont pu que constater un même style d'action : un commando de plusieurs hommes intervenant à la fin des cérémonies religieuses, mitraillant durant une ou deux minutes, jetant une grenade, de marque tchèque ou *soviétique, et s'enfuyant sans précipitation* à pied ou en voiture.

Le soupçon visant le dissident palestinien Abou Nidal repose, aussi, faute de preuves, sur des *impressions tirées de l'attentat commis* contre la synagogue de Vienne. Les deux auteurs, un étudiant irakien installé en Autriche depuis deux ans et un militant syrien proche du groupe Al-Assifa, avaient reconnu appartenir à la branche « rebelle » de l'O.L.P. animée par Abou Nidal.

Depuis cette arrestation, tous les attentats présentant certaines similitudes ont été imputés au même auteur. Imprudemment ? Certains policiers européens estiment qu'il est devenu *facile pour des terroristes* proche-orientaux, de « copier » la méthode d'Abou Nidal et de *laisser soupçonner le dissident* palestinien qui n'adresse jamais un démenti pour les actes qu'il n'a pas commis.

Une majorité d'enquêteurs croient voir, au contraire, *dans chacun de* ces attentats, la marque d'Abou Nidal. Depuis cinq ans, expliquent-ils, une quinzaine de membres de ses groupes ont été arrêtés, pour des assassinats — comme en 1978, celui du représentant de l'O.L.P. en France ou cet été celui d'un diplomate koweïtien à Madrid — qui, à chaque fois, ont avoué leur appartenance, confirmant ainsi la « piste » retenue *par les policiers.* — Ph. Bg.

Les Italiens sont-ils antisémites ?

La réaction de la communauté juive de Rome à l'attentat ne s'explique pas seulement par l'horreur de l'événement. Il est de fait que la presse et les organisations de gauche ont violemment pris parti contre l'action militaire d'Israël au Liban. *Certains journaux ont largement* versé dans les abus de langage qu'on a connus en France ; les syndicats ont boycotté El Al, et les partis de gauche ont organisé des défilés de protestation.

Cela même, dans son excès, s'appuyait sur la constatation *qu'Israël est un Etat* comme un autre. Et les responsables italiens y étaient d'autant plus fondés que, à l'inverse de certains de leurs voisins, ils n'ont à purger aucun *reliquat* d'antisémitisme national et la mauvaise conscience qui en découle. *En faisant sienne spontanément* l'accusation d'antisémitisme que M. Begin lance à ses critiques hors d'Israël, la communauté juive romaine (on n'a rien entendu de tel à Milan) oublie ce qu'elle sait pourtant d'expérience vécue : à savoir qu'au*cune nation* européenne *n'a été* moins gangrenée par l'antisémitisme que l'Italie, au moins depuis la destruction du ghetto de Rome par le pape Pie IX, en 1848, après cinq siècles d'existence.

Les Italiens-juifs pratiquants seraient environ soixante-dix mille. A Rome, beaucoup d'entre eux, *petits artisans, négociants,* sont restés groupés dans ce quartier, le long du Tibre, où la synagogue a été construite au début du siècle. Mais l'appartenance au judaïsme dans les professions libérales ou l'industrie n'est ni relevable ni relevée. *La question ne se pose* pas.

Elle l'a été lorsque Mussolini a *édicté* des lois racistes inspirées de l'Allemagne nazie et lorsque la « défense de la race » fut propagée par quelques frénétiques. Les conséquences ne furent pas comparables à ce qu'on vit dans le Reich *nazi,* car nombre de fonctionnaires s'employèrent à tourner ces lois, à *informer les persécutés, à les* aider à se fondre dans la vie sociale.

Dans la *zone* d'occupation italienne en France, en 1942 et *1943, le commandement militaire* empêcha souvent l'intervention des préfets de Vichy contre les Français juifs. Le Centre de documentation juive contemporaine a attesté explicitement de l'« humanitarisme » des Italiens, dans un volume nourri de textes *probants.*

D'ailleurs, l'Italie n'a pas connu d'affaire Dreyfus, et son nationalisme *n'a* jamais comporté la composante antisémite des *nationalismes français et allemand.* Celle-ci était toutefois discernable sous sa version religieuse jusqu'au concile Vatican-II.

Depuis la guerre et la création de l'Etat d'Israël, la question de la double allégeance n'a jamais été posée publiquement, comme elle le fut en France, même pour ceux des Italiens *juifs qui* allèrent se battre pour cet Etat.

L'attentat de Rome et la *réaction* de la communauté juive de la capitale, compréhensible mais injustifiée, susciteront-ils un antisémitisme qui n'a aucune racine ? Trop de portes se sont ouvertes dans la ville aux persécutés que raflaient les SS, le 13 octobre 1943, pour que, aujourd'hui, les Romains et les Italiens se tournent contre des concitoyens qui n'ont jamais été considérés comme des boucs émissaires virtuels. — J. N.

Belgique

Les écologistes font une importante percée aux élections communales

De notre correspondant

Bruxelles. — Les élections com*munales du dimanche 10 octobre* n'ont pas bouleversé la physionomie politique du pays. L'opposi*tion socialiste voulait* donner à ces consultations locales une signification nationale, mais les *citoyens n'ont guère suivi cette* voie. En fait, les résultats apportent plutôt un réconfort à la coalition sociale-chrétienne-libérale et au gouvernement Martens, bien résolu à poursuivre sa politique d'austérité.

Si l'analyse détaillée du scrutin n'est pas encore faite, ses *grandes* lignes apparaissent assez clairement. Dans l'ensemble du pays, on enregistre une avance *du parti* libéral qui, au sein du gouvernement, s'est fait le champion le plus résolu de l'assainisse*ment financier.* En *dépit* de quelques gains en Wallonie et d'une victoire éclatante à Charleroi, les *socialistes maintiennent* tout au plus leurs positions. Au Nord comme au Sud du pays, la démocratie chrétienne est *victime* d'un certain tassement. Encore celui-ci est-il moins grave qu'on ne le prévoyait. Le *P.S.C.-C.V.P.* manifeste même par endroits une certaine remontée par rapport aux élections législatives de l'année dernière.

Dans ces conditions, le phénomène le plus remarquable est l'avance très nette des écologistes *qui,* en Wallonie surtout, obtiennent parfois jusqu'à 10 % des voix et qui vont faire leur entrée *dans* de nombreux conseils communaux en position d'arbitres. Tel est le cas notamment à Liège où s'affrontaient deux cartels *très puissants.*

Les préoccupations d'ordre économique tendant à prendre le pas *sur* les problèmes communautaires, certains s'attendaient à un effondrement du front des francophones à Bruxelles. Le F.D.F. a cependant bien mieux résisté qu'il ne l'espérait lui-même. S'il perd des voix et quelques sièges municipaux, il reste le premier parti dans la capitale.

A l'exception d'une commune bruxelloise où l'U.D.R.T. (Union démocratique pour le respect du travail) peut s'enorgueillir d'un assez beau succès, *l'extrême* gauche n'enregistre que de maigres résultats dans la capitale. Le parti communiste perd les deux sièges communaux dont il disposait et se voit complètement effacé de la carte politique de Bruxelles.

Le tableau d'ensemble n'est pas très différent dans la partie flamande du pays. Le C.V.P. (parti social chrétien-néerlandophone) enregistre un recul analogue à celui du P.S.C. wallon. Son recul est particulièrement net à Bruges et à Anvers. Il reste néanmoins le premier parti en Flandres, tandis que le S.P. (socialiste flamand) n'avance guère. Le P.V.V. (parti libéral) n'a pas bénéficié de la vague de soutien qui s'est manifestée pour les libéraux en wallonie. Il perd même des points au profit des socialistes et de la liste économique flamande Agalev. Quant aux progrès attendus des nationalistes de la Volksunie, ils paraissent être assez modestes.

JEAN WETZ.

● *Attentat contre la Ligue de défense juive à New-York.* — Une bombe a explosé dans la nuit de vendredi à samedi 9 octobre, à New-York, devant les locaux de la Ligue de défense juive, une petite organisation activiste, ne provoquant que des dégâts matériels, a indiqué samedi 9 *octobre,* la police. Un correspondant anonyme, qui n'a pas précisé son appartenance, a revendiqué l'attentat au téléphone. *« Nous avons placé une bombe contre la Ligue de défense juive », a-t-il dit, « car ce sont eux les vrais terroristes. Longue vie aux Palestiniens ».* — *(A.F.P.)*

Ces terroristes venus d'ailleurs

(Suite de la première page.)

En somme, ce diplomate avait fini par se faire une raison de ces sables mouvants, et voilà que la sablière explose ! L'invasion du Liban par Israël, l'éclatement de l'O.L.P. vers huit pays arabes, ruinent ces patientes constructions. Et pour quel résultat ? A en croire différentes sources « spécialisées », les prises de l'armée israélienne, au chapitre du strict terrorisme, seraient minces. Parmi ses milliers de prisonniers, Tsahal n'aurait retrouvé qu'une dizaine de fedayin fichés par le Mossad, le service de renseignement israélien, et suspectés d'avoir participé à des opérations violentes hors du Liban. Un Français d'origine syrienne, un Allemand, deux Soudanais et des Libanais proches du F.P.L.P. (Front populaire de libération de la Palestine), qui n'avaient pas pu quitter Saïda assez vite au mois de juin.

L'armée israélienne aurait saisi l'armement lourd de l'O.L.P., dont au moins deux batteries de missiles Sam-9, dernier cri des arsenaux soviétiques, et un excavateur avec lequel avaient été creusées les galeries souterraines de Saïda, une machine ultra-moderne, livrée par l'U.R.S.S., qui, dit-on, intéresse beaucoup les Américains. Mais Tsahal, malgré sa trentaine d'agents infiltrés dans le secteur ouest de la capitale libanaise, n'aurait réussi à mettre la main ni sur les membres des services spéciaux palestiniens ni sur les responsables des fameux camps d'entraînement, témoins supposés de tant de préparatifs de mauvais coups. Et encore moins sur les *« internationalistes »*, ces Allemands, Africains ou Japonais, « protégés » traditionnels du F.P.L.P. qu'Israël souhaitait exhiber à la face du monde pour prouver que l'O.L.P. actionnait, depuis dix ans, le terrorisme de la « bande à Baader » ou de l'Armée rouge japonaise.

Quand ils n'étaient pas occupés à guider les tirs d'artillerie sur Yasser Arafat et ses compagnons, à l'occasion des sorties en ville des dirigeants palestiniens, les agents du général Sharon avaient aussi pour mission de tenter de se saisir de plusieurs milliers de comptes bancaires. Échec sur ce point aussi : Tel-Aviv espérait faire apparaître la complicité de certains pays arabes et l'enrichissement soudain de tels combattants ou de telles fractions après l'un ou l'autre des attentats commis depuis 1972. Les connexions financières demeuraient une des principales énigmes du « sanctuaire ». Il y a fort à parier qu'elles le resteront encore.

Aussi, les services occidentaux, comme ceux d'Israël, ont-ils dû se contenter de regarder embarquer l'O.L.P. à bord des bateaux d'un nouvel exil. Étrange impression que celle de voir s'aligner sur les quais du port de Beyrouth des hommes parfois tant recherchés, portant sur leur dos des archives si convoitées. Car, de très bonne source, on indique que les secrets palestiniens ont été répartis entre les différentes unités combattantes et donc évacués sous les auspices des États-Unis, de la France et de l'Italie. Dans les premiers jours de la guerre, seules une vingtaine de personnes — donc cinq membres de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie (ASALA) — auraient réussi à gagner Chypre et le F.P.L.P. serait parvenu à faire franchir à quelques autres de ses compagnons les lignes phalangistes à destination de Tripoli (Liban). Puis la nasse beyrouthine s'était refermée.

Tous les autres combattants auraient quitté la capitale au grand jour, par mer ou par la route vers Damas, sous la protection de la Force multinationale et le regard des caméras de télévision.

De savants dosages

Les différents services occidentaux tentent aujourd'hui d'évaluer les conséquences de l'éparpillement des Palestiniens et de mesurer les risques d'une aggravation du terrorisme. *« Ils sont multipliés par dix,* explique un haut fonctionnaire français. *Les jeunes Palestiniens ne manquent pas de nouvelles raisons d'en vouloir au monde entier, et, de plus, Yasser Arafat aura plus de difficultés à contrôler les extrémistes de son mouvement.* » Est-ce si sûr ? D'autres informations font état d'une certaine redistribution des cartes au sein de l'O.L.P. à la faveur, justement, du repli en catastrophe de Beyrouth. Contrainte plus que jamais d'opter pour la « voie diplomatique », la centrale palestinienne aurait pris soin, dans l'anxiété du siège de Beyrouth, de renforcer son influence sur son aile « dure ».

M. Arafat aurait permis à certains « extrémistes » de son mouvement, auxquels il est pourtant notoirement hostile, de s'échapper sans risque en échange de l'engagement ferme de leur part de renoncer aux violences internationales. Toujours selon les services de renseignement et certaines chancelleries, l'O.L.P. aurait même procédé à un savant dosage des évacuations qui tient davantage de la surveillance avouée ou de la prise d'otages volontaire que d'une répartition géographique et politique naturelle. Alors que les éléments « modérés » gagnaient notamment la Tunisie et la Jordanie et que les « révolutionnaires » se retrouvaient à Damas et au Yémen du Sud, il n'échappait pas aux experts que le Fath, l'organisation de M. Arafat, emmenait avec lui, vers Tunis, cent fedayin du F.P.L.P. et du F.P.L.P.-Commandement général, de M. Ahmed Jibril, dont certains spécialistes très compromis dans des opérations dites « extérieures ». Et que le nombre d'hommes fidèles au chef de l'O.L.P. était imposé à Georges Habache et aux fractions qui lui sont proches. Avec mission, semble-t-il, de contrôler les activités du chef du F.P.L.P. en Syrie et au nord du Liban.

Dans le même esprit, c'est Yasser Arafat lui-même qui aurait négocié discrètement, avec l'Algérie et le Soudan, le retour dans leur pays d'origine de quelques nationaux fatigués des actions terroristes. C'est encore l'état-major du Fath qui aurait exigé l'évacuation vers le Yémen du Sud, pays sous influence directe des Soviétiques, très excentré et aux moyens de communications limités, des « internationalistes », dans l'espoir de les éloigner définitivement. Douze Japonais, cinq Allemands, un Lyonnais prénommé Roger, des Somaliens, des Pakistanais, embarqués à bord du navire grec *Alkion,* ont donc gagné l'île de Socotra, au large d'Aden. Avec, apparemment, peu d'espoir d'un retour prochain.

Le cas du F.P.L.P.

Faute de mieux, Israël et les capitales préoccupées par l'éparpillement de l'O.L.P. tentent désormais de suivre l'évolution de l'exil palestinien. Rien de très inquiétant pour l'instant : des déplacements, nombreux, de tous les appareils politiques, autour du bassin méditerranéen. Des regroupements, constatés de source américaine, de quelques unités combattantes dans le nord du Liban, après un transit, autorisé par Damas, dans la région syrienne de Ruad. De plus, les troupes de l'O.L.P. sont partout placées sous une stricte surveillance dans leurs pays d'accueil. Même et surtout en Syrie. Le nouveau front, apparemment, est calme.

Mais, surtout, chacun tente de répondre à une double question : le terrorisme d'origine palestinienne est-il mort avec le siège de Beyrouth et, sinon, d'où peut-il surgir ? Sur ce point, les opinions divergent. Les divers « observateurs » de la centrale palestinienne rangent tous M. Naëf Hawatmeh dans le groupe des « *réalistes favorables à la négociation* » et reconnaissent s'être trompés sur le compte du leader du Front démocratique (F.D.P.L.P.), longtemps considéré comme un « *gauchiste* », voire comme un « *terroriste officiel de Moscou* », mais qui n'aurait plus recouru à la méthode des attentats en Europe depuis 1975 (1). On admet, bien volontiers, aujourd'hui, que son harmonie avec les thèses défendues par M. Arafat est totale.

Le cas du F.P.L.P. du Dr Habache et surtout de la nébuleuse de groupes qu'il influence est plus discuté. Bien sûr, les plus optimistes, parmi lesquels se place le bureau parisien de l'O.L.P., assurent que ce mouvement, très activiste dans le passé, s'est finalement rangé, par la force des derniers événements du Proche-Orient, à la nécessité d'un combat plus politique et d'une concertation avec Israël par l'intermédiaire des pays occidentaux. Les critiques adressées par Georges Habache aux pays arabes du « Front de la fermeté » vont dans ce sens, comme plaide, il est vrai, en faveur d'un apaisement, le constat, établi par certains services spéciaux, d'un affaiblissement progressif depuis 1978 du F.P.L.P., auprès même de ses alliés « *terroristes* » européens. L'époque des causes communes avec l'Armée rouge japonaise, la Fraction armée rouge allemande et le groupe de « Carlos » est révolue. Les « internationalistes » des années 1972-1975 ont fini par devenir un poids mort, trimbalés d'un camp à l'autre, au gré des événements. Le mythe des solidarités internationales actives, de la fraternité entre les mouvements de libération du tiers-monde, en a pris un sérieux coup. Ces soldats perdus, recherchés par tant de polices, ont vieilli, et trop d'entre eux n'ont dû leur salut qu'à leur état de « mercenaires », de moins en moins politique, embarrassant même pour le F.P.L.P.

Une tour de Babel des origines

A défaut de connaître les intentions ou les arrière-pensées de Georges Habache, d'autres estiment, au contraire, que le F.P.L.P. reste indirectement en mesure de se lancer dans une nouvelle épopée terroriste en Europe. Bien sûr, l'ère européenne de ses alliances d'extrême gauche serait en voie d'extinction, peut-être même, selon certaines informations, depuis la prise d'otages des ministres de l'OPEP à Vienne en 1975, cette opération-zénith de l'expression terroriste de la décennie, organisée par « Carlos » et à laquelle avait participé l'Allemand Hans-Joachim Klein. Les Japonais et les Pakistanais, trop repérés, ne seraient plus guère utilisables, et jusqu'à trois cents « *camarades de lutte* », venus du Golfe arabique ou d'Afrique, auraient été invités, depuis quatre ans, à se chercher d'autres causes à défendre.

Mais à mesure que se seraient effacés ces classiques du compagnonnage palestinien, d'autres connexions auraient vu le jour, notamment avec des groupes arméniens, turcs et kurdes, récemment créés ou restés plus longtemps à l'arrière-plan.

Selon cette thèse, partagée par plusieurs services de renseignement et des diplomates, le F.P.L.P., rendu à plus de prudence, n'apparaîtrait plus directement comme le commanditaire de ces bras armés, mais il aurait laissé se développer dans l'aile « *dure* » du mouvement palestinien des fractions, parfois rivales, sur lesquelles il serait en mesure d'exercer une influence, et qui pourraient, en certaines occasions, agir en qualité d'intermédiaires.

Il est vrai que les pistes du terrorisme proche-oriental sont devenues plus difficiles à remonter avec les années et, surtout, les chocs successifs d'une histoire tourmentée. Les anciennes tendances « révolutionnaires », dans l'O.L.P. ou hors d'elle, auraient perdu de leur rigidité par la contamination des amitiés personnelles, des échanges de services ou, plus simplement, par le brassage des peuples. Un service occidental a calculé, sur la base d'observations faites à partir de 1979, qu'une tendance extrémiste palestinienne pourrait, si elle le souhaitait, et selon les objectifs, obtenir l'aide obligée de quelques chiites libanais, d'Iraniens, de Frères musulmans syriens ou, au contraire, de Palestiniens membres des services spéciaux de Damas, d'Arméniens, de Turcs, de Kurdes en exil, de maronites des montagnes libanaises, de Sud-Yéménistes, d'Arabes israéliens et d'intégristes égyptiens. Une véritable tour de Babel des origines.

Ceux qui redoutent un regain de radicalisation du F.P.L.P. illustrent leur crainte par l'attentat commis le 3 octobre 1980 à Paris, contre la synagogue de la rue Copernic qu'un service de renseignement français, au moins, impute — en bout de chaîne — à une partie de l'entourage, qualifiée de « pro-syrienne », de M. Habache. L'homme qui avait garé la moto bourrée d'explosifs devant la synagogue était en possession d'un faux passeport chypriote, et au moins deux de ses complices se seraient enfuis vers Nicosie.

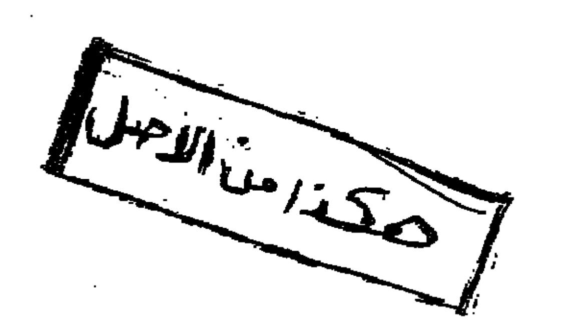
Un auteur principal et des comparses, fort soupçonnés d'appartenir à une nouvelle « internationale » plus proche-orientale que la précédente, plus spontanée que structurée, mouvante, donc moins aisément contrôlable. Et plus facilement manipulable. Cette nébuleuse, qui garderait, selon des information sérieuses, des points d'ancrage, notamment en Europe, dans certains milieux de l'aile « *dure* » du mouvement palestinien, pourrait tenter de faire de Chypre une plaque tournante discrète pour remplacer Beyrouth. Le risque de voir exploiter cette base logistique, principalement par les membres de l'ASALA, est, paraît-il, sérieux, au point que plusieurs pays, dont la France, ont demandé cet été à leurs services de renseignement d'être plus présents dans l'île. Par mesure de précaution. Et pour conjurer le mauvais sort.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) La dernière opération connue du F.D.P.L.P. remonte, en fait, au 15 mai 1974 : un commando avait enlevé un groupe d'enfants du village de Maalot (Galilée). Seize enfants avaient été tués au cours de l'assaut donné par les forces israéliennes et de la riposte des Palestiniens.

Prochain article :

ABOU NIDAL, LE « RENÉGAT IRRÉDUCTIBLE »





PROCHE-ORIENT

Damas ne reconnaîtra Israël qu'après l'évacuation du Golan

déclare le ministre syrien de l'information

La Syrie est d'accord avec le point 7 du plan de paix arabe adopté à Fès et l'interprète comme *« un appel à la paix entre tous les Etats de la région, y compris un Etat palestinien et Israël »*, a déclaré M. Ahmed Iskandar, ministre syrien de l'information, dans une interview que publie le *New York Times*, ce lundi 11 octobre. *« Mais*, a-t-il ajouté, *Damas ne reconnaîtra pas Israël tant qu'il n'aura pas restitué tous les territoires occupés depuis 1967, en particulier les hauteurs du Golan. »* (Le gouvernement de M. Bégin a annexé ce territoire au début de l'année). Il a d'autre part affirmé que la Syrie ne retirerait pas ses troupes du Liban *« tant qu'un seul soldat israélien y demeurerait »*.

C'est ce que le président Hafez El Assad a confirmé, dimanche, à M. Francis Pym, secrétaire au Foreign Office, qui devait arriver ce lundi au Caire après une visite de deux jours à Damas. Le chef de l'Etat syrien a mis l'accent sur *« l'importance du rôle de l'Europe »* dans le rétablissement de la paix au Proche-Orient, et M. Pym a insisté sur la *« nécessaire participation »* de l'O.L.P. à des négociations.

Pour sa part, le cabinet israélien, réuni dimanche, a pour la première fois exprimé de façon explicite ses positions concernant le Liban. Il exige la signature d'accords de « sécurité » au Sud-Liban, réclame le départ préalable des forces palestiniennes du Liban et « *aspire* » à la signature d'un accord de paix global avec Beyrouth. Ces trois principes, qui reflètent une hiérarchie des priorités, figurent dans le communiqué publié à l'issue du conseil des ministres. Ce dernier se réunira à nouveau mercredi pour mettre au point sa politique sur le problème de l'évacuation des forces étrangères du Liban, au moment où M. Shamir, ministre des affaires étrangères, rencontre à Washington les dirigeants américains.

Au cours de la réunion du cabinet, la plupart des ministres ont vivement critiqué leur collègue de la défense, M. Ariel Sharon, qui a affirmé une nouvelle fois que les Etats-Unis faisaient obstacle aux efforts d'Israël pour parvenir à un accord de paix avec le Liban. Ils lui ont demandé d'apporter la preuve de ce qu'il avance et de s'abstenir de porter des *« accusations irréfléchies »* contre Washington.

A Beyrouth, l'armée libanaise a commencé ce lundi à 6 heures (heure locale) le ratissage de la région des camps de réfugiés palestiniens de Sabra et Chatila après en avoir bouclé toutes les issues. Les soldats français et italiens de la Force multinationale de sécurité (F.M.S.) déployés dans ces camps ne participent pas à l'opération tout en maintenant leurs positions. Par ailleurs, au cours de l'opération de ratissage, dimanche, à Bordj El Brajneh, dans la banlieue sud, 42 personnes — dont 5 Libanais — ont été arrêtées et une grande quantité d'armes, de munitions et de postes de transmission saisis.

De Tunis, où il se trouve actuellement, M. Salah Khalaf (Abou Iyad) numéro deux du Fath, a dénoncé samedi les opérations de perquisitions et a lancé un appel au président Gemayel lui demandant *« de respecter ses engagements de protéger le peuple palestinien »*. Il a comparé la *« sauvagerie »* de ces opérations *« à celles qui avaient été menées par l'armée sioniste »*.

La presse libanaise, se référant à des sources militaires, a fait état d'un plan, samedi, visant à porter les effectifs de la force multinationale à 15 000 hommes. Dans un premier temps, les effectifs seraient portés de 3 900 hommes à 5 000 grâce à l'apport d'autres pays européens.

Enfin, selon les autorités militaires de Tel-Aviv, plusieurs accrochages ont opposé, dimanche, Israéliens et Palestiniens dans la plaine de la Bekaa, dans l'est du Liban. Elles n'ont pas fait état de pertes. Auparavant, la radio avait annoncé qu'un officier israélien a été blessé dans une fusillade entre druzes et phalangistes, près de la ville d'Aley, à 15 kilomètres au sud-est de Beyrouth. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

M. ARAFAT EN JORDANIE

« L'heure est à l'action politique »

déclare le chef de l'O.L.P.

M. Claude Cheysson a confirmé, samedi 9 octobre à Kinshasa, où il a participé au sommet franco-africain, les informations parues dans la presse tunisienne selon lesquelles il se rendra mercredi à Tunis. Le ministre des relations extérieures, qui devait se rendre à partir de dimanche en Tanzanie et au Kenya, n'a pas précisé s'il rencontrera M. Yasser Arafat, actuellement à Amman, information que le Quai d'Orsay ne veut ni confirmer ni démentir. De son côté, le chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky, en visite officielle en Tunisie, s'est entretenu dimanche soir avec Abou Iyad, « numéro deux » du Fath. Le chancelier, qui avait été le premier chef de gouvernement à recevoir officiellement M. Arafat en juillet 1979, lui a fait transmettre une nouvelle invitation et a déclaré « être prêt, comme toujours, à tout faire pour améliorer les relations de nos amis palestiniens avec les pays européens ».

Correspondance

Amman. — Le roi Hussein et M. Arafat, souriants côte à côte : ainsi sont apparus, samedi 9 octobre à la télévision jordanienne, le souverain hachémite et le chef de l'O.L.P. Celui-ci avait commencé le matin son premier voyage en Jordanie depuis juillet 1980. Placée par la presse jordanienne sous le signe de la « *fraternité* », la visite de M. Arafat, prévue après le sommet arabe de Fès début septembre, était attendue avec un intérêt d'autant plus grand que l'on a pu se demander si elle n'était pas retardée à dessein par le chef de l'O.L.P., après les prises de position du roi Hussein en faveur d'une confédération jordano-palestinienne. (*Le Monde* du 8 octobre.)

Cependant, la déclaration de M. Arafat, le 5 octobre, selon laquelle *« il est important, voire nécessaire, qu'un Etat palestinien indépendant entretienne des relations spéciales et privilégiées avec la Jordanie »*, suivie de l'amnistie décrétée par le roi Hussein pour sept cent trente-six Palestiniens, ont contribué à éclaircir l'atmosphère. Les premiers entretiens entre les deux délégations se sont déroulés dans un « *climat positif* », indique-t-on dans l'entourage de M. Arafat. Toutefois, selon des membres de la délégation palestinienne, il n'aurait pas encore été question de la définition des relations entre la Jordanie et la future entité palestinienne. Le quotidien officieux jordanien *El-Rai*, affirmait pour sa part, dimanche, que la formulation de la nature de ces futurs rapports était nécessaire pour *« tirer parti »* du climat international *« plus favorable que jamais à la cause palestinienne »*.

En fait, il semble que les deux parties veuillent d'abord jeter les bases de nouvelles relations entre l'O.L.P. et la Jordanie. Ce chapitre comprendrait, entre autres sujets de discussion le renforcement de l'Armée de libération de la Palestine dans le royaume et l'installation à Amman de certains responsables de l'O.L.P. On sait déjà que M. Hanni el-Hassan, l'un des proches collaborateurs de M. Arafat, devrait devenir le représentant de l'O.L.P. à Amman. Dimanche, le clou de la journée aura été la première réunion publique tenue par M. Arafat en Jordanie depuis 1970, avant que les fedayin ne soient massacrés ou expulsés vers le Liban. Des centaines de Palestiniens s'étaient rassemblés au siège de l'O.L.P., où une assistance enthousiaste a applaudi « Abou Amar » (nom de guerre de M. Arafat), qui, revolver au côté, s'est adressé à l'assistance, prenant notamment à partie le président Reagan en lui faisant porter la responsabilité des massacres de Sabra et de Chatila. M. Arafat a conclu : *« L'heure est à l'action politique. »*

EMMANUEL JARRY.

Selon le « New York Times »

QUATRE FIRMES AMÉRICAINES SE SONT VU REFUSER LE PAIEMENT D'INDEMNITÉS DUES PAR L'IRAN

L'Algérie a refusé une autorisation de paiement à quatre firmes américaines qui s'étaient vu accorder au total près de *6 millions de dollars par le* tribunal international d'arbitrage Iran-Etats-Unis après leurs *actions en justice contre* le gouvernement iranien, rapportait samedi 9 octobre le *New York Times*. Les paiements obtenus en réparation par des firmes américaines devaient être approuvés par l'Algérie en vertu de l'accord qui a abouti, en janvier 1981, à la libération des otages américains détenus à l'ambassade de Téhéran.

Le gouvernement algérien a déjà donné son approbation pour le *paiement d'environ 1,75 million* de dollars à six compagnies américaines. On ignore, indique le *New York Times*, pourquoi il a refusé les derniers versements. Selon des experts cités par le quotidien, la position algérienne serait liée au fait que l'Iran a accusé les *Etats-Unis de violer* l'accord sur la libération des otages.

Selon le *New York Times*, les compagnies américaines qui se sont vu refuser les paiements sont Honeywell Information Systems, Granite State Machine Company, Sperry World Trade et Philip Morris. — *(A.F.P.)*.

● *Le ministère iranien des affaires étrangères* a protesté officiellement, samedi 9 *octobre*, auprès du chargé d'affaires saoudien à Téhéran contre l'expulsion vendredi d'Arabie Saoudite de l'hodjatoleslam Khoeiniha, responsable des pèlerins iraniens à La Mecque (*le Monde* du 10-11 octobre). En outre, l'ayatollah Montazeri a demandé dimanche, dans un *« message aux musulmans du monde »* que la garde des Lieux saints soit retirée à la *« tyrannie d'une poignée de débauchés et de vendus »* (Saoudiens) et soit confiée *« à une délégation de représentants des gouvernements islamiques »*. *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Bolivie

M. Siles Zuazo annonce la cogestion ouvrière et remanie le commandement de l'armée

La Paz *(A.F.P.)*. — Le nouveau président de la République bolivienne, M. Hernan Siles Zuazo, a pris ses fonctions le dimanche 10 octobre. La cérémonie de passation des pouvoirs s'est déroulée devant le Parlement, à La Paz, en présence du président sortant, le général Guido Vildoso, (qui a gouverné seulement pendant quatre-vingt-trois jours). M. Zuazo, dirigeant d'une coalition de gauche, l'Union démocratique et populaire, avait été élu par le Congrès le 5 octobre (*le Monde* du 7 octobre).

Dans son discours d'investiture, le nouveau président a déclaré que le premier acte de son gouvernement serait d'instaurer la cogestion ouvrière dans les secteurs de l'économie aux mains de l'Etat. Il a immédiatement remanié le haut commandement des forces armées, en plaçant à la tête de l'armée de terre le général Simon Sejas Tordoya, qui avait été chef d'état-major particulier, en 1971, du président nationaliste et populiste, le général Torres. Il a nommé au commandement de la marine le contre-amiral Wilfredo de La Barra et à celui de l'armée de l'air, le général Juan Munoz Revollo, qui avait été ministre des transports en 1978, dans le gouvernement constitutionnaliste du général Padilla.

Les trois partis formant la coalition de l'Union démocratique et populaire entrent au nouveau gouvernement : celui-ci comprend sept ministres issus du Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche (M.N.R.I.), la formation de M. Siles Zuazo, six du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR), le parti dirigé par le vice-président de la République, M. Jaime Paz Zamora, et deux ministres venus du P.C.

Le nouveau cabinet

— *Affaires étrangères* : M. Mario Velarde Dorado (M.N.R.I.) ;
— *Défense* : M. Jose Ortiz Mercado (M.N.R.I.) ;
— *Intérieur* : M. Mario Roncal Antezana (M.N.R.I.) ;
— *Planification et coordination* : M. Arturo Nunez del Prado (M.N.R.I.) ;
— *Affaires paysannes* : M. Zénon Barrientos Mamani (M.N.R.I.) ;
— *Information* : M. Jorge Gonzales (M.N.R.I.) ;
— *Secrétariat général de la présidence* : M. Horacio Torres (M.N.R.I.) ;
— *Finances* : M. Ernesto Aranibar (MIR) ;
— *Industrie et commerce* : M. Jorge Crespo (MIR) ;
— *Energie* : M. Jorge O'Connor (MIR) ;
— *Santé publique* : M. Mario Argandona (MIR) ;
— *Education* : M. Alfonso Camacho (MIR) ;
— *Intégration* : M. Ormando Vaca Diez (MIR) ;
— *Travail* : M. Roberto Anez Villarroel (P.C.B.) ;
— *Mines et métallurgie* : M. Carlos Barragan (P.C.B.).

Argentine

Après la découverte du corps de M. Marcelo Dupont

PLUSIEURS JOURNALISTES SONT MENACÉS DE MORT

Des menaces contre la presse ont été formulées ces derniers jours, après la découverte, le vendredi 8 octobre, du cadavre de M. Marcelo Dupont, frère du diplomate argentin qui avait fait des révélations sur l'ancien membre de la junte militaire et commandant en chef de la marine, l'amiral Massera. Plusieurs journalistes qui avaient publié des informations sur cette ténébreuse affaire ont été menacés de mort. C'est le cas, notamment, de M. José Paiozzi, directeur de l'hebdomadaire *Quorum*, qui a décidé de s'abriter à l'étranger.

La victime avait « disparu » le 30 septembre, après que son frère, M. Gregorio Dupont, ancien conseiller à l'ambassade d'Argentine, à Paris, eut déclaré devant la justice que l'amiral Massera avait rencontré, en 1978, dans la capitale française, le chef des Montoneros, M. Mario Firmenich, à qui il avait remis plus d'un million de dollars. Le diplomate avait affirmé que l'ancienne attachée de presse de l'ambassade, Mlle Holmberg, lui avait fait cette révélation quelques jours avant de « disparaître » (elle a été retrouvée assassinée).

Le corps de M. Marcelo Dupont a été découvert sur le chantier d'un immeuble, dans un quartier résidentiel de Buenos-Aires. Il aurait été projeté du haut de plusieurs étages, après avoir été à demi asphyxié. L'amiral Massera a rendu visite, vendredi, au président de la République, le général Bignone, et a demandé à voir les membres de la junte militaire, pour protester contre ce qu'il appelle un complot visant à le discréditer.

DIPLOMATIE

UN ENTRETIEN AVEC M. EUGÈNE ROSTOW, DIRECTEUR DE L'AGENCE AMÉRICAINE DU DÉSARMEMENT

Les négociations sur les armements nucléaires se déroulent « dans un climat sérieux »

Tandis que les contacts entre les chefs des diplomaties soviétique et américaine sont suspendus après les deux entretiens qu'ont eus en septembre et octobre MM. Gromyko et Shultz en marge de l'Assemblée générale de l'ONU à New-York (le ministre soviétique des affaires étrangères a regagné Moscou le 7 octobre), les deux grandes puissances poursuivent à Genève, après la pause de l'été, les deux négociations qu'ils ont engagées sur le niveau de leurs armements nucléaires. On lira ci-dessous les déclarations qu'a faites à ce sujet à notre correspondant M. Rostow, responsable de ces dossiers à Washington.

De son côté le général Rogers, commandant allié en Europe, a confirmé dans un discours prononcé à Gand l'évolution de la stratégie américaine pour la défense de l'Europe qu'il avait déjà exposée à Bruxelles (« le Monde » du 5 octobre). Selon lui, rapporte notre correspondant Jean Wetz, « la clé du renforcement de la sécurité de l'alliance est l'accroissement des moyens classiques de l'OTAN », de manière à contraindre l'adversaire à prendre « la décision déchirante d'être le premier à passer à l'utilisation des armes nulcéaires ». La « doctrine récemment décidée », a-t-il ajouté, vise à « contenir suffisamment longtemps les divisions avancées du pacte de Varsovie pour avoir le temps de détruire avec des armes classiques les forces qui suivent, avant qu'elles soient en mesure d'atteindre la ligne de contact ».

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis ne sont pas mécontents des discussions qu'ils ont engagées avec l'Union soviétique sur la réduction des armements nucléaires. « *Les négociateurs travaillent à Genève dans un climat sérieux, professionnel, avec le moins de polémique possible* », nous a dit M. Eugène Rostow, directeur de l'Agence américaine du désarmement.

Il s'agit de deux négociations parallèles. L'une, sur les euromissiles (I.N.F.), commencée en novembre 1981 ; l'autre, sur les engins intercontinentaux (START), engagée depuis juin dernier. Dans l'esprit des Américains, ces deux négociations sont étroitement liées, tant pour des raisons techniques que de sécurité. La première est la plus délicate, puisqu'on demande à Moscou de supprimer des armes déjà installées.

« *Les négociations START sont dans une phase préliminaire*, affirme M. Rostow, *alors que pour les euromissiles on commence à entrevoir des solutions possibles. Mais un point essentiel reste à éclaircir : est-ce que l'U.R.S.S. acceptera notre principe de base, selon lequel un accord doit être fondé exclusivement sur la dissuasion ?* » Autrement dit, est-ce qu'elle acceptera de renoncer à l'avantage qu'elle détient dans les seules armes qui, selon les Américains, « *défient la dissuasion* », à savoir les missiles balistiques terrestres.

Il a fallu une année entière à l'administration Reagan pour retourner à la table des négociations, sous la pression des Européens. N'a-t-elle pas perdu un temps précieux ? « *Nullement*, répond M. Rostow, *et je parle en connaissance de cause puisque je suis le responsable de ce retard. L'administration Reagan n'a pas fait ce que suggérait le président Mitterrand : attendre de réarmer pour négocier. Elle n'a pas invoqué non plus des raisons politiques : refuser de discuter tant que les Soviétiques n'auraient pas évacué l'Afghanistan. Simplement, nous avons voulu définir nos propres idées, éclaircir ce qui nous avait tant déçus dans les accords précédents. Nous avions commencé SALT 1 en 1972 avec un immense espoir, pensant que la détente était devant nous. Et nous avons vécu au contraire la pire période de la guerre froide... Donc, il fallait se préparer.* »

Pour les START comme pour les I.N.F., Soviétiques et Américains ont fait des propositions publiques qui ont été refusées par l'autre camp. A Genève, ils ne semblent pas chercher pour le moment à concilier des positions aussi éloignées. C'est là encore la phase de l'explication : les Etats-Unis veulent faire comprendre à l'U.R.S.S. leur nouveau raisonnement et leur nouveau vocabulaire.

Washington ne part plus du principe que les deux superpuissances partagent le même objectif. « *Alors que l'Ouest se soucie principalement d'empêcher des attaques nucléaires ou conventionnelles par la dissuasion, la doctrine et l'arsenal soviétiques se fondent sur la capacité de mener et de gagner une guerre nucléaire* », affirme M. Rostow.

Une guerre atomique, ajoute-t-il, ne peut jamais être exclue. Mais « *la signification principale des armes nucléaires est politique* », car elles servent aussi bien à assurer la dissuasion qu'à permettre l'agression. « *Toute la politique étrangère américaine est en jeu aux négociations de Genève. Il s'agit de restaurer la crédibilité du parapluie nucléaire américain, aux yeux de nos amis comme de nos adversaires. Nous devons éliminer l'énorme avantage pris par les Soviétiques dans les missiles terrestres et empêcher ainsi tout risque de chantage. Il faut assurer la parité nucléaire qui est la condition de la stabilité politique.* »

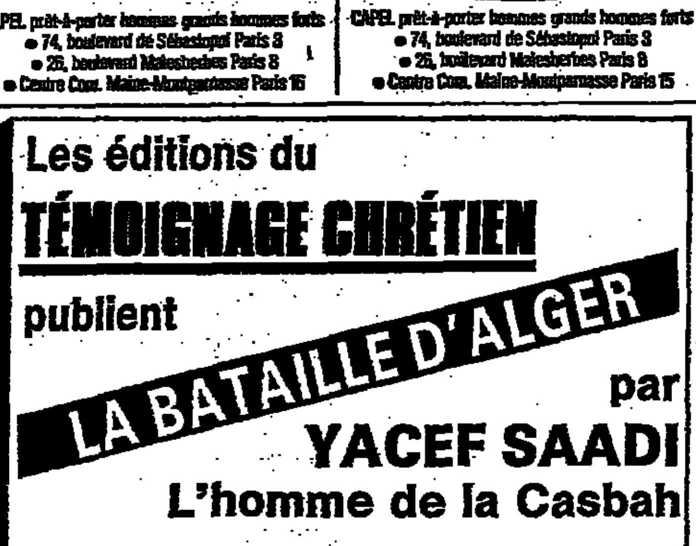
L'U.R.S.S. conteste qu'il y ait inégalité des forces nucléaires en Europe. Dans son calcul, elle inclut en effet les bombardiers, les sous-marins et les missiles de croisière américains, mais aussi les arsenaux français et britanniques. « *Il n'est pas question de négocier cela, et l'U.R.S.S. le sait parfaitement*, affirme M. Rostow. *La France et la Grande-Bretagne ne font pas partie de cette négociation. Elles s'opposent à la comptabilisation de leurs forces. Celles-ci ne sont d'ailleurs pas sous contrôle américain. De plus il ne s'agit pas d'engins de moyenne portée au sens où les Soviétiques l'entendent. J'ajoute que la parité américano-soviétique est un but en soi. Réclamer la parité avec toutes les autres nations réunies, c'est réclamer l'hégémonie.* »

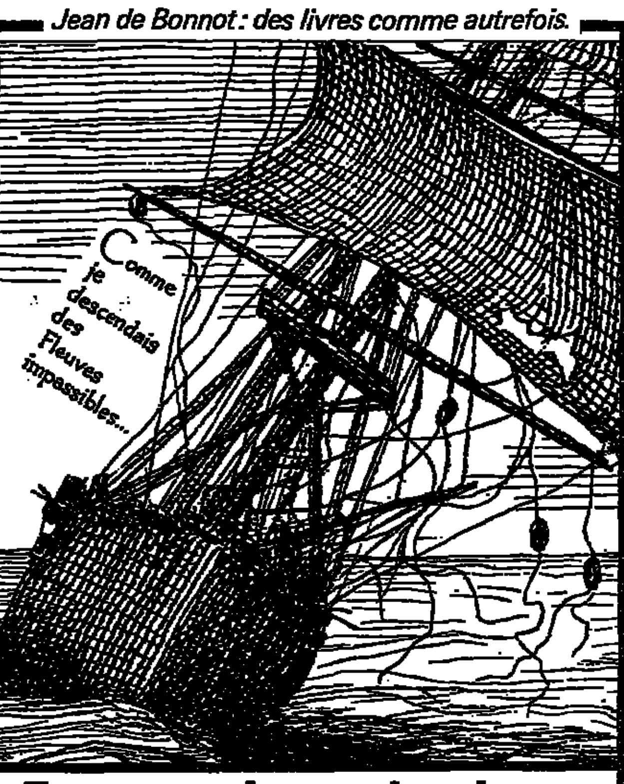
Serait-il possible de remplacer en Europe des engins nucléaires par des armes conventionnelles ? « *Très probablement*, répond le directeur de l'Agence américaine. *Mais comment être sûrs que l'U.R.S.S. respecterait cet accord ? Ses forces sont entièrement équipées et doctrinalement préparées pour la guerre nucléaire et chimique.* »

M. Rostow refuse de considérer séparément les forces nucléaires et les forces conventionnelles. Contrairement à M. Robert McNamara, il ne pense pas que les Etats-Unis doivent renoncer d'avance au premier tir atomique. « *La dissuasion*, explique-t-il, *c'est l'incertitude. Pourquoi éliminer un élément majeur d'incertitude qui a permis de garder le monde occidental en relative sécurité pendant près de quarante ans ? La renaissance — économique, politique et morale — de l'Occident, du Japon et d'autres pays a tenu au fait que nous étions prêts à utiliser l'arme nucléaire en cas de nécessité pour répondre à une attaque conventionnelle. Les Russes connaissent notre détermination à cet égard, car ils savent combien l'indépendance de l'Europe, du Japon et d'autres pays est importante pour notre sécurité.* »

Avec la même vigueur, M. Rostow rejette la proposition de « geler » les arsenaux nucléaires actuels des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. : « *Un gel enlèverait toute utilité aux négociations en cours. Ayant l'avantage et ne risquant pas de le perdre, les Russes ne seraient plus incités à négocier.* » Tout le mal, selon M. Rostow, vient de ce qu'on a laissé les Soviétiques prendre un tel avantage pendant les années 70. « *C'est la peur provoquée par le déséquilibre nucléaire qui conduit aujourd'hui à des phénomènes comme les manifestations antinucléaires, les propositions de désarmement unilatéral, l'isolationnisme... Si ces mouvements l'emportent aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, nous nous réveillerons un beau matin dans un monde différent.* »

ROBERT SOLÉ.







politique

DEUX RÉPLIQUES DE M. PIERRE MAUROY

• Décentralisation : le gouvernement prend le contre-pied de la confiscation autoritaire des pouvoirs municipaux
• Santé et sécurité sociale : nous ne confondrons jamais adaptation et régression.

De notre envoyé spécial

ARRAS. — Petite localité rurale du Pas-de-Calais, située près de Béthune, à deux pas du bassin minier, Hinges (1 558 habitants) peut désormais s'enorgueillir de détenir, à coup sûr, un record national. Combien de communes françaises auront-elles vu, comme elle, au cours de ce vingtième siècle, leur mairie inaugurée à deux reprises, à soixante-deux ans d'intervalle, par le chef du gouvernement ?

La première fois, ce fut le 13 août 1920. A Hinges, on ne sait plus très bien quelles circonstances amenèrent ce jour-là le président du Conseil, Alexandre Millerand, à venir inaugurer la mairie (constituée en tout et pour tout d'une salle unique) ; mais la plaque commémorative apposée sur les briques de la vieille maison est formelle : Hinges a bien eu cet honneur.

La deuxième fois, c'était ce samedi 9 octobre 1982. Pour que la postérité soit parfaitement éclairée sur cet événement, il faut dire tout de suite que si M. Pierre Mauroy est venu inaugurer la nouvelle mairie, qui jouxte l'ancienne, c'est tout simplement par amitié pour le maire de Béthune, député socialiste de la circonscription, M. Jacques Mellick, lequel s'était laissé convaincre par son ami, le maire d'Hinges, M. André Delory, socialiste lui aussi, que la présence d'un premier ministre était, en l'occurrence, devenue une impérative question de standing politique, compte tenu du précédent de 1920...

M. Mauroy s'est prêté de bonne grâce à cette cérémonie sympathique, samedi après-midi, en présence des enfants des écoles et de leurs parents agitant de petits drapeaux tricolores, de la fanfare municipale et des membres *locaux de la confrérie des Charitables,* ces messieurs au bicorne noir qui perpétuent dans la région l'œuvre des vénérables sociétés d'entraide.

D'ailleurs, qui mieux que le maire de Lille, dont on connaît l'esprit de synthèse et de tolérance, pouvait inaugurer une mairie construite sur un ancien presbytère, dont le curé a été relogé... dans l'ancien logement de fonction de l'instituteur ? En ces lieux si symboliques de la France républicaine et laïque, le premier ministre n'a pas manqué de souligner que la démocratie quotidienne est faite d'abord de respect de l'opinion d'autrui. Mais il n'a pas non plus laissé passer l'occasion d'évoquer la mise en œuvre de la politique de décentralisation, pour résumer publiquement ce qu'il disait en privé, trois jours plus tôt (*le Monde* du 8 octobre), à propos de la campagne de M. Chirac contre le projet de réforme du statut de Paris. Pour M. Mauroy, il est clair que nul ne saurait, de bonne foi, soutenir que le gouvernement attente à la démocratie *quand il se fixe comme objectif de* prendre *« le contre-pied de la confiscation autoritaire des pouvoirs municipaux ».*

Ce même après-midi, le premier ministre a également inauguré un hôpital général : le centre hospitalier Germon-et-Gauthier de Béthune, implanté sur le territoire de la commune de Beuvry, dont le maire est M. Noël Josèphe, député socialiste, président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. En présence du ministre de la santé, M. Jack Ralite, M. Mauroy s'est longuement adressé aux professionnels de la santé, les invitant notamment à ne pas *« se fourvoyer dans des opérations de caractère politique ».* Là encore, le chef du gouvernement a tenu à parler sans ambages : *« Défendre la santé, oui ! Préserver des privilèges, non ! »*

En ces deux circonstances, qui s'inscrivent dans le cadre de sa précampagne pour les élections municipales, M. Mauroy a ainsi confirmé la volonté de répliquer aux critiques politiques et carégorielles sans mettre la moindre sourdine à ses convictions. Bien au contraire.

ALAIN ROLLAT.

A Hinges, le premier ministre a notamment déclaré : *« Au moment où la France connaît une forte urbanisation, beaucoup de Français ont dans la tête le souvenir d'un village perdu (...) Faire des villages dans les villes, c'est finalement ce que les Français souhaitent. C'est-à-dire continuer à bénéficier de tous les avantages de la ville et même de la très grande ville. Mais retrouver aussi la chaleur, la proximité, les possibilités d'agir directement sur son environnement que permettent les collectivités plus réduites. Alors quand j'entends monter ici et là les cris outragés de quelques très grandes cités, craignant pour leur pouvoir et prêtes à démontrer l'indémontrable en jurant que le gigantisme est le meilleur cadre de la démocratie locale, je souris. Et je me dis que personne, de bonne foi, ne persuadera jamais les Français qu'un gouvernement qui prend le contrepied de la confiscation autoritaire des pouvoirs municipaux par des échelons supérieurs, qu'un gouvernement qui veut rendre plus proches les habitants des centres de décision et de responsabilité — et donc des élus — non je me dis qu'on ne persuadera jamais les Français que ce gouvernement-là veut attenter à la démocratie ! »*

« Les procès d'intention doivent cesser »

A Beuvry, dans son allocution consacrée aux problèmes de santé, M. Mauroy a souligné : *« Il est vrai que les professionnels de santé, comme d'ailleurs tous les Français, subissent les effets du blocage. Il est vrai que certains d'entre eux rencontrent des difficultés particulières auxquelles je suis attentif, et notamment les jeunes médecins généralistes et certaines professions para-médicales. Mais il est vrai aussi que, dans leur ensemble, ces professions n'appartiennent pas aux catégories de Français les plus démunies. Je regrette que l'on prenne constamment appui sur des problèmes strictement tarifaires pour faire au gouvernement des procès d'intention sur je ne sais quelle volonté de mettre en cause la médecine libérale, alors que des engagements solennels ont été pris dans ce domaine. Nul ne peut douter que nous respecterons notre parole. (...) En seize mois, les professions libérales ont été plus souvent reçues à l'Elysée et à Matignon qu'en sept années par le gouvernement précédent. J'estime donc, là aussi, que les procès d'intention doivent cesser.*

» Les termes de « qualité des soins » et de « sécurité des malades » ne doivent pas devenir des étendards trop commodes. (...) Défendre la santé, oui. Préserver des privilèges, non. (...) Le gouvernement choisit, dans le domaine de la santé, la véritable rigueur fondée sur la responsabilité. »

Le premier ministre a ajouté, à propos des comptes de la Sécurité sociale : *« Les choses doivent claires. En matière de Sécurité sociale et de santé nous ne confondrons jamais adaptation et régression. Nous resterons fidèles aux objectifs de solidarité et de justice sociale qui ont toujours été les nôtres et nous ferons preuve de la rigueur et de l'imagination nécessaires. (...)*

Il n'est pas possible de rester passif. Il n'est pas possible de faire admettre par les salariés des sacrifices en 1983 en laissant inchangée l'actuelle compensation. Et c'est ce débat qui vient d'être engagé. (...).

» A l'heure actuelle (...) toutes les catégories sociales ne versent pas la même proportion de leurs revenus pour être protégées. Mais celles qui paient le moins sont-elles moins protégées ? Et celles qui paient le plus sont-elles plus protégées ? En fait personne n'en savait rien. C'est ce que j'ai souhaité connaître, car notre objectif est clair. En matière de protection sociale, nous voulons parvenir à ce que tous les Français, où qu'ils soient, quels qu'ils soient, aient les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs. C'est-à-dire que pour un même niveau de protection sociale, il faut qu'ils paient la même cotisation en pourcentage de leurs revenus réels. (...)

» J'appelle tous les Français et toutes les Françaises, quelles que soient leurs opinions — car là n'est pas le problème, c'est là qu'on doit sentir la nation, qu'on doit se sentir égaux, — à apporter chacun sa pierre à la protection sociale de tous en fonction du revenu et des capacités de chacun. »

En fin d'après-midi, le premier ministre s'est rendu à Arras où, en présence de mille cinq cents personnes environ, il a remis les insignes de chevalier de la Légion d'honneur au maire de la ville, M. Léon Fatous (P.S.).

Se placer pour les municipales

(Suite de la première page.)

De longue date, le R.P.R. avait annoncé la couleur : retrouvant les accents des leaders du R.P.F. *en* 1947, ses responsables nous promettent un échec tel de la nouvelle majorité. Le pouvoir cessera d'être « légitime » et sera conduit à organiser des élections législatives anticipées. Ladite majorité a répondu à cette offensive par le remise en cause du statut de Paris.

Celle-ci doit permettre au gouvernement, selon le premier ministre, de *« prendre le contre-pied de la confiscation autoritaire du pouvoir municipal ».*

A son tour, cette remise en cause a provoqué, de la part du R.P.R., un regain d'agressivité à l'égard du pouvoir, coupable d'organiser la répression sociale, ou bien, s'agissant de la Pologne, de *« ne pas être à la hauteur de sa mission »,* selon l'expression de M. Bernard Pons. Ce faisant, l'opposition est dans son rôle : elle a, sur ces deux terrains, une carte à jouer.

Un autre atout, dont elle ne se prive pas, est de mettre l'accent sur les contradictions internes de la majorité. Les débats du comité central du P.C.F. et les critiques à l'encontre du gouvernement, exprimées par M. André Lajoinie, ont permis, par exemple, au C.D.S., réuni ce week-end en conseil politique, de dénoncer le *« cynisme »* du *« soutien-trahison »* pratiqué par le P.C.F.

Il est vrai que la majorité peut pâtir de la pratique, par l'une de ses composantes, d'un double langage, qui avait nui, en son temps, à l'image de l'opposition lorsqu'elle était au pouvoir. Le « soutien-sanction » était alors pratiqué par le R.P.R. contre M. Giscard d'Estaing. La menace, exprimée ici et là, en privé, par M. Lajoinie est confirmé par M. Fiterman, de ne voter que le *budget et les textes « fondamentaux »* justifie, à la fois, l'attitude de l'opposition et l'inquiétude de la majorité. La rencontre prévue jeudi 14 octobre entre les parlementaires communistes et le premier socialiste sera dans ce contexte, particulièrement intéressante.

Sans attendre, deux ministres communistes ont donc saisi les tribunes qui leur étaient offertes, dimanche soir, pour compenser la tonalité critique des débats du comité central par une réaffirmation de leur respect de la *solidarité gouvernementale,* étant bien entendu que la reponsabilité des décisions prises en conseil des ministres incombe au chef de l'État et au premier ministre qui exercent leur arbitrage. *« Les communistes ne veulent ni ne préparnet leur sortie du gouvernement »,* a assuré M. Charles Fiterman ; le ministre d'État a, dailleurs retrouvé, au mot près, la même argumentation que le premier secrétaire du P.S. pour justifier cette solidarité. *« C'est globalement qu'il faut apprécier une politique »,* a dit M. Fiterman ; il faut avoir une *« vision globale des choses »,* avait déclaré M. Jospin à l'adresse des militants communistes.

Le rapport des forces

Pour expliquer l'attitude des communistes, il *ne faut pas perdre de* vue, comme l'a rappelé M. Le Pors, *« le rapport des forces »* qui existe entre les deux composantes de la majorité. Celui-ci détermine la marge de manœuvre d'une formation qui, selon M. Fiterman, peut et doit exprimer un mécontentement, lorsque celui-ci existe, plutôt que d'en laisser le bénéfice à *« l'adversaire ».* Cette récupération ne doit *pas aller jusqu'à mettre en péril* la majorité, ni avant, ni après les élections municipales, selon le premier des ministres communistes. Car *« la stratégie »* du P.C.F. *« n'est pas déterminée par les élections municipales ».*

Cela *signifie* que le *résultat de ce* scrutin ne devrait pas, à ses yeux, remettre en cause la participation des communistes au gouvernement. Cela ne signifie pas que le résultat serait sans influecne sur l'équilibre des forces internes au P.C.F. Une défaite sévère de la gauche et des sortants communistes ne manquerait pas de renforcer le camp de ceux qui, dès le départ, voulaient *« rester sur la berge »* et qui restent sceptiques, surtout lorsqu'ils soupçonnent le gouvernemem de *« céder aux pressions de la droite et du patronat ».*

Ceux-là ont accueilli fraîchement leur principal représentant au gouvernement, lorsqu'il était venu *« plancher »,* le 16 septembre dernier, devant les députés du groupe communiste. Les propos de M. Fiterman, qui veut apparaître comme le principal défenseur d'une ligne unitaire paraissaient d'ailleurs essentiellement destinés aux militants communistes, pour les inciter à *« s'insérer dans le mouvement »* et pour leur faire comprendre que le choix *de la participation est stratégique* : il ne peut donc être à la merci d'un scrutin municipal, par exemple. Ainsi s'explique le long développement que M. Fiterman a consacré à l'évolution du discours communiste sur les socialistes, que l'on pourrait presque résumer ainsi : du *passé faisons* table rase, et faisons confiance au *« mouvement de la vie ».*

Les *interventions* des ministres communistes ne sont pas sans effet sur la tonalité de la presse du partid. *« S'il est un fait qui tendrait à nous convaincre que la politique menée par le gouvernement est bonne pour l'essentiel »,* écrit lundi matin René Andrieu, *c'est bien la violence et la grossièreté avec laquelles elle est attaquée par la droite ».* Le même directeur adjoint de *l'Humanité* écrivait, samedi, qu'un *« certain nombre de décisions gouvernementales apparaissent comme autant de concessions »* face à ces attaques.

Cette violence sert des hommes tels que M. Fiterman, *qui peuvent* ainsi dénoncer *« le racisme anticommuniste »* pratiqué, à leurs yeux, par M. Chirac. C'est une façon de rappeler, comme l'avait fait M. Jospin, que l'alternative sera entre la gauche et la droite, et non entre la gauche et la gauche.

Au demeurant, cette vigueur de l'opposition s'explique, elle aussi, par un rapport de forces. L'opposition est *dans une situation analogue* à celle qu'a connue la gauche pendant plusieurs années : chacun s'efforce, par une sorte de surenchère, à conquérir le terrain minimal, qui fournira la base de départ nécessaire ; chacun doit aussi batailler pour se placer en tête se son camp. Cette bataille avait mobilisé une grande partie des forces de la gauche ; il pourrait en aller de même à droite.

Cet impératif explique sans doute que M. Chirac soit conduit à tourner le dos à une partie de l'héritage gaulliste en annonçant qu'il remettrait en cause, s'il revenait au pouvoir, certaines nationalisations de la Libération.

Le maire de Paris est en effet de plus en plus concurrencé. Il l'est par M. Raymond Barre qui souligne, à plaisir, que l'on ne remettra pas la France *« sur pied »* en multipliant les promesses ou *« en exploitant les mécontentements catégoriels ».* M. Chirac ne peut pas ne pas se sentir concerné par de tels prises de position.

En outre, le fait nouveau de la période récente réside dans le sensibilité de l'opinion aux propos de M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion de sa « rentrée » *télévisée.* L'ancien chef de l'Etat, qui a besoin de temps pour revenir au premier *plan, peut devenir ainsi,* face à M. Chirac, le complice « objectif » de l'actuel chef de l'Etat. Lorsqu'on l'interroge sur les secousses politiques du moment, M. François Mitterrand n'a d'ailleurs qu'une réponse : *« ce n'est pas moi qui suis en position de faiblesses ».* Une façon comme une autre de rappeler, qu'en effet, le rapport des forces lui reste pour le moment, favorable.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

Le P.S. engage sa campagne de mobilisation

Le parti socialiste a engagé, sur le terrain, sa campagne d'explication, de mobilisation et de soutien à la politique économique et sociale du gouvernement. Le premier « week-end » de mobilisation a été organisé les samedi 9 et dimanche 10 octobre. M. Lionel Jospin y a participé en présidant des réunions régionales du P.S., prévues de longue date, à Bordeaux et à *Montauban* et *en* « dialogant avec la population ». Il s'agissait de convaincre les militants socialistes et de les inviter à en faire autant autour d'eux.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national, numéro deux du parti, a également payé de sa personne, dans un marché de Villeneuve-d'Ascq (Nord). *« J'ai l'impression que nous marquons des points »,* a-t-il dit au terme de cette visite.

La rage de convaincre

(De notre envoyé spécial.)

Montauban. — Quelquefois, ça tangue. La salle prend de la gîte. On conteste, on siffle même. Il faut remettre d'aplomb l'assistance. *« Battez-vous ! »* a répété M. Lionel Jospin aux responsables des fédérations du parti socialiste de l'Aquitaine et de la région Midi-Pyrénées, réunis samedi 9 octobre à Bordeaux et dimanche à Montauban. *« Si les socialistes ne se battent pas pour leur politique, qui se battra pour elle ? »,* et il a fallu que le premier secrétaire du P.S. se batte pour mobiliser des troupes *« frappées de torpeur »* depuis leurs victoires de 1981, selon l'expression utilisée par un premier secrétaire fédéral, à Bordeaux.

La première journée du premier week-end de mobilisation des socialistes avait plutôt mal commencée, samedi matin, sur le marché des Capucins à Bordeaux. Les militants n'étaient pas nombreux au rendez-vous fixé par M. Jospin et par Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, élue de la circonscription. Peu nombreux, et les mains vides.

Pas un tract, le P.S. en a tiré des millions — pas une affiche et des dizaines de marchands des quatre saisons et de petits commerçants plutôt mal embouchés. Du moins, ceux d'entre eux qui parlaient le plus fort n'envoyaient pas que des compliments aux représentants du pouvoir. *« Moi,* dit la marchande d'oignons, *je suis pas contente du tout. C'est les gros qui devaient être pris. Ça été les petits. Et pourtant, je le voulais, le changement ! »* Au moins, ça soulage : *« J'ai dit ce que je pensais. Ça fait un moment que ça m'étouffait. »*

Le travail militant, visiblement, ne manque pas, mais les militants n'étaient pas là. *« Soyez partout présents au milieu des gens. Il est bien de les écouter, mais il faut aussi leur parler. Nous ne mobilisons pas assez parce que nous ne parlons pas assez aux gens. Discutez entre vous, mais ne restez pas entre vous. Et vous verrez, pour ceux qui hésitent, dans un mois ça ira mieux »,* leur a dit le premier secrétaire, à Bordeaux et Montauban.

Les militants socialistes ont une fâcheuse tendance à contempler leur *« lacets de souliers »,* remarque M. Jospin. Chacun, et c'est normal, parle pour sa chapelle : les entreprises nationalisées dans lesquelles *« rien n'a changé »,* la rentrée scolaire *« lamentable »,* le *« sabotage » de l'administration, la télévision qui* ne fait pas son travail, le forfait hospitalier, les *« portefeuilles »* des riches auxquels on n'a pas touché...

Point par point, il faut remonter le courant. *« Qu'un premier secrétaire fédéral parle d'une rentrée scolaire lamentable, ce n'est pas acceptable, car ce n'at pas vrai »,* dit-il. Sifflets dans la salle. *« Vous pouvez siffler. Si vous croyez que ça me gène ! Des bavures, des difficultés, il y en a, mais dites aussi combien le gouvernement a créé de postes dans l'enseignement. »*

Aux élus et aux militants, le premier secrétaire dit de *« lever les yeux »,* de considérer la situation du pays dans ensemble, de centrer leur action sur le soutien au programme économique et social du gouvernement dont la réussite est un gage de durée pour la gauche. *« Ne cédez pas au terrorisme verbal de la droite qui voudrait vous interdire d'évoquer l'héritage qu'elle nous a légué »,* dit-il. *« N'idéalisons pas le passé et ne nous jetons pas les grands ancêtres à la figure ».* répond-il à un vieux militant *« blumiste » — « quarante-sept ans de parti »* — qui reproche au pouvoir de pratiquer un *« socialisme académique ».* Après tout, *« Blum s'est cassé les dents sur le mur de l'argent ».*

Aux élus qui *éprouvent* quelques difficultés à répondre à ceux qui critiquent la politique du gouvernement, M. Jospin rétroque : *« Que faites-vous lorsque votre propre gestion est attaquée ? Vous trouvez toujours des arguments pour vous défendre. Alors, considérez-vous comme membre du gouvernement. Défendez sa politique comme vous défendriez la vôtre. »*

Il an va de la réussite de l'action économique et sociale de la gauche. Il s'agit d'éviter que ne basculent ceux qui, dans les *« catégories intermédiaires »* hésitent entre la majorité et l'opposition, partagés qu'ils sont entre un *« sentiment d'irritation »* et la perception, encore confuse, *« que la gauche se saisit vraiment des problèmes ».*

« Convaincre » : Jospin n'a cessé de répéter ce mot. Il s'agissait d'abord de convaincre les socialistes afin qu'ils en fassent autant avec la population. Le premier secrétaire du P.S. a visiblement le goût et la rage de convaince. L'empoignade avec les militants a été vigoureuse à Bordeaux, plus calme à Montauban. C'était un passage obligé pour emporter la conviction.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE P.C.F. ET LE GOUVERNEMENT

Les ministres atténuent la portée des critiques formulées au comité central

MM. Charles Fiterman, ministre d'État, ministre des transports, et Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, ont rappelé, dimanche 10 octobre, l'un sur Europe 1, l'autre sur R.T.L., les conditions de la participation des communistes au gouvernement. M. Fiterman a souligné que le P.C.F. avait choisi la participation, en juin 1981, avec un handicap, résultant de son recul électoral, et que « la politique adoptée par le pays ». *était, sur certains points, en contradiction avec celle qu'avait préconisée M. Georges Marchais au cours de sa campagne pour l'élection présidentielle. M. Le Pors a rappelé, pour sa part, que cette décision avait été prise dans un certain* « rapport de forces ». *Tous deux se sont félicité, toutefois, de la participation du P.C.F. au gouvernement et ils ont insisté sur son caractère durable.*

Les deux ministres se sont aussi exprimés sur la pratique gouvernementale, M. Le Pors indiquant que les ministres communistes ne s'étaient jamais trouvés isolés, et tous deux soulignent que la solidarité doit prévaloir dans la mise en œuvre des décisions prises. MM. Fiterman et Le Pors ont rappelé, cependant, que ces décisions résultent de l'arbitrage du président de la République et du premier ministre, et non d'un vote majoritaire au conseil des ministres. L'accent est mis, ainsi, sur le fait que la responsabilité des choix faits incombe, en dernier ressort, à MM. Mitterrand et Mauroy, et que l'engagement des ministres est moindre.

M. Fiterman a été amené à évoquer le comportement du P.C.F. au Parlement. Il a indiqué que l'obligation d'un vote commun de la majorité s'impose lorsqu'il s'agit de « décisions fondamentales », *telles que le budget, mais non pour des textes ayant* « un caractère moins global ». *Les limites de la solidarité du P.C.F. au gouvernement et dans la majorité sont ainsi tracées.*

Interrogés sur le point de savoir s'ils avaient voté, en tant que membres du comité central du P.C.F., le rapport de M. André Lajoinie, affirmant que le gouvernement cédait aux pressions de la droite, les deux ministres ont indiqué, M. Fiterman, qu'il n'y avait pas eu vote d'une résolution sur ce rapport, M. Le Pors, que ce texte avait été « effectivement approuvé ». *M. Fiterman s'est borné à constater que : des pressions existent, sans dire si le gouvernement, selon lui, y avait cédé. Il a souligné que la politique menée ne sépare pas la* « rigueur » *de la* « justice sociale ».

L'obscurité maintenue sur les conditions dans lesquelles le rapport de M. Lajoinie a été approuvé par le comité central du P.C.F., ministres compris, témoigne d'un certain embarras. M. Fitermen s'est employé à définir la ligne du P.C.F. d'une façon qui atténue la portée des critiques « réunies » par le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, en soulignant le caractère « équilibré et mesuré » *de la réaction de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S. Cette position se résume, en fait, en une phrase, prononcée par M. Fiterman à propos de la déclaration de M. Claude Cheysson sur la Pologne :* « Je n'ai pas annoncé ma démission. »

PATRICK JARREAU.

AU « GRAND JURY R.T.L.-*LE MONDE* »

M. LE PORS : les ministres communistes n'ont jamais été isolés

Invité du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* » dimanche 10 octobre, M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique et des réponses administratives, a déclaré qu'il n'y a pas eu, depuis l'entrée des communistes au gouvernement en juin 1981, « *un cas où les ministres communistes, en tant que tels, se soient trouvés isolés par rapport au reste du gouvernement* ». Selon M. Le Pors, « *le gouvernement doit s'exprimer d'une seule voix, une fois que les décisions sont prises, comme elles doivent l'être, au conseil des ministres, c'est-à-dire sous l'autorité du président de la République et du premier ministre* ». Il a ajouté : « *Au-delà des positions politiques prises par le gouvernement, le débat me semble devoir rester libre pour tout ce qui concerne les grandes questions de société, qu'elles soient de nature philosophique, économique ou politique.* »

« *Sur la base de l'expérience qui est la mienne depuis quinze mois*, a déclaré le ministre, *et avec le réalisme que nous avons pu acquérir au cours de cette période, qui nous fait considérer que la situation actuelle est une situation de crise, compliquée. (...) rien ne me permet aujourd'hui, d'accréditer l'hypothèse* [d'un départ des ministres communistes]. *A mon avis, nous sommes au gouvernement, pleinement au gouvernement, et pour longtemps, très longtemps.* »

Interrogé sur le rapport présenté au comité central du P.C.F. par M. André Lajoinie, membre du secrétariat, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale (*le Monde* du 6 octobre), M. Le Pors a déclaré que M. Lajoinie « *s'est exprimé ès qualités, c'est-à-dire comme l'un des principaux dirigeants du parti communiste, qu'il est, car la liberté de débattre sur les grandes idées, valable — jusqu'à un certain point, bien sûr, pour les ministres, — l'est, à plus forte raison, pour les partis qui constituent la majorité présidentielle. Nous la reconnaissons*, a-t-il dit, *au parti socialiste ; il est assez normal qu'on la reconnaisse également au parti communiste.* » M. Le Pors a indiqué que « *bien entendu, il y a un vote des membres du comité central, qui sont là ès qualités* [et] *qui portent une appréciation de communistes dans une instance du parti communiste. Je n'ai pas à révéler ici*, a-t-il ajouté, *quelle a été la modalité selon laquelle le rapport de M. André Lajoinie a été effectivement approuvé.* »

Un « comportement exemplaire »

M. Le Pors a souligné que le comportement des ministres communistes est « *exemplaire* ». Il a déclaré, au sujet des élections municipales, qu'il faut préserver « *l'équilibre des forces de gauche* » et qu'il ne serait « *pas juste scientifiquement* » de s'en tenir aux résultats électoraux de 1981 et de 1982 pour apprécier l'influence de ces forces, alors que « *la population perçoit ses élus locaux sur la durée* ».

M. Le Pors estime nécessaire « *une pression participative* » des travailleurs « *dans le sens des transformations voulues par notre peuple* ». « *Les travailleurs dans les entreprises ont lutté contre l'exploitation*, a-t-il dit. *Ils doivent le faire encore, mais (...) autrement, en se saisissant des grandes questions — les investissements, la recherche, les exportations, la formation professionnelle, les droits syndicaux, les salaires, bien entendu — en hommes responsables, de plus en plus compétents, car il s'agit toujours de questions compliquées.* »

Le ministre de la fonction publique a dénoncé « *deux dangers extrêmes : d'une part, le dénigrement systématique, accompagné généralement de surenchères, et, à l'autre pôle, la complaisance, le laisser-aller, le recul devant l'adversaire, ce qu'on appelle, généralement, la gestion de la crise. Entre les deux*, a-t-il, *il y a une plage, où se déroule l'action de ce gouvernement et, sur telle ou telle question, il n'est pas toujours facile d'avoir une réponse assurée.* » M. Le Pors estime que le gouvernement, depuis quinze mois, est allé, « *pour l'essentiel* », dans le sens de la justice sociale, de l'efficacité économique et de la démocratie. Il a insisté sur l'« *opposition de classe à laquelle les forces de changement sont inévitablement confrontées* ».

« *Les Français savent bien (...) qu'on ne peut avoir tout, tout de suite* », a poursuivi le ministre. Il estime que « *ce qui les choque fondamentalement, c'est de constater que l'amélioration de leur bien-être ne va pas assez vite, alors que subsistent dans telle ou telle catégorie de la population, un luxe insolent* ». M. Le Pors a ajouté que le gouvernement avait pris de premières mesures contre ces inégalités et il a souligné que le président de la République avait confirmé l'objectif de justice sociale. Selon le ministre, la relance économique doit se faire par la consommation, l'investissement et l'exportation. « *Il faut maîtriser à la fois l'extension du marché intérieur et son renforcement* », a-t-il déclaré.

M. Le Pors a souligné, d'autre part, que ceux qui portent des accusations de « noyautage » de la fonction publique par le P.C.F. sont incapables d'étayer leurs affirmations par des preuves. Le ministre a rendu hommage à la fonction publique française, « *la meilleure du monde* », a-t-il dit. M. Le Pors a défendu, d'autre part, son projet de réforme de l'ENA, qui vise à faire de celle-ci un « *reflet social* » plus exact de la société française.

AU « CLUB DE LA PRESSE » D'EUROPE 1

M. Fiterman : La majorité est pluraliste

M. Charles Fiterman, ministre des transports, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., après avoir été interrogé sur la Pologne a indiqué au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 10 octobre, au sujet de la discussion du comité central sur le rapport de M. André Lajoinie, membre du secrétariat (*le Monde* du 6 octobre) : « *Il n'y a pas eu vote d'une résolution* ».

M. Fiterman a précisé qu'il n'avait que « *partiellement assisté* » à la réunion du comité central, les 4 et 5 octobre, en raison de ses tâches ministérielles. Il a indiqué que cette réunion avait été marquée par « *d'une part, des critiques sur certains points, qui ont été reprises — critiques qui avaient déjà été formulées auparavant, mais qui ont été disons ramassées ; d'autre part — on n'a pas beaucoup parlé de cet aspect des choses — la décision la plus importante, au plan concret, prise par le comité central, c'est le lancement d'une action nationale pour promouvoir l'industrie, la production française*, a-t-il dit (...) *L'actualité ou la sensibilité des uns ou des autres conduit à mettre l'accent sur tel ou tel aspect, mais c'est cela la réalité globale.* »

M. Fiterman a déclaré ensuite : « *Le gouvernement a la responsabilité des affaires de la France. Il a à faire la synthèse des demandes, des démarches, et il a à prendre en compte attentivement les réalités nationales et internationales. Il se détermine sur cette base, en fonction de ce qu'il considère être les intérêts généraux du pays et en fonction aussi des engagements qu'il a pris. Pour ce qui est des partis politiques, ils prennent en compte tout cela, mais ils sont partis politiques ; ils ont des mandants et ils ont pour tâche de refléter également la sensibilité, les préoccupations de leurs mandants. La majorité s'enrichit d'un tel fonctionnement. Cette majorité est pluraliste (...).*

Pour ce qui est des communistes, (...) il est bon que, tout en jouant leur rôle, en tenant leurs engagements, à un moment donné, s'ils le jugent utile, ils puissent exprimer leur sensibilité, attirer l'attention. Dans la mesure où cela correspond à des problèmes réels, il vaut mieux que ces gens qui ont des problèmes, des soucis, constatent que, dans la majorité, il y a des hommes qui le savent, qui l'entendent et qui le disent, plutôt que de laisser à l'adversaire le soin de le faire. »

Il a ajouté : « *Les communistes ni ne veulent, ni ne préparent leur sortie du gouvernement, comme certains l'écrivent, ici ou là, et j'ajouterai pour être plus précis, parce que je sais qu'on le dit, que leur stratégie n'est pas déterminée par les élections municipales.* »

Après avoir affirmé que, si la droite était restée au pouvoir, « *le bilan serait largement, nettement plus nocif pour le pays* », M. Fiterman a accusé M. Jacques Chirac de préconiser « *une politique violemment anti-sociale, anti-démocratique, réactionnaire sur tous les plans* ». Le ministre a souligné que le gouvernement maintient le cap sur la justice sociale et que les communistes « *critiquent (...) mais ne font pas que cela. Ils défrichent*, a-t-il dit, « *des chemins nouveaux sur la voie du socialisme à la française, qu'ils ont définie au cours de leurs congrès* ».

M. Fiterman a déclaré, d'autre part : « *Je vérifie quasi quotidiennement combien ce système, qui fait que les entreprises industrielles, notamment les petites et les moyennes entreprises, sont conduites, à cause d'un endettement auquel elles recourent, à supporter des frais financiers considérables, est préjudiciable à notre développement industriel. Il y a une ponction financière sur l'activité, sur les résultats de la nation, et elle est tout à fait excessive et il conviendrait de prendre des mesures à cet égard.* »

M. FISZBIN : une contradiction insurmontable

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a déclaré, dimanche 10 octobre, sur Radio Monte-Carlo, que la réunion du comité central du P.C.F., des 4 et 5 octobre, est « *la démonstration affligeante, inquiétante, pour les communistes et pour toute la gauche, de l'incapacité du parti communiste à s'assumer comme parti ouvrier, comme parti révolutionnaire et comme parti de gouvernement* » Selon M. Fiszbin, le P.C.F. « *ne réussit pas à dépasser la phase tout à fait négative des années de division* » et l'*on assiste, aujourd'hui, à une situation dans laquelle cohabite une pratique qui ne coïncide pas avec les analyses de fond* ».

« *Comment peut-on, par exemple, comme l'a fait le comité central, continuer à affirmer que seulle la mise en œuvre de tout le programme défendu par le parti communiste pendant l'élection présidentielle, peut permettre d'atteindre les objectifs sociaux qui sont ceux du pouvoir et, en même temps, affirmer que la participation, qui ne met pas en œuvre ces orientations, est nécessaire et positive*, a dit M. Fiszbin. « *Il y a cette contradiction insurmontable.*

« *Comment peut-on, en même temps, accuser ouvertement le gouvernement de céder à la pression de la droite et affirmer sa volonté — comme l'a fait le comité central, ce dont je me félicite — de rester très fermement dans la majorité ? Si on est dans la majorité, si on est au gouvernement, bien, de fait, on crédite ce gouvernement d'une confiance qui exclut l'idée que ce même gouvernement est en train de céder à la droite.* »

UNE ÉLECTION CANTONALE

LOIRE ATLANTIQUE : canton de Bourgneuf-en-Retz (1er tour).

Inscr., 6097 ; vot., 3921 ; suff. expr., 3857 — MM. Jean AUDION (ss. étiq.) maire de Bourgneuf-en-Retz, 2369 voix, ELU ; Guy PRESSENCE (ss. étiq.) 528; Jacques PERRODEAU (ss. étiq.), 496 ; Pierre SORIN (P.S.) 350 ; Serge GUILBAUD (P.C.) 114.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Pierre LEDUC (mod.) décédé le 26 août (*le Monde* du 28 août) qui avait été réélu au premier tour des élections cantonales de mars 1982, et qui détenait ce siège depuis 1961.

M. BARRE : on ne fait pas de solidarité avec l'argent qu'on a pas.

M. Raymond Barre, ancien premier ministre, a déclaré samedi 9 octobre à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) : « *Il faudra demain remettre la France sur pied, et ce ne sera pas avec des promesses et l'exploitation de mécontentements catégoriels qu'on y parviendra. Il faudra donner un renouveau démocratique à notre pays, la liberté de gestion aux entreprises, stabiliser la monnaie et faire que la société française soit une société de progrès, non pas par l'assistance et la multiplication des prestations sociales, mais par le travail, et permettre à chacun de se constituer un patrimoine qu'il devrait avoir la liberté de transmettre à ses enfants.* »

« *On ne fait pas de la solidarité avec de l'argent qu'on n'a pas, et si les socialistes parlent toujours du « peuple de gauche », nous parlons, nous, du « peuple de France » et c'est à lui que nous pensons.* »

M. MÉHAIGNERIE (C.D.S.) : le socialisme est l'assurance du déclin.

Devant le conseil politique du Centre des démocrates sociaux, réuni samedi 9 octobre, à Paris, M. Pierre Méhaignerie, président du parti, a, notamment, déclaré : « *Le socialisme, dit du troisième type, est l'assurance d'un futur sans espoirqr, l'assurance du déclin. Le pays a besoin de savoir pourquoi le socialisme, ça ne peut marcher. Il nous faudra sans cesse réagir contre les mensonges répétés de la vie politique, y compris ceux du président de la République et parfois aussi ceux de certains de nos amis. Les Français se rendent compte que pour la première depuis plus de vingt ans les partenaires sociaux négocient désormais des accords de régression sociale.* »

M. Méhaignerie a alors lancé : « *Prenez garde, responsables du parti socialiste, que votre allié au gouvernement, le parti communiste, toujours fidèle à des alliances mortelles pour la liberté, ne s'engage une nouvelle fois dans une position cynique de soutien-trahison.* »

M. Jacques Barrot, ancien ministre de la santé, après avoir relevé *quelques éléments réalistes* » dans la réforme de la Sécurité sociale, a, cependant, estimé qu'il s'agissait d'une « *tentative de replâtrage à court terme* ».

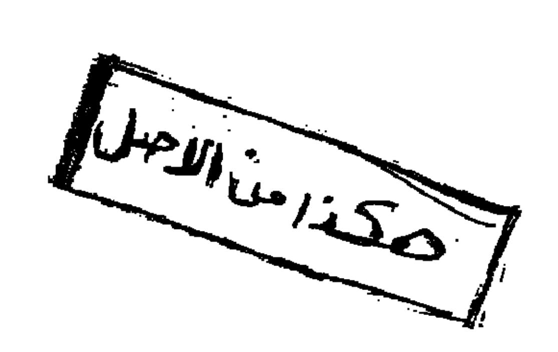
M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., a déclaré : « *M. Pierre Mauroy est pathétique, quand il constate l'entêtement des faits économiques refusant de répondre à la générosité de ses rêves politiques. M. François Mitterrand hier le plus socialiste des caandidats, est également pathétique en cherchant aujourd'hui à recomposer une majorité nouvelle par le recours à un langage natinal, faute d'avoir su maintenir sa majorité ancienne sur l'exaltation d'une fracture sociale.* ».

Le C.D.S. va entreprendre une campagne nationale d'explications et de propositions.

M. CHABAN-DELMAS : la France est sur une pente redoutable

M. Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, député R.P.R., a déclaré samedi 9 octobre devant le comité départemental du R.P.R. de Gironde : « L'action du gouvernement en place met la France sur une pente redoutable, il faut créer les conditions du revirement et du rétablissement de notre pays, tout ceci dans la légalité et le respect de la légitimité avant qu'il ne soit trop tard ; mais comment changer de cap dans le cadre des institutions ? Simplement par l'usage du bulletin de vote dont chaque citoyen devra se servir pour les élections municipales ».

« Il faut combattre l'anesthésie gouvernementale et gagner les élections municipales prochaines, car l'échec de l'expérience socialiste pourra influencer le président de la République et éviter au pays de nouvelles graves réformes plus graves et plus dangereuses que tout le reste. L'union est la règle qui s'impose à chacun dans l'opposition. »



Le Monde

société

LES « ATELIERS D'OCTOBRE » ET L'INNOVATION

Que faire d'autre ?

(De notre envoyé spécial)

La Rochelle. — Pas plus colloque que congrès, les « Ateliers d'octobre » de la revue *Autrement* ressemblent plutôt à de bonnes réunions bien studieuses. Pas de fauteuils profonds, pas de moquette moelleuse, très peu de tourisme, seul compte ce qui se dit. Un succès sobre devenu une mini-institution. Pour la cinquième fois depuis la création d'*Autrement* (1975), revue sur *« les nouveaux courants et les créateurs qui dessinent les mutations futures »*, les derniers des « militants » se sont donc retrouvés, du 8 au 10 octobre, pour discuter, argumenter et se confronter aux expériences des autres.

Il fallait choisir son sujet — micro-informatique ou stratégies de communication, réinsertion des détenus ou récupération et recyclage, etc. — s'y tenir et partir sérieusement en réflexion.

Une bonne trentaine de « travailleurs sociaux » (animateurs, éducateurs...) ont ainsi planché sur les conséquences de la crise économique avec pour thème *« des instruments pour la création d'emploi et le développement local »*. Sujet vaste comme la crise et un peu plus encore. Que faire ? Comment le faire ? s'est-on demandé. Et chacun d'écouter son voisin.

Tout de suite, trois animateurs de Valence (Drôme) ont invité les participants à *« sortir de la logique classique »*. Eux font du local, rien que du « local » et du « cas individuel ». En deux ans, ils se sont occupés de cent quatre-vingt-douze jeunes — *« sélectionnés par le bas »* — pour les pré-former en six semaines.

Chacun a fait un stage de quinze jours dans une entreprise de l'agglomération. Une révolution modeste et immense car il a fallu se battre : convaincre les jeunes peu ou mal scolarisés, convaincre l'administration, convaincre les chefs d'entreprise et convaincre encore. Une « révolution minuscule » et exemplaire que les socialistes ont exploré un moment lors de leur dernier congrès à Valence. Une révolution à *« dose homéopathique »*, ont reconnu les animateurs. Mais que faire d'autre ?

Il ne faut pas rêver. Tout le monde en est convenu. Les créations de deux mille emplois clé en main ne sont plus d'actualité. *Un Louis Renault*, créateur de véhicules appréciés et d'emplois par milliers, n'est plus une figure d'aujourd'hui. Bref, il faut imaginer.

On parla donc innovation. En Ardèche, un ingénieur des mines flanqué d'une secrétaire a créé une *« nurserie d'entreprises »*. On y pratique le « maternage » et la « réaninamtion ». Du département de la Creuse, certains sont venus à Paris tirer par la manche d'anciens « pays » devenus industriels pour qu'ils investissent là où ils sont nés, etc. Les réserves de « zones industrielles dans la chlorophylle » sont là, conçues trop grandes, à tendre les bras.

Fourmis

Pas de quoi être très optimiste. Pas de quoi, non plus, sombrer dans le pessimisme. Les « travailleurs sociaux » ne se laissent pas abattre. Ils savent qu'ils font un travail de fourmis. A défaut d'être dans la peau de Louis Renault, ne peut-on pas colmater et dépanner ? Deux notions semblent indispensables pour y arriver. Tout d'abord, le contact. Qu'il soit animateur, éducateur ou représentant de l'administration sur le terrain, le créateur d'emploi en puissance doit se constituer un « réseau ». Rien ne le remplace.

Il faut, ensuite, savoir « contourner » habilement les institutions et autres instances administratives : les contourner pour s'en servir. Ces quelques conseils ne sont certes pas susceptibles de composer un mode d'emploi à l'usage des « travailleurs sociaux ». Ils valent cependant mieux que rien. Ils permettent aussi d'entrevoir que le désir d'entreprendre n'est pas mort et qu'il est plus partagé qu'on pourrait le penser.

LAURENT GREILSAMER.

★ Autrement : 4, rue d'Enghien. 75010 Paris. Tél. : 770-12-50.

JUSTICE

LES PROJETS DE M. BADINTER

La fin de la prison pourrissoir

M. Badinter ne manque jamais l'occasion de rappeler cette formule de M. Peyrefitte : *« La prison est un pourrissoir. »* Depuis qu'il est garde des sceaux, il s'efforce de faire partager ce point de vue aux magistrats et *multiplie les circulaires dans ce sens.* Celle du 1er octobre porte, comme les précédentes, la trace de cette préoccupation : les courtes peines d'emprisonnement, rappelle-t-il, sont à la fois *« stériles et dangereuses »* et doivent être évitées.

Seulement voilà : M. Badinter n'a qu'un pouvoir de persuasion. Ce sont les magistrats du siège qui prononcent les condamnations, et ces magistrats-là sont indépendants. Habitude plus que mauvaise volonté, le nouveau cours de la justice pénale tarde ainsi à entrer dans les faits.

Heureusement, M. Badinter aura bientôt les moyens de sa politique. Les travaux de la commission de révision du code pénal avancent à grands pas et, sauf incident de parcours, le Parlement sera saisi, en 1983, d'une série de réformes qui obligeront les juges à se plier à ce nouveau cours.

Qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas de mettre la prison hors la loi. Celle-ci reste, jusqu'à nouvel ordre, le moyen le plus sûr de mettre hors d'état de nuire les individus dangereux et de punir ceux dont le comportement appelle une sanction exemplaire de la société. Mais M. Badinter ne range pas dans cette catégorie les petits voleurs et les jeunes *délinquants. Ceux-là, qui sont récupérables*, méritent une attention particulière, même si la prison ne doit pas être exclue *a priori*.

Cette volonté de considérer l'incarcération comme une solution ultime s'appuie sur l'observation statistique. Celle-ci démontre que le taux de récidive est beaucoup plus élevé chez les délinquants condamnés à de courtes peines que chez ceux qui ont subi une longue période d'incarcération. Pour ces petits délinquants, la prison est l'école du crime.

L'autre raison est plus prosaïquer : la prison coûte cher. Ces petits délinquants forment les gros bataillons de la population pénale et leur nombre ne cesse de croître. Faut-il pour cela construire toujours plus de prisons ? Si les contraintes budgétaires ne l'avaient pas freiné dans son élan, M. Peyrefitte l'aurait fait. Un programme ambitieux de construction avait été lancé. Des plans futuristes de prisons dont on ne s'évade jamais (même en hélicoptère) attendaient dans les cartons du ministère un déblocage de crédits que la logique de la loi « sécurité et liberté » conduisait à lui accorder.

M. Badinter a fait ses calculs : chaque nouvelle place en prison coûte 400 000 F. Le prix moyen d'une journée tourne autour de 120 F par détenu. Contraintes budgétaires et changement de philosophie pénale se conjuguent ainsi aujourd'hui pour rompre avec la politique du « tout carcéral » chère à M. Peyrefitte.

Les propositions de la commission de révision du code pénal, qui doit mettre un terme à la première tranche de ses travaux cette semaine, vont dans le même sens. *La loi, si le* Parlement entérine les propositions de cette commission, limitera les cas dans lesquels les tribunaux peuvent prononcer de courtes peines d'emprisonnement. Le seuil pourrait être fixé à quatre mois. Au-dessous, les magistrats devront expliquer pourquoi l'emprisonnement leur paraît malgré tout nécessaire.

Des peines « alternatives »

Est-ce à dire que la masse des petits délinquants échapperont ainsi aux foudres de la justice ? Qu'on ne se méprenne pas là non plus. Il ne s'agit pas d'absoudre le voleur de bicyclette ou le casseur du samedi soir, mais de leur appliquer des sanctions *appropriées à la mesure du trouble*, somme toute supportable, causé à l'ordre social.

L'Assemblée nationale a déjà débattu d'une de ces formules que M. Badinter voudrait développer. Il s'agit du travail au profit de la communauté, c'est-à-dire le plus souvent au profit des municipalités auquel les élus devraient réserver un accueil favorable si l'on en croit la commission des maires pour la sécurité des villes qui les a sondés récemment.

A cela s'ajoute la gamme déjà existante des peines qui remplacent la prison, que M. Badinter voudrait remettre à l'honneur : amendes, confiscation de véhicule, même lorsqu'il ne s'agit pas d'une infraction au code de la route, suspension du *permis* de conduire ou de chasser, sursis avec mise à l'épreuve, exemption de peine s'il y a eu réparation du préjudice causé, etc. Le code pénal recèle des possibilités souvent ignorées auxquelles les lois en préparation inciteront les magistrats à avoir recours plus fréquemment.

L'idée essentielle de cette politique est que le remède à la petite délinquance peut et doit être trouvé en dehors de la prison. Un nouveau conseiller technique, Mme Marie-Françoise Petit, vient d'être nommé au cabinet de M. Badinter, spécialement chargé du « milieu ouvert ». Cette nomination témoigne des nouvelles voies que la chancellerie entend explorer.

En même temps, l'effort de rénovation des prisons sera poursuivi. Si l'incarcération reste dans certains cas un mal nécessaire, les conditions d'accueil que M. Badinter présente, pour certaines, comme inférieures aux normes fixées par le Conseil de l'Europe doivent être améliorées. C'est l'autre volet de cette politique qui, si elle porte ses fruits, lèvera la prison de l'accusation qu'elle mérite encore de « pourrissoir ».

BERTRAND LE GENDRE.

● *Les veuves des policiers tués en opération* toucheront une pension au taux de 100 %. Cette nouvelle a été annoncée par un communiqué du ministère de l'intérieur, qui, précise que M. Defferre, *« qui suivait personnellement ce dossier depuis plusieurs mois »*, a obtenu l'accord de M. Fabius pour que cette mesure soit incluse dans le projet de loi de finances rectificatif de fin d'année.

ÉDUCATION

M. Chevènement lance une O.P.A. sur la recherche en éducation

Annoncée sans fracas, dans le prolongement des Assises nationales de la recherche, la mission sur la *« recherche en éducation et en socialisation de l'enfant »*, confiée le 18 mai dernier par M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, à M. Roland Carraz, député socialiste de la Côte-d'Or, vient de sortir de la discrétion qu'elle s'était jusqu'alors imposée. Après trois mois de discussions avec plus d'une cinquantaine de responsables syndicaux, politiques et sociaux, la mission — composée de chercheurs en sciences de l'éducation — est allée, le 6 octobre à Rennes, à la rencontre des *« utilisateurs et du public »*. Le ministre de l'éducation nationale se montre hostile à l'égard de cette mission. Il est vrai que, à travers elle, M. Chevènement lance une sorte d'O.P.A. sur une partie de l'éducation nationale et empiète sur les compétences de M. Alain Savary.

« Reconstruire l'école est sans aucun doute l'un des défis majeurs de la prochaine période historique, mais il ne suffit pas, pour cela, de développer les recherches en éducation, quelque insuffisant que soit l'effort qui leur est aujourd'hui consacré. (...) C'est une vision d'ensemble qui est nécessaire », écrivait, le 18 mai dernier, M. Jean-Pierre Chevènement dans la lettre de mission qu'il adressait à M. Roland Carraz. Le ministre attend plus spécialement de lui un bilan et des propositions sur l'organisation de la recherche s'intéressant à un vaste domaine, allant de la petite enfance *à la formation permanente des* adultes, en passant notamment par le fonctionnement du système éducatif, l'impact des technologies nouvelles, l'éducation populaire ou la politique de la jeunesse.

M. Chevènement qui a, entre temps, élargi ses compétences en devenant aussi ministre de l'industrie, n'ignore pas combien l'inadéquation entre l'emploi et la formation pèse sur la situation économique, alors même que, de réforme en réforme, le système éducatif ne cesse de se dégrader et aggrave son retard par rapport au développement des technologies. M. Chevènement lance en quelque sorte une O.P.A. sur une partie de l'éducation nationale. Mais en s'attaquant plus particulièrement à la recherche en éducation — avec l'ambition non dissimulée de contribuer à transformer le système éducatif — M. Chevènement comble un vide, puisque ce secteur de la recherche est à l'abandon. Là réside son habileté. Alors que le ministre de l'éducation nationale avait déjà dû céder le C.N.R.S. à la tutelle de M. Chevènement dès la constitution du gouvernement de M. Pierre Mauroy, il lui faut constater aujourd'hui que des chercheurs rattachés à son ministère, par leur appartenance soit à l'université, soit à l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.), accueillent avec intérêt la « mission Carraz ».

Rénover ou reconstruire

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que M. Alain Savary ait réagi avec vivacité lorsque M. Chevènement lui a demandé, pour cette mission, le concours d'un ou plusieurs de ses collaborateurs. Conflit de « frontières » ministérielles. Divergence aussi d'analyse et de stratégie politique. Pour M. Savary, l'école est *« à rénover »*, non *« à reconstruire »*. Ce à quoi il s'emploie avec rigueur, prudence et discrétion. Sans prendre appui sur la recherche en éducation. Le pourrait-il, d'ailleurs, compte tenu de l'incohérence qui règne en ce domaine ? Incohérence qui résulte des coups portés, sous le précédent septennat, à la recherche en éducation et visant tant l'université que l'I.N.R.P. Un domaine qui semble apparemment absent des préoccupations du ministre de l'éducation nationale. Pourtant, se développent encore d'intéressantes recherches mais menées sans coordination, sans objectifs définis, sans suites, par des équipes au statut et au financement fluctuants. Nombre de ces équipes, isolées, voire atomisées, demeurent inconnues.

Les réflexions des participants à la journée de travail de Rennes (1) recoupent les préoccupations déjà enregistrées par les membres de la mission Carraz : rôle et place de la *recherche fondamentale*, de la recherche appliquée, de la « recherche-action », de la « recherche-innovation », liens avec la formation des enseignants, interdisciplinarité, liberté pour les équipes de construire des projets, diffusion et suivi des travaux, analyse de la demande sociale, notamment à l'échelon régional, et des bilans « formation-emploi »...

Autant d'interrogations révélatrices d'un malaise et d'un gâchis. Les tiroirs sont pleins, paraît-il, de rapports sur les relations entre l'échec scolaire et la délinquance. On sait que, depuis des années, des jeunes sont formés à des emplois qui disparaîtront avant même qu'ils n'obtiennent leurs diplômes, mais on ne maîtrise pas les conclusions de telles observations...

De l'impatience à la colère, il n'y a qu'un pas. *« C'est la révolution qui fera triompher la raison dans l'éducation nationale »*, s'est écrié, en fin de journée, le directeur de l'IREM. De telles réactions n'ont pas surpris M. Carraz, au contraire. *« Notre mission*, a-t-il expliqué, en traduisant dans ses conclusions les intentions du ministre de la recherche et de l'industrie, *est à la fois ambitieuse et modeste »*. Ambitieuse à long terme car *« pour maintenir l'indépendance nationale et l'identité culturelle, c'est-à-dire deux nécessités vitales, il est indispensable de placer l'effort d'éducation et de formation au rang de super-priorité »*.

L'objectif est net : *« Il n'y a pas d'avenir possible pour notre nation si nous n'investissons pas dans un puissant effort de rénovation et d'amélioration du système éducatif. Or, la recherche est un des meilleurs leviers dont nous disposons pour cela »*.

En plaidant pour la relance de la recherche en éducation, M. Carraz n'a pas manqué, au passage, d'avoir la dent dure pour ceux qui *« procèdent à des transformations empiriques sur la base d'idées nées dans tel ou tel service, dans telle ou telle cervelle ministérielle »*.

A court terme, la mission se veut plus modeste, M. Carraz sachant qu'il encourt le reproche de prétendre résoudre un peu vite des problèmes d'une telle ampleur, puisqu'il devra remettre son rapport à M. Chevènement à la fin du mois de décembre. Il veut donc *« donner à ses conclusions un aspect méthodologique et prospectif »* afin d'entraîner une *« mobilisation des forces vives »*. C'est, ajoute-t-il, *« maintenant ou jamais qu'il faut agir »*.

Le couvercle de la marmite

Ses interlocuteurs d'un jour, à Rennes, en sont persuadés. Eux qui, pour la plupart, ne se connaissaient pas le matin, ont décidé de se retrouver, d'élargir le mouvement. L'un d'entre eux a même proposé une salle dans des locaux de l'éducation nationale. Et l'éducation nationale ? Sans prétendre condamner la politique « prudente » menée par M. Savary, ce n'est pas sans arrière-pensée que M. Carraz a annoncé la participation de quatorze ministères à sa mission. Et souligné que l'absence du principal intéressé commençait à le *« gêner pour avancer »*, contrariant ainsi *l'intérêt général de la nation »*. M. Carraz espère néanmoins que le rapport de forces jouera en sa faveur auprès de M. Savary.

Deux stratégies sont ici en concurrence et, à travers elles, deux courants politiques et syndicaux. D'un côté, les militants du CERES et ceux du parti communiste (2), relayés par la tendance Unité et action de la FEN (3), se retrouvent pour réveiller les énergies, pour procéder, comme on le dit dans l'entourage de M. Chevènement, à un *« ressaisissement idéologique »*. De l'autre côté, la volonté du ministre de l'éducation nationale, soutenu par la quasi-totalité des syndicats d'enseignants de gauche, de ne pas faire *« sauter le couvercle de la marmite »*.

CATHERINE ARDITTI.

(1) Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation qui avait été lancée dans la région de Rennes, non sans quelque improvisation : universitaires, chercheurs de l'éducation surveillée, professeurs de l'enseignement secondaire en exercice ou en « rupture », animateurs de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM), instituteurs, parents, militants des écoles en breton (Diwan). Mais avant cette première rencontre avec des « utilisateurs » et le public, la mission a pendant trois mois consulté une cinquantaine de responsables : confédérations syndicales, syndicats d'enseignants, partis politiques, mouvements pédagogiques de jeunesse, d'éducation populaire, milieux professionnels, universitaires, chargés de mission au ministère de l'éducation nationale, cabinets ministériels, enseignement catholique...

(2) Le parti communiste organise, les 16 et 17 octobre prochains, à Nanterre, des assises sur l'école destinées à lancer un « débat national ».

(3) Où militent des communistes et des socialistes.

Faits et jugements

CHIENS MEURTRIERS

Le propriétaire de deux chiens qui avaient tué un enfant âgé de huit ans à Camarès (Aveyron), le 31 janvier, a été condamné le 8 octobre à trois mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance de *Millau, peine assortie d'une amende* de 15 300 F. La partie civile a obtenu 115 000 F de dommages et intérêts.

Deux dogues allemands appartenant à un boucher de Millau, M. Jean-Claude Tabaries, vagabondaient dans la campagne lorsque deux enfants de cultivateurs de la commune, Patrick Billy et Jérôme Clamouse, se sont trouvés face à eux. Patrick Billy fut cruellement mordu au visage et à la poitrine. Ce n'est qu'après l'intervention d'un villageois que les animaux ont lâché prise. L'enfant devait décéder peu après (*le Monde* des 2 et 4 février).



Trois proxénètes arrêtés à Grenoble

Grenoble. — Les gendarmes de l'Isère ont mis fin, vendredi 8 octobre, aux activités de trois proxénètes d'origine algérienne qui contraignaient des jeunes femmes de la même nationalité à se prostituer. Arrivées clandestinement en France, elles étaient, quelques semaines plus tard, conduites à proximité de grands chantiers. L'une d'elles, qui refusa de « coopérer » et qui tenta de se soustraire à ses tortionnaires fut retrouvée à l'hôpital de Grenoble couverte de blessures. Elle avait auparavant été séquestrée dans un taudis de Vizille (Isère).

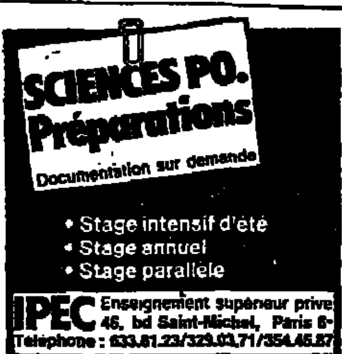
Une vingtaine d'interpellations ont été opérées à Toulouse et à Grenoble. *Elles ont permis la libération* d'une jeune fille de quinze ans que deux proxénètes s'apprêtaient, contre son gré, à jeter sur le trottoir.

C'est la seconde fois en dix-huit mois que les policiers et les gendarmes grenoblois mènent une opération dans un milieu algérien. En juin 1981, vingt établissements, dont quinze bars et cinq hôtels de Grenoble, avaient été fermés et quarante-trois personnes furent inculpées de proxénétisme. — *(Corresp.)*

● *Trois attentats par explosifs* ont été commis à la fin de la semaine dernière en Corse.

● *Le colonel de l'armée de l'air, Jacques Marchelidon*, adjoint au directeur des ventes des avions militaires de la société Dassault, a trouvé la mort, samedi 9 octobre, au cours d'une partie de chasse dans la région de Gien (Loiret). M. Marchelidon a, en effet, été atteint derrière la tête par une décharge de fusil qui l'a tué sur le coup. Une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes du drame.

● *« Autodéfense » : un mort en Dordogne.* — Un restaurateur de Mauzens-et-Miremont (Dordogne), M. Pierre Delmond, a tué d'un coup de fusil de chasse, vendredi soir 8 octobre, un vagabond âgé de cinquante-trois ans, M. Paul Lagrave, qui s'était introduit en son absence, par effraction, dans l'établissement fermé pour la saison et s'y était installé.



Un décret garantit la sécurité de l'emploi aux enseignants non titulaires du supérieur

Un décret publié au *Journal officiel* du 9 octobre définit les conditions de recrutement, d'emploi et de rémunération des vacataires et des assistants non titulaires auxquels les établissements d'enseignement supérieur peuvent faire appel pour l'enseignement. Ce texte, attendu depuis longtemps (1), confirme les assurances données par le ministre de l'éducation nationale aux organisations syndicales, au mois de mai dernier, de garantir la sécurité de l'emploi aux assistants non titulaires (*le Monde* du 26 mai).

Un peu plus de quatre ans après sa parution, le décret du 20 septembre 1978, signé par Mme Alice Saunier-Seïté, relatif au service des assistants et qui se traduisait par une *certaine précarité de leur fonction*, est donc abrogé. Ce texte *« sinistre et scélérat »*, selon les syndicats de gauche, avait été à l'origine de grèves et de manifestations ainsi que d'exclusions d'enseignants de l'Université.

Le nouveau texte concerne, à la fois, les personnels actuellement en fonction et ceux qui seront recrutés. Les vacataires à titre principal peuvent être maintenus en fonction et bénéficient des garanties accordées aux agents non titulaires de l'État. Mais le décret précise que dorénavant les établissements ne pourront faire appel, en qualité de vacataires, qu'à des personnalités extérieures ou des chercheurs exerçant une *« activité professionnelle principale extérieure »*.

Pour ce qui concerne les assistants non titulaires des disciplines juridique, économique et littéraire, déjà en fonction, *« ils seront maintenus sur leur demande et par décision du recteur jusqu'à l'intervention de nouvelles dispositions statutaires concernant les assistants »*. Cette disposition laisse présager un nouveau texte précisant les mesures de titularisation de ces personnels.

Les assistants recrutés cette année le seront après audition de la commission de spécialité et d'établissement, instituée par les décrets d'août 1982, et l'avis du conseil de l'université réuni en formation restreinte.

Le service des assistants non titulaires est précisé. Il est de cent cinquante heures de travaux dirigés ou trois cents heures de travaux pratiques par an. A titre exceptionnel, des assistants en fonction depuis deux ans pourront assurer des cours. Toutes ces mesures, même si certaines ne sont que transitoires, confirment les propos tenus par le ministre et devraient atténuer les inquiétudes des personnels concernés.

S. B.

(1) Selon les conseillers du ministre, ce retard est dû à une surabondance de textes en attente de publication au *Journal officiel*.

SCIENCES HUMAINES

La mort d'Anna Freud

(Suite de la première page.)

C'est aussitôt à la fin de la première guerre mondiale, alors qu'elle est âgée d'une vingtaine d'années, que se dessine sa vocation d'éducatrice. Elle va enseigner dans les jardins d'enfants et les écoles primaires pendant un certain nombre d'années. Cette vocation d'enseignante ne sera d'ailleurs pas distincte dans son esprit de son intérêt pour la psychanalyse.

En effet, à cette période où à l'exception de Hug Hellmuth, personne encore n'a osé psychanalyser un enfant, Anna Freud considère l'application de la psychanalyse à l'enfant comme essentiellement liée à l'éducation et aux techniques pédagogiques. le 31 mai 1922, elle présente à la Société psychanalytique de Vienne son premier travail scientifique intitulé : *« Fantasmes et rêveries diurnes d'un enfant battu »*. Cinq ans plus tard, elle fait paraître l'ouvrage demeuré classique : *« Le traitement psychanalytique des enfants »*.

Cet ouvrage représente une première conception, dans la pensée d'Anna Freud, de l'application de la technique psychanalytique au traitement des enfants. Et dans cette concepàtion, la distinction entre une action pédagogique d'inspiration analytique et la psychanalyse proprement dite n'est pas clairement faite. L'application de la psychanalyse à l'enfant passe par des médiums, par des moyens de relations, qui ressortent plus du jardin d'enfants ou de l'école que du cabinet du psychanalyste. Malheureusément, le succès de ce livre et sa eéédition constante feront que pour longtemps on considérera qu'Anna Freud a donné dans cette ouvrage « sa » conception dee la psychanalyse des enfants, opinion qu'elle cherchera pourtant à corriger dans ses articles ultérieurs et de nombreuses conférences.

A partir de 1927, c'est toute une conception de la psychanalyse d'enfants qui s'est développée et qui, il faut bien le dire, est fort différente de celle qui marquait l'ouvrage en question. Toutefois, le mouvement ets lancé et, à Vienne, tout un groupe d'éducateurs, de spécialistes de la psychologie de l'enfant, qui ont ou qui vont avoir une expérience personnelle de la psychanalyse, s'intéressent à ce nouveau champ qui prend en quelque sorte ses racines dans la participation pédagogique d'une « éducation nouvelle » inspirée de la psychanalyse. Ainsi ces pédagogues vont-ils devenir les premiers psychanalystes d'enfants.

La querelle avec Mélanie Klein

Ce mouvement s'effectue parallèlement à celui que, à Budapest puis à Berlin puis à Londres, Mélanie Klein va développer de son côté. On sait quelle querelle s'est établie entre les deux écoles, celle de Berlin puis de Londres autour de Mélanie Klein, et celle de Vienne. Mélanie Klein affirmr que, dans le jeu des enfants, l'expression de ses fantasmes et de ses défenses se fait de manière si directe qu'il s'agit là d'un objet d'investigation analytique tout à fait identique aux associations libres que donne l'adulte et que, par conséquent, la technique psychanalytique de l'enfant ne diffère en rien de celle de l'adulte, sinon par le mode d'expression. En réalité, ce premier motif de conflit n'est pas le plus important car, finalement, Anna Freud n'est pas loin de penser la même chose, et elle s'intéresse également au jeu et aux dessins ; elle ne doute pas qu'il s'agisse là d'une activité imaginaire particulièrement révélatrice des conflits de l'enfant.

L a différence tient plutôt à la manière dont on conçoit la fonction de cette ludique ou plastique par rapport aux fantasmes inconscients. Pour Anna Freud, le jeu de l'enfant ne révèle pas directement l'activité inconscente ; il constitue un compromis dans lequel le monde des fantasmes se mêle à tout un ensemble d'attitudes défensives et à un souci d'adaptation aux tâches demandées par l'entourage. Cette divergence entre Mélanie Klein et Anna Freud ne fait qu'illustrer un problème beaucoup plus général : peut-on grâce à la compréhension du symbolisme accéder directement à une connaissance des mécanismes inconscients les plus profonds, ou doit-on nécessairement pour cela analyuyser d'abord des mobiles inconscients plus superficiels et surtout le système de défenses qui maintient inconsciente une partie de l'activité mentale ?

L'exil à Londres

Au cours des années 30, Anna Freud sera donc à Vienne à la fois l'animateur de tout un mouvement pour la psychanalyse des enfants et l'un des responsables de l'organisation et du développement du mouvement psychiatrique international. Puis en 1939, vient le temps de l'exil : Freud et sa famille quittent précipitamment l'Autriche nazie pour Londres. Il y retrouvera d'ailleurs un certain nombre d'autres émigrés venus de Vienne. La coexistence ne sera pas facile entre ces représentants de l'école viennoise et les psychanalystes britanniques dont une partie est venue d'Europe centrale quelques années plus tôt avec Mélanie Klein. L'antagonisme théorique ne se situe plus entre Vienne et Londres, mais dans le cadre et autour de la Société britannique de psychanalyse.

Freud disparaît en 1939, et Anna Freud va très vite trouver en dehors de l'Association britannique de psychanlyse un terrain de pratique et de recherche qui la laissera à distance des conflits et des ostracismes. En effet, elle prend la charge, avec ses plus proches collaborateurs, d'un centre pour enfants abandonnés, victimes de la guerre. Autour des « Hampstead Nurseries » se développe bientôt un cetre de sins, de recherche et surtout d'éducation. Fidèle aux conceptions qui l'avaient déjà inspirée à Vienne, Anna Freud ne crois pas que la psychanalyse doive rester une science médicale, et, seulement, une thérapeutique des névroses. Infirmières, travailleurs sociaux, pédagogues et psychologues recevront une formation psychanalytique pour mieux comprendre les enfants dont ils ont la charge. Une grande partie d'entre eux deviendront d'ailleurs des psychanalystes à part entière. Après la guerre, la Hampstead Clinic subsistera et, jusqu'à ce jour, elle a continué d'être un centre pour l'éducation et le traitement psychanalytique des enfants, en même temps qu'un centre de recherche et de formation d'audience internationale.

> **Les œuvres en français**
>
> Parmi les œuvres d'Anne Freud qui ont été traduites en français, citons :
>
> *L'Enfant dans la psychanalyse* (Gallimard), *le Normal et le Pathologique chez l'enfant* (Gallimard), *Initiation à la psychanalyse pour éducateurs* (Privat), *le Moi et les Mécanismes de défense* (PUF), *le Traitement psychanalytique des enfants* (PUF).

Une gardienne de la tradition

Les rapports d'Anna Freud avec la Société britannique de psychanalyse n'ont pas toujours été faciles, bien qu'un grand nombre de ses élèves aient joué un rôle dans le développement de cette société. Sans doute aux querelles doctrinales d'avant guerre se sont substitués le respect et la neutralité, mais jusqu'à ces dernières années le fossé demeurait considérable entre « kleiniens » et « freudiens ». Le développement progressif d'un groupe indépendant autour de Balint et de Winnicott devait d'ailleurs contribuer à maintenir la cohésion de la société britannique. Sur le plan international, Anna Freud a exercé une influence considérable sur le développement de la psychanalyse des enfants, en particulier aux Etats-Unis où nombre des anciens collaboratuers des années 20 et 30 avaient émigré (Kris, Erikson, Hartman, Loewenstein, Margaret Mahler, etc.). D'où une cllaboration étroite avec certains centres, en particulier le Yale Child Study Center, la Putman Clinic de Boston, l'école Orthogenic de Chicago.

Le rôle d'Anna Freud dans le développement du mouvement psychanalytiqe international est difficile à apprécier. Très présente dans les instances de direction de l'Association psychanalytique internationale, on lui a souvent prêté un rôle, surtout en France, de gardienne de l'orthodoxie et de la tradition. C'est là une vue un peu hâtive des choses, car, curieusement, sur bien des points concernant le mouvement psychanalytique et la formation des psychanalystes, Anna Freud avait une vue anticonformiste. Sans doute gardait-elle de sa propre formation et de celle des pionniers de sa génération une certain idée du mouvement psychanalytiqe et de la formation des psychanalystes qui diffère de celle qu'imposent la diffusion actuelle de la psychanalyse et les liens noués avec les institutions de soins, les universités, la santé publique.

L'œuvre d'Anna Freud repose avant tout sur un approfondissement de la pensée freudienne, approfondissement et non pas développement ou ajout. Il émane de chacun de ses articles ou livres une impression de simplicité qui témoigne chez elle d'une position fondamentale. L'essence de la psychanalyse concerne des données assez simples sr la transformation des déterminations inconscientes de la vie mentale en déterminations conscientes. Ce qui est complexe, c'est la manière dont cette interaction s'organise chez chaque individu, et surtout la manière dont l'analyste peut la découvrir et la communiquer à l'autre. L'analyse est simple mais difficile. Telle est peut-être la formule qui résumerait le mieux ce qu'on peut appeler la « philosophie » d'Anna Freud ; formule qui elle-même est évidemment simple, trop simple. Un pessimisme l'inspire, celui qui apparaît dans les derniers textes de Freud (« Analyse terminale et analyse sans fin »), car si l'analyse est difficile, elle n'est pas accessible à tous. Elle est toujours une expérience négative, celle des résistances, celles des méconnaissances, et seule leur étude fait progresser cette science. Tout cela, Anna Freud l'a dit dans de nombreuses études sur la technique et sur l'avenir de la psychanalyse.

Un parti pris de simplicité

Un autre aspect de la simplicité d'Anna Freud tient à son style, ce qui n'est pas nécessairement pour séduire le lecteur français. Il est vrai qu'elle ne met aucune coquetterie dans sa manière d'écrire. Elle ne cherche aucun effet de séduction et croit très fermement qu'on peut parler de l'inconscient dans un langage rigoureusement lié aux processus secondaires de la pensée consciente. La lecture de son œuvre ne donne à aucun moment au lecteur l'illusion d'être psychanalyste. En revanche, elle apporte au praticien un foisonnement de notations cliniques dont la justesse et l'originalité surprennent toujours.

Il est difficile de dire quel sera l'avenir des conceptions d'Anna Freud. On ne peut pas parler pour elle d'une véritable école tant ses vues sont toujours demeurées pragmatiques. Sans doute la Hampstead Clinic continuera-t-elle d'exister et de diffuser d'importants travaux dans le domaine de la psychanalyse des enfants. Mais ce qui demeurera l'influence d'Anna Freud tient davantage à un certain mode d'esprit critique, à un parti-pris de lucidité et de simplicité qu'à un système conceptuel.

DANIEL WIDLOECHER.

RELIGION

Au symposium réuni à Rome

La déchristianisation de l'Europe préoccupe les évêques

Correspondance

Rome. — Le 5e symposium des évêques d'Europe qui vient de s'achever au Vatican en présence de soixante-dix évêques était consacré à *« la responsabilité des évêques d'Europe dans l'évangélisation du continent »*.

Dimension chrétienne de l'Europe, mais aussi crise de l'Europe chrétienne : c'est essentiellement autour de ces deux idées que, pendant cinq jours, se sont articulées les interventions. L'Europe en question, bien évidemment, ne se limitait pas à celle de la C.E.E. Parmi les participants, étaient présents deux évêques de R.D.A., deux Hongrois, trois Yougoslaves, un Lituanien, et six Polonais ; mais Mgr Glemp était resté dans son pays à cause de l'aggravation de la situation de ces derniers jours. Le thème des racines communes chrétiennes de l'Europe, les liens profonds qui unissent les deux parties du continent ont été au centre des débats : *« La chance de l'Eglise en Europe, c'est de ne pas être soumise aux vicissitudes de toute conception politique de l'Europe »*, a affirmé Mgr Etchegaray, archevèque de Marseille, ajoutant que *« l'Eglise peut, de ce fait, se hisser, d'emblée, au plus haut palier de collaboration européenne : celui où se regroupent Est et Ouest, Nord et Sud. »*

Mais le christianisme, comme l'a souligné le cardinal Hume, archevêque de Westminster, en ouvrant les travaux, est en difficulté : *« Dans beaucoup de pays de d'Europe, on assiste aujourd'hui à une très vaste déchristianisation. Il y a de plus en plus de gens qui, tout en ayant été baptisés, vivent en dehors des Eglises chrétiennes. Le nombre des chrétiens non pratiquants augmente considérablement. »* Le cardinal Hume, président du conseil des conférences épiscopales d'Europe, a parlé aussi de la nécessité de soutenir concrètement les chrétiens de l'Est *« dont la liberté religieuse a été sévèrement limitée depuis plus de trente ans par le communisme athée »*, mais s'est aussi préoccupé de *« l'athéisme et du laïcisme qui s'infiltrent insidieusement dans les sociétés occidentales »*. Le cardinal archevêque de Vienne, Mgr Kœnig, a évoqué l'existence de vastes zones vivant dans un total climat de sécularisation.

D'où, comme l'affirmait Jean-Paul II dans son intervention, la nécessité pour l'Eglise d'Europe d'une *« auto-évangélisation »* pour répondre au défi de l'homme d'aujourd'hui. Seuls l'approfondissement et la purification de la foi pourront vaincre l'athéisme.

Mais l'Europe est aussi un lieu privilégié de l'œcuménisme : *« Berceau de la division des Eglises*, affirmait Mgr Etchegaray, *le continent doit devenir le foyer de la réconciliation des Eglises à la face du monde entier. L'Europe offre aussi l'occasion d'exercer une collégialité épiscopale à l'échelle historique, car les problèmes qui ne seront pas résolus en Europe ne seront pas résolus ailleurs. »*

Le symposium s'est achevé par la rédaction d'un document et de propositions qui seront rendus publics ultérieurement.

M S

● *Une encyclique sur la souffrance.* Au cours de leur congrès mondial, les médecins catholiques réunis à Rome ont émis le vœu que Jean-Paul II rédige une encyclique sur la souffrance.

SCIENCES

Le colloque de biologie prospective de Pont-à-Mousson

Reconquérir le marché du matériel de laboratoire

De notre correspondant

Nancy. — Deux mille six cents biologistes, médecins et industriels, venus de cinquante-deux pays : le colloque international de biologie prospective de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) a tenu, du 4 au 9 octobre, sa promesse d'être l'événement le plus important du genre en 1982. *« Une sorte de test grandeur nature des atouts et de la faiblesse de l'industrie française en ce domaine »*, précisait, dès le début de la rencontre, le professeur Jean Rosa, président du conseil scientifique de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et directeur du département « sciences de la vie et de la santé » à la mission scientifique et technique du ministère de la recherche et de l'industrie.

Si les atouts de la France semblent résider dans la matière grise de ses chercheurs, une rapide visite des stands d'exposants de matériels de laboratoire permettait d'estimer à près de 95 % le nombre des marques étrangères. On y retrouvait certes les noms les plus prestigieux des multinationales américaines, mais également, fort bien placées, des petites firmes suisses ou hollandaises. *« Il ne s'agit donc nullement d'un problème de production lié à la capacité d'absorption du marché intérieur »*, a expliqué le professeur François Rousselet, de la faculté de pharmacie de Paris, président de la commission interministérielle des appareils de mesure et d'électronique. *« D'autant que le marché français en ce domaine représente 10 % du marché mondial et que nous n'en fournissons que 40 % ... »*

Malade d'un protectionnisme datant des années d'après-guerre, l'industrie française, faute de n'avoir pas su s'adapter au désir des chercheurs, n'a pas résisté depuis les années 60 à la concurrence étrangère. Afin de lutter efficacement contre les appareils de série offerts par l'étranger, le professeur Rousselet propose donc le principe d'un rachat par l'État des appareils de présérie français. *« Nos appareils seraient ainsi testés et améliorés par des laboratoires de recherche en ayant le besoin, avant d'être enfin commercialisés lorsqu'ils seront parfaitement au point. »*

Le colloque de Pont-à-Moussson a montré la grande sophistication des appareils de mesure, sans cesse plus précis et désormais automatisés et informatisés. Mais on constatait aussi la paradoxale montée en flèche d'appareils de mesure plus sommaires, des tests-minute certes fiables mais beaucoup moins précis : *« Des gadgets pour biologistes dus à la crise économique et sans doute au déficit de la Sécurité sociale »*, selon le professeur Gérard Siest, l'un des organisateurs nancéiens du congrès.

Il est vrai que tant du côté des biologistes français et étrangers que du côté des industriels, une importante perspective de renouvellement de la recherche biologiste semble s'ouvrir avec les possibilités que vont offrir désormais les anticorps monoclonaux. Si leurs possibilités thérapeutiques en matière de cancer restent à établir, ces anticorps joueront désormais — on en a eu confirmation lors du colloque — un rôle important dans les prochaines années en biologie. Des firmes américaines en possèdent déjà dans leurs catalogues. Pour l'Institut Pasteur et les laboratoires Mérieux, cette commercialisation n'est plus qu'une question de semaines.

JEAN-LOUIS BEMER.

MÉDECINE

« La France malade de sa santé »

UN LIVRE DU PROFESSEUR BERNARD DEBRÉ

C'est un livre de combat qu'a écrit le professeur Bernard Debré, sous le titre *la France malade de sa santé* (1). C'est même le manifeste d'une croisade, comme il le précise lui-même.

Aussi a-t-il voulu forcer le trait. Ce qui donne un livre manichéen et passionné. *« Avant »*, c'est-à-dire avant la victoire de la gauche, la médecine française était en pleine régénérescence. Alors que *« depuis la fin de la première guerre mondiale et jusqu'aux années 50, notre médecine s'enlisait dans des structures désuètes et poussiéreuses »*, tout devait changer avec le retour du général de Gaulle : *« L'aube de la Ve République a alors été illuminée par de grandes réformes. Dès 1958, tout s'est transformé : réforme des études médicales, instauration de centres hospitalo-universitaires et du du plein temps hospitalier, apparition des conventions médicales. »*

En vingt ans, écrit le professeur Debré, *« l'effort et la sélection sont devenus les slogans de l'Université française ; les hôpitaux se sont modernisés et transformés, la présence du secteur privé y maintenant les médecins les plus compétents et y attirant des malades dont les exigences étaient préservées. La création des C.H.U., l'instauration du plein temps hospitalier, la compétition avec les cliniques privées, donc l'émulation entre les deux secteurs, la complémentarité entre soins de ville libéraux et traitements hospitaliers : grâce à cet ensemble, le peuple français était l'un des mieux soignés du monde »*.

C'est précisément cet ensemble, estime le professeur Debré, qui est menacé par un programme *« totalitaire et ambitieux »*. Ainsi, lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, *« la stupeur a vite remplacé l'espoir quand un ministre communiste s'est vu confier le portefeuille de la santé. Cette stupeur s'est transformée en fureur quand les médecins se sont aperçus que ce ministre envisageait, avec la bénédiction des socialistes, de bouleverser notre système de soins »*.

Ce bouleversement, comment s'annonce-t-il ? D'abord à l'Université, d'où *« l'effort sera banni »*, car la philosophie socialiste est *« contre l'effort, mais aussi contre les élites »*. Ainsi, la réforme des études médicales engagée par le gouvernement n'est-elle *« que le début de leur démantèlement »*. Le bouleversement, estime le professeur Debré, se profile aussi dans les hôpitaux, où le gouvernement se propose, dit-il, de confier le pouvoir aux personnels infirmiers et aux représentants syndicaux et politiques. Ainsi les hôpitaux risquent-ils de *« sombrer dans l'anarchie »*.

Les cliniques privées, de leur côté, sont dépossédées de leurs moyens, techniques et financiers, de subsister, l'industrie pharmaceutique et la presse médicale sont menacées, l'une d'asservissement, l'autre de disparition ; la médecine libérale dans son ensemble, enfin, est en butte *« aux attaques incessantes de l'Etat »*.

En outre, toutes les négociations auxquelles le gouvernement a convié les professions de santé étaient factices et *« jouées d'avance »*.

C'est pour lutter contre une telle situation que le professeur Debré a fondé, il y a un an, le mouvement Solidarité médicale. Notre croisade, conclut-il, *« n'est pas politique. Elle est sociale et humaniste. (...) La France est actuellement malade de sa santé ; des anticorps sont en train d'apparaître : il s'agit de nos luttes. Une fois la maladie vaincue, ces anticorps persisteront, ce sera notre force »*.

Cette maladie, c'est le gouvernement de la gauche, qui *« va au combat avec acharnement, tels les inquisiteurs des siècles précédents »*. Un *« acharnement »* dont elle n'a manifestement pas le monopole.

C. B.

(1) Editions de la Table ronde, 116 pages, 45 F. Collection « Les idées de la liberté », dirigée par Jean-François Deniau.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission a déformé le sens de l'une des phrases de l'article consacré, dans *le Monde* daté 10-11 octobre, au traitement des malades mentaux. Il fallait lire : *« Les psychiatres des hôpitaux n'ont jusqu'à présent, disent-ils, enregistré que des menaces sur leur statut (suppression du secteur privé insuffisamment compensé, risque d'assimilation à la fonction publique »*, etc...

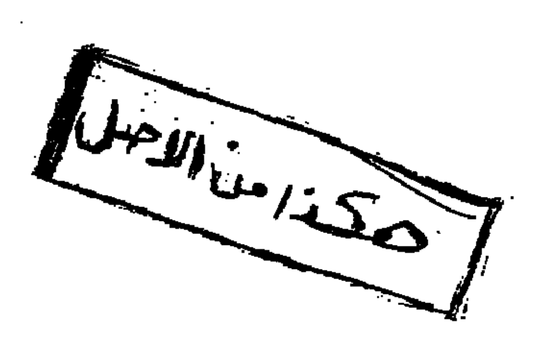
CORRESPONDANCE

Les activités du centre médico-chirugical de Kourou

Après la publication, dans le Monde *du 12 juillet, d'un article sur le centre médico-chirurgical de Kourou (Guyane), nous avons reçu du directeur du Centre spatial guyanais une mise au point dont voici les principaux passages :*

Ce centre (...) est présenté comme étant exclusivement réservé aux cadres et techniciens de haut niveau de la base spatiale (...). Cette présentation du centre médico-chirurgical de Kourou est erronée (...). Cet établissement hospitalier, à but non lucratif, dépend effectivement du Centre spatial guyanais. Toutefois, il figure à la carte sanitaire de la Guyane et couvre les secteurs de Kourou, Sinnamary et Iracoubo, soit une population de dix mille habitants environ.

Sa clientèle se répartit comme suit : 30 % métropolitaine ; 70 % locale. Le centre est donc ouvert à tous, quelle que soit la condition sociale des intéressés. Sur le plan des équipements, il n'existe pas de rein artificiel, que l'on ne trouve que dans les établissements beaucoup plus importants. Si un tel appareil avait existé, il aurait été mis à la disposition de la clientèle, là aussi sans aucune discrimination raciale.



هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

CENTRALE AU CHARBON ET POLLUTION

Comment se débarrasser du gaz sulfureux de Gardanne ?

De notre correspondant

Marseille. – Le groupe de concertation chargé de suivre le dossier de la désulfuration de la future centrale de 600 mégawatts de Gardanne-Meyreuil a remis un premier rapport à M. Pierre Mauroy. Ce groupe, mis en place après une réunion organisée en mars dernier par le cabinet du premier ministre, rassemble des élus régionaux et des représentants des administrations.

Après avoir rappelé l'intérêt du programme en cours pour l'économie régionale (programme qui permet l'exploitation du bassin minier de Gardanne jusqu'à l'orée du troisième millénaire en garantissant le maintien de deux mille deux cents emplois), le groupe de concertation rappelle l'enjeu du projet : le maintien de l'activité d'un secteur important de l'économie locale qui, sans lui, serait allé en déclinant. Mais il n'en souligne pas moins nettement que *« les impératifs de développement et la mise en valeur d'une ressource énergétique locale ne doivent pas faire passer au second plan le souci de la protection de la santé et de l'environnement. »*

Le projet initial prévoyait d'ajouter quelque 230 tonnes par jour de gaz sulfureux aux 260 tonnes que produisent actuellement les groupes en fonctionnement. Et cela sans qu'il y ait d'autre « protection » que la dispersion des fumées par une cheminée de haute altitude (*300 mètres*).

Le rapport critique l'étude d'impact produite par les Houillères et les mesures qu'elles envisageaient de prendre pour prévenir les atteintes à l'environnement. Il est notamment rappelé que, si les effets des émissions de gaz sulfureux et d'oxyde d'azote sont assez bien connus, il n'en est pas de même des métaux et métalloïdes associés que contiendront les fumées de la centrale et qui n'ont jamais été étudiés sérieusement. Le rapport réclame donc une analyse plus « fine » de la composition du charbon de Gardanne.

Les mesures envisagées étant jugées insuffisantes ou inadaptées, la désulfuration est donc une nécessité absolue. Le seul argument valable qui puisse lui être opposé est le surcoût qu'elle entraînera au niveau de la production d'électricité promise à E.D.F., compte tenu du montant prévu de l'investissement supplémentaire (quelque 600 millions de francs) et des dépenses de fonctionnement qu'entraînera un système de protection efficace. Pourtant le rapport reconnaît implicitement, qu'il n'existe pas actuellement de procédé français de désulfuration qui soit opérationnel. Il s'agit donc de relever un défi technologique.

En outre, il est clair à présent qu'il est devenu matériellement impossible d'installer une désulfuration opérationnelle avant la date prévue (juillet 1984) pour le démarrage de la centrale.

Actuellement, les Houillères de Provence réalisent une étude qui devrait être achevée en avril 1983, favorisant le procédé d'injection de chaux directement de la chambre de combustion de la chaudière. C'est un procédé qui paraît, *a priori* bien adapté au charbon de Gardanne, à forte proportion de calcaire, ce qui devrait réduire les injections de chaux et amoindrir les coûts d'exploitation.

Mais le modèle a son revers. La désulfuration resterait partielle (la « fourchette » est de 30 à 70 %). En raison du degré d'incertitude qui pèse encore sur un aboutissement positif du programme d'expérimentation en cours, le rapport demande au premier ministre de prendre un engagement de principe et de faire entreprendre des études sur l'installation d'un procédé de désulfuration classique au cas où celui fondé sur l'injection de chaux dans la flamme se révélerait décevant ou irréalisable.

JEAN CONTRUCCI.

Faits et projets

Contre le bruit

Les gendarmeries départementales seront prochainement équipées d'un sonomètre pour participer plus activement à la lutte contre le bruit, a déclaré M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, en prononçant le discours de clôture du colloque Bruit et vie urbaine, qui a été organisé durant deux jours à La Rochelle.

Ce colloque, inauguré par M. Charles Fiterman, ministre des transports, a réuni des architectes, des techniciens, des élus et des constructeurs. Les intervenants ont insisté sur la nécessité de prendre en considération, dès la conception des projets, la question des nuisances sonores, ce qui n'entraînerait qu'une légère augmentation des coûts de construction. On a ausssi, souvent, estimé que les circulaires officielles sur le bruit s'appliquaient *« trop lentement »*.

M. Crépeau a rappelé qu'un fonctionnaire allait être nommé dans chaque préfecture afin de coordonner la lutte contre le bruit.

Le T.G.V. Atlantique s'arrêtera-t-il en Loir-et-Cher ?

M. Pierre Sudreau, maire de Blois (Loir-et-Cher) ancien ministre, ancien député, mais aussi président en exercice de la fédération nationale des industries ferroviaires, vient de prendre pour la première fois position sur le projet de T.G.V. Atlantique. Dans le mensuel « Demain le Loir-et-Cher » de septembre, il écrit notamment : *« Le projet est né de la saturation des voies du sud-ouest. Plutôt que de faire du rafistolage, la S.N.C.F. estime à bon droit devoir créer une voie nouvelle qui va permettre d'améliorer sensiblement les conditions de transport en direction de la Bretagne et du Sud-ouest. Du fait de sa position géographique, notre département est inévitablement traversé par les grands axes de circulation. Il est évident qu'une nouvelle infrastructure poserait des problèmes d'emprise notamment sur des terres agricoles.*

Le T.G.V. pourrait être utile en Loir-et-Cher, il pourrait avoir des retombées économiques positives à condition qu'il ne traverse pas notre département sans s'y arrêter. Cela veut dire que les responsables du Loir-et-Cher doivent se mobiliser pour obtenkir une gare T.G.V. à proximité des deux principales agglomérations au nord de la Loire, Blois et Vendôme. » Mais, continue M. Sudreau *« le T.G.V. n'est pas pour demain : même si la décision de le construire était prise prochainement, sa mise en service n'interviendrait pas avant la fin de la décennie et d'ici là les problèmes économiques auront encore beaucoup évolué »* (Corresp.)

Nouveau centre à Hérouville

Hérouville-Saint-Clair, troisième ville du Calvados, compte six grands quartiers, mais aucun centre. Vingt ans après le lancement de cette commune « préfabriquée » par une administration essentiellement préoccupée par le souci de loger une population attirée par l'industrialisation de l'agglomération caennaise, sa municipalité veut combler cette lacune.

Pour cela elle vient de lancer un concours international ouvert à tous les architectes-urbanistes européens, qui vont pouvoir imaginer comment meubler les deux hectares disponibles au cœur de la cité. C'est ici que devraient être construits, au cours des deux ou trois prochaines années, un hôtel de ville, une salle de spectacles, une halle, des ensembles pour la restauration, une soixantaine de logements et une place.

Estimé actuellement à 65 millions de francs, ce projet pourrait être subventionné par l'État et, pour le reste, par la collectivité locale, qui en assumerait la charge sur sept ou huit ans.

Un centre d'action culturelle à Saint-Brieuc

M. Jack Lang, ministre de la culture, a inauguré, le 9 octobre, le Centre d'action culturelle de Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord). Après la Maison de la culture de Rennes, c'est le second équipement du genre en Bretagne. Il aura coûté 30 millions de francs environ. Bâti dans le centre de la ville et donnant sur les rues piétonnes, le Centre comporte notamment une salle de spectacles de mille places, un cinéma de cent quatre-vingts places, trois salles d'exposition, quatre salles de réunion, des locaux de secteurs scolaires, audiovisuels, une cafeteria et une librairie.

Cette inauguration a été l'occasion de signer une convention de développement culturel entre l'État et le département. Sur des orientations prioritaires communes, l'État et le département des Côtes-du-Nord ont convenu d'un certain nombre d'objectifs et des moyens d'y parvenir : conservation du patrimoine, langue régionale, musique, création artistique, animation en milieu rural, centre culturel, etc. – (Corresp.)

Le Havre, port et centre de commerce international

Financé à 80 % par la chambre de commerce et d'industrie du Havre et bénéficiant, pour le reste, de diverses subventions publiques, le nouveau centre de commerce international du Havre, dernier-né de l'association World Trade Centers, qui compte trente-deux centres opérationnels répartis dans le monde entier, a été inauguré le 7 octobre, en présence de M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur. Cette réalisation moderne, qui couvre 16 000 mètres carrés, était apparue nécessaire au développement du Havre, dès 1971. C'est à cette date qu'une initiative commune de la chambre de commerce et d'industrie, du port autonome et de la ville du Havre, avait conduit à l'étude et à la promotion du centre de commerce international.

Les promoteurs de ce projet ont voulu combler une lacune : l'absence d'un grand pôle tertiaire de services dans le port normand, carrefour de négoce international, mais aussi port en eau profonde, accessible aux grands navires. Cette réalisation était en outre l'objet d'une *« volonté »*, ainsi qu'aime à le répéter M. Raoul Duval, président de la chambre de commerce du Havre, *« celle de toute une communauté économique de ne pas abdiquer devant une conjoncture internationale difficile et de compléter les activités traditionnelles du Havre par le développement du secteur tertiaire vital pour son avenir »*.

CARNET

Naissances

– *Paul* KUJAWSKI, *Elisabeth* BRISSON et Claire,
ont la joie de faire part de la naissance de
Alban,
30 septembre 1982, à Paris.

– Catherine et François LASERSON ont la joie de faire part de la naissance de
Vincent,
le 2 octobre 1982.
5, rue Damoise,
91150 Etampes.

– Christian et Nicole RAOULT, née Moinardeau, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Aurélia,
à Paris, le 9 septembre 1982.
6, rue Martin-Bernard,
75013 Paris.

– Jacques et Bernadette ROUSSILLE, née de Chalvron, Myriam et Juliette,
ont la joie de faire part de la naissance de
François,
le 5 octobre 1982.
26, rue d'Estienne-d'Orves,
92120 Montrouge.

Décès

– M. et Mme Albert Astières,
M. et Mme Claude Amsterdamsky,
M. Serge et Mlle Nathalie Astières,
Mme veuve Georges Karassik,
M. et Mme Simon Nizri et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Elie AMSTERDAMSKY,
née **Pesia Tawer**,
leur mère, grand-mère, sœur et tante, survenu, le 7 octobre 1982, à Neuilly.
Les obsèques auront lieu le mercredi 13 octobre 1982, on se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président et le conseil d'administration de la F.I.M.T.M.
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred BRYCH,
directeur des questions techniques et de formation,
ancien élève de Polytechnique,
survenu le samedi 2 octobre 1982 à l'âge de quarante-huit ans.
Les obsèques auront lieu en l'église d'Auberchicourt (Nord) le mardi 12 octobre, à 16 heures.

– Les amis de
Basia CHARDON
ont la grande tristesse d'annoncer son décès, le 7 octobre, à Reims.

– Mme Marcel Delrieu,
M. et Mme René Medeville,
M. et Mme Alain Medeville et leurs enfants,
M. et Mme Christian Medeville et leurs enfants,
M. et Mme Jacques-François Beguin et leurs enfants,
Mme Isabelle Fournier,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel DELRIEU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
docteur en droit,
ancien sénateur de Constantine,
survenu le 7 octobre 1982 dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'église.
Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le samedi 9 octobre 1982, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Jean-Pierre Desgeorges et Mme, née Kitten,
Sophie, Catherine et Philippe,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de
Georges DESGEORGES,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre - 4 citations,
leur père et grand-père.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Ses amis, qui auront une pensée pour lui, voudront se souvenir également des décès de ses petites-filles Nathalie et Muriel.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, avenue Rodin, 75016 Paris.

– Le docteur et Mme Roger Eisenbeth,
M. et Mme Jacques Pierre Eisenbeth et leurs enfants,
Le docteur et Mme Gérard Eisenbeth et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Maurice EISENBETH,
née **Laure Goldschmidt**,
survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont eu lieu, à Strasbourg, le jeudi 7 octobre 1982.
8, rue Lamey, 67000 Strasbourg.
18, de Sèvres, 92100 Boulogne.
109, rue de Longchamp,
92200 Neuilly.

– Grenoble, Lyon, Paris.
Mme Jean Guérin,
M. et Mme Bernard Guérin et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Depost et leurs enfants,
M. et Mme Frank Guyon et leurs enfants,
M. et Mme Michel Jeymond et leurs enfants,
Les familles Guérin, Brachet, Delmas, Vincent-Genod, Weiss,
Ses enfants, petits-enfants et proches,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement à Grenoble, de
M. Jean GUÉRIN,
procureur général honoraire.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le samedi 9 octobre 1982, à Molinges (Jura).
26, avenue du Maréchal-Randon,
38000 Grenoble.

– La Fédération nationale de l'industrie et des ommerces en gros des viandes,
Son bureau,
Ses adhérents,
Ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Ernest LEMAIRE-AUDOIRE,
officier de la Légion d'honneur,
président d'honneur de la Fédération nationale de l'industrie et des commerces en gros des viandes,
président de l'Association européenne du commerce en gros du commerce des viandes,
survenu le 8 octobre 1982, à l'âge de soixante-seize ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier (place du Commandant-Mithouard), à Paris-7e, le mardi 12 octobre 1982, à 14 heures, où l'on se réunira.
31, rue du Limousin, Rungis.

– Mme Marguerite Molinet-De Fontecilla,
Le professeur Philippe Dahban, son épouse et ses enfants,
M. et Mme Lilian Fontecilla-De Caselli et leur fille,
M. et Mme Edith Fontecilla-De Perino et leurs enfants,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Jeanne MOLINET,
que Dieu a rappelé à lui le 19 septembre 1982.
La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur de Lausanne (Suisse) le vendredi 15 octobre, à 10 h. 15, honneurs à 11 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Sarreguemines (France), le vendredi 22 octobre, à 11 heures.
Tu seras toujours présente en nous.

– M. et Mme Jacques Boutard,
Le professeur Guy Albot
Et Mme le docteur Parturier-Albot,
M. et Mme René Caillot,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Boutard,
M. et Mme Edgar Morin,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Simon Pinay et leur fille,
M. Jean Froidevaux,
Mme Robert Parturier,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Augustin de Arcaute,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Pierre de Vignaud de Villefort,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Marcel Parturier,
ses sœurs, beaux-frères, neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux et cousins germains,
vous prient de participer avec eux à la cérémonie religieuse qui sera célébrée, le jeudi 14 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse, pour
Agnès PARTURIER,
docteur en médecine,
pharmacien,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
ancien interne des asiles de la Seine,
décédée le 8 juillet 1982, après une longue et douloureuse maladie.
Une messe a été dite dans la plus stricte intimité, le 12 juillet 1982, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
M. et Mme Albot,
25, quai André-Citroën,
75015 Paris.

– Odile Reynaud, née Morel, son épouse,
Emmanuelle, Fabrice, Camille, ses enfants,
Mme Jean Reynaud, sa mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Denis REYNAUD,
le 8 octobre 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église du Mesnil-le-Roi (Yvelines), le 13 octobre, à 9 h. 15.
Pas de fleurs, des prières.
12, rue de Seine,
78230 Le Pecq.

– Mme Monique Senft, à Genève,
M. et Mme P.-G. Hamamdjian
Et leurs enfants Christine, Pascal, Vincent, Roseline, Emmanuelle, à Paris,
M. et Mme Paul Surtel, à Carpentras (Vaucluse),
ont le grand chagrin de faire part du décès de
Mme Madeleine SENFT,
née **Surtel**,
leur très chère maman, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur,
enlevée à leur tendre affection le 5 octobre 1982 dans sa quatre-vingt-septième année.
La levée du corps et la bénédiction ont eu lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly-sur-Seine le 8 octobre 1982, suivies de l'inhumation dans l'intimité familiale le 9 octobre 1982, à Saint-Bon-Courchevel (Savoie).
Prière de ne pas faire de visites.

« Voici, j'ai placé devant toi une porte ouverte que nul ne peut fermer. Tu n'as que peut de force, et pourtant tu as gardé ma parole et tu n'as pas renié mon Nom. »
Apocalypse III, 8.

26, avenue de la Gare-des-Eaux-Vives,
CH 1208 Genève.
24, rue Saint-Augustin,
F. 74002 Paris.

– M. et Mme Jean-Pierre Tardi et leurs enfants,
M. Dominique Tardi,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri TARDI,
directeur honoraire de la Banque de France,
survenu le 8 otobre 1982, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le mercredi 13 octobre 1982, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
44, rue Bayen, 75017 Paris.

Anniversaires

– Pour le douzième anniversaire du décès accidentel de leur fille
Françoise ABACH-JAUFFRET,
ses parents demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir, une douce et affectueuse pensée.
1er septembre 1939 - 11 octobre 1970.

– Le 12 octobre 1974,
Alain BRELOT,
maître-assistant à l'université,
quittait tragiquement les siens.
Parents, amis, souvenez-vous.

– pour le dix-neuvième anniversaire du rappel à Dieu de
Francisque GAY,
ses amis font célébrer une messe en y associant le souvenir de son épouse
Blanche-Francisque GAY,
le samedi 16 octobre, à midi, en la chapelle de la Croisade des aveugles, 15, rue Mayet, Paris-6e.
Le traditionnel repas amical sur place, sous la présidence de M. Maurice Schumann, suivra la cérémonie.

– Tous ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour le
bâtonnier Manuel MAGESCAS DE PAU,
pour le dixième anniversaire de son décès.
De la part de Me Maurice Abeberry, sa femme, née Ysabel Magescas, leurs enfants et M. et Mme Armand Magescas.

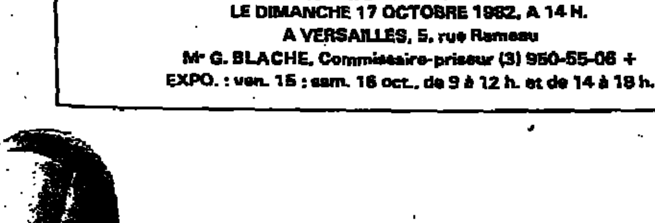
– Il y a cinq ans disparaissait
Pierre MOYSE,
chirurgien de la Fondation Curie,
que ceux qui l'ont aimé gardent vivante sa mémoire.

– Le *vingt-unième anniversaire* de la mort de
Paul RAMADIER,
premier président du conseil de la IVe République,
sera célébré le 17 octobre, à Decazeville (Aveyron). Toutes les organisations socialistes, républicaines, sociales et les comités laïques seront représentés. Un seul discours sera prononcé par M. Philippe Huet, inspecteur général des finances, président de la Société des amis de Paul Ramadier.

Avis de messes

– La famille et les amis de
Pierre BOILOT,
participeront à une messe, le dimanche 17 octobre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Martin de Chalautre-la-Petite (près Provins, Seine-et-Marne).

– Une messe sera célébrée le mardi 12 octobre 1982, à 12 heures, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, pour
la baronne Olivier GUICHARD
décédée accidentellement le 4 octobre à Néac (Gironde).
De la part du baron Olivier Guichard et de ses enfants.
12, avenue Bugeaud, 75116 Paris.



Les mauvaises surprises ?
mieux vaut les connaître avant, qu'après avoir acheté votre logement neuf.

Résidence le Bon-heur

charges

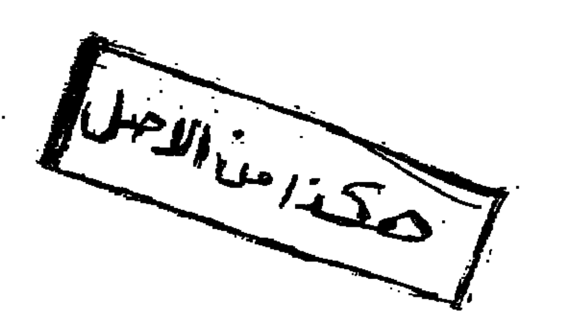
Choisir un logement neuf, ce n'est pas si simple.
Il y a le prix, la situation, les plans. Tout cela se voit et peut s'apprécier.
Mais il y a aussi ce qui ne se voit pas, la chose cachée, les mauvaises surprises : Les charges, comment les évaluer ?
Et le chauffage ? Ne vous posera-t-il pas un grave problème de budget ?
Et l'isolation phonique ? Comment être sûr qu'on ne confondra pas son téléphone avec celui du voisin ?
Alors, faut-il s'en remettre à la chance ?
Plus maintenant. Maintenant il y a Qualitel.
Qualitel, c'est un indicateur de qualité des logements, élaboré par l'Association Qualitel. Des représentants des consommateurs, des constructeurs et de l'État qui travaillent ensemble pour vous aider à mieux choisir votre logement.
L'Indicateur Qualitel vous renseigne sur les principaux aspects de la qualité technique.
Demandez-le.

qualitel

Qualitel *mieux choisir pour mieux vivre.*

V&V

Association Qualitel, 136 boulevard Saint-Germain 75006 PARIS – organisme certificateur agréé (loi du 10 janvier [illegible] sur la protection et l'information [illegible])



régions

Ile-de-France

Louis Chevalier et ses « Histoires de la nuit parisienne »

Un Restif de la Bretonne au Collège de France

RENÉ FALLET a qualifié Louis Chevalier de *« prof de génie »*. Avec *Histoires de la nuit parisienne* (1), tout récemment publié chez Fayard, il sera comblé : Chevalier a l'air de balancer trente ans de *Collège de France par-dessus les moulins*. Qu'il se situe maintenant dans la lignée directe des grands observateurs de Paris : Restif, Mercier, Balzac, c'est l'évidence.

Aux chiffres, Chevalier préfère la littérature. *Dans ces Histoires, il est carrément passé* à la chronique, d'où leur pluriel. En accord avec ceux, bourgeois en mal d'écriture, poètes, romanciers, qui, de tout temps, ont subi la fascination de la *« ville merveilleuse »*, pour reprendre La Bruyère, Paris, pour Chevalier, c'est, par nature, le plaisir. Spectacle de la rue qui donne le frisson, potin qui fait rigoler : une sensualité fondamentale.

Oui ! le ragot qui traînait des Halles à la rue Saint-Denis passait le Sébasto et se perdait là-haut dans le faubourg, voilà la matière et le cadre de ces *Histoires*. Tels quels, Chevalier nous restitue hommes et femmes du cru, dans leurs amours, dans leurs « salades » (explicite image des Halles !). A nouveau ces classes laborieuses, ces existences problématiques du Paris populaire qui, pour un oui ou pour un non, deviennent dangereuses. L'époque ? 1940 à 1960, c'est-*à-dire le dernier souffle de ce monde avant* que les édiles lui clouent le bec en rasant le toutim : massacre des Halles, assassinat de Paris.

On s'étonne qu'un professeur du Collège de France sache autant de choses que — le préjugé aidant — on ne le soupçonnerait pas de connaître (quelle remarquable topographie de la prostitution aux Halles de ces années-là !). Nuit réelle ou métaphorique, histoires ténébreuses ; presque toujours au-des-*sous du ceinturon. Ce qui permet une réconciliation surprenante mais ô combien salutaire entre l'homme à l'immense savoir et ce* monde au ras des cageots qui n'avait que ce genre d'actes, faits divers ou anodins, *pour exprimer sa « culture » comme ânonnent* nos modernes cuistres. *« Sociologie sur le tas »*, l'expression est de Chevalier : la chaire et la chair...

« Au fond, tu fais de la poésie » : le compliment est de Raymond Aron. *Qu'il me soit* permis de le compléter. Jadis, sur Paris, Chevalier s'est fâché avec Georges Pompidou, son camarade de Normale-Sup. Sous sa plume perce une terrible mélancolie nourrie *d'un reproche qui n'en démord pas :* comment, pourquoi avoir bradé les Halles ? Le poète est aussi moraliste. Dans *l'Assassinat de Paris* (Calmann-Lévy, 1977), Chevalier a désigné les coupables de cette opération à odeur d'oseille frelatée...

Aujourd'hui, *in vivo*, il nous dit ce qu'étaient les Halles, le centre des centres de Paris. Ethique donc et esthétique : pour rester dans ce langage musclé de la vieille rue Rambuteau que, je le sais, savoure Chevalier : la tête et les jambes. Ou encore, comme l'on jugeait dans le faubourg Saint-Denis un boxeur qui n'avait pas que ses gros « brandillons » : « Il a aussi du chou » !

Grâce à ce dosage subtil de vérité vécue au premier degré et de reprise savante, de sa façon inimitable, inclassable avant tout, Louis Chevalier nous révèle le sens profond de Paris. Nous avons rencontré l'auteur.

« La culture se fait dans les bistrots, pas à Beaubourg »

« Pourquoi des histoires de la « nuit », précisément ?

— L'éclairage au gaz, qui date du Second Empire, puis électrique, a fondamentalement changé le caractère de la nuit parisienne. En la rendant moins dangereuse, la lumière a permis cette « existence collective » dont Halbwachs a tiré un concept sociologique : c'est prodigieux ! En favorisant leur brassage, la lumière a permis aux hommes de s'abandonner sans risque au plaisir de la ville. Baudelaire est insurpassable : *« La nuit voluptueuse monte »*, et, plus fort que tout : *« Et l'homme impatient se change en bête fauve »*. Je raconte dans ce livre des histoires dont j'ai été témoin, ou dont j'ai entendu parler... Des histoires qui, en quelque sorte, sont des gammes sur une musique de fond qui s'appelle *les Fleurs du mal !*

— Maintenez-vous que Paris a été assassiné ?

— C'est autre chose qui commence. Au cours des siècles, Paris avait évolué en restant fidèle à un plan primitif. Même Haussmann n'avait rien changé à la répartition des choses et des gens. Le cœur de Paris restait les Halles, dont l'action débordait immensément le lieu géographique, du quartier Latin aux gares du Nord et de l'Est. Les Halles, c'était la richesse, l'invention, la création. L'unité du tout. On a détruit les Halles, il ne le fallait pas : depuis, tout a pourri ! Dans mes *Histoires*, j'ai décrit cette vie, j'ai ressuscité ce surplus d'existence qui émanait de ce quartier irremplaçable, incomparable...

— En ces temps-là, la culture se faisait dans les bistrots ?

— Vous faites allusion à ce que j'ai dit un jour : *« La culture se fait dans les bistrots, pas à Beaubourg ! »* C'est une évidence : voyez au dix-neuvième siècle le rôle des bistrots du Boulevard dans l'histoire de la culture à Paris ! La culture se fait par le plaisir de la ville, non par la volonté des autorités. D'autant qu'aujourd'hui les autorités ont des idées extravagantes sur la culture. Des idées qu'on enseigne à l'ENA, qui n'ont rien à voir avec la culture ! En parlant de Beaubourg, j'ai été suffoqué d'y lire une conférence sur le sujet suivant : « L'impact de Beaubourg aux Etats-Unis » ! Au temps glorieux de la civilisation parisienne, dans l'entre-deux-guerres, jamais un Parisien ne se serait demandé si les pièces du Boulevard avaient un impact quelconque aux Etats-Unis ! L'Amérique regardait par ici, nous ne regardions pas vers l'Amérique. Sitôt que le pouvoir prend en charge le développement de la culture, la culture est nécessairement fichue.

— Comment pressentez vous l'avenir de Paris ?

— Mon prochain livre s'appellera *les Années zéro de Paris*, Paris d'avant la destruction des Halles. L'idée m'en est venue en regardant le livre d'une Américaine, Norma Evenson : *A Century of Change*. Il est d'une importance capitale pour moi, car les illustrations abondantes que Norma Evenson nous propose, les images du Paris d'aujourd'hui et, je le crains, de demain, ce sont le Front de Seine, les tours de la place d'Italie, de Belleville, ces horreurs qu'on trouve partout, à Sarcelles ou à Cergy-Pontoise ! Dire que Paris *était objet d'adoration* pour les Américains : Hemingway, Henry Miller... Il y a en particulier une lettre de Durrell à Miller de 1956. Miller avait écrit un livre plus faible que ses livres habituels et, dans sa lettre, Durrel lui disait : *« Venez donc à Paris, il n'y a qu'à Paris que vous retrouverez votre inspiration... »* En 1956, Paris, quelle ville ! 1956, au regard de l'histoire, c'est hier... Jamais, aujourd'hui, un Américain ne conseillerait à qui que ce soit de retrouver l'inspiration à Paris ! »

Propos recueillis par
CLAUDE DUBOIS

(1) Fayard, 69 F.

A GUYANCOURT

Des logements sur les pistes d'envol

FAUT-IL urbaniser les *400 hectares du plateau de* Villaroy à l'est de la ville nouvelle ? L'Etat le souhaite, les deux communes concernées, Guyancourt, dont le maire est communiste, et Voisins-le-Bretonneux, dirigée par *la droite* n'y sont pas opposés. Le conseil général des Yvelines ne veut pas en entendre parler. Qui imposera sa volonté ? Avant la loi Defferre, la question ne méritait pas d'être posée : le *préfet*, *tuteur* des collectivités locales, imposait le choix du gouvernement. Mais aujourd'hui où l'autonomie du département et des communes a été proclamée ?

Le dossier n'est pas neuf. Dès les premiers schémas d'aménagements de la ville nouvelle, il était prévu qu'à terme des logements remplacent ici les moissonneuses-batteuses... et les avions de l'aérodrome de *Guyancourt. Mais cet* avenir paraissait si lointain que personne n'y croyait vraiment, au point que les aéroclubs se sont développés jusqu'à faire de cette plate-forme le plus important rassemblement d'aviation légère de France. Pourtant, les bâtisseurs ont fait comme si déjà ils étaient partis vers d'autres cieux. Dès 1969, un lotissement apparaissait à Voisins dans l'axe de la piste ; aujourd'hui, les avions survolent aussi les quartiers neufs de Montigny et de Guyancourt, et l'encerclement continue.

Pour les aviateurs, le péril s'est accru au printemps dernier. Le gouvernement, *soucieux de relancer* la construction sociale dans l'Ile-de-France, annonça son intention de créer la ZAC de Villaroy. Certes, il faut d'abord mêmes avaient fait leurs terri- mais après, à partir de 1985, les logements devront chasser les avions. Les pilotes prirent feu, se présentant en défenseurs de l'environnement, et M. Paul-Louis Tenaillon (C.D.S.), président du conseil général des Yvelines, rappela, avec force, que son assemblée avait demandé l'abandon de ce projet.

Versailles n'a jamais accepté cette ville nouvelle qui lui fait de l'ombre et gauchit par trop un département jusqu'ici bien sage. Cette fois, Villaroy s'approchait par trop de la « cité royale ». Elle reçut le soutien des maires des communes riveraines de la future ZAC, qui, comme celui de Buc, oublièrent qu'eux-mêmes avaient loti leurs territoires jouxtant les champs de Villaroy. En revanche, la majo-*rité de gauche* du Syndicat communautaire transforma son *« non sauf si... »* d'avant le « 10 mai », en *« oui à condition de... »* après.

De toute façon, pour elle, l'aérodrome doit être *fermé*, même si la ZAC n'est pas réalisée, et cela pour la tranquillité et la sécurité des habitants déjà installés sur son pourtour. M. Charles Fiterman, ministre des transports, partage leur *opinion*, mais il a reconnu que Guyancourt ne pourrait disparaître que lorsque sera trouvée une solution de remplacement. Une possibilité à Sonchamps, près de Rambouillet, *souleva* une telle opposition locale qu'elle est pratiquement abandonnée. Reste une répartition sur des terrains déjà existants mais Aéroport de Paris n'y met pas beaucoup de bonne *volonté*, préférant conserver Guyancourt en bouclier de Toussus.

De toute façon, le conseil général ne *désarme* pas. Certes, la création d'une ZAC n'est pas de la compétence du département, ni avant, ni après la décentralisation. Mais il a d'autres moyens de pression. Une telle opération d'urbanisme ne peut se faire sans son argent, pour les routes et les écoles par exemple ; déjà, il a gelé quelque temps les crédits destinés à élargir la route départementale qui longe la future ZAC. Et M. Tenaillon prévient : *« La mienne, il ne faudra pas compter sur moi pour la financer... »* Amorce d'une tutelle du département sur les communes ou création d'une monnaie d'échange ?

Le *conseil* général n'a jamais accepté de n'être pas associé à la conception de la ville nouvelle; c'est l'affaire d'abord de l'Etat, ensuite des communes, bien peu de la région, pratiquement pas du département. *Aujourd'hui*, M. Tenaillon demande une négociation globale sur l'avenir de Saint-Quentin entre le gouvernement, le syndicat communautaire et le nouvel exécutif départemental. La *responsabilité des villes nouvelles*, instrument des politiques nationale et régionale d'aménagement du territoire, ne peut être entièremen *décentralisée*. Mais qui maintenant aura le pouvoir de *concilier* les *opinions divergentes* des collectivités locales devenues libres ?

Th. B.



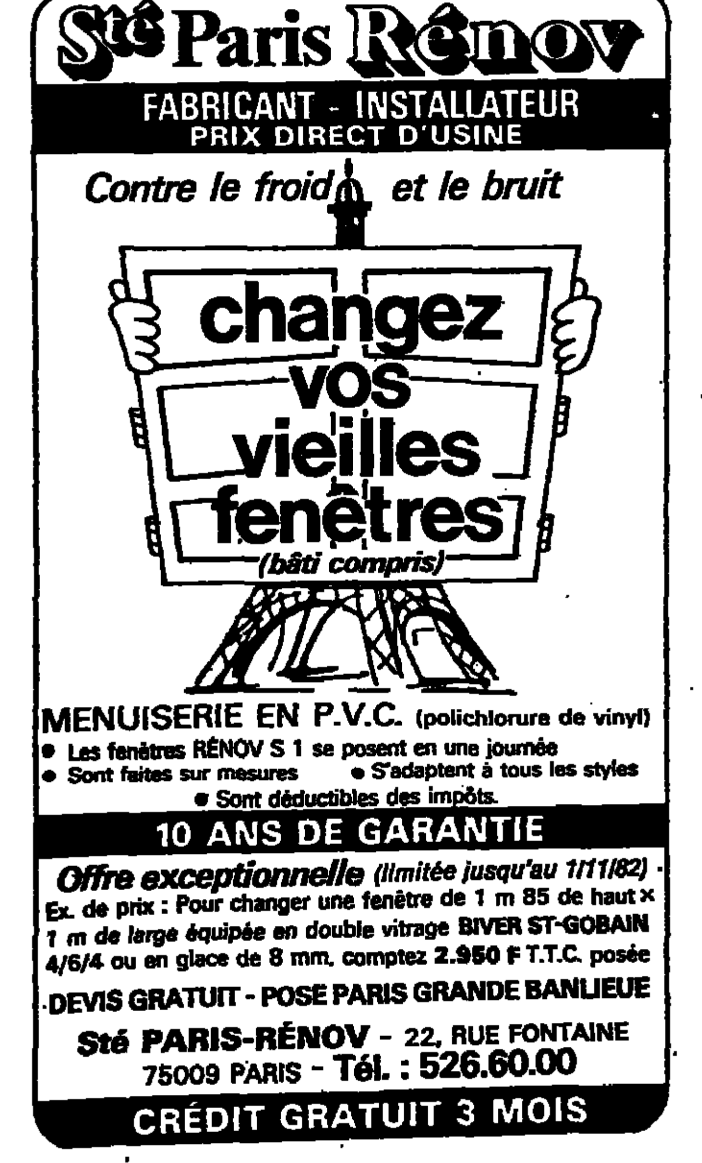
Rigueur communiste en Seine-Saint-Denis

LES élus du conseil général de Seine-Saint-Denis, à majorité communiste, ont, dernièrement, débattu de leurs choix budgétaires. La rigueur est à l'ordre du jour, tant pour les investissements que pour la gestion.

Souhaitant participer à *« une véritable entreprise de reconstruction »* de la Seine-Saint-Denis, avec des priorités sur l'emploi, les équipements, sans oublier les plans santé et habitat déjà en chantier, M. Jean-Louis Mons, président de l'assemblée départementale, a insisté sur la nécessité de limiter les dépenses au strict nécessaire en annonçant que pour celles intéressant l'administration générale et le fonctionnement, la majoration moyenne retenue ne dépasserait pas 8 % en 1983, contre 16 % en 1982. S'il n'a pas exclu le recours à l'emprunt, arguant du faible endettement du département (3,93 %) auprès de la Caisse des dépôts et consignations, voire même de la contraction d'un emprunt obligataire, il a souligné : *« Encore faudra-t-il que les caisses publiques puissent répondre aux besoins. »*

Parmi les décisions immédiates, le président du conseil général de Seine-Saint-Denis a annoncé la construction d'un immeuble de bureaux à Bobigny, dès 1983, pour faire face aux besoins des administrations départementales et des élus.

Pour les huit élus de l'opposition, R.P.R. et U.D.F., le budget 1983 est *« un budget d'hyper-austérité basé, en matière de recettes et d'emprunts, sur des hypothèses fausses et illusoires et qui fait l'impasse sur les priorités que la gauche, avant sa venue au pouvoir, proclamait vitales. »*



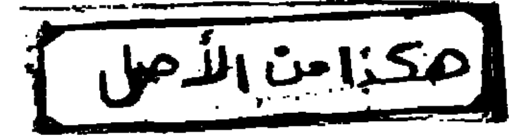
Informatique en Val-de-Marne

UNE dizaine de lycées du Val-de-Marne ont été équipés de matériel de micro-*informatique doté d'imprimante*, grâce à des crédits du conseil général. C'est là une des conséquences politiques de la volonté de l'assemblée, présidée par M. Michel Germa (P.C.), de privilégier la formation professionnelle et de permettre aux élèves de s'entraîner sur un matériel semblable à celui dont ils disposeront dans les entreprises quand ils auront trouvé du travail. 3 millions de francs ont été débloqués pour cela.

Le président du conseil général veut aussi utiliser les nouveaux pouvoirs que la « loi Defferre » lui reconnaît pour créer un service départemental de la culture. Deux dossiers sont d'ores et déjà ouverts : la création d'une bibliothèque centrale de prêt pour développer la lecture dans les collèges et les lycées d'enseignement professionnel, et la mise sur pied d'un centre de création et de promotion du cinéma et de l'audiovisuel.

L'assemblée départementale s'est d'ores et déjà dotée d'un service audiovisuel qui vient compléter le bulletin bi-annuel du conseil ; un petit film vidéo sur les actions menées dans les grands ensembles a été réalisé.





Le Monde

culture

MUSIQUE

RENCONTRE AVEC CHRISTIAN IVALDI ET CLAUDE LAVOIX

Profession : accompagnateur

Sept chanteurs parmi lesquels Colette Herzog et Hugues Cuenod, interprétaient des mélodies françaises dans l'ancien réfectoire de l'Abbaye, et David Baldwin était au piano : ainsi s'est achevée le 9 octobre la série des concerts organisés à la Fondation Royaumont, centre régional de la voix, où, quatre samedis de suite, carte blanche a été donnée aux accompagnateurs.

La démarche était inversée. Alors que souvent on omet même de citer leur nom sur les affiches, là les pianistes étaient les invités d'honneur. Christian Ivaldi, Claude Lavoix, Bruno Canino et David Baldwin, successivement, ont pu choisir les chanteurs — ou les musiciens solistes — qu'ils accompagneraient, et établir avec eux le programme de chacune de ces soirées.

Claude Lavoix et Christian Ivaldi expliquent ici en quoi consiste leur rôle auprès de ceux qui ont pour tout instrument leur voix. La première consacre désormais aux chanteurs l'essentiel de son activité. En revanche, il se pourrait bien que Christian Ivaldi, dorénavant, n'accorde plus autant de place à ce type de travail. Le mardi 12 octobre, en effet, à la salle Gaveau, est attendu le premier concert du nouvel ensemble de musique de chambre qui porte son nom : le quatuor Ivaldi.

En ce moment, et pour quelques semaines encore, Claude Lavoix est en Chine, avec trois autres professeurs du Conservatoire national supérieur de musique, non pour donner des concerts mais pour assurer une série de cours aux conservatoires de Pékin et de Shangai : une « mission pédagogique » organisée par le ministère des relations extérieures. Il sera curieux d'interroger ces voyageurs à leur retour d'un pays où, depuis des années déjà, le violoncelliste Paul Tortellier — invité en permanence — compte beaucoup d'élèves.

« Au départ, pourtant, je n'étais pas très attirée par le chant, je trouvais cela fabriqué, dit Claude Lavoix. *Puis j'ai entendu* le Voyage d'hiver *de Schubert par Dietrich Fisher Dieskau, puis je suis allée à Bayreuth. Et surtout il s'est trouvé que Rachel Yakar a eu son prix au conservatoire la même année que moi... et en l'accompagnant, à ce momment-là, j'ai éprouvé un plaisir différent de ce que j'avais jamais ressenti en jouant avec des instrumentistes. Quelque chose de très physique : j'ai réalisé que la voix m'apportait tout ce qui me manquait. Le piano est peut-être l'instrument le plus mécanique. Là, je me rendais compte qu'il s'agissait pour moi de faire également sortir une voix, d'avoir non plus dix doigts, mais dix chanteurs dans les mains. »*

Ainsi, Claude Lavoix est-elle devenue, à l'âge de vingt-deux ans, accompagnatrice dans une classe de chant du Conservatoire. Cela fera bientôt dix-sept ans, à raison de dix-huit heures d'enseignement par semaine. Cependant, c'est seulement depuis quelques années qu'elle a choisi de travailler principalement aux côtés de chanteurs, et notamment pour le théâtre musical. Cela semble s'être fait insensiblement. *« Je suis maintenant spécialisée,* dit-elle, avec un sourire, *je passe avec eux 80 % de mon temps. »*

Eux ? Eux, en général, se rendent chez les pianistes pour répéter. Eux ? *« Il faut demander aussi à Christian Ivaldi, il accompagne de grands chanteurs »,* a dit Claude Lavoix citant entre autres Van Dam, Edda Pierre, Barbier, Crespin. Nous sommes donc allées chez ce dernier. Une sorte de petit pavillon tout en hauteur, un atelier plutôt, au fond d'une cour dans une rue calme, entre le sixième et le septième arrondissement. Annonçant la couleur, comme Lavoix avait dit *« 80 % »,* Ivaldi a commencé par préciser : *« Le travail avec les chanteurs représente un tiers de mes activités, mais je n'ai pas le temps comme elle d'être chef de chant. »*

Un dialogue

Ensuite, ils ont parlé tous les deux. Résultat d'une vieille amitié remontant au temps des études, effet aussi d'une manière commune d'envisager la musique avant tout comme un moyen de communiquer, leurs phrases se sont complétées. Ils ont les mêmes anecdotes à raconter s'ils décrivent comment *« ils arrivent tous* (les chanteurs) *avec leurs couplets invariables sur leur fatigue, leur frayeur d'avoir de la fièvre, la terreur du courant d'air, ou du grain de poussière susceptibles de les rendre aphones en cinq minutes. Et cette façon, à l'approche du récital, d'économiser leurs cordes vocales, de susurrer entre les notes aiguës ».* Mais Ivaldi comme Lavoix, lui avec sa réserve, elle beaucoup plus expansive, évoquent avec tendresse le narcissisme des chanteurs.

Elle travaille surtout avec des amis, ou des gens qui sont devenus ses amis. *« On commence par traduire le poème et par en discuter longuement ensemble, le texte modifie complètement la musique »,* dit Claude Lavoix. *« Généralement, je vois les chanteurs deux jours avant le concert. Ils m'engagent. Je n'ai pas mon mot à dire dans le choix des œuvres,* confie Christian Ivaldi. *En un minimum de répétitions, il s'agit d'établir une collaboration psychologique. Deviner quel sera le truc éventuel, prévoir les moments où il faudra placer des césures, où le souffle se fera court. Accompagner, c'est avant tout « marcher avec », n'est-ce pas ? En ce sens, beaucoup de chanteurs préfèrent emmener leur pianiste dans le monde entier plutôt que d'en changer quatre fois par mois. C'est vrai aussi pour les instrumentistes. Mais c'est aussi plus ambigu. Le pianiste seul en scène, avec un instrumentiste (sauf s'il s'agit d'une sonate), est également au deuxième plan, mais pas de la même façon. »*

« Le chanteur, dit Claude Lavoix, *est debout, en danger, à nu, bien plus vulnérable qu'à l'opéra. Il est là sans rien pour s'aider. Sans rien d'autre que le soutien du pianiste, qui lui a la partition sous les yeux. Soutenir, c'est ça, et cependant ne pas être trop présent. Souvent les chanteurs trouvent qu'il y a trop de piano. »* Elle mentionne les réflexions de Gerald Moore dans son livre *Am I too loud ?*... Elle ajoute : *« Il vaut mieux ne pas regarder le chanteur, qui, de toute façon se cache. L'oreille suffit, c'est un rapport à sens unique, où il s'agit d'être le plus chaleureux, le plus extraverti possible. Ensuite on veille. »* « Veiller » c'est pour eux, pouvoir transposer d'un demi-ton en cours de route tel soir où le chanteur, parceque une laryngite guette, ne peut plus monter assez haut. Et donc changer tous les doigtés entre un cycle et le suivant. Ils sont habitués à transposer : tous les compositeurs ont écrit pour les ténors et il y a surtout des barytons et des basses. Ils ont à trouver la tonalité qui correspond au chanteur, en essayant de ne pas nuire au compositeur. Ils soulignent que le lied ne fait pas partie de la culture des chanteurs français. A part Régine Crespin, les vedettes de l'Opéra ne donnent guère de récitals. Sans parler des organisateurs de concerts qui ont peur que *« leurs abonnés n'aiment pas çà ».* Les abonnés surtout préfèrent la musique de chambre.

Ce n'est pas pourtant la raison pour laquelle aujourd'hui Christian Ivaldi — comme Claude Lavoix avec « ses » chanteurs — a décidé de travailler avec des amis. Les mêmes avec qui souvent il s'est rendu aux Semaines de musique de chambre de Naples. Ils y pensaient depuis le mois de décembre. Et puis lors des Rencontre de musique de chambre d'Arc-et-Senans, à Pâques, ils se sont retrouvés pour jouer Brahms : Sylvie Gazeau, la violoniste, et l'altiste Gérard Caussé, entre-temps ont quitté l'Ensemble intercontemporain. Le violoncelliste est Alain Meunier. Tous avaient envie de *« choisir les gens et les œuvres ».* De pouvoir « à peu près tout se dire ». Et d'avoir le temps de faire davantage œuvre de solistes en retravaillant des morceaux connus, puisque le répertoire pour un quatuor avec piano est très réduit. *« Moins de concessions à faire que dans le quatuor à cordes où il s'agit souvent de parvenir au son d'un seul instrument à seize cordes. Là, chaque instrument se réfère au piano. Chacun garde sa voix. »* Ils sont tous arrivés. Maintenant, ils répètent chez Christian Ivaldi, ici « l'orchestrateur ».

MATHILDE LA BARDONNIE.

Le Quatuor de Robert Casadesus

Une élégance très française

Pour ouvrir leur saison, les Amis de la musique de chambre commémoraient, samedi, le dixième anniversaire de la mort de Robert Casadesus (1). Entre deux interprétations vibrantes du *Quatuor en mi bémol,* de Schumann, et du *2e Quatuor,* de Fauré, Gaby Casadesus jouait avec le Trio Pasquier le *Quatuor piano et cordes* de son mari, qui date de 1941.

C'est bien mieux qu'une « œuvre de pianiste », une partition pleine de sève jaillie d'une plume rompue aux entrelacs de la musique d'ensemble. Elle s'ouvre par un mouvement lent où, sur l'introduction harmonieuse du piano, se pose un très beau thème (un peu à la manière du *1er Quintette,* de Fauré), qui se développe en des échanges nourris, avec des épisodes rapides et pleins de feu.

Dans le scherzo aux jeux rythmiques charmants le trio glisse une chanson populaire si joliment sertie qu'elle se marie admirablement à cette musique d'une élégance très française. Si le finale, malgré son élan lumineux, est peut-être d'une substance moins savoureuse, toute l'œuvre est d'un musicien authentique. Elle fut recréée avec autant de brio que de distinction, même si l'on peut regretter que Gaby Casadesus, trop modeste, s'effaçât un peu parfois derrière ses trois partenaires sonnant de toutes leurs cordes.

Les Amis de la musique de chambre, associés à France-Culture, présenteront dans les prochains mois d'excellents ensembles qui n'ont encore jamais joué à Paris, tels le Trio Raphaël, de New-York (le 23 octobre), le Quintetto Fauré de Rome, avec à sa tête la célèbre Pina Carmirelli, le Five Centuries Ensemble ou le Quatuor Panocha de Prague. De belles découvertes à faire.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) A cette occasion, C.B.S. réédite l'intégrale des sonates piano et violon, de Beethoven, par Casadesus et Zino Francescatti (disques C.B.S., 77.426).

THÉÂTRE

« PURGATOIRE A INGOLSTADT », de Marieluise Fleisser

Pierres et brouillard

La Théâtre de la Commune d'Aubervilliers présente (en coproduction avec la Salamandre et le Skarabùs), dans la mise en scène de Hans Peter Cloos, *Purgatoire à Ingolstadt,* de Marieluise Fleisser, pièce écrite il y a plus d'un demi-siècle et qui raconte les désarrois d'une jeunesse, d'hier, d'aujourd'hui.

Ile stagnante au milieu d'une mer d'autoroutes, rues rectilignes repoussées à la périphérie d'un centre dévoré par le culte du fonctionnel, noyé dans le lointain du temps : Ingolstadt abrite des existences immobilisées, et pourtant la jeunesse, attaquée par l'étouffement plus que par les ans, y dure moins qu'ailleurs.

Marieluise Fleisser décrit des gens écrasés et leurs vies qui s'émiettent en désordre. Hans Peter Cloos montre le désordre. Il casse le texte, en dispose les éclats tranchants à l'intérieur du décor (de Jean Haas) encadré par des séries de postes de télévision en noir et blanc, géométrie déboussolée de murs, de couloirs, de fosses, de passerelles, d'échelles verticales qui grimpent jusqu'au noir — on dirait que *le sol,* fendu par un cataclysme, a perdu son centre de gravité. La seule ouverture est la ligne de fuite d'un tunnel : on ne s'en va pas d'Ingolstadt.

Olga (Caroline Chaniolleau) en fait l'expérience : enceinte, abandonnée, elle veut se noyer par dégoût plus que par chagrin. Elle en est empêchée par Roelle (Tcheky Karyo), une sorte d'illuminé, tête de Turc des populations goguenardes, bouc émissaire de jeux désœuvrés et infantilisé par sa mère (Christiane Cohendy). Il sauve Olga, mais ça ne sert à rien : rien ne change dans ce monde de pierres et de brouillard où garçons et filles se cherchent, s'accouplent, se séparent sans même avoir rencontré l'illusion du bonheur. Quand Clementine (Maïté Nahyr), la sœur d'Olga, traîne aux basques des hommes, ce n'est pas par révolte, c'est à peine par désir ou plutôt c'est par désir de se fuir, d'échapper à l'engluement de la solitude ; et quand Hermine (Kathleen Delzant) emberque l'amant d'Olga, c'est pour les mêmes raisons. Mais on ne s'évade pas de la solitude d'Ingolstadt, on se cramponne, chacun pour soi, à un narcissisme candide qui vire à l'égoïsme triste dès que se fane la jeunesse et que disparaît la candeur.

La jeunesse, c'est toute leur fortune à ces enfants bloqués devant des portes dont ils ne possèdent pas les clefs ; elle est si fragile que, pressés, ils se montrent agressifs, arrogants, incohérents. Ils se débattent comme ils peuvent, à coups de griffes et de mots qu'ils ne maîtrisent pas. Ils se blessent avant de se briser, de se conformer au seul modèle directement sous leurs yeux ; celui des adultes frileusement soumis à une morale réduite à ses conventions ritualisées. Il y a ça, cette caricature de bienséance, ou bien l'idéal perverti de la pureté, offert par l'image d'un beau jeune homme blond qui, un baudrier barrant son torse nu, danse sans prendre garde à rien, glorifiant la mécanique d'un corps destiné au sacrifice de la guerre — rappel historique en forme de chromo... Roelle choisit la mort et se pend, ombre écartelée tendant en vain pour la dernière fois le bras vers un ciel inexistant. Olga demeure au purgatoire, s'enfonce dans le fauteuil recouvert de plastique, pâle, soudain affaissée, déjà vieille.

Les enfants d'Ingolstad évoquent irrésistiblement ceux qui traînent sur les boulevards, dans les bals et dans les classes de C.E.S. leurs bouilles fraîches outrageusement fardées, leurs crans gominés, leurs rêves de pacotille, leurs bécanes rafistolées. Devant la grâce condamnée des corps adolescents, l'injustice vous saisit à la gorge, de même devant les gosses gitans qui mendient avec l'air de n'avoir plus rien à apprendre. On n'est pas très sûr de nE pas être coupable pour être parti et les avoir laissés au purgatoire.

Le spectacle de Hans Peter Cloos a la violence suffocante d'un voyage à l'intérieur d'un boyau souterrain. Violence radicale qui provoque des appels intimes , on les accepte ou on les repousse, on pleure ou on se ferme. On pense à certains films de Fassbinder, *Gibier de passage, l'Année des treize lunes, Veronika Voss.* Il n'y a pas de ciel, nul ne s'évade de son enfer. Pourtant les damnés ont la volonté désespérée d'arracher un lambeau de vie, de bonheur. Hans Peter Cloos détaille leur lutte en images superbement cinglantes. Avec une rage crispée, comme s'il extirpait quelque chose de lui, il montre la magnificence des paysages ternes, la douceur des corps fagotés.

Et il y a les acteurs : David Gabison, André Marcon, Maïté Nahyr douloureusement sensuelle, Christiane Cohendy, qui, dans une seule scène, raconte la tragédie banale d'une femme dont l'homme est le fils, Caroline Chaniolleau, belle comme la nuit, et qui mène son malheur avec une force sauvage, Tcheky Karyo, bouleversant, mystérieux, inquiétant prince Muichkine d'une banlieue pétrifiée.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Commune, 20 h 30.

ROCK

UB 40 au Palace

UB 40 (prononcez *« ioubiforti »*), on s'en souvient comme du premier groupe de reggae blanc qui a succédé logiquement au phénomème ska (le ska étant l'ancêtre du reggae) en Angleterre et qui, sans provoquer un mouvement semblable, a trouvé dans la foulée un digne écho avec des groupes comme The Beat.

Originaires de Birmingham, où il existe une importante communauté jamaïquaine qui suscite souvent les impulsions musicales, les huit musiciens de UB 40 — six Blancs : Ali Campbell (guitare et chant), Robin Campbell (guitare et chant), Jim Brown (batterie), Norman Hassan (percussions), Brian Travers (saxophone), Micky Virtue (claviers), et deux Noirs : Earl Falconer (basse), Astro (talk-over et trompette) — ont remis à leur compte les principaux ingrédients du reggae (basse lascive, batterie à contre-temps, écho à discrétion, talk-over et mélodies répétitives, pulsions en apesanteur et atmosphère à découper au couteau) en les assimilant parfaitement sur des compositions qui ont gagné régulièrement le haut des hit-parades britanniques.

Abréviation servant à désigner les cartes de chômage (*« Unemployment Benefit Attendance Card »*), leur nom indique la teneur d'un discours militant qui, sur le modèle jamaïquain, mysticisme en moins, correspond à une réalité sociale anglaise. Après être passé de compagnie en compagnie discographique, UB 40 vient de signer un contrat avec Virgin, honoré par la sortie d'un nouvel album (UB 44).

ALAIN WAIS.

★ Au Palace, ce lundi 11 octobre à 20 heures. Discographie chez Vogue, CBS et Virgin.

ARCHITECTURE

L'EXPOSITION TADAO ANDO A L'IFA

L'éloge de l'ombre

Tadao Ando ne connaît pas les abbayes cisterciennes de Provence. Japonais, il a voyagé, en Italie notamment. Mais Ando vit à Osaka, une ville qui bourgeonne, s'enfle et s'entasse sur elle-même. Et il ne veut pas construire ailleurs. Car il aime, dit-il, rester en relation avec son œuvre, fréquenter ses maisons, les savoir proches.

Dans cette ville anarchique — *« un coffre à jouets qu'un enfant aurait renversé par hasard »,* — dans un monde qui s'est adonné au « culte des objets », il cherche une pureté, un silence, une pause. *« Plus une structure est simple, plus l'âme aime à vagabonder »,* dit Ando, ce jeune homme au visage intense, presque sauvage, sombre Hamlet secoué parfois d'un grand rire.

Secrètes, fermées, opaques, ses maisons tournent le dos à la folie et à l'agitation urbaine, et n'offrent parfois à la rue que l'aumône d'une porte taillée rudement dans la muraille. La lumière viendra du ciel, avec la pluie et le vent, dans la cour intérieure, intime, protégée, suivant un principe qui rappelle l'architecture arabe.

Il serait dommage que l'Amérique envahisse jusqu'à notre cœur », dit l'architecte, qui ne parle pas anglais et se tourne délibérément vers les sources de la « japonitude ». D'autres architectes avant lui au Japon ont proposé des croisement culturels, adaptant les modes de construire actuels aux valeurs traditionnelles ou à certaines images, sans craindre parfois les clichés. L'Institut français d'architecture a présenté tout l'été un exemple (de bon niveau) de cette « architecture kimono », qu'on dirait emballée pour l'exportation. Par une excellente progression didactique (la pédagogie architecturale n'est-elle pas la mission première de l'IFA ?), l'habitué de la rue de Tournon est invité à découvrir cette fois un solitaire, têtu comme le diamant.

Tadao Ando va plus loin, dans la quête de la *lampe de vérité :* il ne coule pas, en béton, des poutres imitant les charpentes traditionnelles en bois. Il ne borde pas ses constructions de larges auvents pour apprivoiser l'ombre, créer la pénombre, qui vaut, pour les Japonais, *« tous les ornements du monde ».*

« Nous nous complaisons dans cette clarté ténue, faite de lumière extérieure d'apparence incertaine, cramponnée à la surface des murs de couleur crépusculaire, et qui conserve à grand-peine un dernier reste de vie », écrivait, en 1933, Tanizaki Junichiro.

Cette lumière *« atténuée, épuisée, précaire »* que les anciens traquaient à travers les *shoji,* panneaux de papier translucide, Ando, et certains de ses contemporains, la filtrent au travers de murs pavés de verre. Comme la mission de Pierre Chareau, rue Saint-Guilllaume, à Paris, une des plus étonnantes (Ishihara) qui est édifiée en U autour d'une cour, et dont les façades de verre protègeant l'intimité des deux familles, tout en diffusant à l'intérieur un éclairage *« calme et doux ».*

Le gris du béton nu, tramé aux dimensions du *tatami,* le filtre du pavé de verre, matériau de base d'une architecture *« laconique »* qui va à l'essentiel, en peu de mots : à contre-courant des modes racoleuses, elle reprend de zéro le travail de purification des années 20. Cela vaut pour une clientèle qui la choisit, la question d'imposer une telle ascèse visuelle, attitude morale, à ceux qui n'auraient pas, déjà, refusé ses vanités du monde. Les amateurs de ces maisons, artistes, intellectuels, sont des gens qui mettent plus l'accent sur la façon de vivre que sur l'accumulation des biens. *« De plus en plus de gens se méfient du matérialisme, mais ce n'est pas encore l'explosion,* dit Ando, ironique et lucide.

Combien sont prêts à s'asseoir dans une chambre vide, répondant à l'invitation de Pascal, pour « réfléchir » l'espace, ou contempler un fragment de nature. Une branche bien peinte doit donner l'idée du vent, dit la tradition japonaise. Ando applique à l'architecture cette discipline du détail évocateur : la lumière, le vent seront captés à la source. Plus de parasites. La ville s'efface. Une des premières maisons (Azuma, 1975) coincée sur une bandelette de terrain, dégageait en son centre un patio traversé par une galerie. D'une pièce à l'autre, on sentira le vent, la pluie, la force des éléments.

L'exposition de l'I.F.A. tente de démonter, à distance, ce travail. Dessins, coupes, maquettes décortiquent comme un livre, mieux qu'un livre, les volumes simples (le cube, la demi-sphère) qui s'emboîtent, décalés, tendues vers plus d'intensité. Des plans de ville éclairent, sans phrase, le contexte chaotique où se glissent ces îlots de « refus ». Une maquette à échelle humaine, grise comme le béton d'Ando, évoque un détail de sa manière, tentative encore limitée (vu les moyens) pour faire vivre, au visiteur, une expérience spatiale. Pari d'autant plus difficile que cette architecture refuse tout ornement, tout appel à la sensiblerie, et prétend même effacer les murs, repoussés vers l'abstraction pour que *« seul reste en tant que corps sensible l'espace cerné...* Tadao Ando, montreur d'espace.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(1) *Eloge de l'ombre,* Tanizaki Junichiro, traduction de René Sieffert, Publications orientalistes de France.

★ *Tadao Ando, Minimalisme.* Exposition à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (6e), du mardi au samedi, de 12 h 30 à 19 h.

ARTS

Au mont Saint-Michel

La restauration sera poursuivie et l'accueil amélioré

M. Jack Lang, ministre de la culture, s'est rendu, samedi 9 octobre, au mont Saint-Michel, dans la Manche, pour annoncer plusieurs mesures en faveur de la célèbre abbaye. Un plan quinquennal de sauvegarde (1983-1987), doté de neuf millions de francs, sera notamment lancé afin de poursuivre en priorité la restauration de l'abbaye romane, des remparts et des couvertures, et de réviser le matériel de sécurité.

Le ministre a insisté sur la valeur pédagogique du monument qui, avec une centaine de pièces d'époques diverses et de fonctions variées, permet d'illustrer les principaux aspects de la vie quotidienne au Moyen Age. Le nombre des gardiens sera augmenté, et une équipe d'accueil permanente sera mise en place dès 1983, dans les locaux de l'ancien hôtel Saint-Pierre, à l'entrée du village. La visite commentée n'est, en effet, assurée actuellement que par une équipe permanente de six gardiens renforcée par quelques contractuels durant la saison touristique.

Enfin, le ministre a annoncé l'installation, d'ici un an, d'un système permettant au visiteur d'obtenir les informations qu'il souhaite sur le site ou sur des monuments de la même époque. Il s'agit d'une banque de données vidéotex et de vidéodisques : ces moyens interactifs, qui n'ont jamais été employés dans un monument public, feront l'objet d'un accord avec le Centre mondial de l'informatique.

Plainte contre X dans l'affaire des « faux Dali » de la collection Moore

L'affaire des « faux Dali » de l'ancien secrétaire du peintre, Peter Moore, dont la collection est exposée à Perpignan, vient de connaître un nouveau rebondissement. On sait que Dali avait réclamé au parquet de Perpignan la saisie de quatre-vingts œuvres qu'il déclarait n'être pas de sa main. Un des tableaux, *Métaphysique cosmique,* non reconnu par le peintre, vient de faire l'objet d'une plainte particulière de la part du fils de Karyn van Leyden, artiste d'origine américano-hollandaise et ancienne amie du maître catalan. Cette peinture serait l'œuvre de sa mère, mais porte la signature de Dali.

Le capitaine Moore déclare que sa bonne foi a été abusée lors de l'acquisition de cette œuvre auprès du chef d'orchestre Xavier Cugat.

SPECTACLES

théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE MISANTHROPE. – Marais (278-03-53), 20 h 30.
LES HORREURS DE LA VICTOIRE. – Tangot (272-17-78), 20 h 30.
LE FAUTEUIL A BASCULE. – Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.
LA BELLE SAISON. – Petit TEP (797-96-06), 20 h 30.
L'AMBASSADE. – Rond Point (256-70-80), 20 h 30.
L'EDUCATION DE RITA. – Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h.
LE CIRQUE. – La Huchette (326-38-99), 22 h 30.
LES JALOUX. Plaisance (320-00-06), 20 h 30.
LA POCHE PARMENTIER. – Montreuil, salle Berthelot (858-65-33), 20 h 30.

HORS PARIS

VILLENEUVE D'ASCQ : l'Odieux percolateur, par le Théâtre de la Découverte (20) 06-27-52 à la Rose des Vents.
MARSEILLE : Ma mère, par le T.N.M., coproduction Théâtre de l'Eventail à la Criée (91) 54-74-54.
AMIENS : Schweick dans la deuxième guerre mondiale, par la Compagnie Bonillo (22) 46-14-19, sous le chapiteau, sq. Henri-Sené.
GRENOBLE : Outrage au public 1966, par le Théâtre de la Potence (76) 44-70-11, à l'Enfer Théâtre d'essai.
LYON : Maldoror, par la Compagnie Françoise-Maimone à la Renaissance d'Oullins (7) 850-62-13).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Eugène Oneguine.
Beaubourg (277-12-33), Cinéma-vidéo, 16 h, 18 h, 20 h : trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) ; 13 h, 16 h, 19 h : Nouveaux films B.P.I. Danse : forum de la danse ; 20e Festival international de la danse de Paris.
Théâtre de la Ville (274-22-77) (au Théâtre de Paris), Petite salle, 20 h 30 : la Fuite en Chine.

Lundi 11 octobre

Les autres salles

Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : le Funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : le Cri dans la chapelle. – Théâtre rouge : 18 h 30 : Noces de sang ; 22 h 15 : Tchoufa. – Petit théâtre : 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Sado et maso.
Palais Royal (257-59-81), 20 h 30 : Rencontres du palais royal.
Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve ; Bertrand.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
T.A.I. Théâtre d'essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Tourtour (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Philippe Ovouz : Tout a changé ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. – II : 20 h 15 : les Bonniches ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
Café d'Edgar (322-11-02), I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : l'Amour c'est comme un manteau blanc. – II : 18 h 30 : Pas de fantaisie dans l'orangeade ; 20 h 30 : Chantons sous la psy ; 22 h : Paris-Paris.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h 30 : Palomar et Zigomar.
Fanal (233-91-17), 20 h : la Manipule ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
Le Petit Casino (278-36-50), 20 h 30 : Viens voir les artistes.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 15 : le Retour de l'Arlésienne ; 21 h 30 : Les huîtres ont des bérets ; 22 h 30 : Nitro Goldwyn-Pinson.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : A la courte paye.
Théâtre des Deux-Anes (606-10-26), 21 h : A vos ronds... fisc.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : Maxim Saury.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 22 h 30 : les Diplomates.
Cité Internationale, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Trio Cheik Tidiane Fall.
Dunois (584-72-00), 20 h 30 : A. J., R. Boni, F. Mechali, Ch. Lete.
Olympia (742-25-49), 21 h : J.-P. Capdevielle.
Palace (246-10-87), 20 h : UB 40.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Alligator Jazz band.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : S. Kessler, A. Cullaz, E. Dervieu.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : J. Roux, M. Marchesini (Bach, Haendel, Ravel).
Athénée, 21 h : R. Raimondi, J. Reiss (Bellini, Gounod, Ibert, Liszt...)
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : A. Guibert, J. Barthe, M. Geliot (Rameau, Boieldieu, Debussy, Ravel).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h : Ensemble vocal F. Herr, dir. M. Minkowski (Purcell).
Salle Gaveau, 21 h : P. Amoyal, G. Joy, J. Robin, C. Herzog, D. Baldwin (Brahms, Schumann, Franck...)

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

American Center (321-42-20), 21 h : Sister Suzy.

FESTIVAL
DE L'ILE-DE-FRANCE

Saint-Denis, Basilique, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Mercier (Mahler).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : Le coup de foudre, de C. Badger ; Hommage à Leopoldo Torre-Nilsson : 17 h : Le crime d'Oribe, de L. Torres Rios et L. Torre-Nilsson ; Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) : 19 h : C. Boltanski, A. Fleischer.

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
A ARMES ÉGALES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Saint-Antoine, 12e (307-55-22).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenue Montparnasse, 15e, (544-25-02). – V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
DE LA VIE DES ESTIVANTS (sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.
ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10).
LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).
GEORGIA (A., v. o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) – V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE MARQUIS S'AMUSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

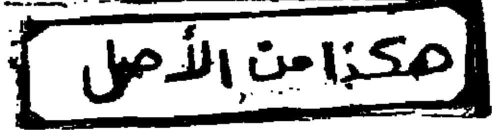
LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVALIER AU CHEVAL D'OR, film soviétique de Vassili Jouravliov. V.f. : Cosmos, 6e (544-28-80).
CHASSEUR DE MONSTRES, film italien d'Enzo Castellari. V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST, film français de Jean Yanne. Gaumont Halles, 1er (297-49-70), Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny Palace, 5e (254-07-76), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Marignan, 8e (359-92-82), Biarritz, 8e (723-69-23), Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont Sud, 14e (327-84-50), Gaumont Convention, 15e (828-42-27), Victor Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME TATOUÉE, film japonais (*) de Yoichi Takabayashi. V.o. : Forum, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20), Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (246-49-07), Nation, 12e (343-04-67), Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES, film français de Jean Girault assisté de Tony Aboyantz. Grand Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94).
POLENTA, film suisse de Maya Simon. Marais, 4e (278-47-86), Studio Logos, 5e (354-26-42).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).
ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
PARADIS (Can.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).
LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
PORKY'S (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).
POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LES 40es RUGISSANTS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), à partir de samedi.
QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11). V.f. : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Épée de Bois, 5e (337-57-47).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o. et v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).
BREL (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-47-46).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).



SPECTACLES

LES CHEMINS DE LA HAUTE-VILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

COUSINE ANGÉLIQUE (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DÉROBADE (Fr.) (*), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

DUELLISTES (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Lumière, 9e (246-49-07).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LEO THE LAST (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-39-36).

PANDORA (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15).

PAPILLON (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (A., v.o.) (*) : 1re et 2e parties, Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PORTE DES LILAS (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RACING BULL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SABOTAGE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (343-50-91).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Élysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

Les séances spéciales

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 19 h 30.

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 05.

DARK VICTORY (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 20.

JE T'AIME MOI NON PLUS (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

MARATHON MAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) 22 h 10.

MEAN STREET (A., v.o.) (**) Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MALICIA (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), sam., dim., 14 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 10.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) 21 h 45.

RAGTIME (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 40.

RETOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 50.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche, 6e (633-10-82), 14 h, 15 h 40.

SHOOT THE MOON (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 40.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 05 et 0 h 20.

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h et 18 h 15 ; Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 20.

Les festivals

FILM NOIR (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) : Ciel rouge (20 h), Mr and Mrs Smith (18 h, 22 h).
BUSTER KEATON : Marais, 4e (278-47-86) : le Mécano de la « General ».
CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Indiscrétions.
RÉTROSPECTIVE ELIA KAZAN (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). Baby Doll, (20 h, 22 h).
LA COMEDIE MUSICALE : du merveilleux au drame (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) : Chantons sous la pluie (22 h).
ROBERT MITCHUM (v.o.) : Action La Fayette 9e (878-80-50) : Un si doux visage.
FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50) : En marge de l'enquête.
LUIS BUNUEL, ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01) : Cet obscur objet du désir (22 h) ; le Charme discret de la bourgeoisie (17 h).
FESTIVAL JACQUES TOURNEUR (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94), Pendez-moi haut et court : (16 h, 22).
PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE DE J. LOSEY (v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) : Quand la bête s'éveille.
FELLINI-VISCONTI (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : 8 1/2.

En région parisienne

Asnières, C.C.A (790-63-12), 20 h 45 : Ensemble étoile de la Pologne.
Bagnolet, ATEM (363-51-71), 20 h 30 : Récitations.
Bobigny, M.C. (831-11-45), 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eœtvos (Stockhausen).
Clamart, C.C.J. Arp. (645-11-87), 20 h 30 : Du vent dans les branches de Sassafras.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 : le Voyage immobile.

RADIO-TÉLÉVISION

LA CONTROVERSE SUR « APOSTROPHES »

M. Régis Debray dément avoir employé le terme de « dictature » qu'un enregistrement confirme

Après les déclarations de M. Régis Debray, faites à Montréal, dénonçant la *« véritable dictature sur le marché du livre »* qu'exercerait l'émission « Apostrophes » de Bernard Pivot (*le Monde* daté 10-11 octobre), M. Adolphe Chauvin, sénateur, président du groupe de l'Union centriste des démocrates de progrès, *« s'étonne »*, dans une question écrite adressée à M. Georges Fillioud, ministre de la communication, que le chargé de mission à l'Élysée pour les problèmes du tiers-monde et les affaires culturelles *« ait exprimé à l'étranger un jugement »* sur cette émission. M. Chauvin demande que soit confirmé le fait que *« la responsabilité des programmes d'Antenne 2 n'incombe pas au conseiller culturel de l'Élysée mais bien au président de cette chaîne, ainsi qu'aux membres de la Haute Autorité de l'audiovisuel ».*

***Voilà une tempête dans un verre d'eau, mais un verre où il n'y a pas d'eau »*, a déclaré de son côté, M. Régis Debray, qui a tenu à préciser qu'il avait été invité par l'Union des écrivains québécois *« en tant qu'écrivain et non en tant que membre du secrétariat général de la présidence de la République française »*. C'est en réponse à une question posée après sa conférence, a ajouté M. Debray, qu'il a évoqué l'émission « Apostrophes » (lire ci-dessous l'article de notre correspondant à Montréal).**

Pour sa part, M. Bernard Pivot a assuré : *« Je suis étonné que le nouveau conseiller aux affaires culturelles de l'Élysée ait pour première initiative de dénigrer, au Québec, devant l'Union des écrivains québécois, une émission qui est diffusée chaque semaine sur les écrans de la télévision québécoise. »* Il souligne que *« cette émission culturelle [créée en 1975] fait chaque semaine la promotion du livre français au Québec et en retour la promotion du livre québécois en France »*. Il ajoute que, *« sur le fond »*, il répondra vendredi prochain à M. Régis Debray lors de la prochaine émission d'« Apostrophes », qui, par un curieux hasard, aura pour thème : « Culture et politique ».

Ce n'est pas la première polémique entre l'écrivain et le journaliste. Dans son livre :*le Pouvoir intellectuel en France*, M. Régis debray avait notamment qualifié M. Bernard Pivot de *« courriériste de l'Éternel qui a surmonté l'Histoire, parce qu'il s'amuse de toutes les histoires ».*

De notre correspondant

Montréal. – La déclaration de M. Régis Debray dénonçant *« la véritable dictature »* exercée sur le marché du livre par M. Bernard Pivot, l'animateur de l'émission « Apostrophes », est confirmée par un enregistrement. L'écrivain, qui est également chargé de mission à la présidence de la République pour les affaires du tiers-monde et de la culture, dément cependant avoir tenu de tels propos devant l'Union nationale des écrivains québécois, réunie vendredi 8 octobre à Montréal, et dont il était l'invité (*le Monde* daté 10-11 octobre).

« Je récuse le terme de « dictature », que je n'ai pas utilisé », nous a-t-il déclaré dimanche, avant de prendre l'avion pour Cuba. *« J'ai dit : il faut briser les monopoles, mais je n'ai pas dit qu'il fallait supprimer cette émission. Je trouve cette émission remarquable, car elle traverse les modes. Je souhaite même qu'il y ait d'autres Bernard Pivot, d'autres tribunes du même niveau. »* M. Debray regrette qu'*« une petite dépêche sensationnaliste, si ce n'est malveillante »* (il s'agit de la brève dépêche envoyée par le correspondant de l'Agence France-Presse à Montréal) ait permis à la presse française de *« fantasmer un psychodrame national »* en laissant entendre que le pouvoir voulait *« s'emparer de la culture »*. *« Certains ont intérêt à exploiter cette affaire*, a-t-il ajouté, *afin de démontrer que le régime devient tutélaire et qu'il veut contrôler la télévision. Cela s'appelle une manipulation de l'information. »*

Les démentis les plus fermes n'effaceront pourtant pas des propos que M. Debray a bel et bien tenus devant les écrivains québécois, et qui ont été enregistrés sur bande magnétique. Il répondait alors brièvement aux questions de l'assistance, après avoir donné une conférence sur « Littérature et identité culturelle ».

C'est à un intervenant qui s'étonnait que le gouvernement socialiste n'ait rien fait pour aider les écrivains québécois, qui, selon lui, doivent passer à « Apostrophes » pour avoir des chances de vendre leurs livres en France que M. Debray a répondu textuellement : *« Nous avons des projets : enlever à une émission, celle que vous avez nommée, le monopole du choix des titres et des auteurs accordé à l'arbitraire d'un seul homme qui exerce une véritable dictature sur le marché du livre. »*

Quels sont ces *« projets »* que préparerait l'Elysée ? M. Debray n'en a pas dit davantage. Mais il reste que le terme *« dictature »* a été utilisé, et on se demande pourquoi l'écrivain refuse aujourd'hui de l'admettre. Il a lui-même, bien involontairement sans doute, apporté un début d'explication, lorsqu'il nous a déclaré reconnaître avoir commis *« une petite erreur »* : celle de ne pas s'être assuré au préalable qu'il n'y avait pas de représentants de la presse dans la salle, car, a-t-il précisé, *« je ne parle jamais devant les journalistes »*.

BERTRAND DE LA GRANGE.

VU

A « DROIT DE RÉPONSE »

AUTO-CENSURE

Un journaliste qui s'autocensure est un journaliste qui a peur. Somme toute, cette définition proposée par Ivan Levaï (Europe 1) à « Droit de réponse », qui était consacrée, samedi soir 9 octobre, sur TF 1, paraît le plus recevable.

Peur du pouvoir politique, comme l'a souligné avec force Frédéric Pot, peur du pouvoir économique, comme ont insisté Philippe Simonnot (Tel) et Philippe Boucher (le Monde), peur des notables, notamment en province, peur des réactions du public, etc. Richard Liscia (les Nouvelles littéraires) a voulu faire rimer courage et chômage. Pas tellement d'accord : on est contraint d'être O.S. chez Citroën, on n'est pas forcé d'être journaliste.

Peur de sa direction ou de sa rédaction en chef : Bernard Langlois (Antenne 2) a, suite à son affaire, affirmé avec humour qu'il était désormais soumis à l'obligation de réserve. Comme tout bon fonctionnaire.

C'est, de plus en plus, ce qui atteint ce métier, chez nous, c'est ce qui l'éloigne d'un auditoire qui attend plus d'engagement, plus de changement, le vrai s'entend. Patrick Poivre d'Arvor (Antenne 2) l'a très bien dit : le journaliste français, contrairement à son confrère anglo-saxon, n'est pas irrespectueux. L'irrespect, ce n'est pas l'invective, ce n'est pas le laxisme, et il est vrai que des journalistes disent n'importe quoi, comme l'ont, à l'évidence, remarqué Gilles Millet (Libération) et François Lamy (Que Choisir ?).

L'irrespect, c'est ne pas craindre de relancer un interlocuteur, surtout s'il est chef de l'Etat, si celui-ci élude une question. C'est multiplier les enquêtes et les reportages sur des sujets qui gênent les pouvoirs, quels qu'ils soient. Mais on n'aime pas tellement rappeler tout cela, on a généralement peur des vagues, des « marées noires » que pourraient provoquer des faits nationaux, alors que l'on n'a guère notre pareil pour mettre sur le gril un interlocuteur étranger.

Une autre preuve, rapportée par les invités de Michel Polac, parmi lesquels, soit dit en passant, ne figurait aucune femme journaliste : il n'y a pas pratiquement pas d'informations sur l'information, la presse française répugne à parler d'elle-même, et quand Robert Hersant consent à paraître à la télévision, c'est tout un événement.

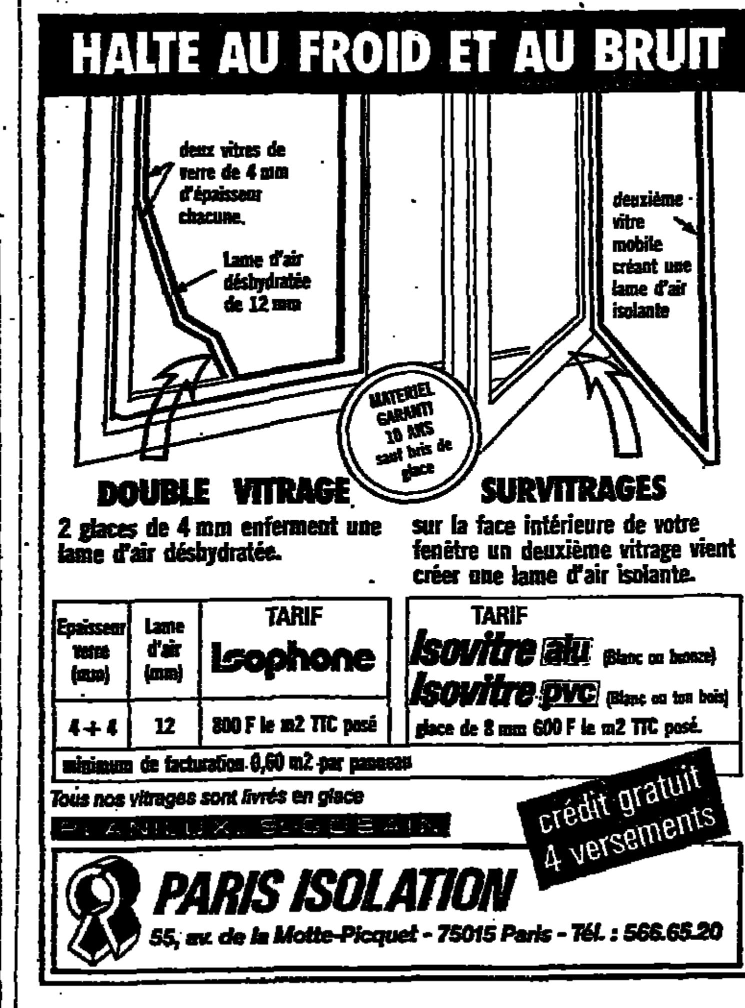
Presse pourrie ? Non. Presse aux ordres ? Non. Presse conformiste ? Oui. P.P.D.A. a encore eu raison de le souligner : pratiquement tout le monde traite des mêmes sujets, en mettant à la poubelle des masses d'informations. L'autocensure est là.

Les titres qui « dérangent » se comptent sur les doigts d'une main. Les émissions de radio et de télévision aussi. Et quand on dérange, on risque d'être soumis, en démocratie française, à une censure déguisée. Avant l'émission de samedi soir, la Haute Autorité a fait savoir que le linge sale devait être lavé en famille : pas question d'aborder les querelles internes, à Antenne 2, TF 1 ou ailleurs. Sans laisser aux journalistes la possibilité d'en décider eux-mêmes.

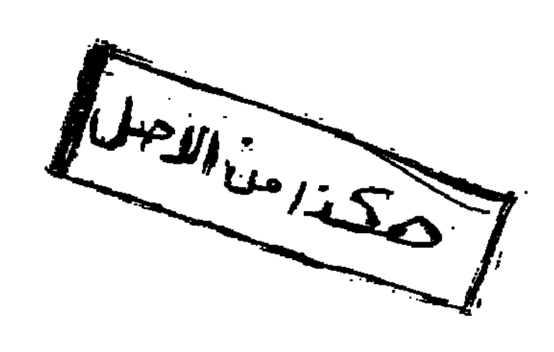
Michel Polac (ou d'autres) aurait pu passer outre. Mais lui-même est dans le collimateur. Il confiait, hors antenne, que « Droit de réponse », qui a pourtant atteint un taux d'écoute inespéré – sept millions de téléspectateurs – serait sans doute déprogrammé dès janvier, passant de 20 h 30 à 21 h 30. Mais c'est sûrement pour des raisons techniques.

M. C.

● *Nominations à la Société de radiodiffusion et de télévision d'outre-mer.* – M. René Mahé, président de cette société, filiale commune de Radio-France et de FR 3, a nommé, vendredi 8 octobre, plusieurs responsables : M. André Lhomme (auparavant, chef de cabinet de l'ancien P.-D.G. de FR 3, M. Guy Thomas), devient directeur de cabinet ; M. Jean-Pierre David (qui assistait M. Mahé à la direction des services de FR 3 pour l'outre-mer) est nommé directeur des programmes et de l'information ; M. Noël Sanviti (qui était directeur des affaires administratives et financières à FR 3), occupera le même poste dans la nouvelle société. MM. Robert Bordy et André Brière sont nommés respectivement conseiller technique pour la décentralisation et chargé de mission.







RADIO-TÉLÉVISION

L'opposition mobilise sur le thème de l'information

L'opposition mobilise depuis la rentrée sur un thème qui fait recette : le pouvoir et l'information. Aux journées parlementaires du R.P.R. à La Grande-Motte, un débat a eu lieu sur ce thème – avec, notamment, l'intervention de M. André Audinot, député non inscrit de la Somme et P.-D. G. *du Figaro* – et une « cellule de vérification de l'objectivité de l'information audiovisuelle » a été créée autour de M. Jean Farran (*le Monde* du 29 septembre). M. Jacques Baumel, député R.P.R. des Hauts-de-Seine et président de l'Association nationale des téléspectateurs (Atélé), vient d'annoncer la création d'un intergroupe parlementaire pour s'opposer *« à la politisation croissante des médias audiovisuels et à la volonté de la majorité socialo-communiste d'utiliser la télévision comme instrument de propagande et d'endoctrinement »*.

L'U.D.F. ne soutiendra toutefois pas cette initiative. Elle estime, en particulier, qu'il existe dans sa mouvance une Association nationale télévérité, créée en février 1982 par M. Gérard Longuet, ancien député de la Meuse, et qu'un groupement de parlementaires ne peut avoir pour fonction l'observation critique des émissions de télévision. En revanche, M. Alain Madelin (député U.D.F. d'Ille-et-Vilaine) a réclamé à l'Assemblée nationale, mercredi 6 octobre, un *« débat sur la liberté de la presse »*, qu'il estime mise en cause à travers les actions intentées contre MM. Hersant et Lignel (*le Monde* du 8 octobre).

L'opposition paraît donc décidée à faire des rapports entre le pouvoir et les moyens d'information un cheval de bataille pour les mois à venir. Comme après le congrès socialiste de Valence, elle est prompte à accuser la majorité et le gouvernement de vouloir faire main basse sur l'information. Ses adversaires ont tenu naguère le même langage. Tout récemment, la diffusion au sein du parti socialiste d'un texte de M. Jean Poperen, numéro deux du parti, réclamant que les journaux télévisés *« expliquent la politique du gouvernement au lieu de privilégier les critiques qui lui sont faites »* (*le Monde* du 5 octobre) a fourni une nouvelle occasion d'accuser la majorité. Ainsi M. Michel Miroudot, sénateur (républicain indépendant) de Haute-Saône, *pose-t-il* une question écrite au premier ministre à ce sujet. Il lui demande notamment si une telle conception n'est pas contraire à la loi sur la communication audiovisuelle adoptée en juillet dernier.

Un autre prétexte lui est donné par la campagne gouvernementale « Les yeux ouverts », qui passe notamment sur les chaînes de télévision. Ainsi M. Michel Barnier a-t-il posé à ce sujet des questions écrites au premier ministre et saisi Mme Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Le député (R.P.R.) de la Savoie estime que, *« sous couvert d'objectivité ou d'information, il s'agit bien, pour le gouvernement, d'une campagne dirigée et de propagande »*.

De son côté, M. Thierry Saussez, qui dirige un cabinet de « conseil en communication d'opinion publique » et travaille pour l'opposition, a écrit à Mme Cotta qu'il lui *« semblait indispensable »* d'ouvrir les « écrans publicitaires » *« aux partis politiques, aux organisations professionnelles et syndicales, aux associations »*. Une commission de la Haute Autorité examinera le problème, a répondu Mme Cotta.

LES CAMPAGNES PUBLICITAIRES DU GOUVERNEMENT

Un marché de 150 millions de francs en 1982

« Boire ou conduire, il faut choisir », *« Gardons la France propre »*, *« Un petit coup de fil rend la vie plus facile »*, *« Votre santé dépend aussi de vous »*, *« Ne soyez pas cambriolable »*, etc. Ces slogans publicitaires véhiculés notamment par la télévision sont aussi connus que les spots qui vantent les mérites d'une lessive qui *« lave plus blanc »* ou d'une pile qui *« dure plus longtemps »*. Ils n'émanent pas d'annonceurs privés. Ils sont la... marque des pouvoirs publics.

De *« Bison futé »* à *« La chasse aux gaspis »*, en passant par l'actuelle et ponctuelle campagne *« Les yeux ouverts »*, gouvernement et ministères se profilent de plus en plus dans les créneaux publicitaires des cinq grands médias (télévision, radio, presse écrite, cinéma, affichage). Ce n'est pas encore l'envahissement : pour se faire entendre par la voix de la publicité, l'Etat – on ne parle pas ici des entreprises nationalisées – a officiellement dépensé, au total, 111 171 021 F en 1980 et 121 574 414 F en 1981 (1). L'estimation pour 1982 est de 150 millions de francs. Soit moins de 1 %, l'an dernier, de la manne publicitaire recueillie par les cinq médias : 14,9 milliards de francs (*le Monde Dimanche* daté 19-20 septembre).

Mais cette utilisation est relativement récente. Ce n'est qu'en 1969 que la publicité officielle a fait son apparition. Encore n'a-t-elle eu trait, jusqu'en 1974, qu'à la sécurité routière. Avec l'arrivée au pouvoir de M. Valéry Giscard d'Estaing, avec le développement de l'audiovisuel et le déclenchement de la crise économique, le gouvernement a été incité à aborder d'autres thèmes, et le nombre des campagnes a régulièrement augmenté : vingt-sept en 1980, trente-deux en 1981, une bonne trentaine cette année.

On peut en distinguer quatre sortes :

1) Celles qui ont pour but de changer des comportements. C'est le cas des recommandations en matière de sécurité routière, de santé, d'économies d'énergie, etc. ;

2) Celles qui sont liées au calendrier électoral : scrutins politiques, universitaires ou élections prud'homales ;

3) Celles qui sont entreprises pour expliquer telle mesure ministérielle : pactes pour l'emploi, formation professionnelle (*« Un métier pour réussir »*), contrats de solidarité, échanges d'actions en obligations lors des nationalisations, etc. ;

4) Celles qui visent à faire comprendre les motivations de la politique gouvernementale : *« Les yeux ouverts »*.

Un « annonceur exemplaire »

Avant comme après le 10 mai, chaque campagne ministérielle est soumise à l'autorisation du premier ministre, par l'intermédiaire de son service d'information et de diffusion (SID), créé en 1976, et il arrive que certains projets, jugés inopportuns, soient refusés. Dans sa circulaire du 4 novembre 1981, M. Pierre Mauroy a précisé les règles qui doivent régir toute campagne. Par rapport au précédent gouvernement, deux innovations ont été introduites.

La première autorise à faire appel à la même agence de publicité lorsqu'il s'agit de reprendre un *thème de campagne déjà diffusé*. Auparavant, il était systématiquement procédé à un appel d'offres. Cette disposition a été prise pour permettre une meilleure connaissance, *une meilleure communication* entre les parties intéressées.

La seconde nouveauté consiste à rétribuer – ce qui n'était pas le cas avant le 10 mai – les agences dont le projet n'a pas été retenu. Pour le lancement d'une campagne, quatre agences au maximum peuvent être sur les rangs : celles qui sont éliminées au « premier tour » (phase dite de *« réflexion stratégique »*) perçoivent désormais 10 000 F et celles qui sont écartées au « deuxième tour » (phase dite de *« propositions créatives »*) reçoivent 20 000 F (2). Cette réglementation est appliquée depuis le 1er mai 1982 et, en année pleine, son coût total sera de l'ordre de 1 million de francs, chaque ministère finançant ses campagnes sur ses fonds propres. C'est, de loin, le ministère de l'industrie, et particulièrement son Agence pour les économies d'énergie, qui a lancé, en 1981, les « messages » les plus onéreux : 55 millions de francs pour ce seul département (sur le total, cité plus haut, de 121,5).

Cette volonté de rémunérer désormais les agences « éliminées » répond au souci de l'Etat d'être, selon l'expression de M. Jean-Cyril Spinetta, chef du SID, un *« annonceur exemplaire »*, et d'ouvrir ce marché aux petites et moyennes entreprises de publicité. L'an dernier, par exemple, quarante-sept agences différentes ont été mises en concurrence et vingt-quatre agences différentes ont *été sélectionnées* pour mener les trente-deux campagnes qui ont été faites.

Dorénavant, il n'est fait appel qu'à des agences dont la majorité des capitaux sont français. Cette position a été adoptée notamment en raison d'une critique de la Cour des comptes, qui a relevé, dans son rapport de 1981, que les groupes Havas et Publicis n'avaient, en 1978, traité que la moitié des budgets de publicité de l'État et des sociétés nationales. La Cour des comptes soulignait : *« On notera, en particulier, qu'un grand nombre de campagnes publicitaires de l'État* (« Économies d'énergie », « Bison futé », « Protection de la forêt », etc.) *ont été confiées à des agences américaines. »*

Contrairement à une idée répandue, la télévision ne se taille pas toujours la part du lion dans le marché publicitaire de l'État. L'« achat d'espace » – selon le terme technique – effectué par les pouvoirs publics dans les médias varie sensiblement d'une année à l'autre. Ainsi, en 1978 et en 1980, la télévision avait emporté 48,1 % et 46,3 % du budget total. En 1981, la répartition a été la suivante : 39,81 % pour la presse écrite, 35,93 % pour la T.V., 20,66 % pour la radio, 2,98 % pour l'affichage et 0,62 % pour le cinéma. Et le gouvernement a divisé en parts presque égales la somme qu'il consacre à la campagne *« Les yeux ouverts »* (3).

Reste à savoir quel impact a, sur le public, cette propagande officielle. Des « post-tests » sont obligatoirement réalisés après chaque campagne, et leur coût doit être inclus dans le budget prévu. Il s'agit d'un sondage effectué auprès d'un classique échantillon de mille personnes et auquel s'ajoutent parfois une vingtaine d'interviews dites *« qualitatives »*, lorsque le message s'adresse à une catégorie bien définie de la population (commerçants, personnes âgées, etc.).

L'inconvénient – pour l'opinion – est que ces « post-tests » ne sont jamais rendus publics... sous ce gouvernement comme sous les précédents. M. Jean-Cyril Spinetta donne à cela deux explications principales, qui peuvent ou non convaincre. La première, selon lui, est qu'il est difficile de mesurer l'influence d'une campagne qui vise à modifier des comportements en matière, par exemple, de conduite automobile ou de protection de la santé. La seconde est que la disproportion entre les budgets publicitaires des différentes campagnes est trop grande (ainsi, en 1981, 4,25 millions de francs pour *« Le Printemps du téléphone »* et 0,5 million de francs pour l'Agence nationale pour l'emploi) pour permettre d'établir des éléments de comparaison. Alors, plutôt que de révéler des résultats partiels ou non significatifs, le gouvernement préfère ne rien publier du tout...

Une exception ne sera même pas faite pour *« Les yeux ouverts »*. C'est dommage. Cette campagne, qui est diffusée à la télévision hors des « écrans » publicitaires classiques de la R.F.P. (4), ne semble pourtant pas, d'après certaines indications, être mal reçue par l'opinion, qui jugerait plutôt positif le fait que le gouvernement s'efforce d'expliquer sa politique économique et sociale. Pas assez sans doute. M. François Mitterrand a décidé de monter lui-même en première ligne pour « expliquer » aux Français l'action du pouvoir (*le Monde* du 1er octobre). Mais il est vrai qu'expliquer n'est pas forcément persuader.

MICHEL CASTAING.

(1) A titre indicatif, le gouvernement américain a, en 1981, versé aux cinq grands médias l'équivalent de 553 millions de francs pour ses dépenses publicitaires. Au total, dans toutes les *formes de propagande (expositions, brochures, etc.)*, il a déboursé l'équivalent de 1,3 milliard de francs, dont une grosse part pour l'information militaire. Dans les chiffres cités pour la France, le coût des bulletins, journaux, édités par les ministères n'est pas compris.

(2) Les agences définitivement choisies sont rémunérées sur la base d'un forfait et non selon la règle des 15 % sur chaque diffusion en vigueur dans le secteur privé.

(3) Les crédits nécessaires au financement de cette campagne, qui seront inscrits dans la loi de finances rectificative de fin d'année, s'élèvent à 14 494 705 F. Ils sont bien répartis : presse écrite, 4 459 440 F ; radio, 4 037 633 F ; télévision, 3 959 565 F. S'ajoutent les « frais techniques » : 2 038 067 F.

(4) Une circulaire, datée du 18 juillet 1977 et signée de M. Raymond Barre, alors premier ministre, indique : *« Je peux, à titre exceptionnel, demander qu'à tout moment une campagne ayant un caractère gouvernemental prioritaire puisse avoir accès à la télévision et à la radio nationale. Les campagnes ayant ce caractère passent hors écrans publicitaires normaux et sont visionnées par une commission très restreinte. »* Le gouvernement de M. Mauroy a repris ces dispositions. Mais, dans tous les cas, la réalisation reste sous l'égide de la Régie française de publicité.

LE SID : INFORMER ET EXPLIQUER

Le service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), qui emploie quatre-vingt-dix personnes (1), a deux missions principales : informer le gouvernement sur l'état d'esprit de l'opinion – en analysant les sondages de toute nature parus dans la presse et en en faisant réaliser lui-même – et expliquer au pays l'action des pouvoirs publics.

Pour cette seconde tâche, il coordonne les campagnes de publicité ministérielles (sauf celles qui ont trait soit à un produit financier comme le Loto, un emprunt d'Etat, les chèques postaux ou l'épargne, soit à un produit commercial, comme le téléphone) et il édite un certain nombre de publications. La plus importante, *la Lettre de Matignon*, organe hebdomadaire tiré à soixante-dix mille exemplaires.

D'ici à la mi-1983, il aura également réalisé six guides, qui concernent : les droits et démarches (avec vingt-deux éditions régionales), la retraite, le logement, la justice, les jeunes et les Français à l'étranger. Ces deux derniers sont déjà parus et plus d'un million d'exemplaires ont été jusqu'à présent vendus.

(1) SID, 19, rue de Constantine, 75700 Paris, tél. 555-92-93.

Lundi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 2002 l'Odyssée du futur.
Médicaments de demain, maladies du futur. Emission d'I. Barrère et G. Bogdanoff.
Les nouveaux défis qu'auront à affronter les médicaments de demain (la douleur, les maladies dégénératives) ; les médicaments de demain (les médicaments missiles et la recherche dans le domaine des plantes). Avec la participation de professeurs et de médecins.

21 h 35 Cinéma : le Mouton enragé.
Film français de M. Deville (1973), avec J.-L. Trintignant, R. Schneider, J.-P. Cassel, J. Birkin, F. Bolkan (rediffusion).
Un romancier raté, affligé d'un pied-bot, manipule un timide employé de banque, fait de lui un arriviste qui se sert des femmes. Fable sociale menée comme une partie d'échecs, jeux pervers de la domination psychologique et de la séduction amoureuse. Révélation de l'univers secret de Michel Deville. Des comédiens excellents, Romy Schneider en douloureuse victime.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : « Lorsque l'enfant paraît ».
D'A. Roussin, mise en scène : J.-M. Rouzière ; réalisation : G. Seligman, avec M. Mercadier.
Chez les Jacquet, excellente famille bordelaise, composée d'une mère admirable de dévouement, d'un père grand et élégant ; il y a aussi... Thérèse, la bonne, qui leur en fait voir de toutes les couleurs... Du bon théâtre de boulevard.

22 h 45 Ballet.
Duo des vainqueurs : Pas de deux de M. Béjart avec S. Mirt et J. Donn, sur la musique de « Tristan et Isolde » de Wagner.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 *Cinéma (Le rire du lundi)* : Ali Baba et les 40 voleurs.
Film français de J. Becker (1954), avec Fernandel, S. Gamal, H. Vilbert, D. Borsche, E. Delmont, Orbal (rediffusion).
Le serviteur d'un riche marchand, épris d'une danseuse, esclave achetée pour son maître, découvre, par hasard, le secret d'une caverne où des voleurs entassent leurs butins. Fantaisie orientale d'après un conte des Mille et Une Nuits. Dirigeant Fernandel, Jacques Becker a tiré cela vers la parodie, la galéjade marseillaise. Un film amusant mais déconcertant.

22 h 05 Journal.

22 h 35 Magazine : Thalassa.
Les petits métiers de l'étang de Thau.

23 h 05 Musiclub : Récital Yehudi Menuhin.
Sonate pour violon seul, 3e et 4e mouvement, de B. Bartok ; Troisième sonate en la mineur, 1er mouvement et 3e mouvement, de G. Enesco.

FRANCE-CULTURE

20 h, Portrait : Jean Bois.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le cheval de noces ou les damnés et les saints, dans l'œuvre de S. Undset, par C. Mettra et R. Boyer.
22 h, Nuits magnétiques : les singes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Le Roi Roger », de Szymanowsky ; par les petits chanteurs de la Philharmonie de Cracovie, chef des chœurs, B. Wietrzny ; le chœur national de la Philharmonie de Varsovie, chef des chœurs, H. Wojnarowski ; l'Orchestre radiosymphonique de Berlin, dir. A. Wit ; sol. A. Hiolski, baryton ; J. Gadulanka, soprano ; P. Raptis, ténor ; J. Rappe, contralto...
22 h 45, La nuit sur France-Musique : musiques de nuit (Franck) ; 23 h 5, Aspects de la musique française : œuvres Clbert, Komivès, Mache ; 0 h 5, Musiques du Nord.

Mardi 12 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Le grain de beauté en question ; 14 h 25, Feuilleton : Tant qu'il y aura des hommes ; 15 h 30, Dossier-débat ; 17 h 20, L'œil en coin, variétés.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
L'Europe des consommateurs existe-t-elle ?
20 h 35 Au théâtre ce soir : les Pas perdus.
De Pierre Gascar, avec R. Faure, J.-P. Brissart, C. Rollet. Mise en scène : J. Mauclair ; réalisation : P. Sabbagh.
Une veuve entourée de ses trois grands fils vit d'emprunts pour tenter de sauver ce qui reste de la maison d'édition familiale.
22 h 30 Ballet : Murray Louis.
Avec la compagnie de danse Murray Louis. Réalisation : L. Godevais.
Les danseurs M. Ballard, A. McLeod, J. Brenner, D. Shapiro, J. Smith, B. Fischer, R. McWilliams, D. Prosch dansent sur les musiques de Brubeck, Consort, Nicolais, Tchaïkovsky, Lauro, Tarrega, Scarlatti, Albeniz et Bolcom.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 5 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 45 Série : La vie des autres.
14 h Aujourd'hui la vie.
Ces étrangers bien intégrés.
15 h Série : La légende de James Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 50 Reprise : La nouvelle affiche.
(Diffusée le 10 octobre à 20 h 35.)
16 h 45 Entre vous.
De L. Bériot.
Petite histoire de l'énergie ; Mon père a fait bâtir maison (de B. Dartigues) ; Les ludothèques.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
L'Europe des consommateurs existe-t-elle ?
20 h 40 Cinéma : le Petit Baigneur
Film français de Robert Dhéry (1967), avec L. de Funès, R. Dhéry, C. Brosset, A. Parisy, F. Fabrizi (rediffusion).
Un irascible directeur de chantier naval court après son inventeur qu'il a renvoyé sur un coup de colère et qui, seul, connaît les plans d'un modèle de bateau dont un Italien vient de passer une grosse commande. Le cyclone Funès dans l'univers des Branquignols. Deux formes de comique ne s'accordant pas toujours bien. Il y a des chutes de rythme, des longueurs mais, dans l'ensemble, c'est amusant.
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec la participation de Jean-Claude Romer et Pierre Louis.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Cinéma : Marie-Octobre.
Film français de J. Duvivier (1959), avec D. Darrieux, B. Blier, R. Dalban, P. Frankeur, P. Guers, D. Ivernel, P. Meurisse, S. Reggiani, N. Roquevert, L. Ventura (N. rediffusion).
Quinze ans après la Libération, la directrice d'une maison de couture réunit, dans son château, neuf hommes, survivants, comme elle, d'un réseau de résistance. Elle leur annonce qu'il y eut un traître parmi eux. Elle veut le démasquer. Exercice de suspense psychologique, moral et policier, avec unités de temps et de lieu. Les dialogues de Henri Jeanson, la mise en scène de Duvivier, le talent des interprètes, s'accordent parfaitement pour tenir le spectateur en haleine.
22 h 25 Magazine : Mémoires de France.
De P. Ory.
A travers les témoignages de propriétaires terriens, de métayers et gemmeurs recueillis par Pierre Neel, l'histoire de la forêt landaise de 1857, quand Napoléon III décida d'appliquer les principes de la « colonisation » moderne, à nos jours.
23 h 10 Journal.
23 h 40 Prélude à la nuit.
Sonate pour violon et clavecin en ut mineur, de J.-S. Bach, avec K. Wha Chung, violoniste, et P. Moll, claveciniste.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le fou, le boiteux et l'alouette, ou la symbolique des jeux ; à 8 h 32, Esclaves sans maître ; à 8 h 50, Destins et sortilèges.
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, Etranger mon ami.
11 h 2, Les grands opéras du monde : Le Palais Garnier (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés : chansons, jazz, humour.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Marc Cholodenko, « Meurtre ».
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 30, Points cardinaux ; 16 h 30, Micromag ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Feuilleton : Les aventures de Gaspard des montagnes.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Douze clés pour la physique.
20 h, Dialogues : Goethe et la société bourgeoise.
21 h, Musiques de notre temps : Ebauches pour un alphabet : Michaël Levinas.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Haydn, Clementi, Mozart, Weber, Hummel, Moussorgsky.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 5, D'une oreille l'autre : œuvres de Beethoven, Debussy, Prokofiev, Stockhausen, Liszt, Verdi, de Falla.
12 h, La musique populaire d'aujourd'hui : la Pologne.
12 h 35, Jazz : l'art et les silences de W. Dickerson.
13 h, Opérette : « Fortuno », de Messager, par l'orchestre des concerts Colonne.
14 h 4, Boîte à musique : M. A. Charpentier.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre : H. Abendroth.
17 h 2, Repères contemporains : Musique française d'aujourd'hui : œuvres de Auric.
17 h 30, Les intégrales : des œuvres de L. Janacek, sans les opéras.
18 h 30, Concert (en direct du Grand Auditorium) : Orchestre national de France, dir. : E. Krivine (œuvres de Mozart, Haydn).
19 h 38, Jazz.
20 h, Premières loges : œuvres de Wagner, R. Strauss par G. Ljunberg, soprano ; Schorr, basse.
20 h 30, Concert (donné salle Pleyel à Paris le 6 mai 1982) : « Le voyage à Reims », ouverture de Rossini ; « 3e concerto pour piano et orchestre » de Bartok ; « L'Oiseau bleu » de Stravinsky ; *« Francesca da Rimini »* de Tchaïkowski, par l'Orchestre de Paris, dir. : R. Chailly, sol. : H. Cartier-Bresson, piano.
22 h, La nuit sur France-Musique : cycle acousmatique ; 23 h, Musique de nuit ; 23 h 35, Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 11 OCTOBRE

– *Mme Michèle Cotta*, président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, est invitée sur Europe 1, à 20 heures.

MARDI 12 OCTOBRE

– *M. Jacques Chérèque*, secrétaire général adjoint de la C.F.D.T., est reçu à l'émission « Plaideyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

Le Monde

ECONOMIE

La réforme de la Bourse de commerce

Mise en chantier depuis plus de deux ans, la réforme de la Bourse de commerce de Paris est entrée dans sa phase législative avec l'élaboration d'un projet de loi qui a déjà reçu l'agrément du Sénat, moyennant plusieurs amendements. Actuellement soumis à la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, ce texte pourrait être examiné en séance plénière après la discussion budgétaire ou, au plus tard, à la session de printemps.

Ce document se fixe un double objectif : permettre l'exercice d'un strict contrôle des marchés à terme grâce à la création d'un organisme qui se voulait, initialement, indépendant des professionnels, la commission des marchés à terme de marchandises, et, parallèlement, instaurer une rigueur que le « krach » de 1974 sur le sucre et ses conséquences ont rendu impérative pour l'ensemble des professionnels, notamment les remisiers, dont les méthodes de démarchage ont été si souvent décriées.

Assainir et réglementer, sans doute, mais est-ce suffisant pour relancer l'intérêt à l'égard des marchés parisiens où l'on respire encore un doux parfum de province comparativement aux places américaines ou britanniques ? Fortement déséquilibrée en faveur du sucre blanc qui assure à lui seul près de 85 % des transactions, la Bourse de commerce de Paris va chercher à développer les marchés du cacao et du café qui souffrent encore de nanisme sur l'échiquier mondial, avant d'envisager d'autres marchés à terme compatibles avec l'activité naturelle de la France.

Le pari est d'autant plus audacieux que Paris ne semble guère voué, pour l'instant, à jouer le rôle de véritable place financière que d'aucuns entendaient lui assigner. Seuls les professionnels peuvent relever le défi, à condition de faire la preuve de leur dynamisme et de leurs capacités d'invention, face à l'agression commerciale de leurs homologues anglo-saxons dont ils ne se sont guère inspirés jusqu'à présent.

Un outil rénové mais des ambitions encore limitées

LA France ne dispose pas, pour l'instant, de véritables marchés à terme de marchandises, du moins tels qu'on les entend sur les places anglo-saxonnes. Que ce soit à New-York, à Chicago ou à Londres, puisque telle est la liste des trois principales bourses de commerce dans le monde, ce sont, en effet, plus d'une cinquantaine de marchandises et de produits financiers divers qui sont offerts à l'investisseur. Les contrats proposés portent aussi bien sur le blé, le maïs, l'avoine, le sucre, le cacao que l'or, l'argent et le zinc, ou encore les bons du Trésor et le papier commercial à quatre-vingt-dix jours.

La City vient d'ailleurs de faire, une fois de plus, la preuve de son dynamisme en ouvrant le 30 septembre 1982 le LIFFE (London International Financial Future Exchange) sous la forme d'un marché à terme sur les devises, les taux d'intérêt et les emprunts à long terme du gouvernement britannique.

A côté de cette palette extrêmement diversifiée de produits, Paris ne peut aligner que trois contrats (sucre blanc, cacao, café) dont un seul, le sucre, justifie véritablement l'appellation de « marché », les deux autres (cacao et café) méritant à peine ce nom par rapport aux places américaines, ne serait-ce qu'à cause du très faible volume des transactions qui s'y traitent.

Avec 6,67 millions de tonnes négociées au premier semestre 1982, le marché parisien des sucres blancs tient certainement la comparaison par rapport à Londres (20,67 millions de tonnes) ou encore New-York (53,99 millions) où se négocient les sucres roux. Le marché du cacao souffre, par contre, d'un complexe d'infériorité justifié puisque seules 59 790 tonnes ont été traitées à la Bourse de commerce de Paris durant les six premiers mois alors que les négociations atteignaient respectivement 3,10 millions de tonnes à Londres et 2,82 millions à New-York. Sur le café, enfin, le constat est identique, 167 630 tonnes seulement ayant été négociées à Paris durant cette période contre 2,33 millions à Londres et 5,35 millions à New-York.

Une raison purement historique

Cette désaffection à l'égard des marchés parisiens a plusieurs raisons, la première d'entre elles étant purement historique. Si la seconde guerre mondiale a naturellement entraîné la fermeture des sept marchés à terme qui fonctionnaient alors à la Bourse de commerce, rien n'a été fait pour obtenir un redémarrage rapide de l'activité une fois les hostilités terminées. Il a fallu attendre avril 1961, soit seize ans après, pour que la chambre de commerce et d'industrie obtienne la réouverture des marchés du lin et de l'arachide, lesquels ont d'ailleurs périclité, et ce n'est qu'en 1963 que le « feu vert » a été donné au marché des cacaos, l'inauguration du marché des cafés remontant seulement à une dizaine d'années.

A cela s'ajoute le fait qu'un grand nombre de négociants ont pris l'habitude de passer par Londres ou par les places américaines au détriment de Paris, où l'étroitesse des marchés a toujours constitué un handicap. De l'avis des professionnels, la permanence d'un contrôle des changes, rendu encore plus strict au cours des derniers mois, a encore accentué l'isolement de ces marchés dans la mesure où il interdit l'octroi de crédits en devises à des opérateurs étrangers, tandis que les opérateurs français ne peuvent pas prendre position à l'étranger en raison de cette même réglementation. Une cinquantaine de sociétés ont toutefois obtenu une dérogation sous la forme d'un agrément spécial que la Banque de France est de plus en plus réticente à accorder.

La réticence des banquiers

Le résultat est qu'au fil des ans les marchés des cacaos et des cafés se sont progressivement marginalisés, et que seul celui des sucres blancs peut encore prétendre jouer un rôle sur la scène internationale en raison de sa position de monopole sur les sucres blancs. Paradoxalement, alors que le pivot de la zone franc est constitué par le cacao et le café Robusta, deux marchandises cotées à Paris, et qui contribuent largement au développement de plusieurs pays africains, partenaires privilégiés de la France, ces mêmes pays ont été conduits à opérer leurs transactions sur des marchés jugés plus « liquides », à commencer par celui de Londres.

La réticence des banquiers à l'égard des marchés à terme, où ils ont essuyé de sérieux revers après le « krach » du sucre en 1974, a fait le reste, et il était grand temps que la Bourse de commerce entreprenne une réforme en profondeur de son mécanisme et de ses structures, qui ont souvent prêté le flanc à la critique, si elle voulait sortir de vingt ans d'isolement.

C'est à cette tâche que se sont attelés les professionnels et les pouvoirs publics, aboutissant à la fin de l'année 1981 à un projet de loi largement inspiré des travaux entrepris par le Conseil économique et social (C.E.S.). Celui-ci s'était livré l'année précédente à une étude en profondeur du fonctionnement — et des nombreux ratés — du marché parisien, qui devait déboucher, le 10 juin 1980, sur l'adoption d'un avis, à mi-chemin entre le réquisitoire et le projet de réforme, seul moyen, aux yeux de cet organisme, d'éviter la fermeture de la Bourse de commerce de Paris.

Assainir, moraliser et développer, tels étaient alors les mots-clés pour le rapporteur, M. Jean Ménu. Mettant en avant le rôle des marchés à terme en tant qu'instrument de « *protection contre les fluctuations de prix et de gestion de stocks* », le rapporteur constatait alors que « *la place de Paris fonctionne mal parce que son volume d'affaires est marginal, les marchés n'étant pas perçus comme des outils de gestion véritablement utiles* ».

« *A l'évidence, ni le ministère du commerce, ni la chambre de commerce et d'industrie de Paris, ni la Compagnie des commissionnaires agréés n'ont tout à la fois les compétences, la connaissance et les moyens techniques ou humains — et peut-être même la volonté — nécessaires pour résoudre les diverses questions qui se posent* », estimait alors le Conseil économique et social.

Après cette volée de bois vert, le C.E.S. définissait les grandes orientations d'une réforme qui conditionnerait, à l'issue d'une période de trois ans, le maintien ou non des marchés parisiens. Dans l'intervalle, un comité de direction serait ouvert à un représentant du ministère de l'économie et des finances et à la Commission des opérations de Bourse (COB), tandis que les comités techniques, les organismes gestionnaires du quotidien, se verraient dotés de pouvoirs accrus.

SERGE MARTI.

(Lire la suite page 24.)

Le SMIC et le chômage des jeunes

C'EST un sujet fort intéressant, mais fort délicat politiquement, qu'a abordé l'*Observateur de l'O.C.D.E.* (revue mensuelle publiée par cette institution) dans sa dernière livraison sous le titre « Effets du salaire minimum sur l'emploi des jeunes : le cas de la France ». Tant le résultat de l'enquête que la méthode utilisée pour la conduire méritent d'être discutés.

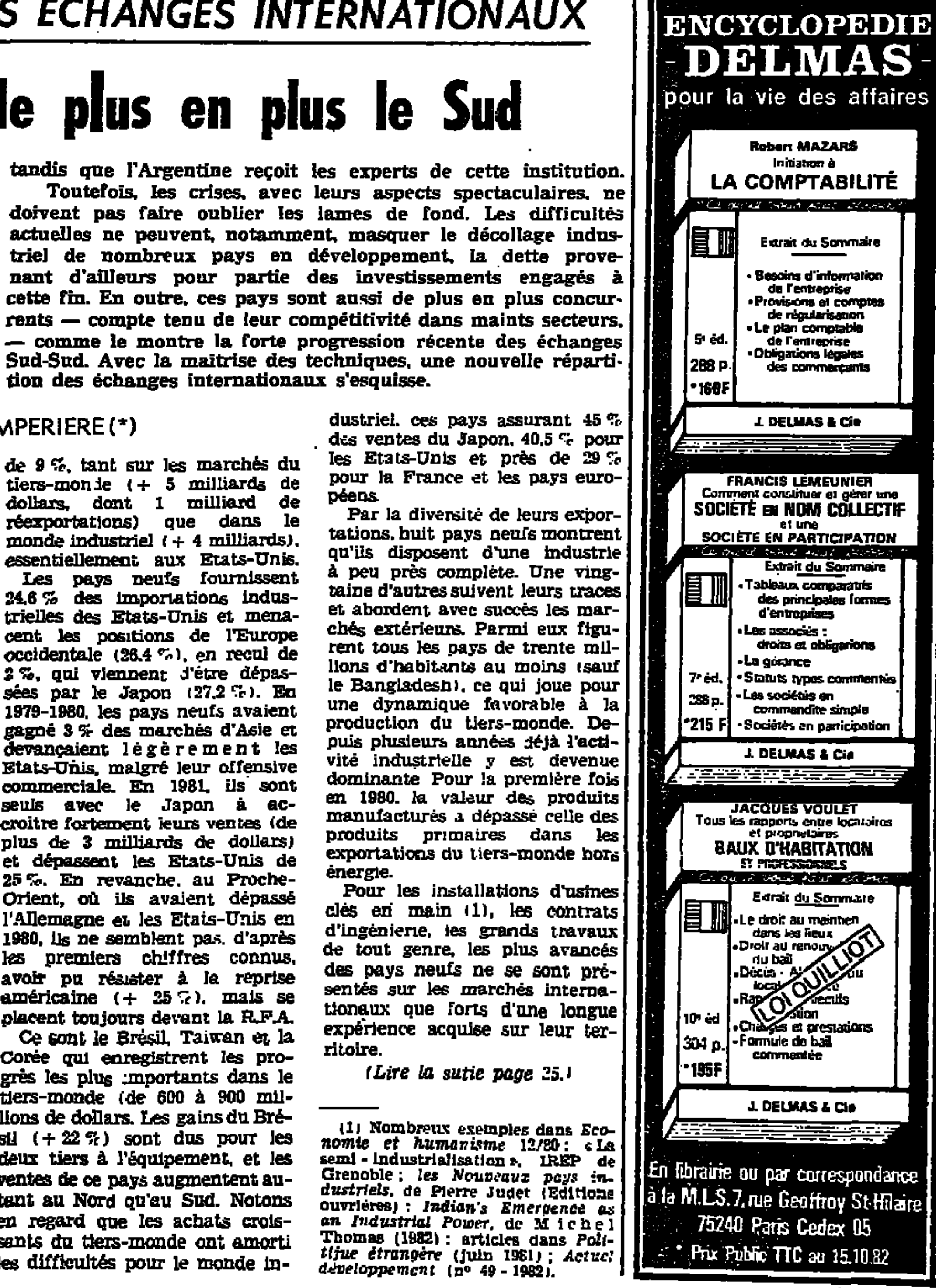
Les experts du château de la Muette commencent par rappeler l'évolution, en termes nominaux et en termes réels, du salaire minimum au cours des vingt dernières années. En francs courants, le salaire minimum a, pendant la période considérée, été multiplié par huit, ce qui, compte tenu de la hausse des prix intervenue entre-temps, correspond à une augmentation du pouvoir d'achat de 143 % (ou coefficient 2,4). Jusqu'en 1968, il s'accroissait moins vite que le salaire horaire moyen des travailleurs manuels. La majoration de 35 % décidée à l'occasion des accords de Grenelle renversa la tendance. Pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing, la valeur relative du salaire minimum se stabilisa par rapport à celle du salaire moyen. L'augmentation de 10 % en juin 1981 par le gouvernement de gauche lui redonna une certaine avance. Le relèvement eut aussi pour effet de faire passer à 8 % (contre 4,6 % en moyenne pendant la période de 1974-1980) le pourcentage des salariés rémunérés au SMIC dans la population active.

A la suite de quoi, les experts comparent l'évolution du salaire minimum avec celle des taux de chômage par catégories d'âges. Il s'en dégage, selon eux, le point suivant : « *La hausse du SMIC en valeur réelle... précède considérablement la période d'augmentation rapide des taux de chômage.* » On doit s'étonner que, pour la comparaison en question, soit ainsi privilégiée la hausse *en valeur réelle* du SMIC, alors que, en l'occurrence, c'est à l'évolution en valeur nominale qu'il convient de s'attacher, puisque c'est cette dernière qui commande l'incidence instantanée d'un relèvement du SMIC sur les coûts salariaux des entreprises, et, partant, les décisions d'embauche ou de renonciation à l'embauche qui peuvent en résulter.

Mais les experts de l'O.C.D.E. ne se contentent pas de rapprocher les données statistiques dont ils disposent. Ils les ont soumis à un modèle type à deux équations, « *choisi en raison des bons résultats qu'il a donnés lorsqu'il a été appliqué à la situation de l'Amérique du Nord* ». En Amérique du Nord, l'application du modèle a fait ressortir que le relèvement du salaire minimum a conduit à des pertes d'emplois. Il n'en serait pas de même en France. L'application du même modèle « *fait apparaître que les majorations du SMIC n'ont pour ainsi dire pas d'incidence perceptible sur le marché du travail des jeunes en France* ».

Doit-on être tout à fait rassuré par cette conclusion ? Les auteurs de l'étude nourrissent eux-mêmes, semble-t-il, quelques doutes à ce sujet. Ils citent une autre étude qui concluait en sens contraire. L'auteur de l'étude concurrente est l'économiste libéral A. Fourçans.

Le raisonnement économique suggère qu'un relèvement du salaire minimum a sur l'emploi au moins deux effets : à court terme, il tend à décourager l'embauche en période de stagnation économique et de faibles profits ; à plus long terme, il pousse les industriels à rationaliser et à moderniser l'appareil de production pour compenser le surcroît de coût de la main-d'œuvre. Les jeunes ont d'autant plus de chances de trouver un emploi qu'ils auront reçu une meilleure formation. — P. F.



LA NOUVELLE RÉPARTITION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Le Sud approvisionne de plus en plus le Sud

Il est actuellement beaucoup question des graves malaises financiers qui affectent un certain nombre de pays du tiers-monde. Le Zaïre se trouve à nouveau en extrême difficulté, ayant, pour la seconde fois en 1982, été incapable d'honorer ses engagements et se trouvant pour la première fois menacé d'une déclaration de défaut de paiement. Une réunion devait se tenir à ce sujet, le 11 octobre à Kinshasa, entre les représentants des banques occidentales et ceux de l'institut d'émission zaïrois. L'Amérique latine, qui a été globalement le plus gros emprunteur, continue à être l'objet de l'attention et de l'inquiétude des financiers internationaux. Le Mexique négocie avec le F.M.I. la lettre d'intention pour le déblocage du crédit du Fonds, tandis que l'Argentine reçoit les experts de cette institution.

Toutefois, les crises, avec leurs aspects spectaculaires, ne doivent pas faire oublier les lames de fond. Les difficultés actuelles ne peuvent, notamment, masquer le décollage industriel de nombreux pays en développement, la dette provenant d'ailleurs pour partie des investissements engagés à cette fin. En outre, ces pays sont aussi de plus en plus concurrents — compte tenu de leur compétitivité dans maints secteurs, — comme le montre la forte progression récente des échanges Sud-Sud. Avec la maîtrise des techniques, une nouvelle répartition des échanges internationaux s'esquisse.

par JEAN LEMPERIERE (*)

LES énormes difficultés rencontrées par les pays en développement subsistent pour la plupart, et certaines même s'aggravent avec le temps. Mais, en quinze ans, le scepticisme à l'égard de leur décollage industriel a fait place à l'inquiétude devant ces concurrents nouveaux. Chaque étape de leur progression a surpris les observateurs, sans doute parce qu'ils étaient mal connus, surtout à travers leurs échanges extérieurs. A présent leur compétitivité dans les secteurs technologiques majeurs (usines clés en main, grands travaux, ingénierie) se confirme dans le tiers-monde. Les capacités nouvelles de ces pays, leurs rapports futurs avec le monde industriel, se trouvent éclairés d'un jour nouveau, et nous devons en tenir soigneusement compte.

Les échanges Sud-Sud de produits manufacturés montrent déjà, par leur composition, toute la diversité de la production industrielle des pays neufs, qui n'apparaît pas dans les livraisons au Nord. La part des équipements et matériels de transport est passée en quelques années de 28,4 % à 35,6 % en 1979 et 39 % en 1981. Ces échanges ont fortement progressé depuis 1976 et surtout 1978 (+ 75 % en deux ans).

Etape nouvelle pour les industries des pays neufs, dont les produits s'imposent face aux pays avancés dans des domaines très variés, mais, en même temps, amorce d'une nouvelle répartition des échanges. Le progrès rapide de ces nouveaux circuits commerciaux écarte progressivement les fournisseurs traditionnels, et la position de la plupart des pays industriels se détériore dans le tiers-monde. De 1973 à 1980, dans le secteur manufacturier, « *39 % de nos pertes sur les marchés tiers sont imputables au tiers-monde* », selon le *Rapport Berthelot* (1980). Plutôt qu'un bilan, l'étude systématique des nouveaux pays industriels, de leurs productions, de leurs orientations commerciales, ne faciliterait-elle pas une réaction mieux adaptée ?

Compétitivité

De 1978 à 1980, les pays neufs étaient devenus les seconds fournisseurs de produits industriels en Asie, puis en Amérique latine et au Proche-Orient. 1981, année de stagnation marquée par un léger recul des exportations de produits manufacturés du monde industriel, confirme la solidité des courants d'échanges Sud-Sud et la compétitivité des pays neufs dans tous les secteurs. Tandis que, sur l'ensemble du monde, les exportations de la France, de l'Allemagne et de la plupart des pays européens sont en très sensible diminution, les pays en développement augmentent leurs ventes de produits manufacturés de 9 %, tant sur les marchés du tiers-monde (+ 5 milliards de dollars, dont 1 milliard de réexportations) que dans le monde industriel (+ 4 milliards), essentiellement aux Etats-Unis.

Les pays neufs fournissent 24,6 % des importations industrielles des Etats-Unis et menacent les positions de l'Europe occidentale (26,4 %), en recul de 2 %, qui viennent d'être dépassées par le Japon (27,2 %). En 1979-1980, les pays neufs avaient gagné 3 % des marchés d'Asie et devançaient légèrement les Etats-Unis, malgré leur offensive commerciale. En 1981, ils sont seuls avec le Japon à accroître fortement leurs ventes (de plus de 3 milliards de dollars) et dépassent les Etats-Unis de 25 %. En revanche, au Proche-Orient, où ils avaient dépassé l'Allemagne et les Etats-Unis en 1980, ils ne semblent pas, d'après les premiers chiffres connus, avoir pu résister à la reprise américaine (+ 25 %), mais se placent toujours devant la R.F.A.

Ce sont le Brésil, Taiwan et la Corée qui enregistrent les progrès les plus importants dans le tiers-monde (de 600 à 900 millions de dollars. Les gains du Brésil (+ 22 %) sont dus pour les deux tiers à l'équipement, et les ventes de ce pays augmentent autant au Nord qu'au Sud. Notons en regard que les achats croissants du tiers-monde ont amorti les difficultés pour le monde industriel, ces pays assurant 45 % des ventes du Japon, 40,5 % pour les Etats-Unis et près de 29 % pour la France et les pays européens.

Par la diversité de leurs exportations, huit pays neufs montrent qu'ils disposent d'une industrie à peu près complète. Une vingtaine d'autres suivent leurs traces et abordent avec succès les marchés extérieurs. Parmi eux figurent tous les pays de trente millions d'habitants au moins (sauf le Bangladesh), ce qui joue pour une dynamique favorable à la production du tiers-monde. Depuis plusieurs années déjà l'activité industrielle y est devenue dominante. Pour la première fois en 1980, la valeur des produits manufacturés a dépassé celle des produits primaires dans les exportations du tiers-monde hors énergie.

Pour les installations d'usines clés en main (1), les contrats d'ingénierie, les grands travaux de tout genre, les plus avancés des pays neufs ne se sont présentés sur les marchés internationaux que forts d'une longue expérience acquise sur leur territoire.

(Lire la suite page 25.)

(*) Conseiller commercial.

(1) Nombreux exemples dans *Economie et humanisme* 12/80 : « La semi-industrialisation », IREP de Grenoble ; *les Nouveaux pays industriels*, de Pierre Judet (Editions ouvrières) ; *Indian's Emergence as an Industrial Power*, de Michel Thomas (1982) : articles dans *Politique étrangère* (juin 1981) ; *Actuel développement* (n° 49 - 1982).

هكذا من الأصل

LES ACCÉDANTS A LA PROPRIÉTÉ N'ONT PAS DE STATUT PRÉCIS

Les surprises de la vente à terme

La *propriété d'une maison individuelle est, on le sait,* le rêve de bien des Français, même si ce rêve, cherté des terrains et taux d'intérêt aidant, devient de plus en plus difficile à réaliser. *L'épineux problème des malfaçons* et de l'application de la garantie décennale (que l'adoption d'un nouveau système d'assurance-construction n'est pas parvenue à résoudre) est l'occasion pour certains de découvrir que l'accédant à la propriété, dans un lotissement, n'a pas de statut clairement défini. Il a souvent signé chez le notaire, non un *simple acte de vente,* comme il l'imaginait, mais un acte de vente à terme, qui ne fera de lui un propriétaire que lorsqu'il aura intégralement acquitté le montant des emprunts contractés... *En attendant,* l'accédant à la propriété vit les inconvénients d'une curieuse situation où il cumule, sans s'en apercevoir si tout va bien, les *obligations et devoirs* d'un propriétaire et d'un locataire. L'exemple du regroupement des associations d'accédants à la propriété, clients du Groupe familial de Cambrai, met en évidence cette *absence de règles* du jeu.

ON n'est pas bien riche. Mais en se serrant beaucoup la ceinture, en s'endettant pour vingt ans, on a réussi à s'installer dans une petite maison bien à sol, sur un lotissement. Le jardinet est parfois minuscule, on est un peu loin du centre-ville et des *commerçants, mais enfin* les gosses peuvent sans risque jouer dehors et on a réalisé son rêve. *Lorsque, un peu plus* tard, on découvre des moisissures persistantes au coin du plafond de certaines pièces, des *champignons* sous l'escalier, des fissures dans la façade, ou quinze centimètres d'eau dans la cave, on déchante. On s'adresse, tout naturellement, au lotisseur-constructeur-vendeur de la maison ; on en parle aux voisins qui sont parfois dans le même cas. On cherche à faire jouer la *garantie décennale* de l'assurance-construction, mais on s'aperçoit que c'est le lotisseur-constructeur qui est *assuré* et que, de plus, il l'est par une de ses filiales.

Si les *affaires traînent — et* elles traînent souvent — on constitue une association, on se renseigne et pour mieux le faire on adhère à une organisation nationale. C'est ce qu'ont fait dans un premier temps et au fil des années des acquéreurs de maisons « G.M.F. » — le Groupe maison familiale de Cambrai. Ces associations locales — sur une soixantaine de lotissements — ont elles-mêmes adhéré, qui à la Confédération générale du logement, qui à la Confédération *nationale des associations populaires familiales,* à la Confédération syndicale du cadre de vie, *ou encore à la Confédération* syndicale des familles. Puis, l'an dernier, ces associations locales *ont créé un groupement* « horizontal », la CNADA-Coordination nationale des accidents G.M.F. ». La CNADA assure regrouper six mille trois cents familles d'accédents à la propriété.

Confiance et déception

Reflétant la grogne de leurs adhérents, les responsables de la CNADA — *qui ont remis* une quarantaine de dossiers aux cabinets de M. Roger Quilliot, ministre de *l'urbanisme et du logement,* et de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation — *mettent en cause pêle-mêle* le choix des terrains (inondables, mal drainés), l'in*suffisance* des travaux d'assainissement, le manque de surveillance des chantiers qui explique des défauts de construction, d'isolation, la légèreté du service après-vente *(« Il sont très forts pour les petits coups de pinceaux sur les façades »),* la lenteur des réparations lourdes, de la garantie décennale de l'assurance-construction, le manque de précision des relevés de comptes... L'agressivité verbale de ces contestataires est à la mesure de leur déception et de la confiance qu'ils avaient mise dans G.M.F. : ce bâtisseur social n'utilise-t-il pas, accolé à son nom, le sigle H.L.M., ce qui en fait un promoteur « *pas comme les autres* » ?

Chez G.M.F., on fait volontiers le point. Depuis la création du groupe en 1949 par M. Robert Leroy, mille huit cent quatre-vingt-treize lotissements ont été lancés, et cent trente mille logements construits. Le « *taux de contentieux* » (pourcentage du nombre de logements donnant lieu à expertise) est de 1,52 %, ce qui *est faible.* On n'a jamais acheté que des terrains constructibles : les études de V.R.D. (voies *et* réseaux divers) sont faites par les ponts et chaussées des services locaux de l'équipement ; d'ailleurs, dans le délai normal de deux ou trois ans, les V.R.D. des logements construits *sont rétrocédés* aux municipalités (celles-ci acceptant comme « communaux » les routes, les égouts, l'éclairage, *etc.* des lotissements, et en assurant dès lors l'entretien) : huit mille cinq cent *quarante-quatre logements ont* fait l'objet en 1981 de cette rétrocession. On reconnaît avoir eu des problèmes d'eau sur deux ou trois terrains, où on a assisté à des remontées de la nappe phréatique, *mais, fait-on remarquer,* les vieilles maisons de la commune, situées à proximité, ont été victimes du même phénomène. Et puis, il y a les malfaçons. Là, *il y a deux cas, le* général et le particulier. Dans le premier cas, G.M.F. a des problèmes d'enduits de *façade sur* six mille logements environ, avec un matériau pourtant agréé par le C.S.T.B. (Centre scientifique et technique du bâtiment) : la garantie décennale doit jouer, mais il faut attendre que les expertises soient terminées et que les problèmes juridiques *aient été réglés avec les assurances.* Cela peut demander des années. Si G.M.F. réparait tout de suite, le groupe reconnaîtrait *de facto* sa responsabilité (qui est en partie celle des entreprises couvertes par leur propre assurance) et n'aurait plus aucun recours auprès des compagnies d'assurances.

Et puis il y a les cas particuliers, qui se règlent, bien ou mal, au coup par coup. Plutôt bien, dit-on à G.M.F., puisque, selon un sondage Sofrès, 81 % de ceux qui ont acheté une maison du groupe se déclarent satisfaits ou très satisfaits.

Certes, la société anonyme *d'H.L.M., dite* CARPI, filiale du groupe G.M.F., a été exclue de la Fédération nationale des sociétés *anonymes d'H.L.M. et* donc de l'Union des H.L.M., où, au-delà du non-paiement des *cotisations, on reste discret sur* les raisons de cette exclusion. Cependant, c'est tout à fait légitimement que la CARPI conserve le sigle H.L.M., l'agrément mi*nistériel du 5 février 1959 ne lui* ayant pas été retiré.

Tout cela est bel et bon. Il reste, cependant, que, même si les victimes de malfaçons sont en nombre statistiquement négligeable, le cauchemar est permanent et entier pour chacune des familles touchées. Peu rompus aux *subtilités juridiques,* les accédants en cause se mettent à lire attentivement les quinze pages du contrat ainsi que les quatre pages en caractères fins du cahier des charges CARPI également paraphées chez le notaire. Ils *s'aperçoivent,* alors, que le contrat qu'ils ont signé est un contrat de « vente à terme ». *Loin d'être propriétaires à la date* de la signature de ce contrat, comme ils le pensaient, ils ne le seront *vraiment* que *lorsqu'ils* auront intégralement acquitté le montant des annuités de leurs emprunts, *c'est-à-dire* quinze à vingt ans plus tard, lors de la signature d'un second acte notarié. Il *s'agit* là d'un transfert différé de propriété parfaitement légal, et qui fut souvent employé dans le mouvement H.L.M. Il avait l'avantage de faire bénéficier les acquéreurs d'une exonération fiscale de la T.V.A. ; depuis février 1978, date d'une instruction ministérielle issue de la direction générale des impôts qui a *étendu* le champ d'application de cette exonération, cette raison est moins déter*minante, et le nombre des « ventes* à terme » a décru dans le mouvement H.L.M. au profit des « ventes en *état futur d'achèvement* ». La vente à terme a, pour l'organisme constructeur, un autre avantage : restant propriétaire de l'ensemble du lotissement, il peut effectuer les réparations sans avoir à se soumettre aux règles de majorité et d'assemblées générales du système de copropriété régi par la loi de 1965.

« Les pouvoirs les plus étendus »

Ils se croyaient propriétaires, ils ne le sont pas, mais l'acte qu'ils ont signé les engage à payer, rubis sur l'ongle, les travaux qui auront été décidés par G.M.F., à qui ils ont « *donné mandat* » (...) *avec les pouvoirs les plus étendus de procéder à tous travaux, même de grosses réparations qu'il* (l'organisme vendeur) *jugera nécessaire ou seulement utile de faire* » De plus, la fiscalité locale les traite en propriétaires puisqu'elle leur fait acquitter la taxe foncière... Tout cela est parfaitement légal, normal. Cependant, l'article 8 de l'acte de vente à terme de CARPI-G.M.F. *paraît* plus contestable. Il instaure en effet « *jusqu'à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de la constatation du transfert de propriété après paiement intégral du prix* » un droit de préemption pour G.M.F. sur la base du prix de vente initial revalorisé en fonction des variations de l'indice du coût de la construction de l'INSEE. C'est sûrement un bon moyen de lutter contre la spéculation immobilière et contre l'inflation, mais on imagine mal un gouvernement — fût-il socialiste — se lancer dans une telle atteinte au droit de propriété. En principe donc pendant trente ans (si l'emprunt court sur vingt ans), l'accédant G.M.F. n'a pas la libre disposition de son bien. En fait, ce droit de préemption, dit-on à Cambrai, n'a jamais joué alors que le nombre annuel des demandes de revente est de l'ordre de cinq cents et que la plusvalue réalisée par les accédants est de l'ordre de 50 % par rapport au prix de vente réévalué selon l'évolution de l'indice. De plus, la seule clause de résiliation que le groupe ait jamais fait jouer est celle du défaut de paiement : il s'agissait de dettes de plus de 15 000 francs, et cela a touché un logement *sur mille.*

La lecture du cahier des charges de CARPI est encore plus *édifiante. L'accédant* à la propriété y est traité comme un locataire, qu'il est en réalité selon G.M.F. Aux termes de ce cahier des charges que l'accédant signe chez le notaire, il « *s'oblige* » à prendre possession du logement « *même si certains travaux ne sont pas complètement terminés* », il est « *tenu de laisser visiter les lieux à toute réquisition* », il doit y mettre des meubles « *en quantité suffisante pour répondre du paiement de deux annuités de remboursement des emprunts et des charges y afférent* ». Il n'a pas le droit de pénétrer sur le chantier, mais en cas de réclamation sur la marche des travaux, il doit produire celles-ci pour qu'elles soient « *examinées* », « *de façon précise avec justification* » (ce qui est logique puisque la CARPI, seul propriétaire, est le seul interlocuteur valable des architectes et *des entreprises*). Il s'engage à payer les frais de « *gros entretien* » (tiens ! il n'est plus locataire, dans ce *cas* précis, mais propriétaire !), même si la cause en est la « *vétusté* » ou les « *vices des matériaux non décelés lors des réceptions de travaux* ». Enfin, l'article 8 de ce cahier des charges, sous le titre « Abus de jouissance », interdit bel et bien la constitution d'un « *groupement de souscripteurs dont le but principal serait de nuire de quelque manière que ce soit à la société, notamment en incitant ses adhérents à suspendre le paiement de leurs mensualités* ou en *créant* un *climat de suspicion ou de méfiance contre les dirigeants de la société* »... Il s'agit là, paraît-il, de la transposition pure et simple d'un arrêt de la Cour de cassation. A G.M.F. on affirme que jamais les pénalités prévues et encore moins la résiliation n'ont été appliquées.

Effarés, ligotés

Il reste que nos accédants en colère lorsqu'ils lisent attentivement ces textes sont effarés et se *sentent ligotés.* Ces *textes,* ils les ont signés et pour eux, qui ne sont pourtant en rien des juristes, leur signature a valeur solennelle et légale d'engagement. Même si jamais G.M.F. n'a fait jouer ces clauses quelque peu léonines devant un tribunal, comment ne pas croire les représentants de la CNADA lorsqu'ils parlent de pressions exercées par les représentants de G.M.F. sur les « râleurs » pour *qu'ils n'intentent pas d'action* en justice, pour qu'ils se montrent patients, dociles, compréhensifs ? *On* sait combien le recours aux tribunaux effraie la plupart de nos concitoyens, qui savent bien que toute procédure est coûteuse, longue, aléatoire.

En réalité le cas de la CNADA et de G.M.F. n'est exemplaire que parce que ce promoteur constructeur est un des tout premiers du genre en France. Le remue-ménage causé révèle avec éclat que l'accédant à la propriété n'a pas de statut légal et qu'aucune règle *du jeu* n'est établie. Le contrat-cadre signé par M. Roger Quilliot et les *représentants du syndicat* de la maison individuelle en juillet dernier, qui doit être suivi en *octobre* de rencontres où, cette fois, les représentants des accédants à la *propriété seront présents,* pourrait être un premier pas vers l'établissement de ces règles du jeu.

La CNADA réclame la préparation d'une loi définissant les droits et devoirs des accédants à la *propriété d'une* part et des constructeurs promoteurs d'autre part, ainsi que la négociation entre les parties d'un cahier des charges-type « *respectant l'équilibre des parties* ». Cela paraît raisonnable.

JOSÉE DOYÈRE.

LES NOTES DE LECTURE d'Alfred SAUVY

● POLITIQUES AGRICOLES ET PAYSANNES

Gilles ALLAIRE et Michel BLANC

Présentation vivante et fort documentée de l'évolution sociale du monde agricole. Il s'agit moins des techniques et même d'observation économique (quelque peu orientée) que du mouvement syndical et professionnel en faveur duquel les deux agronomes, à l'INRA de Toulouse, ne dissimulent pas leur sympathie.

La description du monde agricole, en général claire et fidèle, n'oublie ni le passage des vieux à l'inactivité ni les ménages à cheval sur le secteur agricole et sur le secteur non agricole, ni l'évolution future du nombre des paysans (sans indication, toutefois, de l'augmentation de la population agricole, mentionnée dans la dernière enquête sur l'emploi), mais l'optique sociale et syndicale est dominante. La semi-disparition des salariés agricoles oblige les partis politiques avancés à rénover leur position traditionnelle.

Les élections de mai-juin 1981 ont précipité l'évolution, notamment par la reconnaisance officielle d'autres organisations syndicales que la F.N.S.E.A., contrainte à l'opposition. Sont particulièrement en vue le MODEF, déjà ancien, l'interpaysanne et le Mouvement des paysans travailleurs (C.N.S.T.P.), qui, tous trois, formulent des propositions novatrices, toutes dans le sens de la sécurité, de la défiance à l'égard de la Communauté européenne, de l'accroissement de l'aide de l'Etat, de la séparation entre propriété et exploitation, etc. La fin de tout exode agricole est même envisagée, si conservatrice qu'elle soit.

Les conséquences économiques sont, du reste, résolument ignorées, par exemple celles de l'indexation des prix sur les coûts de production proposée par le MODEF, et, plus généralement, celles des nouvelles rigidités, qui s'ajouteraient à l'ensemble déjà si redoutable et commun à toutes les économies contemporaines. Trop avertis pour ne pas pressentir ces difficultés, les deux auteurs n'osent, cependant, pas exprimer vivement leurs craintes. Nous retrouvons, une fois de plus, le conflit entre la « morale » et l'efficacité, qui domine notre politique économique, sans qu'aucun gouvernant accepte de reconnaître la divergence, voire l'opposition, entre les deux objectifs.

★ Annexes techniques. Ouvrages conseillés. Le Sycomore, Paris, 1982, 20,5 cm.

● ÉCONOMIE 1982

Didier LAUSSEL et divers.

Saluons une fois encore cette intéressante initiative de l'Institut économique du Roussillon, rattaché à l'université de Perpignan, en souhaitant que l'exemple soit suivi par d'autres universités.

Regrettons cependant la primauté de l'abstrait et du théorique. Entre l'article de J.-P. Cruzet, sur l'emplacement des caves coopératives et les autres, il y a place, semble-t-il, pour des observations et recherches propres à mieux comprendre, et par là à surmonter, les difficultés contemporaines. Comme le disait W. Churchill aux généraux britanniques en Libye : « *Messieurs, si hautes que soient vos théories stratégiques, il vient, tout de même, un moment où il faut penser à l'ennemi !* »

★ Université de Perpignan, 1982, 24 cm, 211 pages.

● L'EUROPE A TEMPS PARTIEL.

Jean-Pierre JALLADE (sous la direction de). Avant-propos de Michel Rocard

Tout en réagissant contre l'idée de panacée, l'auteur de l'avant-propos reste, classiquement, peu explicite dans l'expression « *créer des emplois* », toujours aussi sympathique que lourde de malentendus.

Quatre parties, dont les trois premières sont respectivement consacrées au travail partiel, en France, par D. Baroin, en Allemagne fédérale, par M. Koller, L. Reyher et J. Terlet, et en Grande-Bretagne, par C. Leicester.

Si le progrès de ce mode de travail ne prête à débat (en Allemagne, réduction de l'année moyenne de travail, de 1 780 à 1 070 heures), par contre, des divergences de vues se manifestent sur ses causes et, plus encore, sur ses conséquences. L'extension du travail féminin et celle du secteur tertiaire fournissent sans doute une explication première, mais d'autant moins suffisante que se greffent sur le sujet, les difficultés de la Sécurité sociale.

Si, maintenant, nous regardons l'attitude des diverses classes sociales, nous trouvons une convergence chez les employeurs (fortes réserves, par crainte d'une charge supplémentaire) et des divergences entre les syndicats de salariés. Très réservés en France, sinon hostiles, en raison de leur aversion traditionnelle à l'égard de la souplesse, ils sont, pour la raison opposée, plus accueillants en Allemagne. En Angleterre, la réduction pose le problème, si sérieux, des cotisations syndicales.

La quatrième partie de J.-P. Jallade s'exprime déjà par son titre : « Vers une politique du T.T.P. ». Il n'y aurait pas de lien, comme on le croit souvent entre cette réduction et le travail au noir, mais ce dernier secteur ne justifie-t-il pas aussi son nom sur le plan des statistiques ? Par ailleurs, il n'est guère question du sort des enfants, sinon sous forme de « sacrifice », attitude conforme à toute l'évolution sociale.

Plus étudié, le rapport entre le travail partiel et la retraite progressive, qui permet, en particulier, d'éviter le choc de la retraite.

Ces vues, les plus étendues semble-t-il parues jusqu'ici dans un ouvrage français, auraient mérité d'être complétées par une étude des résultats possibles, à l'échelle nationale. Tous les projets en ce sens sous-entendent, en effet, un progrès du PIB par habitant, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est loin d'être assuré, comme il le paraissait, il y a quelques années.

★ Economica, Paris, 1982, 24 cm, 239 pages.

● ÉGALITÉ ET EFFICACITÉ. COMMENT TROUVER L'EQUILIBRE

Arthur M. OKUN. Préface de K. Gordon, président de la Brookings Institution.

C'est toute la dureté du capitalisme contemporain, et notamment aux Etats-Unis, qui est posée avec franchise, dans des termes élevés, encore que parfois naïfs ou saupoudrés d'humour. Ces leçons et communications, à Harvard et ailleurs, auraient mérité, sans doute, d'être un peu rajeunies — à la lumière, notamment, des expériences de R. Reagan, — mais le fond reste actuel.

Ce sont, en somme, les tortures d'un « démocrate », depuis un demi-siècle, présentées d'abord dans une vue générale, qui nous fait remonter à Stuart Mill ou Spencer, puis sur une série de cas concrets, dont le plus saisissant, sans doute, est l'image du « seau percé », c'est-à-dire de la perte (plateau efficacité) qu'entraîne un transfert de revenus du haut de l'échelle vers le bas (plateau égalité). Alors que M. Friedman refuse toute perte et que J. Rawls accepte 99 %, lui, Okun, irait jusqu'à 60 %. Et vous ? est-on tenté de penser. Les modèles les plus perfectionnés peuvent peut-être mesurer le montant de la perte comptable, mais non le gain social. Aucune allusion, cependant, aux effets des changements dans l'orientation de la consommation, lacune permanente de la science économique, restée trop monétaire.

Tout en reconnaissant les vertus du marché, l'auteur est à l'opposé des vues exprimées par G. Gilder dans *Richesse et Pauvreté* (*le Monde* du 8 décembre 1981). Considérant la sécurité sociale comme une grande victoire, il va, en ami de l'expérience, jusqu'à accepter un régime socialiste, si un exemple satisfaisant est fourni dans le monde.

—Egalité ou efficacité ? Ou, plus exactement, « morale » ou efficacité ? Conflit permanent, concluons-nous, dont la solution est proprement politique: ne le voyons-nous pas, en France, une fois de plus ?

Bonne traduction de M. A. Bero, mais accumulation regrettable des notes, en fin de volume.

★ Economica, Paris, 1982, 24 cm, 121 pages.

● FAITES - LE VOUS MÊME. L'ÉCONOMIE PARALLÈLE EN HONGRIE

Janos KENEDI

Sensationnel, moins encore par le sujet que par la façon dont il est traité. Cette construction progressive d'une maison, par des voies « parallèles », encore qu'obliques et convergentes, évoque tant *Trois hommes dans un bateau*, de Jerome K. Jerome, que *Peinture fraîche*, de Robert Escarpit. L'humour est à tous les coins d'alinéa et, de temps en temps, évoque aussi Parkinson.

De ce dédale, ou plutôt de cette suite de dédales, on peut, par exemple, retenir le rôle inattendu, joué par le personnel supérieur (érigé en coopérative à cet effet), de l'hôpital du Nigéria...

Bien des leçons d'économie sont données et, d'abord, sur la théorie de la valeur, le principal facteur de production étant constitué ici par les relations et les relations des relations. Quant au rôle de l'aléa, il reste important.

Cette reconstitution du marché est-elle vraiment un marché ? Quel serait le coût de revient de la maison, en fin de volume, si l'on tenait compte du temps de « travail » de chacun ? Bien des questions restent posées.

Tout en appartenant à l'économie « parallèle », le circuit suivi prend souvent appui, en pleine légalité, sur les pouvoirs publics. « *C'est pourquoi*, est-il précisé, *nous ne devons pas permettre à l'Etat de dépérir. C'est le seul que nous ayons.* » En revanche : « *Un expert peut suivre les consignes à la lettre, ou se comporter comme un être humain.* »

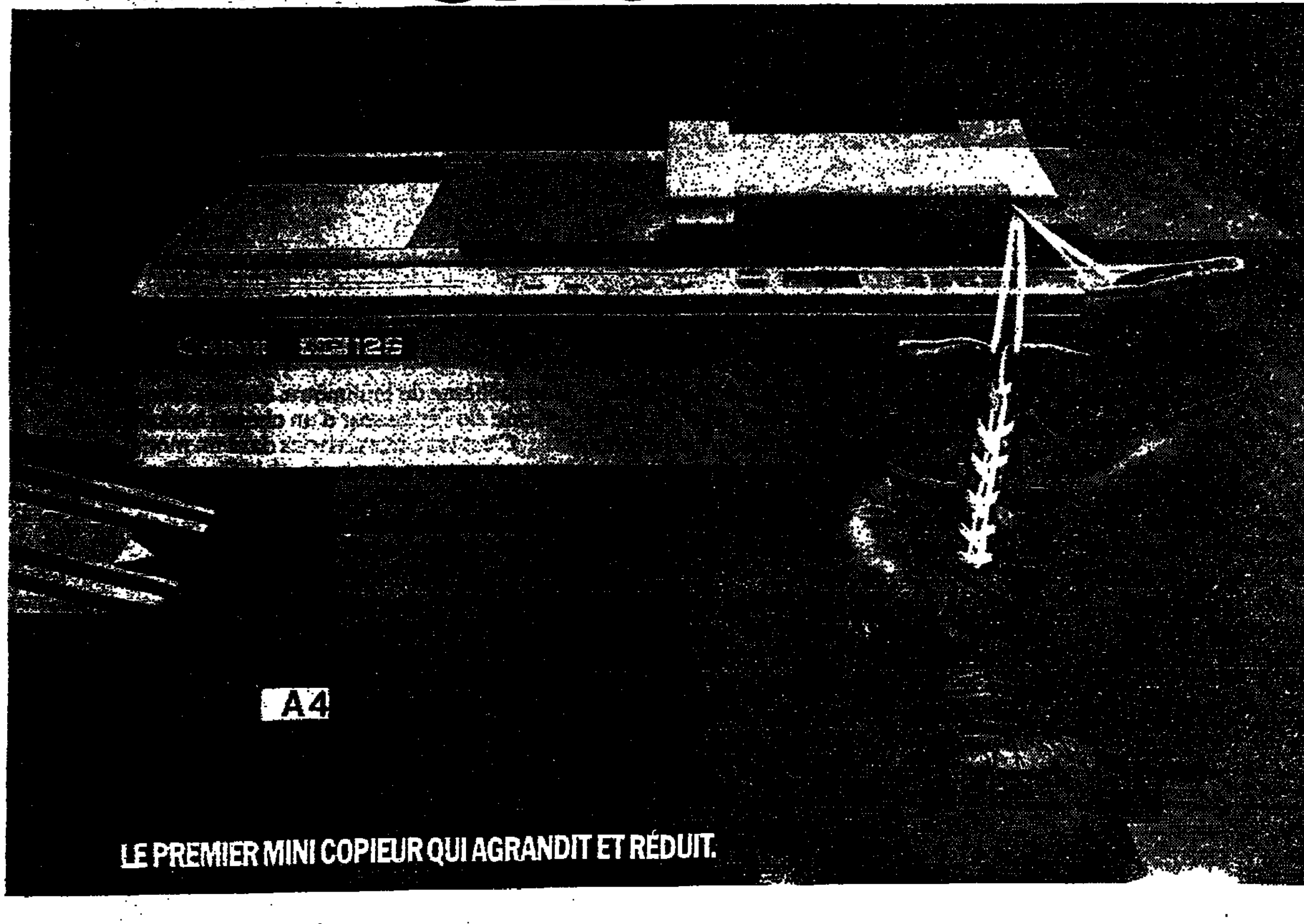
Ne nous laissons, cependant, pas entraîner : la virtuosité de l'auteur nous donne le plus agréable des romans. Comme lors de toute étude sur le travail noir, l'impression subie conduit, d'ailleurs, à surestimer la part qu'il joue dans l'ensemble de l'économie nationale. Il nous faudrait aussi des enquêteurs plus austères. Une haute leçon en tout état de cause.

Saluons l'excellente traduction de l'anglais par Anne de Vogué, tout en regrettant ce détour.

★ François Maspero, Paris, juin 1982, 22 cm, 147 pages.

UN COLLOQUE SUR LES DÉFICITS PUBLICS

Un colloque sur les déficits publics (leurs implications sur la monnaie, les taux d'intérêt et la croissance) aura lieu, le 9 novembre, à l'hôtel Intercontinental (3, rue de Castiglione, à Paris). Il est organisé par le GREF (Groupe de réflexions économique et financières), avec la participation de M. Laurent Fabius, ministre chargé du budget, qui présidera le déjeuner. Des exposés seront présentés, pour la France, par MM. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, Daniel Lebègue, conseiller technique auprès du premier ministre, Christian Pierret, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale ; André Chaineau, professeur à l'université de Poitiers ; Robert Delorme, professeur à l'université de Paris-X ; Dominique Strauss-Kahn, professeur à l'université de Paris-X ; pour les Etats-Unis, par MM Dennis Karnosky, du département du Trésor, Craig Roberts, ancien secrétaire adjoint au Trésor ; pour la Grande-Bretagne, par M. Franck Cassel, sous-secrétaire du Trésor ; pour l'Italie, par M. Mario Monti, conseiller du ministre du Trésor ; pour la R.F.A., par M. Wolfgang Schröder, de l'Institut de recherche monétaire de Hambourg ; pour la Belgique, par M. Victor Van Rompuy, professeur à l'université de Louvain ; pour l'O.C.D.E., par M. Jean-Claude Chouraqui et M. Robert Price. M. Yves Laulan présentera les travaux du colloque. Notre collaborateur Paul Fabra sera rapporteur. Les inscriptions doivent être adressées, avant le 25 octobre, à M. Hugues André, président du GREF, 41, rue de Sèvres, Boulogne.





هكذا من الأصل

La réforme

Un outil rénové, mais des ambitions encore limitées

(Suite de la page 21.)

En ce qui les concerne, les professionnels, invités *« à prendre leurs responsabilités et à s'imposer une rigoureuse discipline »*, devraient instaurer entre eux une *« solidarité financière illimitée »*.

Une fois accompli ce *« travail d'assainissement et de rénovation »*, la Bourse de commerce pourrait envisager la création de nouveaux marchés complémentaires à ceux qui fonctionnent actuellement.

Le décor étant planté, il ne restait plus aux pouvoirs publics qu'à imprimer un tour législatif à la réforme en profondeur ainsi préconisée. C'est de ce travail que devaient se charger MM. Jacques Bonacossa, sous-directeur à les conditions de démarchage avaient suscité les plus vives critiques depuis de trop nombreuses années.

Cette commission des marchés à terme de marchandises devait être composée, initialement, d'un président, nommé en conseil des ministres, de deux représentants des ministères de tutelle (économie et finances, commerce et artisanat), du président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.) ou de son représentant, et du président de la Commission des opérations de Bourse (COB) ou de son représentant.

Se considérant évincés d'une instance qui allait prendre un certain nombre de décisions importantes les concernant, les la Compagnie des agents de change.

Au-delà de cette importante modification, le projet de loi entreprend ensuite une stricte définition du statut, des règles et obligations des différents intermédiaires sur les marchés à terme, les premiers d'entre eux étant les commissionnaires agréés. Le *numerus clausus* limitant la profession à cinquante intervenants est supprimée, et les commissionnaires pourront bénéficier de mandats de gestion selon des normes très précises, toute infraction aux lois et règlements étant passible d'une série de sanctions disciplinaires (avertissement, blâme avec affichage, suspension d'une durée maxi- conditions fixées par la C.O.M.T. afin d'obtenir une carte d'emploi engageant la responsabilité de l'autorité (commissionnaires agréés, courtiers, banques ou établissements financiers) qui l'aura délivrée aux fins de démarchage.

S'ils sont également passibles d'un certain nombre de sanctions disciplinaires, ces intermédiaires agréés ne sont tenus d'aucune compétence particulière, et c'est sans doute là une des principales lacunes de ce projet de loi que de n'avoir pas exigé un minimum de connaissances, à défaut de diplôme, sur les mécanismes hautement sophistiqués des marchés à terme quand on sait que la formation délivrée aux remisiers par la Compagnie des commission-

ACTIVITÉ DES TROIS PRINCIPAUX MARCHÉS PARISIENS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 1982

La place de Paris reste très modeste comparée à Londres et à New-York

SUCRES (1)						CACAOS						CAFES (2)					
PARIS		LONDRES		NEW-YORK		PARIS		LONDRES		NEW-YORK		PARIS		LONDRES		NEW-YORK	
1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81	1982	Variation s/81
6 670 500 tonnes	+10	20 672 850 tonnes	—61	53 991 750 tonnes	—21	59 790 tonnes	+ 230	3 105 560 tonnes	—16	2 824 720 tonnes	—13	167 630 tonnes	+37	2 338 020 tonnes	+28	5 350 729 tonnes	+23

(1) Sucres blancs pour Paris - Sucres roux pour Londres et New-York.
(2) Cafés Robusta pour Paris et Londres - Cafés Arabica pour New-York.
(Source : Compagnie des commissionnaires agréés.)

la direction du commerce intérieur, et Gérard Jacquin de Margerie, sous-directeur au Trésor (ministère de l'économie et des finances), pour aboutir à un texte qui était adopté le 25 mars 1982 en conseil des ministres, puis voté au mois de juin par le Sénat, mais avec plus d'une centaine d'amendements.

Une surveillance renforcée

Long de quarante-quatre articles, ce projet de loi s'attache surtout à organiser un contrôle renforcé sur la Bourse de commerce en instituant une commission des marchés à terme de marchandises (C.O.M.T.), chargée *« de veiller au bon fonctionnement des marchés réglementés »*, et une sorte de *« code de bonne conduite »* pour tous les intervenants sur ces marchés, notamment les remisiers, dont professionnels faisaient aussitôt le *« forcing »* pour faire modifier l'article 2 du projet de loi, et ils obtenaient gain de cause auprès du Sénat, qui avait à cœur d'inclure *« avec voix consultative »* le président de la Compagnie des commissionnaires agréés (ou son représentant), ainsi que le président de la Banque centrale de compensation, l'organisme financier chargé de gérer les transactions des professionnels.

Cet amendement modifie sensiblement l'esprit du texte initial dans lequel les pouvoirs publics, déterminés à réformer une institution qui n'avait pas donné satisfaction, estimaient qu'ils devaient assumer seuls la responsabilité des nouvelles instances mises en place. De même, la Commission des opérations de Bourse, créée par ordonnance en 1967, excluait dans sa version initiale la présence du syndic de mum de six mois, retrait de l'agrément), y compris, et, pour la première fois, une amende pouvant atteindre un montant maximum de 200 000 francs.

S'ils sont agréés par la commission des marchés à terme des marchandises, les courtiers assermentés pourront opérer selon les mêmes contraintes que les commissionnaires agréés, avec, de plus, l'obligation d'effectuer un dépôt auprès d'une caisse mutuelle de garantie.

Troisième et dernière catégorie, la plus controversée, celle des remisiers, est traitée dans le cadre d'un chapitre spécifique consacré *« au démarchage et à la transmission des ordres »*. Baptisés *« intermédiaires agréés »*, ils auront la qualité de commerçant, et devront satisfaire à un certain nombre de garanties et de naires agréés est limitée, dans le meilleur des cas, à une quinzaine de jours de séminaire.

Des marchés planétaires

« C'est tout de même la première fois qu'est instaurée une réglementation officielle pour les anciens remisiers », souligne M. Michel G. Wiart, président de la Compagnie des commissionnaires agréés, *« mais on ne peut pas pour autant établir un code du visiteur à domicile pour tous les démarcheurs. Depuis 1970, la Compagnie cherche à obtenir un statut du démarchage. Maintenant, elle en aura un pour les quelque cinq cents remisiers qui travaillent à Paris. Avec cet acquis, à nous tous de développer la Bourse de commerce de Paris. »*

Comment ? En créant de nouveaux contrats ? Sur ce point, M. Wiart est catégorique : *« Non. Avant de chercher d'autres débouchés, il faut d'abord développer les trois contrats qui fonctionnent bien : le sucre blanc, le cacao et le café, et relancer les tourteaux de soja qui viennent de démarrer. Ensuite, rien n'interdit d'étudier certains marchés qui soient compatibles avec l'activité naturelle de notre pays »*, explique-t-il.

« Le démarrage d'un nouveau marché est toujours difficile », admet, de son côté, M. Noël Boullenger, directeur du service de la Bourse de commerce à la C.C.I.P., confirmant, au passage, l'abandon du projet de créer à Paris un marché à terme du colza, en raison d'un nombre insuffisant de négociants intéressés.

« En liaison avec les professionnels, la chambre de commerce et d'industrie de Paris propose constamment la création de nouveaux marchés », ajoute-t-il. Parmi les propositions les plus concrètes figure un projet de marché du cuir, qui aurait l'avantage de limiter les fortes fluctuations de cours auxquelles se heurtent les professionnels pour établir leurs prix et il est envisagé de créer un « panier » à partir de certaines quantités de cuir. Un autre projet, pour l'instant un peu en sommeil, concerne l'instauration d'un marché de la viande en carcasses ou encore un contrat de même type sur le porc, en dépit de la concurrence néerlandaise. Plus concrètement, un marché de la pomme de terre à vocation nationale devrait ouvrir ses portes en 1983 dans la région Lille-Roubaix.

« Comment se fait-il que la France n'ait pas encore créé un marché à terme du vin, compte tenu de la réputation de notre pays dans ce domaine et des quantités largement suffisantes que donnent de grands crus ? », s'étonne M. Boullenger, faisant part du vif intérêt que manifestent les Américains pour ce produit.

« L'essentiel était d'assainir le système actuel. Voilà qui va être fait. Maintenant, il faut faire en sorte que les acteurs du marché fassent preuve de dynamisme », assure-t-il.

Pour sa part, M. Wiart se dit prêt à relever le défi : *« Nous allons étudier techniquement les possibilités de coter les contrats en dollars*, annonce-t-il, *ce qui ne changerait rien pour les non-résidents. En revanche, il faudrait créer pour la clientèle française, en raison du contrôle des changes, une espèce d'unité de compte pour éviter tout effet sur la balance des paiements. Nous avons proposé un projet en ce sens à la Rue de Rivoli et nous attendons sa réponse. »*

Est-ce suffisant ? On peut se poser la question quand on constate que Paris manque cruellement de négociants internationaux, outre le manque d'envergure d'une bonne partie des vingt-deux maisons présentes chaque jour autour de la corbeille. A eux seuls, quatre ou cinq commissionnaires agréés réalisent plus de la moitié de l'activité quotidienne du marché parisien. Et les autres ? *« Ils bricolent »*, constate amèrement un professionnel, admettant que des fusions et des regroupements seront inévitables, alors qu'aucun prétendant n'a fait acte de candidature à la Compagnie depuis deux ans.

« Nous devons devenir aussi agressifs que les commissionnaires anglais, en commençant par parler cette langue internationale, ce qui est loin d'être le cas chez nous. Il faut également remédier à certaines aberrations, notamment pour le cacao, sur lequel Paris ne représente que 5 % du marché mondial alors que les cours sont exprimés en francs français dans 40 % des cas. De même, les pays francophones utilisent Londres pour leurs matières premières, il faut les inciter à revenir à Paris, où les hommes de la corbeille ont une approche beaucoup plus fine que leurs collègues britanniques, souvent tenus simplement d'exécuter des ordres.

» Ce qu'il faut, c'est éclater sur l'extérieur », affirme-t-il avec force. *« Nous en sommes encore à nous regarder le nombril avec ce marché du sucre qui fait la nique aux Anglais, mais, à l'heure du satellite et de l'ordinateur, l'espace s'est considérablement réduit et il faudrait maintenant raisonner en termes de marché planétaire. Ce sont les Martiens qu'il faut aller chercher pour faire la contrepartie ! »*

SERGE MARTI.

de la bourse de commerce

Un seul véritable marché : le sucre blanc

CONSTRUITE rue de Viarmes, sur l'emplacement de l'ancienne halle au blé, la bourse de commerce de Paris est l'héritière des bourses de marchandises apparues au treizième siècle. Réglementées par le code de commerce de 1807, les opérations qui s'y déroulaient depuis cette date se sont progressivement développées et, entre les deux guerres mondiales, plusieurs marchés réglementés à terme fonctionnaient sur la place parisienne : le blé, le seigle, l'avoine, l'orge, le riz, le maïs, le sucre blanc, l'alcool, l'huile et le caoutchouc brut.

En 1936, la constitution du Front populaire sonnait le glas du marché des céréales après la création de l'Office national des céréales (ONIC), tandis qu'était institué le monopole de l'État sur les alcools, mettant ainsi fin au marché des alcools. Fermés durant la seconde guerre mondiale, les marchés à terme n'ont rouvert leurs portes qu'en 1961 avec l'inauguration d'un marché des tourteaux voué à une existence éphémère. Les marchés de lin et d'arachide n'eurent guère plus de succès, et il fallut attendre l'instauration d'un marché des fèves de cacao, en 1963, puis celle du sucre blanc, l'année suivante, pour que la bourse de commerce de Paris prenne un certain essor, la dernière création remontant à 1972 avec la mise en place d'un marché des cafés Robusta en « duplex » avec le port du Havre. Le commerce de la laine est également traité à la bourse de commerce de Roubaix-Tourcoing. A l'heure actuelle, et en attendant la réforme de ses institutions, la bourse de commerce, placée sous la tutelle de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (C.C.I.P.) et d'un commissaire du gouvernement qui représente le ministère du commerce et de l'artisanat, fonctionne autour de deux catégories de marchés :

1°) Les marchés libres

Ces marchés du « mercredi » mettent librement en présence acheteurs et vendeurs sur la base de « codes d'usage » ou de « contrats-types » établis par la profession. Les marchandises traitées ainsi de gré à gré, sans affichage de cours officiels, concernent des produits agricoles (grains, graines fourragères, pailles, sons, issues de meunerie, pommes de terre, semences, légumes secs, aliments de bétail, produits végétaux déshydratés) et quelques produits industriels (papiers, cartons, cuirs, peaux, ferrailles, divers produits de récupération), seuls les suifs donnant lieu à une certaine cotation officielle.

Il s'agit là de marchés du comptant pour lesquels les marchandises sont livrables immédiatement et de marchés à livrer lorsque l'exécution du contrat est différée à une ou plusieurs dates fixées d'avance.

2°) Les marchés réglementés

Ouverts aux seuls commissionnaires agréés, ces marchés constituent la principale activité de la Bourse de commerce de Paris. Les professionnels traitent en leur nom personnel, mais pour le compte de tiers et selon une réglementation homologuée par les pouvoirs publics, un nombre précis de marchandises dont les prix s'établissent publiquement et chaque jour « à la criée ».

Les opérations s'effectuent à terme. Par ce contrat l'opérateur prend un engagement sur un prix fixé et à une date donnée, le tout portant sur une quantité de marchandises bien précise.

Les marchés à terme de marchandises mettent en présence deux catégories d'opérateurs : des entreprises (producteurs, négociants) qui veulent se protéger contre un risque de prix (ou de taux de change) et des spéculateurs occasionnels ou professionnels qui sont prêts à assumer ce risque. Les investisseurs assurent la « contrepartie » en espérant que leurs propres prévisions en matière de prix leur permettront d'obtenir une plus-value sur l'opération réalisée.

A Paris, les marchés à terme s'articulent autour de trois principaux contrats (sucre blanc, cacaos en fèves et café) auxquels est venu s'ajouter récemment le marché des tourteaux de soja cuit.

● *Le sucre blanc* : il s'agit là, de tout temps, de l'activité principale de la Bourse de commerce, la seule qui lui permette de revendiquer la taille d'un marché américain grâce à ses mille à mille cinq cents lots de 50 tonnes négociés quotidiennement, en grande partie pour le compte de non-résidents.

Au total, 10,93 millions de tonnes métriques avaient été traitées, en 1981, sur ce marché, soit 218 600 contrats. Ce chiffre est en baisse de 30 % environ sur celui de l'année précédente, mais le redressement intervenu au cours du premier semestre 1982 a permis au marché parisien d'enregistrer une progression d'activité alors que Londres et New-York marquaient un recul sur le sucre roux. Grâce à certaines dispositions, arrêtées en avril dernier afin d'accroître le développement de ce marché, les sucres blancs d'origine américaine, brésilienne et argentine vont être admis sur le marché de Paris et livrés au départ de nombreux ports des Etats-Unis, du Brésil et de l'Argentine qui viendront s'ajouter, dès juillet 1983, à la liste des trente-cinq destinations qui ont déjà reçu un agrément.

● *Les cacaos en fèves* : deuxième marché de cette nature en Europe, après celui de Londres, Paris traite essentiellement des fèves en provenance d'Afrique francophone.

● *Le café* : le marché « Robusta » fonctionne en liaison directe avec celui du Havre, où interviennent des intermédiaires agréés qui n'ont pas le statut de commissionnaires.

● *Les tourteaux de soja cuit* : ouvert le 30 juin 1982, ce marché de tourteaux destinés à l'aliment du bétail a bien du mal à démarrer. Inauguré au cœur de l'été, une période creuse, il a également pâti du blocage des prix, qui freine les initiatives des opérateurs ; ceux-ci se disent pénalisés, en outre, par le renchérissement des importations dû à la hausse du dollar. Le jour de l'ouverture, seuls six contrats ont été négociés, et, depuis, le marché comporte en moyenne une quarantaine de lots « en position », un chiffre encore dérisoire à l'échelle des autres places internationales.

Trois catégories de professionnels interviennent à la Bourse du commerce : les commissaires agréés, groupés au sein d'une compagnie calquée sur le modèle des agents de change (à cette différence importante qu'ils ne sont pas officiers ministériels), les remisiers, qui sont chargés de prospecter la clientèle et de recueillir ses ordres, les courtiers, enfin, qui interviennent sur les marchés libres.

Toutes les opérations sont recensées en temps réel par la Banque centrale de compensation (B.B.C.), qui a pris le relais de la Caisse de liquidation des affaires en marchandises (CLAM), en 1975, après le krach du sucre, la gestion quotidienne des différents marchés étant assurée au sein de comités techniques.

S. M.

Le Sud approvisionne de plus en plus le Sud

(Suite de la page 21.)

Leurs succès face aux meilleures firmes spécialisées ont paru d'autant plus spectaculaires que leurs réalisations antérieures étaient très mal connues. A présent, ces succès des plus avancés nous dissimulent la progression très réelle de pays regroupant les quatre cinquièmes de la population du tiers monde.

Appuyée par ses équipes de techniciens et la réputation de ses équipements, l'Inde a installé en quelques années plus de cent cinquante équipements industriels (usines textiles, chimiques, sidérurgiques, fabriques de machines-outils, centrales électriques, réseaux de télécommunication) de l'Asie du Sud à la Libye et du Proche-Orient à l'Afrique orientale. Les autres N.P.I. (nouveaux pays industrialisés), chacun dans ses spécialités, ont prouvé aussi leurs capacités en ce domaine. Une cinquantaine de sociétés indiennes d'ingénierie avec 15 000 techniciens interviennent dans le tiers-monde, ainsi que des firmes brésiliennes.

Cette activité de services d'ingénierie compétents constitue un facteur certain de l'émancipation du tiers-monde et contribue à assainir le marché en brisant le monopole du savoir. Les sociétés nationales ont pris l'initiative en ces domaines. La valeur encore faible des contrats a moins de signification ici que la confirmation des capacités de pays neufs à la maîtrise des techniques. Les pays avancés sont touchés là dans des domaines qu'ils considéraient comme réservés.

Il s'agit plus de l'avenir que du présent. Toutefois, déjà dans le secteur des grands travaux, les Coréens se sont imposés depuis 1978 au second rang sur les marchés du tiers-monde, avec l'aide de leurs travailleurs, grâce notamment à leur capacité d'organisation. L'Inde, le Pakistan, le Brésil les ont suivis. Pour se maintenir, les firmes des pays industriels ont dû partager le marché avec les nouveaux concurrents, soit par sous-traitance, soit par entente.

Le transfert des techniques prend une place décisive dans les relations avec le tiers-monde surtout pour un pays comme le nôtre. La coopération peut nous faire participer à des marchés d'avenir où les efforts commerciaux ne suffiraient pas à nous faire accéder. Progressivement, nos concurrents en prennent conscience !

JEAN LEMPÉRIÈRE.

LE KRACH DE 1974-1975

HUIT ans après, le « krach » du marché du sucre blanc, source d'inspiration pour de nombreux essais quelquefois portés à l'écran, tel *le Sucre*, de Georges Conchon (1), est encore dans tous les esprits, ne serait-ce qu'en raison de la longue bataille de procédure judiciaire qui se poursuit depuis les « années folles » de 1974-1975.

Paris étant la seule place mondiale de cotation du sucre blanc (elle représentait alors 20 % du total des transactions mondiales en sucre), ce marché est vite apparu aux yeux des investisseurs comme le plus propice à des opérations spéculatives, que l'inflation régnante et les fluctuations monétaires favorisaient.

Parallèlement, des difficultés d'approvisionnement étaient apparues, à partir de 1970, sur un marché jusqu'alors pléthorique, et la progression des cours qui devait en résulter a atteint son paroxysme en 1974.

Ainsi la tonne de sucre blanc, qui valait 200 francs en 1968, se négociait à 1 000 francs en 1973 et à 1 600 francs en janvier 1974. Le 22 novembre, le cours moyen culminait à 8 150 francs, ce qui signifie que, en l'espace de onze mois, le prix du sucre avait enregistré une hausse de 800 %. Il suffit de préciser que les transactions s'effectuent par lots de 50 tonnes pour comprendre l'importance des sommes mises en jeu (chaque lot équivalant à 407 500 francs, sur la base d'un cours de 8 150 francs).

« *Les arbres ne montent pas jusqu'au ciel* », dit le proverbe boursier. De fait, un retournement de situation intervenait brutalement sur le marché, et les cours, qui avaient grimpé de 70 % en un seul mois, chutaient aussi rapidement pour s'effondrer aux alentours de 3 800 francs à la fin décembre, obligeant les autorités de tutelle, singulièrement dépassées par les événements, à fermer le marché des sucres blancs pendant une dizaine de jours. Aussitôt commençaient à affluer les plaintes d'une partie de la clientèle privée qui s'estimait lésée, quand ce n'était pas ruinée, par ce jeu hautement spéculatif, dont on avait oublié de lui fournir les règles.

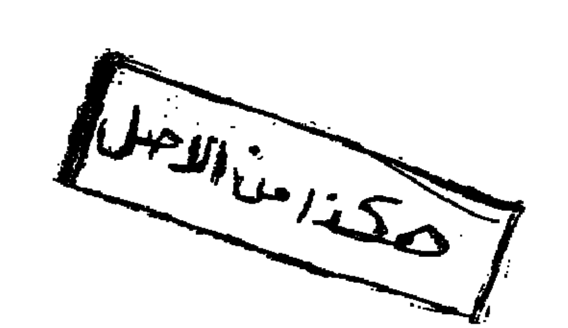
Maintenu en réanimation artificielle pendant plus d'un an, le marché ne devait rouvrir ses portes qu'en janvier 1976. Entre-temps, la profession avait dû balayer devant sa porte, une demi-douzaine de commissionnaires agréés étant compromis dans le scandale, dont M. Maurice Nataf, qui détenait à lui seul près de la moitié des engagements de l'ensemble de la place (640 millions de francs sur un total de 1,2 milliard de francs).

Radié de la Compagnie des commissionnaires agréés, M. Nataf a laissé derrière lui un passif de plusieurs millions de francs, et toutes les parties prenantes (la Compagnie des commissionnaires, la Chambre syndicale des remisiers, le syndicat des fabricants de sucre, le syndicat des producteurs de betteraves et la Caisse de liquidation des affaires en marchandises) furent contraints d'effectuer une « mise au pot » pour éponger les dettes et indemniser les opérateurs français et étrangers, notamment britanniques.

A l'heure actuelle, cette affaire, qui a été successivement instruite par trois juges différents, a abouti, en avril et mai 1979, à une dizaine d'inculpations pour escroquerie et abus de confiance, mais aucun jugement n'a encore été prononcé.

S. M.

(1) Directement inspiré du livre de Jacques Lamalle *le Roi du sucre* (éd. Jean-Claude Lattès).



Le Monde

sports

SPORTS ÉQUESTRES

Pierre Durand, champion de France

« Calme, en avant, droit »

Le Bordelais Pierre Durand, vingt-sept ans, champion de France de saut d'obstacles 1982 avec le chic petit chaval *Jappeloup*, sept ans et quatre « pattes neuves », *comme disent les professionnels confrontés à un animal sans défaut*, voilà un résultat en tous points conforme à la logique sportive, laquelle rechigne à voir triompher le héros chanceux et météorique d'un jour pour être, le suivant, à peine digne d'une vente de réforme. La logique d'ailleurs a prévalu, dimanche 10 octobre, au grand parquet de Fontainebleau.

Compte tenu des gains additionnés au cours des épreuves précédentes, nous trouvons, en effet, à la deuxième place l'enfant de toutes les luttes, le jeune Patrick Caron sur *EoleIV*, à la troisième place le maître à sauter Michel Robert, à la quatrième... eh bien, ici, nous enregistrons tout de *même une surprise*, cette quatrième place occupée par un garçon *de dix-neuf ans*. Philippe Rozier, fils de l'entraîneur national *Marcel Rozier. La performance* est d'autant plus méritoire que son cheval, *l'alezan Galant de la Cour*, multipliait les désobéissances il n'y a guère, en vertu d'une petite idée nullement idiote : *« Je refuse, c'est moins fatigant. »* Il importait de le rendre à nouveau franc du collier. La fermeté, le moral en décidèrent. Un grand bravo à ce douzième cavalier.

Mais retournons au héros du jour. *« Calme, en avant, droit ».* C'est pour s'être pénétré profondément de la formule impérissable du général L'Hotte, illustre *écuyer du siècle dernier*, que l'excellent Pierre Durand a *dominé trois jours* de rang de toute sa stature le championnat, bouclant les trois *épreuves sans* encourir la plus légère pénalité. Qui fait fi de cette triple recommandation ne peut prétendre fournir sur le terrain un exemple probant de belle équitation. Il est vrai que nous avons affaire à un cavalier d'une espèce peu courante. On peut même dire que, sous certains rapports, il se distingue nettement de ses jeunes camarades lesquels, cela dit sans intention désobligeante, ne se sont pas montrés toujours des foudres de travail au bahut.

Pierre Durand, quant à lui, a fait de solides études secondaires qui l'*on amené* en faculté, où il a lustré ses fonds de culotte beaucoup *plus sûrement* que sur le cuir de sa selle. C'est aussi un solitaire. On ne peut accoler à son nom le nom d'un maestro dont il aurait suivi sans *discussion* l'enseignement. Cela n'est pas bien vu. A sa rentrée au paddock, il y avait de la rumeur dans l'air. Qui associer à sa victoire, sinon sa propre sagesse, laquelle lui fait pratiquer une équitation personnelle, réfléchie, aisée, vibrante.

Cela dit, le parcours de la finale comprenait treize obstacles dont un double, un triple et une rivière en numéro six. Il y eut les fautes habituelles à la rivière et, plus nombreuses, à l'obstacle suivant, un vertical de barres vertes et blanches. La difficulté vient de ce que l'eau étant attaquée plein galop pour ne pas laisser au cheval le temps de se faire peur, le ralentissement qui s'ensuit *ne s'opère* bien souvent que sur un coup de sonnette : d'où *un cheval mal préparé* à l'effort suivant.

L'épreuve de dimanche se courait en deux manches, et dès la première, *les victimes ne se comptèrent* plus dans les rangs des vedettes. *C'est ainsi que Gilles* Bertran de Balanda, privé de l'étalon *Galoubet*, archi-cuit comme stayer (1), devait quitter la piste sur la petite jument *Croquette* avec quinze points de pénalisation, perdant ainsi toute chance à la couronne. Patrick Pierre, sur le gris *Flonflon* dont la silhouette attire l'œil, ne se payait pas moins de seize points au terme des deux tours, alors que, jugeant cet animal sur sa bonne condition et d'après son passé, on est surpris qu'il ne soit pas le meilleur. Laurent Elias, champion de France 1981 sur l'alezan *Guenour*, le bon à tout faire du concours hippique, ne *pouvait espérer mieux que* de totaliser huit points pour les deux *phases, cependant que le jeune* crack Christophe Cuyer, le mal-aimé de la Fédération à qui sont confiés les « oignons » dont personne ne veut plus, accusait douze points sur le mince pur-sang *Faolo d'Escla*.

Chez les femmes, c'est la nordiste Marie-Hélène Hutin qui remporte le titre national, grâce à ses points acquis lors des épreuves disputées les deux premiers jours. L'épreuve de dimanche étant gagnée par Catherine Bonnafous, d'où une confusion *compréhensible* dans le public qui applaudit de tout son cœur la *lauréate du jour.*

Un vœu pour finir, puisse le *championnat de France* avoir lieu désormais plus tôt dans la saison, le mauvais temps, en octobre, s'acharnant depuis des années sur la plus belle piste de

ROLAND MERLIN.

(1) Cheval endurant.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quatrième journée.)

* Limoges b. Stade Français.	104-102
Antibes b. * Caen	71- 69
Le Mans b * Reims	89- 83
* Villeurbanne b. * Monaco	85- 84
Tours b. * *Mulhouse*	86- 85
Avignon b. * Nice	117- 91
Orthez b. * Vichy	95- 80

Classement. — 1. Le Mans, Antibes, 12 ; 3. Stade Français, Limoges, Orthez, Tours, Villeurbanne, 10 ; 8. Caen, Avignon, 8 ; 10. Vichy, 6 ; 11. Reims, Monaco, Mulhouse, Nice, 4.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(Onzième journée.)

GROUPE A

* Valenciennes et Rennes	2-2
* Béziers et Nîmes	1-1
* Alès bat Le Havre	2-1
* *Libourne et Montpellier*	0-0
* Racing Paris 1 b. Limoges ..	2-0
* Guingamp b. Nœux	3-0
* Viry b. Angoulême	1-0
* Angers b Châteauroux	3-1
* Abbeville b. Corbeil	1-0

Classement. — 1. Rennes, 19 pts ; 2. Valenciennes, 16 ; 3. Nîmes, 15 ; 4. Racing 1, Guingamp, 13 ; 6. Montpellier, Le Havre, Angers, 12 ; *9* Béziers, Abbeville, 11 ; 11. Angoulême, Libourne, 10 ; 13. Alès, Viry-Châtillon, 9 ; 15. Châteauroux, 8 ; 16. Nœux-les-Mines, 7 ; 17. Corbeil, 6 ; 18. Ligomes, 5.

GROUPE B

* Nice et Reims	0-0
* Thonon et Toulon	0-0
* Marseille b. Grenoble	2-0
* Red Star et Stade Français ..	1-1
* Dunkerque et Gueugnon	1-1
Martigues b. * Blénod	3-0
* Orléans et Cuiseaux	0-0
* Montceau et Cannes	1-1
Besançon b. * *Fontainebleau*..	2-1

Classement. — 1. Nice, 20 pts : 2. Toulon, 17 ; 3. Reims, *Marseille*, 16 ; 5. Martigues, Stade Français, 13 ; 7. *Dunkerque, Orléans*, 12 ; 9. *Gueugnon*, Cannes, 11 ; 11. Besançon, *Grenoble*, 10 ; 13. *Thonon*, 8 ; 14. Cuiseaux-Louhans, 7 ; 15. Red Star, Fontainebleau, 6 ; 17. Blénod, Montceau-les-Mines, 5.

Pentathlon moderne

CHAMPIONNAT DU MONDE A ROME

L'Italien Daniele Mascia a réalisé avec 5 680 points, la meilleure performance mondiale au pentathlon moderne (cross-country de 4 000 mètres, 300 mètres en natation, épée, saut d'obstacles à cheval et tir au pistolet). *Il a devancé le Soviétique Anatoli Starostin (5 431 points) et le Français Joël Bouzou (5 414 points), qui a échoué de 5 sec. en cross-country pour la médaille d'argent. Par équipes, l'Union soviétique devance la Hongrie, l'Italie et la France.*

Planche à voile

CHAMPIONNAT DU MONDE OPEN à Laredo (Espagne.)

Poids légers : 1. Nagy (Fr.) ; 2. Calvet (Fr.) ; 3. Boghassian (Fr.).
Poids lourds : 1. Guillerot (Fr.) ; 2. Tellier (P.-B.) ; 3. Brock (R.F.A.).
Jeunes filles : 1. Maus (Fr.) ; 2. *De Yong (P.-B.) ; 3. Mascia (It.).*

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Cinquième journée.)

POULE A

* Agen b Boucau	36-12
* Carcassonne b. Nîmes	16- 6
* Narbonne b. Angoulême ..	42- 6
* Nice b Tulle	45-12
Oloron b. * Racing	22-18

Classement. — 1. Narbonne, 15 ; 2. Nice 14 ; 3. Agen, Angoulême, 11 ; 5. Oloron, 10 ; 6. Carcassonne, Nîmes, Boucau, 9 ; 9. Tulle, 7 ; 10. Racing, 5.

POULE B

* Montauban b. La Voulte ..	34-16
* Mont-de-Marsan b. Biarritz.	30-13
* Auch b. Toulon	31- 6
* *Toulouse* b. *Lourdes*	18- 9
* Bayonne b. Béziers	10- 3

Classement. — Montauban, 12 ; 2. Toulon, Biarritz, Lourdes, Béziers, 11 ; 6. Toulouse, 10 ; 7 Bayonne, Auch, La Voulte, 9 ; 10. Mont-de-Marsan, 7.

POULE C

* Tarbes b. Castres	60-15
* Aurillac b. La Rochelle	16- 9
Grenoble b * Bègles	9- 3
Tyrosse b. Montferrand ..	12-10
* Bourgoin b. Albi	25-10

Classement. — 1. Tarbes, Grenoble, Aurillac, 13 pts ; 4. Tyrosse, 11 ; 5. Bègles, La Rochelle, Montferrand, Castres, 9 ; 9. Bourgoin, Albi, 7.

POULE D

* Valence b. Romans	15- 9
* Graulhet b Perpignan	21- 9
* Pau b. Bagnères	16- 3
* Bourg b. Dax	21-12
* Brive b. Aire-s-Adour	10- 7

Classement. — 1. Dax, 13 ; 2. Pau, Bagnères, Graulhet, Perpignan, Bourg-en-Bresse, 11 ; 7. Brive, Romans, 9 ; 9. Aire-s-Adour, Valence, 7.

Tennis

TOURNOI DE BARCELONE
(200 000 dollars.)

Quarts de finale : Wilander (Suède) b. Lendl (Tch.), 7-5, 6-1 ; Clerc (Arg.) b. Tulasne (Fr.), 6-4, 6-1 ; Hocevar (Brésil) b. Gildemeister (Chili), 6-3, 3-6, 12-10 ; Vilas (Arg.) b. Kirmayr (Brésil, 6-4, 6-4.

Demi-finales : Wilander b. Clerc, 6-7, *6-1, 6-3 ; Vilas* b. Hocevar, 6-1, 6-4 ;

Finale : Wilander b. Vilas, 6-3, 6-4, 6-3

FOOTBALL

SOUS LA PRESSION DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE

La Colombie va devoir renoncer à organiser la Coupe du monde en 1986

C'est le 10 novembre au plus tard que M. Belisario Betancur, président de la République colombienne, en fonction depuis le 7 août, devra dire à la Fédération internationale des associations de football (FIFA) si son pays, qui avait été choisi en 1974, est en mesure d'organiser la prochaine Coupe du monde en 1986. Pour la forme, M. Betancur, qui ne souhaite pas engager les deniers publics dans cette opération, attendra les conclusions de la commission d'enquête mise en place le 15 septembre pour évaluer le coût d'une telle organisation.

Compte tenu des nouvelles exigences de la FIFA en matière d'infrastructures, il est déjà évident que la Colombie va devoir renoncer à accueillir la prochaine Coupe du monde. Avant même l'annonce de ce désistement, trois pays ont officiellement fait acte de candidature pour 1986 : le Brésil, les Etats-Unis et le Canada. Le comité exécutif de la FIFA devra faire son choix définitif lors de sa prochaine réunion, le 18 décembre, à Zurich.

Le président *de la Fédération* colombienne de football, M. Alfonso Senior, raconte volontiers que l'idée *d'organiser* la Coupe du monde 1986 lui était venue au cours d'une nuit d'insomnie. *C'était en 1970. Le monde* avait alors les yeux fixés sur le Mexique, où débutait la Coupe du *monde*. M. Carlos Lleras Restrepo, le président de la République colombienne, avait *aussitôt accepté cette* idée *« avec enthousiasme »*. Son successeur, M Misael Pastrana Borrero, était dans les mêmes dispositions d'esprit quand la Colombie *fut choisie par la FIFA en 1974*. Le rêve de M. Senior allait durer près de huit ans avant de s'achever pour lui en cauchemar. Aujourd'hui, le président de la Fédération colombienne *est, en effet, un homme seul*, lâché par le nouveau gouvernement et par les instances du football.

Devant l'évolution de la crise économique aggravant encore une misère endémique, le prédécesseur de M. Betancur, M. Julio Cesar Turbay, avait déjà émis des réserves. Il avait toutefois accepté, en 1980, la création de la « Corporation Colombie 86 », *un consortium* d'intérêts privés — banques, agences de voyages, grandes firmes colombien*nes et multinationales*, — qui se proposait de prendre entièrement à son compte le financement et la promotion de la Coupe du monde.

Pour ce secteur privé, l'organisa*tion et l'impact* d'une telle épreuve étaient une occasion unique de relancer l'activité économique et de redorer à l'étranger l'image de la Colombie, ternie par les reportages sur les enfants abandonnés de Bogota, sur la *« violencia »*, cette guerre *civile larvée qui sévit* dans les campagnes, sur la guérilla urbaine et l'industrie du rapt ou sur le trafic de drogue qui rapporte à ses parrains quelque 2 milliards de *dollars par an, soit deux* fois plus que le café, le premier produit d'exportation, avec 57 % de devises.

Moyennant des investissements minimum, la Corporation Colom*bie 86 faisait miroiter* des profits probables de 5,4 millions de dollars pour la FIFA, de 13,5 millions de dollars pour elle-même, mais qui seraient reversés ensuite à la Fédé*ration colombienne de football*, et de 35,1 millions de dollars pour les équipes participantes. Mais depuis longtemps déjà il était évident que la FIFA, consciente de s'être enga*gée un peu légèrement en 1974*, voulait retirer l'organisation de cette Coupe du monde à la Colombie.

A l'image de Michel Hidalgo, les techniciens du football n'avaient pas cessé de dénoncer l'irresponsabilité des dirigeants internationaux. Traités *comme des robots*, les joueurs, sans jamais avoir été consultés, devraient opérer sous l'équateur en *début* d'après-midi — pour permettre la retransmission télévisée des matches *en direct pour l'Europe* — et surtout à 2 600 mètres d'altitude, à Bogota, la capitale.

Entre-temps, le nombre de participants à la phase finale avait été porté de seize à vingt-quatre équipes. Face à cette nouvelle dimension de l'épreuve, le Brésil ou les *Etats-Unis offraient* des garanties — surtout des profits — bien supérieures. Pour ne pas *donner l'impression* de revenir sur ses engagements, la FIFA devait encore amener la *Colombie à se désister elle-même.*

Cahier des charges dissuasif

Au lendemain de la Coupe du *monde espagnole, la FIFA a ainsi* fait savoir qu'elle ne reconnaissait pas Corporation Colombie 86 comme interlocuteur et demandait un engagement de l'Etat sur un nouveau *cahier des charges impossible* à satisfaire pour un pays comme la Colombie.

Pour accueillir la prochaine Coupe du monde, la Colombie devrait, en *effet, disposer de douze stades d'une* capacité minimum de quarante mille spectateurs pour le premier tour, de *soixante mille pour* le second et de quatre-vingt mille pour le match d'ouverture, *les demi-finales et la finale*. Or, seuls les stades de Bogota (soixante-dix mille places), de Cali et de Medellin (cinquante mille) répondraient à ces conditions, avec *celui de Barranquilla (soixante mille)*, dont la construction sera achevée en 1983. Bien que tous les matches soient prévus en diurne, tous les stades devraient en outre être dotés *d'un éclairage minimum de 1 200 lux* pour la télévision.

La FIFA demande également que toutes les villes retenues pour les matches aient un aéroport avec la *qualification IATA (Association* internationale des transports aériens) et soient reliées entre elles par un réseau ferroviaire et routier. Là encore, trois aéroports seulement *répondent aux conditions, et les* chemin de fer devraient, d'ici à 1986, franchir les trois cordillères andines qui traversent le pays du nord au sud. Enfin, le gouverne*ment colombien devrait prendre un* certain nombre d'engagements financiers pour modérer les prix hôteliers ou les taxes sur les billets.

Les adversaires de ce projet ont, *dès lors, beau jeu de faire* remarquer que le gouvernement a d'autres engagements prioritaires à satisfaire en matière d'éducation, de *logement ou de santé. En désignant* la commission chargée d'évaluer le coût d'une telle organisation, M. Betancur a d'ailleurs rappelé que le Mundial 86 *« ne devra pas compter sur le moindre argent public »*. Avant même de se mettre au travail, le président de cette commission, M. Jaime Arias Ramirez, le ministre de l'éducation, a *implicitement livré ses conclusions. « La Colombie souhaitait organiser un Mundial autofinancé*, a-t-il dit. *Les conditions de la FIFA ôtent désormais toute possibilité de ce genre à un pays du tiers-monde. »*

Pour suppléer au désistement quasi certain de la Colombie, la *FIFA dispose, il est vrai, de trois* candidatures officielles avec le Brésil, les Etats-Unis et le Canada, qui postulaient auparavant pour 1990 ou 1994. Le Brésil, qui serait *soutenu par les fédérations* sud-américaines, bénéficierait a *priori* des meilleures chances. Ses infrastructures sportives, la valeur traditionnelle de sa sélection nationale *et la ferveur qui l'entourent offrent* les meilleures garanties de succès.

Le principal obstacle à ce projet pourrait venir de M. Joao Havelange, le président brésilien de la FIFA. Ce dernier n'entretient pas, en effet, les meilleures relations avec M. Giulite Coutinho, le président de la Fédération brésilienne de football, dont le mandat expire à la fin de l'année. *M.* Havelange soutiendra même contre lui un candidat. Des chances des deux *hommes pourrait dépendre* l'attitude du président de la FIFA pour l'attribution de la prochaine Coupe du *monde*.

Sans passer pour un « traître » aux yeux de ses *compatriotes*, M. Havelange a la possibilité de défendre la candidature américaine associée *éventuellement à celle du Canada*, au nom des intérêts supérieurs du football. Après des débuts prometteurs, le football connaît aux Etats-Unis une stagnation, voire une *récession*. Si les jeunes se dirigent de plus en plus nombreux vers ce sport, les spectateurs désertent les tribunes depuis la retraite des pionniers comme Pelé, Beckenbauer ou *Cruijff*. Les grands clubs, qui avaient alors beaucoup investi, ne sont pas rentrés dans *leurs* fonds et n'ont pu recruter une deuxième génération de vedettes.

La dernière finale du championnat, gagné pour la cinquième fois par le Cosmos de New-York grâce à un but du vétéran Giorgio Chinaglia (trente-cinq ans), a été suivie par *moins de vingt-trois mille* spectateurs. Faute de pouvoir attendre le relais des jeunes footballeurs américains, bon nombre de clubs courent à la faillite. Dans ce contexte, seule *l'attribution d'une Coupe du monde* pourrait donner le coup de pouce de la relance. Pour défendre la candidature américaine, la Fédération de football n'avait d'ailleurs pas hésité à déléguer, *l'été dernier*, en Espagne, Henry Kissinger.

Alors, Brésil ou Etats-Unis ? Le comité *exécutif* de la FIFA devra faire son choix définitif le 18 décembre à Zurich.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

Blois-Chaville : Fignon tombe Vandenbroucke passe

Quinze kilomètres de l'arrivée, Laurent Fignon, seul en tête avec quarante secondes d'avance, perd soudain l'équilibre et roule à terre. A l'origine de sa chute spectaculaire, un accident extrêmement rare — une pédale cassée — qui se produit précisément à l'instant où le jeune Français commence à croire à ses chances. Il est remplacé au commandement par le Belge Jean-Luc Vandenbroucke, qui tiendra jusqu'au bout...

Ainsi, une semaine après avoir remporté l'Etoile des espoirs, le Belge a gagné, dimanche 10 octobre, la dernière classique française : Blois-Chaville. Autrement dit, le Grand Prix d'automne, qui s'est substitué, en 1974, à Paris-Tours. Cette course rapide ayant été jugée insuffisamment sélective compte tenu de l'évolution des grands braquets, les organisateurs décidèrent d'en inverser le sens afin de situer les obstacles de la vallée de Chevreuse en fin de parcours et de favoriser les échappées. L'initiative a donné d'excellents résultats. On vient de le constater une fois de plus et, en l'occurrence, elle a surtout donné un résultat cohérent.

Vandenbroucke, méconnaissable dans le Grand Prix des nations à Cannes, s'est bien repris pour devenir l'homme en forme de la fin de saison. Il s'est offert ici le luxe d'augmenter son avance sur ses dix-huit poursuivants dans les derniers kilomètres. Quant à Joop Zoetemelk, qui fut son principal adversaire durant l'Etoile des espoirs, il s'est encore affirmé l'un des meilleurs — à trente-six ans — sans que l'on sache exactement s'il bénéficie d'une longévité exceptionnelle comme son ancien équipier Raymond Poulidor, ou d'une faiblesse relative de l'opposition...

Les Français, qui avaient espéré en Fignon, ont échoué de nouveau. Albert Bouvet, vainqueur en 1956, et aujourd'hui responsable des services techniques de l'épreuve, n'a toujours pas de successeur. Maigre consolation : un néo-professionnel lyonnais de vingt-trois ans, Eric Dall'Armellina, s'est classé quatrième grâce à ses qualités de routier-sprinter.

Hinault, lui, s'est contenté de neutraliser Saronni, qui le menace directement au trophée Super-Prestige, considéré comme un officieux championnat du monde par points. Cette attitude négative lui a permis de tenir son rival à distance. Mais si l'Italien est le grand battu du jour, peut-on véritablement parler de victoire pour Bernard Hinault, qui a fait la course en retrait contrairement à ses habitudes et qui ne figure pas dans le haut du classement, contrairement à ses ambitions. — J. A.

TENNIS

Désaccord entre la municipalité de Grenoble et la F.F.T. sur l'organisation de la Coupe Davis

De notre correspondant

Grenoble. — En se portant candidats pour l'organisation de la finale de la Coupe Davis, qui se déroulera les 26, 27 et 28 novembre, les Grenoblois engagent un pari difficile à gagner, mais, affirment-ils, « jouable ». Disposant de la seule salle française couverte d'une capacité supérieure à douze mille places assises, héritage des Jeux olympiques, la ville et la ligue Dauphiné-Savoie de tennis devront mettre sur pied *au cours des six prochaines semaines la manifestation la plus importante jamais réalisée dans* la ville depuis février 1968. Certes, *le palais des sports de Grenoble* a déjà reçu des championnats internationaux d'escrime, d'athlétisme, de tir à l'arc ; mais l'engouement que va susciter en France la finale de la coupe Davis *posera des problèmes d'accueil* dans les stades et d'hébergement *hôtelier d'une tout* autre dimension.

Vingt mille, trente mille, peut-être même cinquante mille spectateurs *solliciteront* des places pour assister à cet évènement que *la France attendait* depuis quarante-neuf ans. Mais la capacité du palais des sports n'est pas extensible à l'infini. Disposant de sept mille places fixes, il peut être aménagé pour recevoir douze *mille*, peut-être même treize mille spectateurs, sans que les joueurs soient gênés et la visibilité du public réduite.

L'*objectif* de la Fédération française de tennis (F.F.T.) est d'accueillir le plus de spectateurs possible, donc de tout faire pour porter à son maximum la capacité de la salle qui accueillera les joueurs de la Coupe Davis. Car la F.F.T., maître d'œuvre de la finale et « propriétaire », par l'intermédiaire de la Fédération internationale de tennis, de l'épreuve, est gourmande. Elle souhaite satisfaire en priorité ses membres, qui pourront *obtenir* auprès des trente ligues des places pour Grenoble. Il n'est pas certain que, après ce « tour de *table* », il *restera des sièges* disponibles pour le public grenoblois, a *laissé* entendre le président de la F.F.T., M. Philippe Chatrier. Cette prise de position est jugée « inacceptable » par la mairie de Grenoble, qui voudrait, au contraire, ouvrir cette manifestation sportive à un public le plus large possible et non aux seuls licenciés de la F.F.T.

Le sénateur socialiste, M. Raymond Espagnac, adjoint chargé des sports au conseil *municipal* de Grenoble, rappelle que sa ville et la ligue de *tennis* Dauphiné-Savoie sont les deux principaux partenaires *pour* l'organisation de la finale : « *Il serait inadmissible que la discussion ne s'engage pas entre les parties prenantes. Nous sommes décidés à ne pas nous laisser mettre la main au collet* », affirme M. Espagnac. Quant au public grenoblois, il n'admettrait pas d'être écarté d'un spectacle aussi exceptionnel, organisé dans une salle qu'il contribue, à travers les impôts locaux, à entretenir depuis quatorze ans.

La seule arme dont dispose la ville pour obtenir un assouplissement de l'attitude de la Fédération française de tennis est d'ordre financier. Grenoble exonérera les organisateurs de la Coupe Davis de la taxe sur les spectacles, mais ils devront s'acquitter de la lourde redevance correspondant à la mise à disposition du palais des sports et de ses services. M. Philippe Chatrier pensait apparemment pouvoir bénéficier gratuitement de la puissante infrastructure grenobloise : les élus, contrariés par l'attitude jugée trop rigide du président de la Fédération française de tennis, ne feront sur ce point aucune concession.

A l'extérieur de l'arène sportive, on recense actuellement les capacités d'hébergement de la cité — environ trois mille chambres d'hôtel — et l'on tente d'obtenir l'ouverture pendant les compétitions des établissements hôteliers situés dans les stations de ski proches de Grenoble. Le président du comité régional au tourisme, M. Henri Ducret, est certain que tous les spectateurs pourront être reçus sans difficulté à Grenoble et dans des villes, comme Chambéry et Aix-les-Bains, reliées par autoroute avec la cité dauphinoise, et situées à moins de 35 kilomètres du lieu des manifestations, en un temps qui n'excédera pas celui « *que les Parisiens mettent habituellement pour se rendre de la place de la Concorde à Roland-Garros* ».

C. F.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Méthode CHAMPENOISE en BORDELAIS

Depuis la fin du siècle dernier, nous produisons du VIN MOUSSEUX issu des cépages de notre région. Dans le cadre de nos projets de développement, nous recherchons notre

directeur d'établissement

Basé au Siège et dépendant du PRESIDENT, il sera âgé de 29 ans minimum, aura un BTSA ou un diplôme d'Ingénieur Agri, doublé dans tous les cas d'un diplôme d'OENOLOGIE. En priorité, son expérience se sera passée dans une maison de CHAMPAGNE, de MOUSSEUX, de VINS ou de SPIRITUEUX. Nous voulons un homme très rigoureux dans le travail et la fabrication. Très disponible, il aura l'esprit d'équipe, un bon contact humain et un sens confirmé du commercial et de la gestion. Après 6 mois en "double commande", il prendra la totale responsabilité de la société sur le plan production, commercialisation, gestion et animation. Nous souhaitons un élément capable d'apporter de l'élan, du dynamisme et de l'innovation à l'entreprise. Ce poste ne peut convenir qu'à un PATRON, compétent et ambitieux. Il est à pourvoir dans les délais les meilleurs.

Louis de MARCILLAC, notre Conseil en Recrutement, vous remercie de lui adresser votre C.V. détaillé avec photo sous référence 1195 M à BORDEAUX



LDM CONSULTANTS

Bordeaux : 91, av. du Général Leclerc. 33200

Paris : 91, rue du Faubourg St-Honoré. 75008

Organisation et Publicité



Electronique et informatique GROUPE MATRA

Nous recherchons pour l'usine de COLMAR notre

Directeur de production

Notre société (400 personnes) développe son activité dans le secteur électronique et informatique (actuellement 150 personnes).

L'INGENIEUR que nous recherchons a au moins 5 ans d'expérience en méthodes et/ou fabrication de produits de ce type en série.

Nous lui offrons l'opportunité de s'affirmer au niveau d'une direction de production complète.

Sa mission est d'assurer la fabrication de produits diversifiés dans les meilleures conditions de qualité, de prix et de délais. Il participe à l'élaboration des programmes et des normes de qualité.

Il est responsable des procédures et des gammes de fabrication. Il surveille les coûts dans le cadre de son budget et propose des investissements. Il dirige l'atelier de production, le service méthodes et les tests de fabrication. Il conçoit et fait réaliser ses outillages.

Avec son arrivée, sera complétée l'équipe dirigeante, au sein de laquelle autonomie et initiatives sont favorisées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence 1/DIP/LM à notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

CFPI - Compagnie Française de Produits Industriels

C.A. 600 millions de Francs - effectif plus de 900 personnes

recherche pour sa

DIRECTION DU DEPARTEMENT COMMERCIAL PRODUITS CHIMIQUES ISOLATION

un cadre de profil suivant :
- 35 ans minimum,
- formation supérieure (Commerciale ou Ingénieur)
- anglais courant.
- solide expérience en isolation ou bien dans les revêtements et adhésifs industriels,
- capable de proposer le moyen terme et d'animer le court terme.

L'équipe de ce département réalise un C.A. de 25 millions de Frs (France et Exportation) en développant une gamme diversifiée de produits chimiques destinée à l'isolation et l'étanchéité dans l'ingénierie, l'industrie et le bâtiment.

La rémunération offerte ne sera pas inférieure à 250.000 Francs. Poste basé à GENNEVILLIERS.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo sous réf. 718 à :

CFPI - Direction des Relations Humaines
28, boulevard Camélinat
92233 Gennevilliers. *Discrétion garantie.*



IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS Recherche POUR VILLE AGRÉABLE DU CENTRE DE LA FRANCE

LE DIRECTEUR

de son

ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL

(850 personnes).

- X, E.C.P., Mines, A. M.... âgé d'au moins 35 ans, ayant déjà une expérience de Direction d'Usine.
- Il est l'interlocuteur de la Direction Générale pour tout ce qui concerne la production, la gestion, les coûts et prix de revient, les relations avec les partenaires sociaux.

Merci d'adres. lettre manus. et C. V. sous réf. 9260, à EUROMEDIA, 48 rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

Organiser l'international.

Votre chance : créer le poste de **Directeur Administratif et Financier** de notre Division Internationale qui regroupe nos quatre premières filiales étrangères, pour le moment toutes situées en Europe. Il s'agit de mettre en place les structures, les procédures et l'organisation interne qui permettront à ces sociétés de démarrer et de se développer avec un taux de croissance accéléré. En France, nous doublons notre chiffre d'affaires chaque année, tout en dégageant une forte rentabilité et nous ferons de même à l'étranger.

Société de services dans un marché en plein développement, nous constituons un petit groupe d'hommes et de femmes ambitieux et dynamiques, et si vous êtes comme nous, bien dans votre peau, confiant dans vos capacités, autonome dans votre action et présent sur tous les coups, alors vous êtes notre homme. Pour réussir dans ce poste, il vous faudra la maturité de l'expérience, donc une bonne dizaine d'années de vie professionnelle déjà acquise et au cours desquelles vous aurez été au contact de l'étranger ; il est de plus impératif que vous puissiez vous exprimer facilement en allemand.

Nous vous attendons avec impatience ; faites part sans tarder de votre intérêt pour le poste aux Consultants de SIRCA sous la référence 413 799M. Un court délai de disponibilité sera très apprécié et sachez que la rémunération sera de nature à attirer fortement les candidats de valeur.



Sirca

64, rue La Boétie - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

DIRECTION DU PERSONNEL

Région Ouest

Notre client est une entreprise importante d'un effectif de plusieurs milliers de personnes réparties en plusieurs établissements. Sa Direction porte une attention particulière à la qualité du climat social.

Le Directeur des Relations Humaines veut s'adjoindre un jeune collaborateur de haut niveau ayant une bonne pratique de la fonction personnel en entreprise et dont les principales missions seront de participer à l'élaboration de la politique sociale, d'assurer les relations avec les instances représentatives du personnel et de jouer un rôle de conseil auprès des directeurs d'établissement. Le candidat sera âgé d'environ 32 ans, diplômé d'enseignement supérieur, aura de bonnes connaissances juridiques et sera apte au dialogue et à la négociation. Possibilités d'évolution.

Adresser CV détaillé sous réf. 222/72M à :

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

FRANCS ET FRANCHES CAMARADES
Union Régionale Alpes
2, rue Berthe-de-Boissieux,
38000 GRENOBLE
recherche

DIRECTEUR ANIMATEUR

pour centre aéré maternel Bel Air, agglomération grenobloise, à pourvoir immédiatement.
Conditions : minimum 25 ans, dégagé O.M., qualif. universitaires ou assimilées, expérience 4 ans dans la petite enfance, gestion équipement, travail milieu scolaire, milieu associatif, titulaire BAFD ou en cours d'obtention.
Indice de départ : 379 fonction publique avec reconnaissance d'ancienneté à 50 % (minimum 6.709 F mensuel brut).
Commission d'embauche le 16 octobre 1982.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Lieu PARIS.
Formation Ecole de commerce. Age minimum 30 ans. Langue anglais. Expérience min. 5 ans fonctions similaires. Contrôle de gestion, relations humaines, juridique, comptabilité, etc. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. + photo s/réf. 3271 M à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

DIRECTEUR DE DEPARTEMENT

REGLEMENTS ET LIVRAISONS DES TITRES

MEESCHAERT – ROUSSELLE et CIE, Agents de Change, désirent s'adjoindre un Directeur de Département et lui confier des missions de tout premier ordre :
- animation et coordination des services placés sous son autorité,
- développement de la qualité des services rendus et de l'efficacité technique,
- optimisation de la TRESORERIE

Les candidats de formation supérieure, âgés d'au moins 30 ans, auront les connaissances et la pratique requise pour gérer un Département sous ses aspects COMPTABLES, ADMINISTRATIFS et ORGANISATIONNELS.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. RL à BERNARD CEYROLLE.
MEESCHAERT & ROUSSELLE et Cie
16, Bld. Montmartre – 75009 PARIS.

HEC, IEP... + Business School

Communication et Promotion Internationales

Organisme paritaire français spécialisé dans le conseil à l'exportation, nous sommes présents depuis 15 ans sur toutes les places fortes de l'industrie mondiale.

Nous recherchons un Secrétaire Général, bras droit de notre Président. Ses responsabilités seront très étendues : - Gestion administrative et financière de nos représentations à l'étranger. - Représentation auprès des organismes officiels publics, para-publics ou privés. - Animation et coordination des stratégies marketing de nos adhérents. - Contrôle de l'exécution des plans de promotion et du respect des budgets, synthèse annuelle du travail des représentations. - Etudes des besoins et des marchés, conseil auprès des adhérents en matière de communication. - Enfin, contrôle des résultats.

Ce poste pourrait être confié à un homme rôdé aux affaires internationales : 10 à 15 ans d'expérience dans des fonctions impliquant un sens aigu de la négociation et de la communication, expérience complétée par des séjours à l'étranger ayant permis au candidat d'acquérir une bonne connaissance de l'environnement culturel international, particulièrement anglophone.

D'excellent niveau (HEC, IEP... + Business School) il parle parfaitement l'anglais et si possible une autre langue, l'espagnol de préférence. Homme de communication, il est prêt à voyager 50% de son temps.

Nous souhaitons que les premiers contacts passent par l'intermédiaire de notre conseil IMS. Veuillez lui adresser votre candidature ou même, une simple carte de visite en précisant la référence 1110.

ims IMS – 3, rue de Penthièvre - 75008 PARIS.
international management selection

Dessein

DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT

Fabrications mécaniques et automatismes
Région Chartres

L'entreprise, en croissance régulière depuis sa création en 1956, est le premier constructeur d'un matériel dont le marché est en forte expansion.
Le cadre que nous recherchons prendra la direction de son unité de production qui emploie actuellement 185 personnes.
Nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé (AM, Sup Elec, ...) ayant depuis plusieurs années l'expérience de la direction et de la gestion autonome d'une usine dans un secteur d'activité électromécanique impliquant le montage de nombreux éléments en petites et moyennes séries. Une solide expérience des relations humaines en milieu industriel et la connaissance de l'anglais sont indispensables. Environ 42 ans.
Formation complémentaire type CPA ou ICG.
La rémunération proposée sera fonction de l'expérience acquise.

Adresser CV détaillé sous réf. 222/39 M à :

France Cadres 22, rue St-Augustin 75002 Paris.

DIRECTEUR PROJET AGRO-INDUSTRIEL

Ayant bonnes connaissances palmier à huile et grande expérience gestion, comptabilité, approvisionnement, pour

AFRIQUE ANGLOPHONE

Poste nécessitant autorité, dynamisme, ténacité. Très bonne pratique. Anglais impératif. Disponible de suite.

Adress. C.V. et prétentions I.R.H.O. 11, square Pétrarque 75016 PARIS.

Filiale française d'un Groupe multinational fabriquant des composants industriels

PROCHE BANLIEUE SUD

250.000 + Directeur commercial FRANCE & EXPORT

Rattaché à la Direction Générale, le candidat devra :

Animer et gérer une équipe d'une vingtaine de personnes.

Développer la clientèle existante tant sur un plan national qu'international.

Trouver de nouveaux créneaux d'utilisation pour les produits.

Expérience similaire réussie de 5 ans minimum dans les secteurs électrique, électronique ou construction mécanique à justifier.

Formation supérieure Ingénieur impérative. Parfaite connaissance de l'anglais.

Ce poste offrant une large autonomie, nécessite des déplacements fréquents.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous réf. 22017 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly



emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

responsable administratif
CHANTIER A RIYADH
SECOND-ŒUVRE BATIMENT

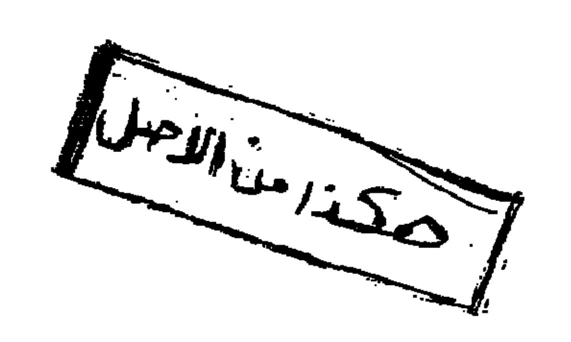
Nous sommes un important GIE à vocation internationale regroupant des Sociétés Françaises spécialisées dans le Bâtiment. Pour notre chantier en ARABIE SAOUDITE, nous recherchons notre Responsable Administratif. Rattaché au Directeur Administratif du site et assisté d'une équipe, il assurera la bonne marche administrative du chantier :
- Comptabilité.
- Personnel.
- Service généraux, logistique, assurances.

Le candidat que nous recherchons aura une formation supérieure et parlera ANGLAIS. Il aura acquis une expérience semblable, si possible dans les Travaux Publics. Nous lui offrons une rémunération particulièrement motivante (base Arabie Saoudite). Expatriation possible en famille.

Merci d'adresser C.V. et prétentions (base France) sous référence BE 25 au Conseil à qui nous avons confié cette recherche

COGEPLAN
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75012 PARIS

COGEPLAN



هكذا من الأصل

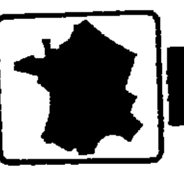


emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON USINE DE LACQ (64)

AGENT TECHNIQUE TELECOMMUNICATIONS

PROFIL :
– Diplôme de technicien de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications ou DUT/BTS électronique+ formation en téléphonie numérique.

MISSION :
L'Agent effectuera la maintenance et l'exploitation :
– d'un autocommutateur prise électronique,
– de réseaux d'interphonie
– de systèmes et réseaux particuliers de télécommande, télésignalisation et transmission de données.

Lieu de travail : Usine de LACQ (64)

Adresser C.V. et prétentions sous référence 48282 à S.N.E.A.P.
D.C. Recrutement - 26, av. des Lilas - Tour 12.04
64018 PAU Cedex



Chef service informatique — 200.000 F

Notre client est une société du tertiaire implantée sur tout le territoire. Il recherche le Chef de son Service Informatique situé dans une grande ville du Nord. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé de l'élaboration des plans informatiques et des projets, en liaison directe avec les différents responsables de département. Dans le cadre d'un important programme de développement, il aura en particulier à étudier la décentralisation des moyens informatiques et à conduire l'informatisation du réseau. Il animera un service qui compte actuellement quinze personnes. Ce poste s'adresse à un candidat possédant une formation supérieure en gestion et une expérience confirmée, soit comme chef de projet, soit comme responsable d'un service informatique. Une bonne connaissance des problèmes spécifiques au télétraitement est indispensable. La connaissance des matériels IBM de la gamme DSGD serait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle de départ de l'ordre de 200.000 francs, sera fonction des compétences. Ecrire à M. OLARI

Réf. A/4802M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

Jeune ingénieur
Responsable de carrières (Midi)

L'activité carrière de notre Société, filiale d'un groupe français important, s'exerce dans plusieurs unités exploitant des matériaux divers. Nous voulons donner à cette activité une impulsion nouvelle, mettre en œuvre des moyens et confier l'ensemble de cet investissement à un Ingenieur.

Dans un premier temps (trois à six mois), le temps de l'analyse, il mettra au point un plan de réorganisation du personnel et du matériel de la carrière la plus importante (700.000T/an) pour aboutir à une réduction des coûts. Il proposera des conclusions.

Dans une seconde phase, le temps de l'action, il mettra en application son plan et sa politique sur le site puis sur l'ensemble des carrières de la Société. Il sera alors responsable de tout ce secteur devant la Direction Générale.

Cette mission suppose que l'Ingénieur qui la prendra ait participé à l'exploitation industrielle d'une carrière de roche massive et qu'il connaisse bien les techniques de minage, d'extraction, de concassage (indispensable), de transport.

Nous le souhaitons attentif au développement des techniques de pointe, bon gestionnaire et naturellement orienté vers l'aspect humain de la vie industrielle.

Il pourra trouver chez nous l'occasion d'élargir ses compétences et de prendre dans l'avenir des responsabilités étendues à toute l'activité carrière du groupe.

Sa rémunération ne sera pas inférieure à 180 000F/an et une expérience antérieure particulièrement adaptée peut justifier davantage.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous réf. ZZ 1043M à SEFOP.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

CAB. JURIDIQUE ET FISCAL
Haute-Normandie
recrute collaborateur(trice).
Ecr. s/nº 7.122, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RECHERCHONS
- Responsable formation.
- Responsable foyer de personnes handicapées.
- Orthophoniste.
- Psychomotricien.

Débutants acceptés. C.V. + photo + prétent. à CERF-TP, 11, avenue de La Rochelle, 79000 NIORT.

LA DIVISION CLIMATOLOGIE DU C.S.T.B. NANTES cherche

UN INGÉNIEUR OU UN DOCTEUR

Formation mécanique et énergétique pour études et recherches en environnement et énergies nouvelles.
Pratique de l'informatique, anglais indispensable.
Goût pour l'expérimentation.
Plusieurs années d'expérience en laboratoire vivement souhaitées.
Adr. curric. vitae à C.S.T.B., M. PH. DUCHENE MAULLAE, 11, rue Henri-Picherit, 44300 NANTES.

GROUPE FRANÇAIS recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF USINE

Lieu : NORD.
Formation école de commerce ou équivalent. Age min. 35 ans.
Expérience minimum 5 ans.
Responsable administratif ou personnel d'usine.
Rémunération selon expérience.

Envoyer C.V. + photo ss le réf. 3.286 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra.

ENTREPRISE GRENOBLOISE GROSSE MÉCANIQUE recherche pour son département USINAGE

RESPONSABLE

– 5 ans mini-expérience responsabilité humaine et technique exigée.
– E.M.P. ou I.U.T.
– Connaissances C.N. souhaitées.

Adressez C.V., photo et prét. à Havas, réf. 1945, B.P. 297, 38044 Grenoble Cedex.

GROUPE TEXTILE NORD recherche pour une filature

CADRE DE FABRICATION

Responsabilité d'un grand service.
Formation assurée.
Exp. plusieurs années exigée.

Écrire sous nº T 038314 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur industrialisation
Penser notre outil de production

Ce poste que nous créons s'adresse à un homme de grande culture industrielle. De formation A. & M. de haut niveau, c'est quelqu'un qui aura acquis, dans des entreprises de type véhicules lourds, machines-outils... une parfaite maîtrise des procédés de fabrication en petites et moyennes séries, ainsi qu'une polyvalence de généraliste.

Sachant saisir et organiser dans sa globalité l'outil de production - mise en place de processus et moyens modernes en vue d'optimiser la productivité, choix des investissements, et décisions de sous-traitances - il est stimulé par le challenge de la compétitivité de produits de moyennes séries et bien sûr convaincu qu'une PME française doit se positionner au niveau international où nous sommes déjà bien gagnants et leader mondial sur une belle gamme.

Si vous êtes cet homme, qui avez aussi le goût d'une réelle qualité de vie dans un site charmant du Val de Loire, écrivez rapidement à notre Conseil, le Cabinet CLEAS, qui vous éclairera sur le dynamisme de notre Société et son volontarisme continu d'innovation technologique. Merci de rappeler la référence 293 LM.

CLEAS
6 Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

Directeur technique carrosserie

Carrossiers sur mesure, nous répondons aux besoins spécifiques de nos clients français et étrangers grâce à 50 ans d'expérience et de créativité (fourgons, autocaravanes, camions, voitures...).
Le directeur technique que nous cherchons assurera la gestion de la production et de son personnel (40) ainsi que les relations avec la clientèle (étude des besoins, devis). Ingénieur de formation, il doit avoir une dizaine d'années d'expérience industrielle dont quelques unes dans la carrosserie (métallique et polyester) et posséder de bonnes connaissances en anglais.
Cette fonction polyvalente est offerte par une entreprise en expansion implantée dans un site fleuri de la Bresse.
Envoyer lettre man. et C.V. détaillé sous la réf. 82.1050/M à Jean GUYOT, Sélé-CEGOS Rhône-Alpes, 2, rue du Musée-Guimet, 69006 LYON. Réponse et confidentialité assurées.



Rhône-Alpes

Membre de SYNTEC

ASSURANCES VIE

Responsable commercial

Haut niveau — 180 000 +

Nous sommes la Compagnie Vie d'un groupe d'assurances d'excellente notoriété et en expansion régulière. Le Responsable Commercial que nous recherchons sera rattaché au Directeur Général. Il s'agit d'un poste nouveau à créer, qui comportera l'animation de nos réseaux commerciaux classiques. Il supervisera donc environ 25 inspecteurs couvrant toute la France avec 500 agents généraux.
Cette fonction pourra évoluer d'ici quelques années vers une Direction Commerciale complète, qui n'existe pas actuellement dans la Compagnie. Ce poste peut convenir à un candidat diplômé d'une grande école commerciale (HEC, ESC, Actuaire ISFA...), âgé d'environ 35 ans et ayant déjà une expérience confirmée de l'animation de réseaux, branches assurances, banques ou produits financiers.
Poste basé à Strasbourg.
Merci d'adresser lettre man. et C.V. détaillé mentionnant votre rémunération actuelle, sous référence 11660/M à D. de LARIVIÈRE, qui étudiera votre dossier en toute discrétion à Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.



Membre de SYNTEC

Chef de zone export Europe

Trilingue : français, anglais, allemand
nationalité indifférente

Groupe international, leader européen sur le marché de la menuiserie pour le bâtiment - doté d'une importante capacité de production - recherche, pour consolider une croissance rapide à l'exportation et atteindre des objectifs ambitieux, un Chef de Zone Export Europe. Ce poste convient à un homme expérimenté (5 ans mini dans un poste analogue), 32 ans mini, dynamique, concret, ambitieux, aimant le terrain et la négociation, mais aussi sachant préparer et planifier son action. Formation école supérieure de commerce international ou ingénieur.
Missions : Directement rattaché au Gérant de la Société, il disposera des moyens nécessaires à son action et devra :
- poursuivre le développement à l'exportation,
- contrôler, animer, dynamiser les réseaux d'agents existants pour optimiser leur action,
- rechercher et mettre en place personnellement de nouvelles implantations pour de nouveaux marchés,
- collecter et analyser les informations nécessaires à l'action et à son développement.

La rémunération ne sera pas inférieure à 200.000 F pour un candidat de valeur.
Lieu de travail : Sarrebourg. Déplacements à prévoir 30% du temps.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous réf 73617 /M à Madame CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

L'ASSOCIATION MAISON DE LA CRÉATION recrute

UN ANIMATEUR qualifié

– Inscrit sur la liste d'aptitude aux fonctions de conservateur de Musées.

UN ADMINISTRATEUR

– ayant une solide formation juridique et financière, et ayant une sensibilisation et une compétence dans les domaines d'activités de l'Association (Art contemporain, culture occitane, art taurin). Salaires nets : 7.000 F mensuels.

Le recrutement devra prendre effet le 2 novembre 1982.

Adresser propositions de candidatures avec C.V. au plus tard le 15 octobre 1982 à :

M. Le Président de la Maison de la Création. MAIRIE. 30033 NIMES. Prière d'indiquer le numéro de téléph.

Contrôleur budgetaire en milieu industriel

Orléans

Filiale d'un grand groupe industriel français, la Société est l'une des premières dans sa spécialité : l'électroménager.

Rattaché au Directeur de l'usine principale (1900 personnes), le candidat sera responsable du contrôle budgétaire de production en liaison avec les services financier et informatique.

Jeune, de formation supérieure, il aura nécessairement une première expérience en usine.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous réf CG 76. Les entretiens pourront avoir lieu à Orléans ou à Paris.

Réponse et discrétion assurées.

Key Men 29 Bd Jean Jaurès 45000 Orléans.

KEY MEN

média·system

SOCIETE DE TRANSPORTS URBAINS
100 km de Paris, appartenant à un Groupe National Important et ayant multiplié par 3 en 5 ans sa productivité, son CA et ses effectifs, recherche

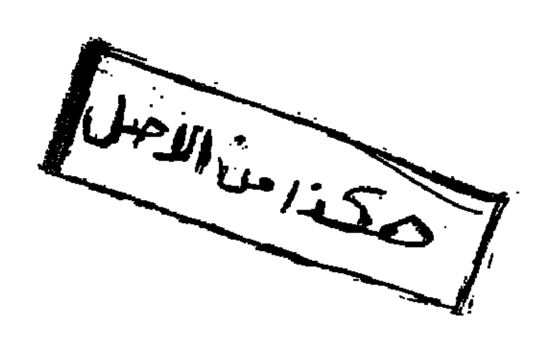
Responsable du service développement

Directement intégré dans l'équipe de direction, ce cadre sera responsable du service développement chargé de :
- la planification,
- les études économiques statistiques,
- la Communication (information de la clientèle, publicité, relations publiques).

Ce poste convient à un ingénieur ayant une formation économique et sociale, ou à un diplômé d'école de commerce ayant des connaissances scientifiques et techniques bien assimilées. Une première expérience dans les Etudes est indispensable, si possible dans le milieu transport.

Adresser candidature, CV, photo et prétentions en mentionnant sur l'envoi la réf. 8261 à Média-System 104 rue Réaumur 75002 Paris.

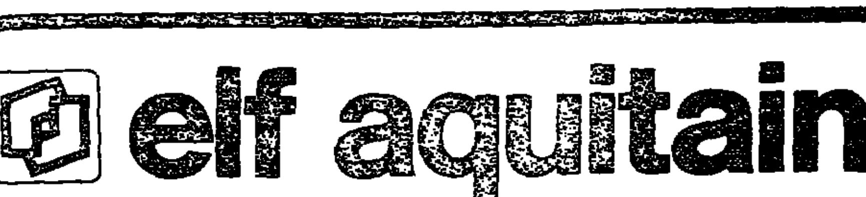
média-system



هكذا من الأصل



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



RECHERCHE POUR SON LABORATOIRE DE GEOLOGIE A BOUSSENS (31)

INGENIEUR EN CHIMIE ORGANIQUE

PROFIL :
- chimiste organicien, diplôme d'ingénieur ou formation universitaire DEA - 3ème cycle
- *expérience souhaitée* en chimie des substances organiques naturelles ou en pétroléochimie.
- dégagé des obligations militaires
- *bonne connaissance de l'anglais souhaitée.*

MISSION :
- dans une équipe laboratoire de géochimie pétrolière, travaux de recherche sur des constituants de matières organiques sédimentaires, et applications à la prospection et à l'exploitation de gisements d'hydrocarbures.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous no 48266 à S.N.E.A.P. - D.C. Recrutement 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64018 PAU Cedex.

Groupe multinational Compagnies Maritimes rech.

ATTACHÉ DE DIRECTION (110 - 120 000 AN)

Capable assumer supervision comptabilités générale et analytique, contrôle budgétaire, *contrôle de gestion* et de prendre en charge toutes les missions d'administration et de gestion de l'entreprise.
Ce poste s'adresse à diplômé *Ecole Supérieure de Commerce* avec 2 à 3 ans d'expérience.
Pratique informatique et connaissance italien souhaitées.
Adr. candidat. et C.V. à *Publix-Conseil*, B.P. 130 20177 AJACCIO CEDEX, *qui transmettra.*

Ass. Culturelle loi 1901, *spécialiste des séjours* linguistiques, sports d'hiver et *colonies* de vacances, recherche

DÉLÉGUÉ CULTUREL
(H ou F)

dans les départements 21, 25, 31, 33, 44, 49, 51, 64, 67, 68.
Il s'agit d'une activité libérale d'appoint bien rémunérée, mais non salariée.
Conviendrait particulièrement à épouse de cadre, ou à enseignant en activité ou en retraite. Indispensable, disposer téléphone, *voiture et pièce de réception.* Envoyer C.V. et photo s/référence 28175. HAVAS B.P. 2041, 59015 LILLE CEDEX qui transmettra.



Ministère des Postes des Télécommunications et de la Télédiffusion

Le CNET (Centre National d'Etudes des Télécommunications) recherche pour son centre de LANNION

INGENIEUR GRANDE ECOLE ou EQUIVALENT

dans les domaines de l'ELECTRONIQUE MICRO-ELECTRONIQUE, TELECOMMUNICATIONS

Poste propose :
- Conception de circuits intégrés - LSI spécifiques pour les télécommunications.

Adresser C.V. au CNET - CENTRE LANNION A

cnet Département ACS - PAG B.P. 40 - 22301 LANNION

IBM

recherche pour son CENTRE D'ETUDES DE LA GAUDE, près de **NICE,** de jeunes

INGENIEURS DEBUTANTS ELECTRONICIENS/INFORMATICIENS

Grandes Ecoles, Hommes ou Femmes

Ils participeront à des activités de développement et évaluation de produits dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS (modems, contrôleurs de communication...).

Outre d'excellentes conditions de travail, la Compagnie offre de larges possibilités de perfectionnement et d'évolution. *Les postes à pourvoir peuvent impliquer des stages ou missions de longue durée en France* et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis. Ils permettent à des personnalités de valeur, ayant une bonne pratique de la langue anglaise, d'accéder à des responsabilités techniques et humaines de haut niveau.

Envoyer candidature détaillée à Ph. ROUGIER - Service du Personnel
IBM France - 06610 LA GAUDE

THOMSON-CSF

BORDEAUX PESSAC

DIVISION EQUIPEMENTS AVIONIQUES

INGENIEURS D'ETUDES DIPLOMES GRANDES ECOLES option électronique

ECP - MINES - ENST - ESE - ENSAE - ENSTA - AM ...

DEBUTANTS OU COURTE EXPERIENCE (2 ANS)

POUR :
- études et développement de nouveaux moyens d'essais (automatisation)
- amélioration des procédés de fabrication utilisant une *technologie* de pointe.

Pour ces postes, il est offert :
- une formation à des techniques évoluées
- *des conditions* de travail particulièrement favorables dans une unité en plein développement.

Adresser C.V. avec photo et prétentions au *Service du Personnel* - S.P. 94 - 33607 PESSAC.

EUREST

UNE DES PREMIERES SOCIETES FRANCAISES DE RESTAURATION

A Lyon, création de poste chef de personnel

Nous attendons de l'homme qui prendra en charge la responsabilité d'une Direction Régionale (800 salariés) qu'il ait une formation supérieure (Science Po, Droit ...) et une expérience d'au moins 4 ans dans la fonction personnel.

Son rôle auprès des responsables hiérarchiques sera de mettre en œuvre la politique de personnel de l'entreprise en particulier sur les plans suivants :
- *gestion du personnel (recrutement, accueil, formation, appréciation, etc...)*
- *administration* et paye
- relations avec les représentants du personnel

Poste basé à Lyon. Prise effective de fonction précédée par une *période d'adaptation à l'entreprise.*

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prét. à Société EUREST - Recrutement et Développement 14, *rue d'Athènes* 75009 PARIS.

LA ROCHE SUR YON-VENDEE
SEPRO

constructeur d'équipements industriels pour l'*automatisation* du travail de la tôle et des plastiques,
Numéro Un français dans sa spécialité recrute *pour son secteur* **ROBOTIQUE**

INGENIEUR D'AFFAIRES ELECTRO-MECANICIEN

AM, INSA ou équivalent

débutant ou quelques années d'expérience. Après une période de formation assurée par nos soins, il sera chargé :
- d'analyser les besoins des clients,
- de présenter les devis,
- de participer directement à la mise en service des équipements,
- d'assurer le suivi en clientèle.

Ce poste essentiellement technique comporte de nombreux contacts en clientèle et des déplacements de courte durée en France et en Europe.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à SEPRO — DIRECTION DU PERSONNEL 87X — 85002 LA ROCHE SUR YON Cédex.

Chambre de Commerce et d'Industrie de DIGNE recherche

un Assistant en Gestion Industrielle

Il aura pour mission d'assurer la promotion des P.M.I. *de la région* en détectant leurs besoins, en favorisant leurs implantations sur de nouveaux marchés au plan national et international, en aidant les créateurs d'entreprises. Il sera en *outre* chargé *de participer* à la mise en route d'une société financière départementale puis aurait ultérieurement la responsabilité de son fonctionnement.
Ce poste pourrait convenir à un candidat d'environ 30 ans de formation supérieure ou commerciale, HEC, Ecole Supérieure de Commerce, Maîtrise de Sciences Economiques ou équivalent ayant déjà quelques années d'expérience acquises auprès des PMI et disposant si possible de solides connaissances en *techniques financière* et bancaire.
Des qualités d'organisation, un esprit d'initiative et un excellent contact *humain sont indispensables pour réussir dans ce poste.*
La connaissance des techniques d'exportation serait appréciée.

Adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et *rémunération actuelle) sous référence* **709 M** a

APRODI 87-89 avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16

LEVI TOURNAY PUB

Société d'expertise comptable du **MORBIHAN** rech. **ASSISTANT** confirmé *D.E.C.S. complet, expérience* cabinet indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions *s/réf. 3137* AGENCE HAVAS B.P. 88, 56003 VANNES CEDEX qui transmettra.

ALFA-LAVAL S.A.

LEADER CHAUDRONNERIE INOXYDABLE
recherche pour son département Alfinox à NEVERS

UN RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES ET DES ATELIERS DE PRODUCTION

Rattaché au directeur du département, il aura une formation d'ingénieur ou une expérience de plusieurs années en chaudronnerie.

Une bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.

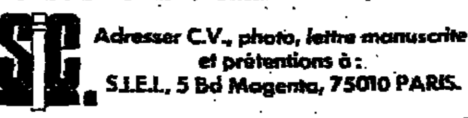
Adresser lettre de candidature, curriculum vitae, photo *et prétentions* à **SOCIÉTÉ ALFA-LAVAL**, Service du Personnel, 5, rue Albert-Ier, 58003 NEVERS.

Organisme public, REGION CENTRE, recherche

CHEF DE SECTION PRINCIPAL

Responsable de moyens informatisés liés à sa mission de service aux entreprises.

Il aura à animer plusieurs petites équipes et devra répondre aux conditions suivantes :
- *Bac + 2 ans minimum.*
- *Compétence dans les domaines juridique et informatique.*
- *Connaissance de l'entreprise.*
- *Sens des relations humaines.*



Adresser C.V., photo, *lettre manuscrite* et prétentions à :
S.I.E.L., 5 Bd Magenta, 75010 PARIS.

MECILEC S.A.

Filiale du groupe ELF AQUITAINE

RECHERCHE

INGÉNIEUR MÉTHODES

de formation G.E. ou équivalent

Le candidat retenu aura la responsabilité du service Industrialisation de notre Usine.
Une solide expérience acquise dans une activité *électronique est requise de même que des connaissances en* mécanique.
Il étudiera et proposera les plans d'investissements nécessaires à l'évolution de l'Entreprise.
Connaissance de l'Anglais constituera un atout supplémentaire.

Lieu de travail : ISSOUDUN.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

5 ans d'expérience *en conception électronique (logiciels,* micro-processeurs, assembleurs, langage évolué).
Solides *connaissances* en électronique numérique et analogique.

Lieu de travail : ISSOUDUN.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à :
- MECILEC S.A.
- Service du personnel
- Avenue Jean Bonnefont
- 36100 ISSOUDUN.

Une très belle opportunité de carrière dans une ville de la côte normande en pleine mutation, mais qui reste réellement agréable

CHEF DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

180.000 F +

(Statut des Chambres de Commerce)

Dans un établissement public très dynamique (200 personnes, 70 M.F. de C.A.), vous aurez pour mission de préparer le budget prévisionnel, de veiller à son exécution et de proposer en temps opportun les actions correctrices nécessaires. Responsable de la comptabilité, vous gérerez en outre, les assurances et le patrimoine.

De formation économique et comptable, vous avez une expérience d'au moins cinq ans, acquise au sein d'une *P.M.E.* comme contrôleur de gestion ou chef de service comptable ; vous alliez l'autorité à la diplomatie et à un réel souci de gestion des ressources humaines.

Adressez votre curriculum vitae avec photo et prétentions sous réf. B. 8.210 à Mme HOMEIR, 10, rue Condorcet, Paris (9e), qui vous assure *réponse et discrétion.*

CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT NORMANDIE - CENTRE

Organisme à vocation interrégionale recherche

CHEF DE PROJET

140.000 F +

pour le développement de logiciel de gestion transactionnelle sur mini et micro ordinateur.

Il devra justifier d'une formation supérieure et aura la responsabilité de l'encadrement d'une équipe chargée de la réalisation de produits largement diffusés.

Envoyer curriculum détaillé manuscrit au C.E.T.E. NORMANDIE-CENTRE Service Recrutement. *Boîte Postale 247, 76120 GRAND-QUEVILLY.*

TECHNICIENS SUPÉRIEURS

DUT ou B.T.S. possédant une expérience professionnelle réelle de 3 années en électronique, informatique ou télécommunications.

UNE FORMATION D'INGÉNIEUR DIPLOMÉ D'UNE GRANDE ÉCOLE

vous est accessible à

l'Ecole nationale supérieure des Télécommunications de Bretagne

où une filiale de formation promotionnelle fonctionne dans le cadre des textes légaux sur la formation *professionnelle continue.*

Renseignements :
SECRÉTARIAT DES ADMISSIONS F.P.
Tél. : (98) 00-13-30
E.N.S.T., B.R., B.P. 856, 29279 BREST CEDEX.

Inscriptions reçues jusqu'au 30 décembre 1982.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

1 heure de PARIS
recherche

Pharmacien adjoint chef de contrôle

Si vous aimez les techniques modernes du contrôle.
Si vous aimez les contacts humains.
Si vous aimez les P.B.F.
Si vous aimez travailler dans une équipe sympathique.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 7155 à



PIERRE LICHAU S.A., BP 220,
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

TELIC Alcatel
Groupe C.G.E.

LEADER NATIONAL EN TÉLÉPHONIE PRIVÉE
C.A. 850 MF - 2400 PERSONNES DONT 280 INGÉNIEURS ET CADRES
NOUS DÉVELOPPONS A PARTIR DE TECHNOLOGIES DE POINTE DES SYSTÈMES ÉVOLUÉS DE BUREAUTIQUE ET DE TÉLÉMATIQUE.
Nous recherchons pour nos Services Techniques

4 INGÉNIEURS LOGICIEL CONFIRMÉS

Possédant un vécu professionnel d'environ 5 ans ainsi qu'une expérience des logiciels de base, des systèmes temps réel et des réseaux, ils participeront à la conception et à la réalisation de systèmes fondés sur les techniques de commutation et de transmission.

Réf. MA

1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ

De formation Grande École (ESE - INPG - ESEO - INSA...), possédant un vécu professionnel d'environ 5 ans ainsi qu'une expérience des circuits analogiques basse fréquence, des microprocesseurs monochips et de systèmes électro-acoustiques, il dirigera une équipe de 8 ingénieurs et techniciens qui développera des sous-ensembles électroniques de systèmes téléphoniques.

Réf. MB

Ces postes présentent de réelles perspectives d'évolution de carrière dans une entreprise en fort développement technologique.
Ils sont à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer curriculum vitae et prétentions en précisant la référence du poste concerné à
TELIC-ALCATEL - 206, route de Colmar - BP 57 - 67023 STRASBOURG.

CREDIT AGRICOLE MUTUEL de la CHARENTE-MARITIME

recherche

UN ORGANISATEUR

désireux de réaliser des projets d'organisation importants liés au LIBRE SERVICE INFORMATIQUE, à la BUREAUTIQUE et à l'ORGANISATION des agences bancaires.
• Formation supérieure souhaitée
• 2 - 3 années d'expérience en organisation
• Connaissances informatiques
Le poste convient à un esprit méthodique ayant des aptitudes aux relations humaines.

UN CHEF DE PROJET

chargé de la conception et de la réalisation de projets Organisation et Informatique.
• Formation supérieure souhaitée.
• Expérience informatique de haut niveau.
• Connaissances en organisation.

Adresser candidatures avec C.V. et photo à :
Monsieur le Directeur de la **C.R.C.A.M.**
de la Charente-Maritime, B.P. 42 —
17102 SAINTES Cédex.

THOMSON-CSF COMPOSANTS

La division Semi-conducteurs Discrets recherche pour son usine située à TOURS (INDRE-ET-LOIRE) un :

INGENIEUR D'INDUSTRIALISATION et METHODES

- pour prendre la responsabilité du service méthodes et équipements,
- il aura, avec l'aide d'une équipe d'agents de méthodes et de dessinateurs, à définir et réaliser les actions d'organisation, d'implantation et d'équipement des lignes de fabrication dans une optique de réduction des coûts de production et d'évolution rapide des technologies,
- le candidat est un Ingénieur électro-mécanicien diplômé, il a au minimum 3 à 5 ans d'expérience industrielle,
- possibilité d'évolution.

Envoyer C.V. + photo au Service du Personnel
THOMSON C.S.F. - D.S.D.
50 rue Jean-Pierre Timbaud - 92403 COURBEVOIE.

OFFRES D'EMPLOIS



Chef de produit édition **Paris**

Un groupe européen spécialisé dans l'édition d'ouvrages professionnels recherche pour sa filiale française basée à Paris un Chef de Produit. En liaison hiérarchique avec le Président de la société française et fonctionnelle avec le directeur du service lectorat de la maison-mère, il aura la responsabilité globale d'une ligne de produits (ouvrages juridiques et fiscaux) : élaboration et mise en œuvre d'une politique marketing, recherche de nouveaux thèmes et de nouveaux auteurs, sélection des manuscrits, négociation des contrats. Ce poste s'adresse à un candidat ayant une formation juridique supérieure ou à un diplômé de l'enseignement commercial supérieur doté de bonnes connaissances juridiques et si possible fiscales. Il aura acquis une première expérience de préférence dans une maison d'édition spécialisée et sera familiarisé avec les techniques de marketing. Une bonne pratique de l'allemand ou de l'anglais est nécessaire. De réelles possibilités d'évolution peuvent être offertes rapidement à un candidat de valeur. La rémunération stimulante reste ouverte et sera fonction de l'expérience et du calibre du candidat retenu. Ecrire à Christine CHABAUD. Réf. A/2290M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
8, rue Bellini - 75782 PARIS Cedex 16 - Tél. 505.14.30

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon
Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

LE CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE LILLE crée un SERVICE INFORMATIQUE

- Equipé d'un ordinateur CII-HB DPS 7/80, gérant un réseau devant progressivement atteindre 250 terminaux d'ici 2 ans.
- Destiné à mettre en œuvre des applications temps réel de gestion et médicales.

A cette occasion, le C.H.R. de LILLE recrute :

- **un INGÉNIEUR SYSTÈME**
- **un CHEF DE SALLE (temps réel)**
- **des GESTIONNAIRES DE RÉSEAU**
- **des PROGRAMMEURS SYSTÈME**

Pour ces postes, les conditions de recrutement sont les suivantes :

- Diplôme d'ingénieur ou universitaire équivalent indispensable ;
- Expérience télécommunications souhaitée.

- **des PUPITREURS**

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

- Baccalauréat H minimum indispensable ;
- Expérience CII-HB 64 ou DPS 7 souhaitée.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à : M. le Directeur du Personnel, Centre hospitalier régional de LILLE, 2, avenue Oscar-Lambret, 59037 LILLE CEDEX.

Tous les renseignements sur ces fonctions peuvent être obtenus en téléphonant au (20) 96-92-80, poste 4013.

FERRANTI Infographique
filiale française du groupe FERRANTI (20.000 personnes).
offre une opportunité de carrière à un :

Ingénieur commercial CAO

En liaison étroite avec la Direction Générale, vous assurerez le développement commercial de la Société par :
- la recherche de nouveaux marchés.
- la négociation des affaires.
- le suivi de la clientèle.
Ce poste de premier plan conviendrait à un ingénieur ayant de solides connaissances en informatique graphique et en mécanique, et pouvant justifier d'une première expérience réussie de la vente de systèmes de haute technicité.
Outre des aptitudes à la négociation, il faut des capacités d'organisation et d'autonomie, un esprit d'initiative et la pratique courante de la langue anglaise.
Un stage de formation sur les produits est prévu en ECOSSE.
Basé à MARSEILLE-MARIGNANNE, de fréquents déplacements sont à prévoir.
Rémunération : 200 000/an, agrémentée d'un intéressement sur le CA réalisé. Les premiers entretiens auront lieu à Paris.
Merci d'adresser votre dossier, comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf DCR-82-119 à SOFIA Informatique, 91, rue du Faubourg St-Honoré 75008 Paris

média-system

SOFIA INFORMATIQUE

COMITÉ INTER ENTREPRISE

recherche
pour centre de vacances (96 lits)
en Haute-Savoie

UN (E) MAITRE DE MAISON

Poste permanent à pourvoir au 15 novembre 82.

Niveau CAPASE ou DUT.
Possédant expérience en matière de gestion administrative de personnel et d'économat.
Possibilité d'emploi saisonnier pour le conjoint.

Adresser candidature avec C.V. et photo au
Comité Inter Entreprise du GAN
2, rue Pillet-Will, 75009 Paris.

GROUPE FRANÇAIS
recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF USINE

Lieu : NORD
Formation École de Commerce ou équivalent. Age min. 35 ans.
Expérience min. 5 ans.
Responsable administratif ou personnel d'usine.
Rémunération selon expérience.
Envoyer C.V. + Photo sous réf. 3.266 M à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transm.

INGENIEUR RESPONSABLE DES ETUDES INFORMATIQUES

Une importante société du secteur tertiaire
(proche banlieue Ouest de Paris)
cherche pour son département informatique
(60 personnes)

son responsable des études

L'informatique de cette société fait appel à des techniques avancées : bases de données, télétraitement.

Cet ingénieur aura pour mission de diriger, animer et renforcer l'équipe de chefs de projets.

De formation grande école, il a une dizaine d'années d'expérience de projets informatiques dans un environnement IBM grands systèmes et la pratique de l'encadrement d'équipes de réalisation.

Adresser CV + prétentions sous référence 10098



Emplois et Entreprises
18 RUE VOLNEY 75002 PARIS

GROUPE INDUSTRIEL OCCUPANT LA PREMIÈRE PLACE DANS SON SECTEUR D'ACTIVITÉ
recherche

UN CHEF DU PERSONNEL POUR SON UNITÉ DE PRODUCTION DE 600 PERS. SITUÉE EN TOURAINE

Vous avez 35 ans environ, votre formation supérieur (sciences humaines, droit, ingénieur, ...) doublée d'une solide expérience acquise sur le terrain d'une unité de production vous ont préparé à animer une politique humaine.

Vous serez chargé d'assister le directeur de l'unité dans l'ensemble des aspects de la fonction personnel :
- relations sociales ;
- gestion administrative du personnel ;
- suivi et application de la législation ;
- formation - information - communication interne - sécurité...

Merci d'adresser votre candidature sous référ. 8.882 à
PIERRE LICHAU S.A., B.P. 220,
75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

LYON

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son unité d'études et de production
de matériels électroniques
(400 personnes dont 70 Ingénieurs)

ingénieur électronicien

E.S.E. - INPG - INSA

expérimenté dans les microprocesseurs et l'électronique de commande.

Pour participer à l'étude et à la mise au point d'équipements électroniques complexes de haute fiabilité.

Adresser sous référence 9384/L
CV manuscrit, photo et niveau de rémunération actuel à CONTESSE Publicité
74, rue Bêchevelin
69363 LYON cedex 07

UN GROUPE NATIONAL IMPORTANT, SPÉCIALISÉ DANS L'AMÉNAGEMENT

recherche
pour l'une de ses Sociétés avec implantation à Rouen

UN CHARGÉ D'OPÉRATIONS

qui aura pour mission le suivi, la coordination et la réalisation d'opérations d'aménagement.

Ce poste ouvert et diversifié nécessite le goût pour des fonctions de généraliste et pour des contacts variés.
Il convient pour un jeune diplômé de formation supérieure intéressé par les problèmes d'urbanisme.

Adresser C.V. et prétentions sous n° T 036.206 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Le centre socio-culturel de Sarre-Union (Bas-Rhin) cherche un animateur gestionnaire diplômé ou expérimenté. Envoyer C.V. 26, r. de PHALSBOURG, 67260 SARRE-UNION. Tél : (88)00-22-15 ou 00-10-00.

Assistant controller

Versailles

Société française **leader sur son marché,** plusieurs filiales en France et à l'étranger, située à 6 minutes de Versailles-Chantier (Gare Montparnasse) et 6 minutes Versailles-Montreuil (Gare Saint-Lazare), recherche, pour renforcer sa structure administrative, un **Assistant controller.** Ecole de commerce + DECS, dépendant directement du Secrétaire Général. Il aura pour premiere responsabilité la trésorerie du Groupe et la comptabilité analytique. Il aura une expérience d'au moins 5 ans dans un poste équivalent (entreprise et/ou cabinet d'audit, ou conseil). Age souhaité 30 ans minimum.

Envoyer C.V. + photo en mentionnant sur l'enveloppe la réf. 2148/LM à



(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

Une Société Industrielle Française
réalisant des biens d'équipements
leader dans son domaine
recherche dans le cadre du développement
et de l'informatisation de son

CONTROLE DE GESTION

un chef de groupe

Le poste rattaché directement au contrôleur de gestion sera attribué à un candidat dynamique de formation comptable supérieure, ayant une expérience de quelques années dans le domaine de la comptabilité de gestion et possédant une grande rigueur et une bonne capacité d'analyse.

Adresser CV et prétentions s/réf. 48559 à
Contesse Publicité - 20, av. de l'Opéra
75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Important
Etablissement Financier
Recherche pour étoffer son équipe obligataire :

conseillers clientèle institutionnelle

Spécialistes du marché obligataire (primaire et/ou secondaire) depuis quelques années, ils seront chargés de mener des actions de développement et d'assurer des contacts à haut niveau avec la clientèle d'Investisseurs.

Envoyer C.V. + photo + prétentions s/réf. C.I. à :

VALENS CONSEIL
VALENS.CONSEIL
BP 359 - 75064 PARIS CEDEX 02
qui transmettra. (Discrétion absolue assurée.)

Groupe de Distribution Textile par succursales, en plein développement recrute

directeur de marketing — réf. 2134 M

Il sera chargé de superviser différents domaines de l'action commerciale de notre entreprise. Il aura en outre pour mission d'imaginer et de suivre des opérations tests destinées à améliorer les rendements de nos points de vente. Il veillera ultérieurement à ce que les tests réussis soient généralisés sur l'ensemble des magasins de la chaîne correspondante.
Le candidat devra :
— être âgé d'au moins 30 ans,
— être de formation supérieure,
— avoir animé le personnel et les ventes dans des magasins à succursales multiples, ou des grands magasins, ou des hypermarchés.

chef des ventes — Réf. 2135 M

Il sera chargé de superviser une cinquantaine de succursales faisant partie de l'une des enseignes sous lesquelles nous vendons nos produits.
Il devra :
— superviser le recrutement et participer à la formation du personnel,
— animer les points de vente sur le plan commercial,
— donner des directives sur la présentation des produits sur le lieu de vente,
— faire mettre en valeur les offres promotionnelles,
— superviser les rénovations des magasins,
— suggérer à la direction des achats certaines améliorations concernant la gamme des produits.
Le candidat devra :
— être âgé d'au moins 30 ans,
— avoir animé les ventes et le personnel dans des magasins à succursales multiples, ou des grands magasins.

responsable d'entrepôts — Réf. 2136 M

Il sera chargé de superviser l'ensemble de nos entrepôts sur le plan des méthodes et de l'organisation. Il devra imaginer et faire appliquer de nouvelles méthodes susceptibles :
— de diminuer les coûts d'étiquetage, de stockage et de manutention de la marchandise,
— d'améliorer les circuits d'expédition de la marchandise vers nos points de vente,
— de donner plus d'initiatives au personnel,
— d'améliorer les conditions de sécurité concernant l'incendie, les vols, les accidents, etc...
Le candidat devra :
— être âgé d'au moins 30 ans,
— justifier d'un esprit méthodique et organisé.
Le fait d'avoir dirigé des entrepôts et du personnel est souhaitable.

juriste d'entreprise — 2137 M

Il sera adjoint au chef du service juridique et aura une parfaite connaissance de la législation des baux commerciaux et des procédures auprès du registre du commerce et des sociétés. Outre les responsabilités relatives aux problèmes immobiliers, il devra assurer le suivi des dossiers contentieux.
Il sera licencié en droit et une expérience même courte dans une entreprise, un cabinet de conseil juridique ou un syndicat professionnel serait appréciée.

Concernant les 2 premiers postes, les candidatures des personnes n'ayant pas plusieurs années d'expérience dans la vente par magasins, ne seront pas retenues.

Les 4 postes proposés sont à pourvoir dans la banlieue Nord de Paris et donneront lieu à une rémunération motivante.

Les possibilités de promotion s'offriront à l'avenir à des candidats de valeur.
Des possibilités de promotion s'offriront à l'avenir à des candidats de valeur.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous la référence du poste choisi à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02, *qui transmettra.*

---

*annonce parlée**

Très Important
Groupe Français
recherche

Juriste
Documentaliste

débutant ou avec une 1ère expérience.
Il ou Elle aura la charge de la bibliothèque juridique, des recherches documentaires et de la rédaction de notes d'information.
- Niveau maîtrise de droit
- Anglais lu
- Formation ou expérience de documentaliste appréciée.

**Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, téléphonez au 763.11.15, référence 1270.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach, 75017 Paris.

SOCIETE ELECTRONIQUE
en pleine expansion, recherche
en vue de restructurer
SES MAGASINS DE PIECES DETACHEES

RESPONSABLE MAGASINS

Il aura pour mission l'étude de la nouvelle implantation des magasins et sa réalisation tout en assurant l'approvisionnement de la fabrication et de 10 Etablissements.
Nous recherchons un homme de formation supérieure technique ayant prouvé ses compétences dans ce domaine et rompu aux techniques informatiques de gestion des stocks.

Ce poste est à pourvoir en priorité dans le cadre d'un contrat de solidarité.

Envoyer C.V. + photo et prétentions sous référence 8878 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02.
qui transmettra.

THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

Chefs de projets

Définir et coordonner l'étude et la réalisation de simulateurs

Ingénieurs grandes écoles
3 à 7 ans d'industrie
Electronique - Informatique - Génie énergétique

Pour en savoir plus, IMMEDIATEMENT, sur notre activité et, peut-être, déjà, convenir d'un entretien, APPELER :
Alain de Bejarry ou Bernard Letourneux au **(3) 031.93.70.**

MEDIA PA

PSYCHOLOGUE
HF

Un cabinet de Psychologie spécialisé dans le conseil en recrutement de dirigeants et cadres, utilisant des méthodes cliniques d'évaluation psychologique, recherche pour compléter son équipe de consultants, un (e)

PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Il (ou elle) devra avoir une formation en psychologie du niveau DESS et une première expérience de l'étude de dossiers cliniques et de la rédaction de comptes rendus, – acquise soit en psychopatho, soit en entreprise, ou cabinet conseil, –.

Les dossiers de candidatures, sont à adresser, sous la réf. 74926 à
HAVAS CONTACT – 1, Place du Palais-Royal - 75001 PARIS,
qui transmettra.

HAVAS CONTACT

INGENIEURS INFORMATICIENS
DONNEZ UNE NOUVELLE DIMENSION A VOTRE METIER
en devenant
FORMATEURS A.F.P.A.

L'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes recherche pour **son Centre Technique et Pédagogique de Neuilly S / Marne** des **INGENIEURS** (Miage ou équivalent) ayant acquis une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans les domaines suivants :

TELEMATIQUE (Réf. 01)

Ayant la maîtrise des problèmes d'architecture et de compatibilité des matériels. Sachant mettre en œuvre les logiciels de raccordement pour l'exploitation et l'utilisation du réseau TRANSPAC. Une pratique de VIDEOTEX est souhaitée.

BUREAUTIQUE (Réf. 02)

Sachant mettre en œuvre les logiciels de traitement de textes. Ayant réalisé la mise en place d'organisation bureautique, notamment dans le milieu de la presse (photocomposition, rédaction électronique).

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (Réf. 03)

Ayant réalisé la mise en place d'applications de gestion de production ; sachant mettre en œuvre des process automatisés.

LOGICIEL (Réf. 04)

Sachant mettre en œuvre les logiciels d'application :
• conversationnels : C.I.C.S.
• bases de données : D.L.I TOTAL
Ayant acquis une pratique des logiciels d'exploitation :
• IBM (VM / CMS)
• CII HB (MOD 200 ou MOD 400)

Ces formateurs pourront être amenés à se déplacer pour des missions de courte durée. Ils seront chargés d'étudier et d'expérimenter les nouveaux programmes de formation et d'assurer le perfectionnement des enseignants.

Si votre profil correspond à l'une de ces offres, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature avec un C.V. très complet avant le 20 OCTOBRE, en précisant bien la référence du poste choisi au Centre Technique et Pédagogique AFPA - N. LARDREAU - 63, rue Ampère - Z.I. LES CHANOUX - 93330 NEUILLY SUR MARNE.
Les épreuves de sélection auront lieu les 9 et 10 Novembre 1982.

afpa **DES METIERS QUI VIVENT !**

SOCIÉTÉ DE PROMOTION
IMMOBILIÈRE
Filiale d'un très important
Groupe Financier
recherche

ingénieurs responsables d'opérations

diplômés Ponts - Mines - ECP - ESTP ou similaires. Une formation complémentaire en Gestion serait appréciée.
Dans un premier temps, les titulaires des postes seront affectés en formation au siège parisien et seront appelés à effectuer des missions ponctuelles d'assistance auprès des unités opérationnelles décentralisées.
Au terme d'une période de 1 à 2 ans, ils recevront, dans une implantation régionale, une affectation en fonction de leur potentiel.
Une expérience de 2 à 5 ans environ dans le Bâtiment est indispensable.
Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 3200 à

LION PUBLICITE
2, rue des Dardanelles 75017 PARIS
qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
en expansion recrute pour
PARIS et LYON

CHEFS DE MISSION

3 à 4 ans d'expérience de la révision. Connaissances des méthodes utilisées au plan international souhaitées.

Possibilité d'évolution rapide en fonction du potentiel.

Ecrire avec C.V. + prétentions sous référ. 4.656 à PIERRE LICHAU S.A., Boîte Postale 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Ingénierie

Ingénieur Chef de projet informatique

La société est spécialisée dans l'ingénierie nucléaire de pointe, elle est filiale d'un puissant groupe industriel.

Son développement l'amène à étudier et mettre en place des systèmes de gestion informatisés de documents techniques.

L'homme que nous recherchons sera responsable de cette mission : recueil des besoins, animation du groupe de travail sur les procédures à instaurer, suivi et contrôle des travaux d'informatisation, assistance au personnel utilisateur de ces systèmes.
C'est un ingénieur ayant l'expérience de la conduite de projets d'ingénierie et des connaissances en informatique de gestion.
La pratique de l'anglais est indispensable.

Lieu de travail Paris proche banlieue Sud-Ouest.

Adresser CV et photo, sous réf 5071, à mentionner sur l'enveloppe à
Média System, 104, rue Réaumur, 75002 Paris.
qui transmettra.

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Société de 1er plan région Nord Paris
PRODUITS GRANDE CONSOMMATION
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE (IBM 38)

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

(ou formation équivalente) ayant expérience confirmée analyse et programmation (GAP 3 si possible).

Il devra, dans un premier temps, prendre en charge les études, la réalisation et l'exploitation d'une large partie des programmes.

Développement de carrière ultérieur en fonction de la compétence.

Adresser candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/réf. 11693 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02, *qui transmettra.*



LA RADIOTECHNIQUE-COMPELEC

Parce que nous considérons la logistique comme une fonction clef de notre politique produits

Nous recherchons

CADRE A FORT POTENTIEL RESPONSABLE DU PLANNING INDUSTRIEL

Il aura pour mission, et aura la responsabilité :
— de coordonner et de superviser les prévisions de production et les programmes d'approvisionnements
— de surveiller le niveau, l'évaluation et la rotation des stocks.

Pour mener à bien cette mission, et animer une équipe d'une dizaine de personnes, le candidat devra :
— posséder une formation supérieure de gestion (ESSEC, SUP de CO, Sciences Po, etc...)
— avoir quelques années d'expérience de la fonction Planning/Achats
— maîtriser la connaissance écrite et orale de l'anglais.

Le poste est à pourvoir à CAEN, une métropole en mouvement, à 200 km de Paris, qui vous assurera un cadre de vie agréable.

De larges possibilités d'évolution sont possibles au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre candidature et votre C.V. au Département du Personnel
R.T.C. LA RADIOTECHNIQUE COMPELEC - Route de la Délivrande
B.P. 6025 - 14001 CAEN Cedex.

AVIONS MARCEL DASSAULT — BREGUET AVIATION



un jeune ingénieur, pour réaliser nos projets informatiques

Notre département équipements (1600 p., 2 usines) conçoit et réalise les commandes de vol et leurs dispositifs associés. Son informatique de gestion est construite autour de gros IBM/MVS et d'une batterie de minis: VAX, PDP et 8100.

Ses applications portent sur la gestion de l'approvisionnement, la production, le commercial, le personnel et intègrent le traitement de texte. Vous rejoignez l'équipe de Saint-Cloud et vous consacrez aux développements sur IBM.

Ingénieur de formation, vous avez acquis en 2 à 3 ans, en milieu industriel de préférence, la pratique du PL1 et d'IMS dans un environnement MVS mais, si nécessaire, nous complétons votre formation.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4235 LM) à «Carrières de l'Informatique».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

notre expérience, votre enthousiasme: un avenir à bâtir.

Pour développer à travers le monde nos techniques de pointe :

• dans l'électronique industrielle - concevoir et réaliser les systèmes d'automatisme pour le contrôle-commande des procédés:

• dans l'informatique temps réel - développer les logiciels du contrôle industriel : régulation, automatisation, optimisation des procédés:

nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS

Systèmes - Développement - Affaires - Industrialisation - Chantiers.

Les 2 700 ingénieurs de notre Groupe, en France ou basés dans nos 38 filiales de l'étranger, vous invitent à contacter :

Direction du Personnel et des Relations Sociales
13 rue Antonin Raynaud - 92309 Levallois-Perret
ou téléphonez au : (1) 758.13.13. - poste 4119.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES



COMSIP ENTREPRISE 44 avenue de Chatou 92506 Rueil-Malmaison.

MEESCHAERT & ROUSSELLE et Cie
Agents de Change — 75009 PARIS
Recherche pour son Département Clientèle Institutionnelle

UN ASSISTANT OBLIGATAIRE

— Diplôme scientifique et/ou économique
— Débutant ou 1ère expérience

Après une période de formation et d'adaptation au poste, il sera chargé d'apporter une aide technique et commerciale aux Responsables de clients, tout en assurant et contrôlant la fiabilité et l'optimisation des outils informatiques d'aide à la décision proposés à notre clientèle.

Des perspectives d'évolution sont offertes à des candidats de valeur, motivés par un environnement économique et informatique, et intéressés par les contacts commerciaux à haut niveau.

Envoyer C.V. + photo + prétentions sous réf. AO à BERNARD CEYROLLE
MEESCHAERT & ROUSSELLE et Cie
16 Bld. Montmartre 75009 PARIS.

SIEGE PARIS
Important Groupe Scientifique et industriel, secteur Public,
recherche pour ses services financiers

CADRE

DIPLOME ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (HEC - ESSEC - ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE - MAITRISE SCIENCES ECONOMIQUES)

et formation expertise comptable, ayant 2 ou 3 années d'expérience

Adresser C.V. sous No 48494,
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS...
Un des grands noms de l'Electronique.

SAT

7.000 personnes, dont 800 ingénieurs et 1.800 techniciens - 9 établissements - 2 milliards de C.A.
La SAT est présente dans toutes les techniques de pointe :
COMMUTATION - TRANSMISSION - TELEINFORMATIQUE - TELEDISTRIBUTION - AERONAUTIQUE et ESPACE

et recherche des

INGENIEURS

• POUR SA DIRECTION TECHNIQUE :

- DEPARTEMENT INGENIERIE INTERNATIONAL, jeune Ingenieur ENST ou ESE, quelques années d'expérience en commutation téléphonique. Anglais lu et parlé indispensable. Déplacements de courte durée à l'étranger. (Référence T 1)

- LABORATOIRE DE RECHERCHE, un Ingénieur intéressé par les études en Electronique de puissance. Activités proposées : étude et développement d'équipements de bord pour l'avionique dans le domaine de la Distribution/Transformation électrique moderne en moyennes tensions. Formations préférées : ESE - ENSIEG ou équivalent. Bonnes connaissances circuits logiques ou analogiques nécessaires, connaissances en servomécanisme appréciées. (Référence T 2)

- SERVICE TECHNIQUE, jeunes Ingénieurs A. et M. de préference débutents ou 2 à 5 ans d'expérience. Activités proposées : étude, mise au point des prototypes, réalisation et tenue des dossiers destinés à la fabrication des équipements, suivi de la fabrication et assistance technique aux usines. Connaissances souhaitées : mécanique de précision, automatisme ou électronique, informatique. L'informatique et la CAO constituent des outils courants de travail. (Référence T 3)

• POUR SA DIRECTION COMMERCIALE :

Dans le cadre du développement des actions commerciales de la société dans le domaine des réseaux de Télécommunications multiservices large bande, Téléphonie, Téléinformatique, Télédistribution, Télématique... un Ingénieur commercial systèmes, débutant ou confirmé. Profil souhaité : jeune Ingénieur électronicien attiré par l'application dans les réseaux des techniques de pointe, fibres optiques, commutation électronique, télévision. Mission : recherche de nouveaux marchés, élaboration propositions techniques et commerciales, négociations avec la clientele, suivi des affaires conclues. (Référence C 1)

• POUR SA DIRECTION INFORMATIQUE DE GESTION :

un Ingénieur système confirmé sur matériel IBM (2 x 4341) - DOS/VSE - V.M. - CMS - CICS DL 1. (Référence I 1)

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence du poste choisi à :
SAT - Service du Personnel - 41, rue Cantagrel - 75624 PARIS Cedex 13

Organisation et Publicité

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE SPÉCIALISÉE
EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS ET PROCESS CONTROL

recherche

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

1) CONFIRMÉS ET CHEFS DE PROJETS
2) DÉBUTANTS AYANT UNE EXPÉRIENCE DE 6 MOIS MINIMUM.

Pour développer des logiciels temps réel sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La croissance importante de notre activité, l'intérêt des projets qui nous sont confiés, la qualité des relations dans l'entreprise ainsi que la rémunération permettent d'offrir un travail enrichissant et une évolution compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer votre curriculum vitae à Pierre GILLIER
2, avenue de Ségur - 75007 PARIS.

SEGIME

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (8e)
recherche

INGÉNIEUR

pour poste négociations de l'ingénierie minière. Poste basé à PARIS avec nombreux, déplacements et séjours à l'étranger.
Formation Grande Ecole. Expérience exploitation minière. Aptitudes à négociations internationales. Anglais indispensable.

Adresser C.V. et photo à M. THOMAS,
CHARBONNAGES DE FRANCE,
9, avenue Percier, 75008 PARIS.

130 000 F

Filiale pharmaceutique d'un Groupe International (CA. 120 M) basée à PARIS 16ème, recherche son

— Contrôleur de gestion HF

- Vous êtes récemment diplômé (e) d'une école supérieure de commerce, vous avez de bonnes notions d'informatique et une pratique courante de l'anglais.
- Votre première expérience professionnelle vous a permis de valoriser vos capacités d'analyse financière et votre aptitude à la communication.

- Nous vous proposons de rejoindre notre équipe financière pour :
• prendre en charge l'élaboration et le contrôle des budgets en liaison avec les responsables opérationnels;
• préparer et assurer le reporting à notre maison-mère;
• développer et établir les tableaux de bord nécessaires au contrôle de la bonne marche de l'entreprise.
La rémunération annuelle de l'ordre de 130 000 F sera fonction de l'expérience acquise.

Veuillez adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. 8358 à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand 75017 PARIS qui transmettra.

Groupe d'Assurance implanté gare St Lazare équipé de matériel IBM fonctionnant avec MVS et TRANSPAC

recherche

PUPITREURS CONFIRMES MVS

(réf. 101)

ANALYSTES

ayant 5 ans d'expérience au minimum et une formation supérieure, (Ingénieur ou MIAGE) avec des connaissances pratiques de programmation (ASM, COBOL, CICS, TSO)

INGENIEUR SYSTEME

MVS expérimenté

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à N. 2411
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd
Voltaire - 75011 Paris qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF DE SPECIALITES TECHNIQUES POUR LA PREFABRICATION

recherche

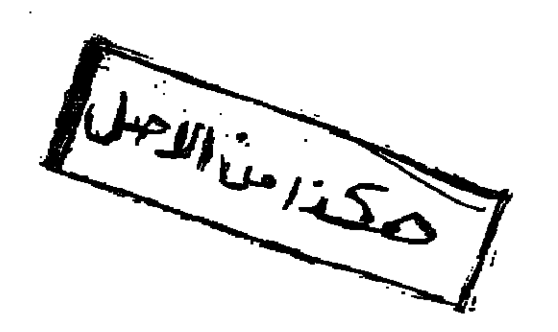
chef des ventes

Assisté de quatre représentants exclusifs, il sera responsable d'un chiffre d'affaires de 10 Millions de Francs réalisé dans les domaines du bâtiment et des installations industrielles.

Profil recherché :
âge minimum 30 ans, expérience dans la vente de produits industriels, bonnes connaissances en résistance de matériaux.
Anglais courant obligatoire, Allemand souhaité.

Rémunération 150 000 Francs + voiture de fonction.

Adresser lettre manuscrite avec c.v. détaillé et photo à
M. CATHALAN - 364, rue de Vaugirard 75015 Paris, qui tr.



هكذا من الأصل



Le Groupe SPIE BATIGNOLLES

Entreprise Générale Pluridisciplinaire
Activité Internationale. 12 milliards de C A
recherche un

Adjoint au Directeur Central des Achats

Il aura pour mission :
- de participer à la définition des politiques d'achats et d'en assurer la mise en oeuvre.
- *de coordonner les actions des services* achats des unités opérationnelles décentralisées.
- de conseiller et d'assister les acheteurs.
- de réaliser des études de marches et participer à des négociations centralisées.
- de participer à la définition et à l'amélioration des méthodes et procédures d'achats.

Si vous avez une formation supérieure de type ingénieur, 5 à 10 ans d'expérience dans les achats industriels, la pratique de la *langue anglaise*, la capacité de concevoir une politique, le sens des négociations à *haut niveau, nous vous proposons de venir* nous rejoindre.

Nous sommes installés dans le quartier de La Défense et de réelles possibilités d'évolution *sont offertes au sein du groupe.*

Merci d'adresser lettre manuscrite CV, photo et rémuneration souhaitée, sous réf AD à la Direction du Personnel, Spie Batignolles, Tour Anjou, 33 quai de Dion Bouton, 92814 Puteaux.

média System

PME

REGION NANTAISE

Filiale d'un Grand Groupe Français recherche

INGENIEUR ELECTROMECANICIEN

pour prendre la responsabilité de son département machines électriques spéciales (moteurs électriques de 100 à 450 millimètres de hauteur d'axe - transformateurs secs - électromecanismes).

Placé sous l'autorité du Directeur Général, il sera capable de maîtriser l'ensemble de cette activité sur les plans : commercial, études, méthodes, fabrication, après-vente, compte d'exploitation.

Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé, justifiant en plus d'une bonne expérience des études et de la production des moteurs électriques, d'un sens de l'organisation et de l'animation.

Connaissance de l'anglais souhaité.

Adresser C.V. + prétentions sous No 48428 à
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



SPECIALISTES PROGICIELS

ICL, premier constructeur européen d'ordinateurs, recherche, compte tenu du **développement** de ses activités de démarrage et de suivi de progiciels auprès de sa clientèle en **Région Parisienne,** des SPECIALISTES PROGICIELS.

Ils interviendront notamment dans les domaines paye et comptabilité, bases de données, gestion de production, télécommunications.

La connaissance du matériel ICL serait, bien sûr, un atout supplémentaire.

Les candidatures sont à adresser à **ICL** - Direction Régionale Paris - 52, quai de Dion Bouton - 92806 PUTEAUX.



L'INFORMATIQUE DANS TOUTES SES DIMENSIONS.

Communiqué

Jeunes analystes à potentiel
(2 à 3 ans d'expérience)

Après une formation supérieure, vous avez choisi de vous orienter vers *l'informatique et vous avez intégré soit une SSCI soit une Entreprise*
Depuis 2 ans ou un peu plus, vous êtes analyste et aujourd'hui vous vous *posez le problème de votre évolution.*
Peut-être sommes-nous en mesure de vous proposer une opportunité intéressante ?
Notre société (effectif 4 000 personnes) est filiale d'un très important groupe anglo-saxon leader dans son domaine (biens d'équipements)
Plus de 2% de notre C.A. est consacré à nos investissements informatiques
Employant 140 personnes *(moyenne d'âge 30 ans) notre Direction des* Systèmes d'Information s'appuie sur un environnement technique particulièrement riche (IBM 370/158 et 370/168, PDP 11/70, mini 6 réseau télétraitement)
Analyste, vous aurez la responsabilité du développement de projets, et *progressivement, vous serez amené à encadrer une petite équipe*
A court terme (environ 2 ans), votre succès dans la fonction vous permettra d'évoluer dans une structure très ouverte, soucieuse d'optimiser son potentiel humain. Une orientation Chef de Projets ou Système est tout aussi concevable qu'une orientation organisation ou Comptabilité.
Poste à pourvoir : **proche banlieue Nord Est.**
Yves KERNEVEZ étudiera confidentiellement votre dossier que vous lui ferez parvenir sous réf **M 1082.**



Mutte, Kernevez & Ass. s.c.m.
27, rue du Général Foy 75008 PARIS

Afin d'assurer le développement
de ses activités

Acoustique et Vibration
Génération, Mesure et Traitement numérique du signal
Electronique médicale

Le **S.A.V.** de **BRUEL & KJAER France**
recherche
pour son **Laboratoire de Maintenance**
de MENNECY (91) des

TECHNICIENS ELECTRONICIENS

confirmés et débutants

- **BTS ou DUT Electronique.**
- Goût pour la physique générale.
- Connaissances en anglais.
- Volonté d'évolution personnelle :

• **Perfectionnement technique assuré par des stages (formation continue et formation interne).**
• **Possibilité d'évolution vers responsabilités d'encadrement.**

Adresser C.V. et prétentions
38, rue Champoreux, 91540-MENNECY.

CADRE CONTRATS

groupe pétrolier international

DISPONIBLE TOUT DE SUITE

• Pour analyser, concevoir, négocier, rédiger des contrats de toute nature mais principalement des montages sociétaires, associations et joint-ventures.

• Connaissances du DROIT DES SOCIETES (MAITRISE) avec bases en matière financière et/ou fiscale.

• Une expérience dans ce domaine et la pratique de l'anglais constitueront un plus.

- *Aptitude à communiquer*
- *Facilité d'élocution*
- *Capacité à rédiger*
- *Esprit d'analyse et de synthèse.*

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 48265
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01 *qui transmettra.*

GIRATEV
GROUPE EX-O.R.T.F.

Dans le cadre de l'AUDIOVISUEL français, GIRATEV informatique du groupe EX-ORTF équipe de matériels puissants et variés IBM 3033/N, MVS-VMS (plus de 100 terminaux), 8100 R 2000, Mini 6, Micro 6000, Solar 16, Micral R2E, accroît son potentiel d'études en informatique de gestion (contexte d'architecture distribuée, micros, minis, télécom) et en ingénierie des technologies audio-visuelles nouvelles (télématique en particulier) Pour cela il recherche plusieurs

INGENIEURS INFORMATICIENS

Professionnels expérimentés ou ingénieurs même débutants issus des Grandes Ecoles ou des Ecoles Spécialisées. Ils auront à :

- concevoir et développer de nouveaux projets et en faire assurer la maintenance
- animer des équipes de réalisations (analystes et programmeurs)
- assurer les relations des sociétés actuelles et à naître du Service Public Audiovisuel.

Plan de formation complémentaire personnalisé assuré.
Salaire de 150 à 180 000 F selon expérience.
Avantages sociaux d'un grand groupe.
Adresser CV manuscrit, photo et prétentions
à EUROPE INFORMATIQUE SELECTION
8 rue de Sèze 75009 Paris.

média system

Europe Informatique Selection





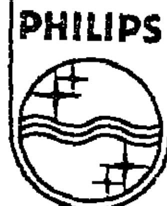
recherche

jeunes ingénieurs

Formation Ingénieurs Electroniciens
ISEN - ISEP - ISEO - INSA - ARTS & METIERS

Expérience environ 3 ans dans la *conduite de projets* **audio/vidéo/télécommunications.**

Hommes de terrain intéressés par des problèmes techniques concrets et par les contacts humains.



Anglais indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et *prétentions à PHILIPS*
Département du Personnel
50, avenue Montaigne
75008 PARIS, *sous réf.* 528.

INGENIEURS

(grandes écoles, débutants ou confirmés).

Vous avez une personnalité affirmée, vous êtes autonomes et vous êtes jeunes ?

Nous pouvons vous confier des projets importants en tant qu'ingénieur conseil en organisation.

(intéressement aux résultats de l'Entreprise).

Adresser CV, photo, date de disponibilité à

OBJECTIFS CONSEIL
160 rue de Bagnolet 75020 Paris

GROUPE BANCAIRE
recherche

ATTACHE DE CLIENTELES

- *DUT* techniques de commercialisation ou équivalent.
- attaché à la Direction de l'Agence, il est chargé d'un secteur dans lequel il aura la responsabilité du développement des activités du Groupe, auprès de clientèles "privée" et "entreprise".

Poste autonome et évolutif à l'intérieur d'une unité décentralisée, demandant dynamisme, initiatives, goût des contacts et de la négociation.
Lieux de travail : MEAUX - ARGENTEUIL - PARIS.
(Préciser votre préférence).
Adresser C.V. + photo s/réf. 5875 à
PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 —
75063 PARIS Cedex 02, *qui transmettra.*

intel

Avec 20 000 collaborateurs répartis dans le monde entier et un C.A. de 768 millions de dollars en 1981, Intel est un **leader sur le marché des microprocesseurs et des systèmes micro-ordinateurs.** Intel Europe représente 30 % du C.A. de Intel *Corporation et* Intel *France est le siège* de la région Sud-Europe (France, Italie, Espagne, Israël), situé à Rungis (RER).
Dans le cadre de l'expansion rapide du département de la maintenance, nous recherchons

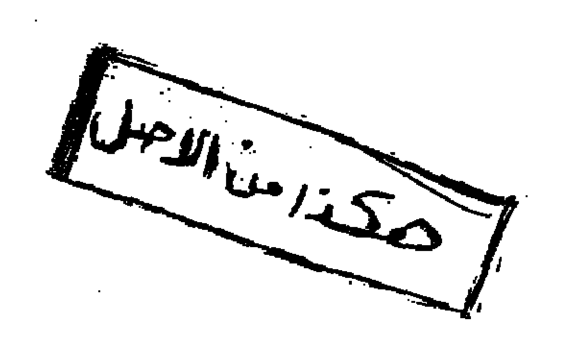
TECHNICIENS DE MAINTENANCE

DE HAUT NIVEAU
avec expérience sur unités centrales (IBM, UNIVAC) pour prendre la responsabilité de la maintenance d'équipements compatibles et à terme d'un secteur géographique.

DEBUTANTS
Après formation interne, vous assurerez la maintenance en clientèle des équipements et systèmes Intel en région parisienne.
Formation assurée. Anglais indispensable.
Rémunération motivante et voiture de fonction.

Merci d'adresser C.V. et photo à Intel Coporation, Direction du Personnel,
5, Place de la Balance, Silic 243, 94528 Rungis Cédex
(687.22.21).

média-system



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

UNE GRANDE BANQUE

Dans le cadre de notre expansion et afin de compléter les effectifs de nos Agences de PARIS et région parisienne, nous vous proposons les opportunités suivantes :

CHEFS d'AGENCE (réf. 7.10)

Nous recherchons des professionnels, ayant une solide formation bancaire, confirmée par une expérience de quelques années dans une fonction d'encadrement. Moteurs du développement des dépôts Particuliers et des crédits aux Entreprises, ils sont responsables de la rentabilité de leur agence, qu'ils gèrent et animent avec des

SECONDS d'AGENCE (réf. 7.11)

Rattachés aux Chefs d'Agence, ils participent étroitement à la gestion et aux relations auprès de la clientèle.
Une expérience commerciale est *souhaitée (éventuellement* acquise dans ce domaine) mais le potentiel personnel (goût prononcé pour les relations humaines, *l'animation d'une* équipe, le conseil auprès d'une clientèle diversifiée) est le vecteur primordial de réussite dans cette fonction.

ADJOINT à l'ANIMATEUR COMMERCIAL (réf. 7.12)

Il participe étroitement à l'animation commerciale des agences, à la mise en place de nouveaux produits bancaires : réunions d'information sur les Investissements à proposer, stages divers, manifestations publicitaires. Ce poste, très vivant, requiert d'évidentes qualités de communication et d'aisance dans les contacts.

SPECIALISTE COMMERCE INTERNATIONAL pour Service ETRANGER - AFFAIRES INTERNATIONALES (réf. 7.14)

Nous désirons confier ce poste à un professionnel bancaire *ayant une pratique minimum* de cinq années du CREDIT DOCUMENTAIRE. Une excellente connaissance de l'anglais, *commercial est indispensable.*
Nous recherchons également un candidat de formation supérieure commerciale, voire *BTS option Commerce* International.

JEUNE DIPLOME pour SERVICE JURIDIQUE - CONTENTIEUX

(réf. 7.15)

Il sera charge de la redaction et du recrutement des créances. Ce jeune candidat sera titulaire soit d'une capacité en droit soit d'un DEUG ou bien possèdera une solide formation notariale. Une expérience dans un poste similaire est souhaitée.

Assurees d'une absolue discrétion et d'une reponse, les candidatures (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sont à adresser, en precisant la réference du poste retenu, à RSCG CARRIERES - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS, qui transmettra.

Bostik CHEMICAL GROUP **EMHART**

Leader mondial des colles et mastics d'étanchéité, recherche son

Contrôleur de gestion

Rattaché au Directeur financier, il animera une équipe de 3 personnes et sera chargé de concevoir et mettre en place un système de comptabilité analytique intégrée en coût standard, d'élaborer les budgets annuels et *les plans à long terme, d'assurer le reporting mensuel à la maison-mère, de suivre la rentabilité des différentes* lignes de produits et d'effectuer des études ponctuelles à la demande de la Direction.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (ESCAE, ESSEC,... + DECS souhaité), possédant une expérience industrielle de 5 à 10 ans en milieu anglo-saxon dans un poste similaire.

Une pratique courante de l'anglais est indispensable et une première expérience de l'informatique serait un atout supplémentaire.

Le salaire sera déterminé en fonction de l'expérience du candidat. Le poste est à pourvoir en Région Parisienne et des déplacements de courte durée sont à prévoir.

Adresser C.V. et lettre manuscrite sous réf. 7153 à PIERRE LICHAU S.A. - BP 220
75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Vous ... et la carrière des autres.

Pas encore 30 ans et votre expérience vous l'a déjà confirmé : le Social et les problèmes humains *continueront d'être chaque jour plus prépondérants. Le choix des hommes, plus particulièrement* celui des cadres de tous niveaux, détermine la réussite d'une entreprise. La nôtre se porte bien : première dans son secteur, elle occupe 6 000 personnes, gagne de l'argent, progresse constamment en chiffre d'affaires et en volume. L'ambiance est aussi jeune que l'âge moyen. Volontaires et combatifs, nous avons toujours recruté ceux, qui, dans leur génération, présentaient le meilleur potentiel d'avenir.

C'est cette politique que nous voulons poursuivre : avec vous qui, venant d'une grande école commerciale ou d'une formation psycho-socio. avez, de préférence, l'expérience de recrutement des cadres : ce sera là une grande part de votre activité. Mais vous serez également responsable de la gestion prévisionnelle de l'encadrement de tout un secteur de notre entreprise : au carrefour des carrières, vous serez le conseil des *directeurs, et pour leurs collaborateurs, vous serez celui qui écoute, conseille et oriente individuellement.* Sans parler des opérations de relations extérieures, Grandes Ecoles et Universités, que vous aurez à mener.

Enfin, vous élargirez vos connaissances et compétences. L'un de nos chefs de division opérationnelle ne tenait-il pas votre poste il y a quelques années. Vous savez que la région de Lille présente de nombreux avantages en matière de qualité de vie, tant privée que professionnelle. Si vous vous jugez capable de *tenir* un tel poste, sachez qu'en écrivant à SIRCA sous la référence 536 792M, vous engagez peut-être votre carrière vers un développement passionnant.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

---

700 personnes, 320 millions de CA, 3 usines en France, nous avons une place prépondérante sur le marché en expansion des imprimés pour l'informatique. Nous recherchons pour consolider notre développement, un

Chef de produits

160-180 000

Basé à notre siège parisien, il est rattaché au Directeur *Commercial, et assisté de 3 collaborateurs, assure le suivi* et le marketing des produits existants, étudie, coordonne (technique/commercial) et lance les nouveaux produits, réalise les études de marché et supervise la publicité.
Votre solide formation marketing, votre ouverture à la technique, votre expérience réussie de chef de produits, si *possible dans l'univers de papier, de l'informatique et/ou* de l'imprimerie vous qualifient professionnellement. Votre dynamisme éclairé et chaleureux, votre goût des contacts *professionnels et votre savoir-faire pour l'animation d'une* petite équipe dans une Direction Commerciale nous attirent et nous intéressent.
Peut-être nous rencontrerons-nous ?... surtout si vous connaissez et pratiquez l'anglais.
Jean-Bousser vous remercie de lui écrire sous référence *2641M, 1 rue de Berri, 75008 Paris.*



Bernard Julhiet Psycom
Tél. 562.90.90

Membre de Syntec

SOURCES

SNECMA

SNECMA

SOCIETE NATIONALE D'ETUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

RECHERCHE
Pour son centre de Production de GENNEVILLIERS (92)

BT et BTS forge-fonderie
BTS comptabilité et gestion
DUT ou DEST CNAM personnel

La SNECMA offre les avantages suivants : rémunérations intéressantes - *restaurant d'entreprise* - centre desservi par SNCF *et* lignes d'autobus - avantages sociaux.

Adresser candidatures avec prétentions à "BUREAU D'EMBAUCHE SNECMA"
B.P. Nº 48 — 92234 GENNEVILLIERS CEDEX.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation DUT, dégagés O.M. 3 ans d'expér. sur IBM 43.31, 43.41 ou 38.
Langage cobol, GAP 2
Connaissances CICS appréciées
INSET-ETT
93, bd Sébastopol, paris-2ᵉ
Métro Réaumur - 233-38-25

SOCIÉTÉ IMPORTATION ET DISTRIBUTION *recherche un(e)*

AIDE-ACHETEUR (SE)

Assimilé (ée) cadre ayant minimum 3 à 5 ans d'expérience transit, transport, pour gestion commerciale. Anglais exigé.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à M. TEVISSEN, SNAIR et SOCEMAS 12, rue de Florence, 75008 Paris.

STÉ IMMOBILIÈRE 17ᵉ, rech. NÉGOCIATEUR (TRICE) de métier, agent commercial secteur actif. 622-22-56.

Ministère de la Défense
Centre d'Essais en vol
recherche

TECHNICIENS

titulaires DUT ou BTS *électronique*

INGÉNIEUR

diplômé Grandes Écoles orientations aéronautique et micro-informatique pour développement. Matériels de mesure. Adressez C.V. au Chef du Personnel Centre d'Essais en vol, base d'essais de Brétigny, 91220 Brétigny-sur-Orge.

---

ingénieur chef de projet

RECUPERATION ASSISTEE DU PETROLE

Paris ou Lyon

Un important Groupe Chimique Francais recherche pour sa nouvelle *filiale orientee sur le marche des produits et services du domaine* petrolier, un jeune Ingénieur Chef de Projet pour développer des techniques nouvelles.

Il sera responsable au plan technique et commercial du bon déroulement des projets *qui lui seront confiés par le* Directeur Technique dont il dépendra directement.

Ce poste intéresse un jeune Ingénieur diplômé : Mines, Centrale, A & M ou équivalent (Ecole Nationale du Pétrole et des Moteurs très appréciée) doté *d'une première expérience sur champs pétroliers.*

Le poste comporte de nombreux voyages et/ou séjours à l'étranger qui nécessitent une parfaite maitrise de l'anglais.

25 ans *minimum* • *imaginatif* et disponible • esprit d'entreprise • goût des contacts humains.

La rémunération sera fonction du profil et de l'expérience et tiendra compte des responsabilités et de l'autonomie de décision de la fonction. Une évolution de *carrière dans le Groupe* est possible.

Adresser au **Cabinet R.C.C.** lettre *manuscrite*, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la réf. 248-M à

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

CSERCE

---

précision mécanique
labinal

RECHERCHE POUR SA DIRECTION DES SERVICES TRAVAUX, ENTRETIEN PREVENTIF, un

INGENIEUR ELECTRICIEN CONFIRME

Pour lui confier la responsabilité du Service entretien préventif.

A ce titre il assurera pour l'ensemble du Groupe :
— le contrôle du suivi de l'entretien préventif par les Chefs d'entretien des usines.
— la responsabilité des différentes installations électriques.
— la négociation et le suivi des contrats d'entretien.
— l'établissement du budget entretien en accrod avec les Responsables locaux des différents établissements.
— les contacts avec les Organismes contrôleurs (APAVE - CEP).

Ce poste, basé à SAINT-OUEN (93) nécessite des déplacements réguliers dans les Usines de Province.

Adresser C.V. et prétentions à PM LABINAL - Direction des Relations Sociales
5, avenue Newton 78390 BOIS D'ARCY.

URGENT

SOCIETE D'ENGINEERING OFFSHORE, SPECIALISEE DANS L'ETUDE, LA REALISATION ET L'INSTALLATION DE TERMINAUX PETROLIERS
recherche pour son service calcul architecture navale

jeunes ingénieurs

même débutants, diplômés E.N.S.T.A., ENSM de Nantes, ou équivalent.

Possibilités d'évolution rapides pour candidats dynamiques. Déplacements à prévoir. Anglais courant indispensable.
Lieu de travail : Région Parisienne (92).

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 39314 à
projets publicité
12, rue des Pyramides 75001 Paris
qui transmettra

JEUNE RESPONSABLE COMPTABILITE CENTRALE ET CONSOLIDATION GROUPE

LAMBERT FRERES ET CIE - Société mère d'un groupe industriel *de 1er plan* - CA 2 *milliards* - recherche le responsable de son service comptabilité centrale et consolidation.

MISSION :
- harmonisation et organisation des comptabilités des différentes sociétés du Groupe,
- contrôle des arrêtés de comptes en relation avec les commissaires aux comptes,
- consolidation des sociétés au niveau du Groupe.

PROFIL :
- diplômé grande école de commerce et DECS complet,
- expérience 3 à 5 ans dans cabinet expertise comptable ou service Audit *Interne (consolidation, fiscalité et regroupements de sociétés).*

Poste basé à PARIS avec déplacements fréquents de courte durée.

Adresser lettre manuscrite, c.v., photo récente et prétentions s/réf.705 à *Madame* Lerède.

LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET - 75008 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Mobil

recherche pour son Siège Social de
(92) PARIS-LA DEFENSE

CADRE JURIDIQUE DEBUTANT(E)

— AU MOINS DESS (droit des affaires)
— Connaissance et expérience en droit immobilier appréciée
— Bon niveau d'Anglais demandé.

La fonction, au sein du Département Juridique, amène à prendre très rapidement des responsabilités dans des domaines juridiques variés, peut comporter des déplacements et exige le goût du contact et de la négociation.

DISPONIBILITE TRES RAPIDE.

Adresser sous référence No 48.441 lettre manuscrite, C.V. et photo (restituée) à MOBIL OIL FRANCAISE, Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 Paris-la Défense Cedex 9.

MSL international

3, place de Valois 75001 PARIS - Tél. (1) 261.81.61.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Banque Internationale Paris

recherche

Auditeur interne confirmé

(Contrôle interne + rédaction et mise en place de procédures). (Réf. M 2352)

Juriste

(Contrats commerciaux à caractère international, coordination avec les avocats externes). (Réf. M 2353)

Pour ces deux postes, une formation supérieure est exigée ainsi qu'une expérience confirmée acquise soit au sein d'un Etablissement Financier International, soit dans un cabinet d'audits ou de conseils juridiques.

Maîtrise de l'anglais. Rémunération de haut niveau.

Prière d'adresser (en spécifiant la référence) votre résumé de carrière à MSL International (Paris).

Discrétion totale assurée.

GUERBET S.A.

Challenge de l'innovation 1981 **Oscar de l'exportation 1981**

Holding d'un Groupe Pharmaceutique Français en expansion (450 personnes - 200 MF de C.A.) recherche pour compléter son équipe centrale informatique :

UN(E) CHEF DE PROJET
170 000 F./AN

Ses compétences, son sens de l'organisation et de la communication devront lui permettre de développer harmonieusement l'activité informatique du groupe dans ses divers domaines (gestion, production...), en attachant une attention toute particulière à la formation des utilisateurs pour instituer un dialogue constructif et efficace.

Ce poste requiert :
- MIAGE ou équivalent,
- Expérience HP 3000 indispensable,
- Expérience réussie d'au moins 3 ans dans la mise en place de systèmes informatiques en milieu industriel,
- Cobol apprécié.

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. JLE 4/10/82 à :



guerbet s.a.

B.P. 15 -
93601 AULNAY-SOUS-BOIS Cédex

Nous avons le premier parc copieur en clientèle et le plus important service après-vente du marché, nous recherchons pour notre **direction technique nationale**

Responsable études et organisation "logistique"

Il aura à prendre en charge la planification, le contrôle des mouvements machine et la gestion des budgets correspondants. Il participera dans ce domaine à l'élaboration et la mise en place de projets internationaux.

Diplômé d'une école d'ingénieurs (A.M. ou équivalent) ou Ecole Supérieure de Gestion, il aura acquis **quelques années d'expérience de la logistique** (distribution/stockage) dans une entreprise du secteur industriel.

Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.
Pour ce poste le salaire sera de l'ordre de 160.000 F/an.

Merci d'écrire à Michel Tappert sous Réf C 13 RANK XEROX
4 rue Nicolas Robert.
93604 Aulnay-sous-Bois
Cédex.

RANK XEROX

média-system

Charles of the Ritz

Parfums
YVES SAINT LAURENT

Chef de Projet Informatique : vous serez notre antenne à l'usine.

Gardien de la politique informatique et homme orchestre entre l'usine et le siège, votre mission sera de définir et de mettre en œuvre les systèmes de traitement de l'informatique pour l'usine : achats, production, contrôle, qualité, packaging, développement, planification, distribution.

Votre champ d'action sera large, puisque vous couvrirez l'ensemble des traitements informatiques, en milieu industriel.

Vos attributions seront celles d'un chef de projet, vous étudierez, analyserez les besoins en informatique, établirez le cahier des charges, les plannings, le suivi général de chaque chantier et auditerez en permanence le fonctionnement des systèmes existants.

Votre mission vous l'avez compris sera vaste.

Vous êtes ingénieur grande école ou équivalent, votre expérience de la conduite de projets en milieu industriel vous permet d'évoluer vers une fonction plus large de coordination et d'organisation.

Nous vous offrons un poste très motivant. L'évolution de votre carrière sera celle que l'on peut espérer dans une société en pleine expansion de renommée internationale.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Le lieu de travail : LASSIGNY
(près de Compiègne).
Adresser C.V. photo et prétentions
sous référence 1564 M.
ALPHA CDI
59 rue Saint Didier - 75116 PARIS.

ALPHA CDI



THOMSON-BRANDT

BRANCHE GRAND PUBLIC

Concevoir et développer les micro-ordinateurs de demain

Le SICOB, manifestation internationale en communication conforte Thomson Brandt dans son rôle de précurseur en matière d'informatique domestique.

Le lancement du 1er ordinateur pour la famille conçu et réalisé en France, constitue le début d'une nouvelle percée technologique dans les produits grand public.

Jeune ingénieur électronicien, vous êtes diplômé d'une grande école ou équivalent et l'aventure de la micro-informatique vous tente.

Spécialiste de l'électronique digitale et des applications à base de micro-processeurs, notre groupe vous offre aujourd'hui la possibilité de participer à la conception de nouveaux systèmes faisant appel aux récentes innovations en matière de micro-processeurs. (Une expérience en télécommunications serait appréciée)

Ce poste qui demande la maîtrise du HARD comme du SOFT en micro-informatique, conviendrait à un esprit curieux, créatif, motivé et désireux de maintenir notre avance technologique au niveau de ses rivales étrangères.

L'anglais est souhaité.

Adresser C.V., photo et prétentions
sous Réf. 1566 M à notre conseil
ALPHA CDI
59 rue Saint-Didier
75116 PARIS.

ALPHA CDI

Jeune HEC, ESSEC, Sup de Co... à fort potentiel

1er constructeur français de pompes, 2e européen, le Groupe **POMPES GUINARD - C.A. 81 : 750 MF dont 52 % export** vous propose, à son siège de **COURBEVOIE,** le poste de

Chef du service comptabilité analytique

Vous avez 28 ans minimum et avez acquis une première expérience de la comptabilité analytique, si possible dans un contexte industriel.

Rattaché au Directeur Administratif et Financier et en liaison avec l'informatique, nous vous proposons, dans le cadre d'une politique décentralisée, d'être l'animateur et le coordinateur des services comptabilité analytique de nos 5 unités : suivi de l'établissement et consolidation des budgets, analyse et interprétation des écarts, respect et amélioration des procédures de comptabilité analytique.

Ce poste sera un tremplin pour un cadre de valeur et lui permettra d'évoluer vers des responsabilités plus importantes dans notre Groupe en forte expansion.

Anglais courant souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence GAC3/LM a notre Conseil qui garantit la plus totale discrétion.

MEDIA PA



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Par définition

L'élite est toujours minoritaire.

Comme telle, elle subit le sort de toutes les minorités : suspecte, segrégée, rejetée, parfois haïe par la majorité qui ne se reconnaît pas en elle.

Mais où est l'élite?

Quand les intellectuels deviennent majoritaires, les anti-conformistes les plus nombreux, les assistés pressés en rangs serrés, le corporatisme généralisé, et la structure mentale "fonctionnariste" pour le plus grand nombre...

L'élite est ailleurs.

Sans doute du côté du caractère, du côté des leaders, du côté de l'ambition, et du côté du risque.

Si G. Trigano peut dire à "l'Expansion" :

« ...Pour moi, il y a deux catégories de patrons : les rentiers, conservateurs et pessimistes, et les vrais managers : agressifs et confiants. »

Nous croyons être de bons représentants de cette seconde catégorie.

Nous ne croyons pas à la réussite sans risques encourus, acceptés, recherchés.

Nous nous mouvons dans les domaines économique et financier. Nous sommes des prévisionnistes du long terme quand le court terme échappe à toutes les analyses...

Nous avons tout prévu pour former, encadrer, rémunérer, intégrer les candidats que nous sélectionnons dans les conditions les plus solides, les plus fiables et les plus brillantes.

Mais le risque est présent, national ou planétaire, social ou économique, psychologique ou politique. Toutes les sociétés en mutation profonde peuvent sauter comme un bouchon de champagne.

Il est surtout personnel quand toutes les données qui concourent à l'éducation, à l'enseignement, à l'ambiance sociologique sont antinomiques de la notion de risque.

Il suffit pour nous répondre

que vous n'ayez pas peur de Vous et des Autres.

Nous tenterons de vous comprendre et pourrons vous aider à vous réaliser.

Ajoutez à la personnalité et au caractère une formation générale solide, universitaire ou autodidacte, et 24 ans au moins.

Alors, écrivez-nous. BANCÉ PUB., 18, rue Léon - 75018 Paris (Merci par avance de préciser sur l'enveloppe, réf 821.011)



Degrémont

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DE L'EAU

DEGREMONT, Société d'Engineering de 1 500 personnes implantée à RUEIL (92), recherche, pour poursuivre son développement à l'export, un

INGENIEUR ELECTRICIEN CHARGE D'AFFAIRES

Intégré à l'un des services spécialisés de la Société, son activité s'exercera dans deux directions :
— en appui des Projets tout d'abord, pour la définition et le chiffrage du lot « Electricité »,
— puis dans l'Exécution pour le lancement des appels d'offres, le choix des sous-traitants et plus généralement le suivi de la réalisation du contrat dans sa spécialité.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur Electricien ou Electromécanicien, ayant au moins 3 ans d'expérience au niveau de Projets et/ou de Réalisation d'affaires dans le domaine technique adéquat (courants forts, distribution H.T., tableaux et armoires de commande, automatismes....)
L'activité Export implique l'usage de la langue anglaise et des déplacements à l'étranger.
La rémunération proposée pour ce poste sera liée à l'expérience offerte.

Ecrire en envoyant C.V. et prétentions, sous la référence 800 M à G. MASSON au Département Relations du Travail — 183 avenue du 18 Juin 1940 — 92500 RUEIL MALMAISON.

Cadre financier

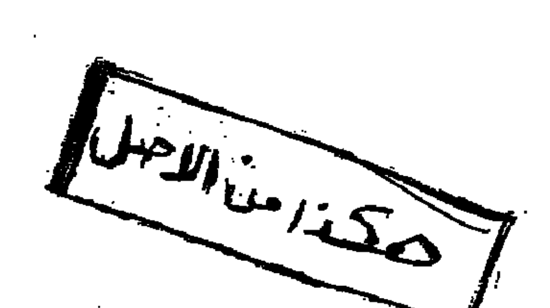
Importante Société Immobilière, filiale d'un puissant Groupe Financier, recherche un cadre financier, possédant une maîtrise de gestion. Il sera chargé :
• de l'administration financière de plusieurs sociétés civiles immobilières et de la gestion de leur trésorerie • de préparer les dossiers présentés aux Conseils et aux Assemblées et de rédiger les compte-rendus de ces réunions • de procéder à l'analyse financière des sociétés • d'établir les plans de financement et de trésorerie.

Une première expérience professionnelle dans un poste équivalent ou dans le secteur de l'immobilier serait un atout.

Nous invitons les candidats intéressés à nous envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous la référence 2807 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.



OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS   OFFRES D'EMPLOIS

ALSTHOM ATLANTIQUE

Premier constructeur européen de turbomachines, disposant d'une capacité de production de 10.000 MW par an (ce qui équivaut à l'alimentation de 7 villes telles que Paris), le Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE représentant 42.000 personnes en France dans 43 établissements. Il a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs.

Dans le cadre de l'extension de ses

moyens informatiques performants

en son établissement du Bourget (accès par le RER), *notre Groupe recherche :*

INGENIEUR SYSTEME CONFIRME EN MVS

MISSION :
Sous les ordres du Responsable Système, il sera chargé du système MVS : générations, maintenance, interfaces avec les sous-systèmes (CICS, VTAM, IDMS, etc), conseils aux utilisateurs, participation au choix des nouveaux produits et à l'évolution de la configuration.

PROFIL :
Quelques années d'expérience dans un poste équivalent et dans un environnement grand système.
NIVEAU D'ETUDES SUPERIEURES.

INGENIEUR SYSTEME MVS DEBUTANT

MISSION :
Sous la responsabilité de l'Ingénieur Responsable du système, participera aux travaux de génération et de maintenance de MVS et des produits associés.

PROFIL :
Bonne formation de base en MVS.
Connaissances de CICS, VTAM appréciées.
Formation complémentaire assurée.
NIVEAU D'ETUDES SUPERIEURES.

Toute candidature, accompagnée d'un C.V. détaillé et des prétentions sera envoyée à ALSTHOM-ATLANTIQUE - Direction du Personnel 55, avenue Jean-Jaurès - 93350 LE BOURGET.

Microélectronique Hybride

Couches minces et couches épaisses

Le GIERS est le Centre Européen de Recherches du Groupe Schlumberger.
Il conçoit les projets du futur en collaboration avec les autres Sociétés du Groupe
Au sein du GIERS le Laboratoire de Microélectronique est chargé de la conception et de la réalisation de prototypes dans des domaines très variés, des petites et moyennes séries aux très grandes séries. Sa responsabilité est également l'évolution des techniques et la mise au point des procédures de réalisation en vue du transfert en production
Dans le cadre du développement de cette activité, le GIERS recherche

Ingénieur

Il sera responsable de l'atelier de réalisation de prototypes en collaboration avec des Laboratoires de *conception, par exemple dans le domaine des hyperfréquences.*
Il aura acquis une bonne connaissance des couches minces et couches épaisses.

Technicien

Il sera intégré dans l'atelier de réalisation de prototypes et sera amené à encadrer une petite équipe
De formation DUT ou BTS, il aura acquis une bonne connaissance des techniques d'assemblage des circuits hybrides.

Pour ces deux postes (situés près de Paris), 2 à 3 ans d'expérience dans la spécialité sont indispensables.
Une évolution vers des responsabilités plus grandes est fortement envisagée pour des candidats créatifs et *performants*
La connaissance de l'Anglais est vivement souhaitée.

Merci d'adresser vos candidatures à Jean-Claude Sobel, 12 place des Etats Unis - BP 121-92124 Montrouge

GIERS
Schlumberger

Institut Curie
Section médicale et hospitalière
26, rue d'Ulm,
75231 PARIS CEDEX 05
recherche

MANIPULATRICE RADIO DIAGNOSTIC

immédiatement disponible.
Écrire avec C.V. ou se présenter *Manipulatrice Chef.*
Tél. : 329-12-42 poste 3.686.

Urgent LTP SAINT-NICOLAS
recherche

PROFESSEUR

pour enseignement à temps complet du dessin industriel et des cours d'électrotechnique dans les classes préparant au bac technique F 1.
Diplôme exigé ingénieur A.M. ou équivalent.
Téléphone : 222-63-60.

EXPERT-COMPTABLE
RÉGION VERSAILLES
recherche

COLLABORATEUR QUALIFIÉ
OU
STAGIAIRE 2e ANNÉE

pour trav. centr. et contrôles.
Écrire C.V. et prétentions à :
J.-P. GOUPIL,
12, rue Berlioz, 78140 VÉLIZY.

GRANADA

CHEF DU PERSONNEL

GRANADA, filiale d'un Groupe International implanté dans 10 pays est la seconde Société Française de location de téléviseurs et magnétoscopes au grand public et la 1ere sur le marché des hôtels, cliniques et hôpitaux.

Le Chef du Personnel, de formation supérieure, âgé de 30 à 35 ans prendra en charge la gestion du personnel, la paye, les relations sociales et humaines de l'entreprise.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous No 48695, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.



recherche
Pour son bureau d'étude AUTOMATISMES

UN INGENIEUR MECANICIEN

ayant bonnes connaissances en tôlerie, usinage et matières plastiques.

Le candidat devra avoir acquis une grande expérience au titre de services méthodes mécaniques et une pratique de la sous-traitance dans un domaine mettant en œuvre des mécanismes intégrés dans des matériels électroniques.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à :
ADMINISTRATION DU PERSONNEL
ELECTRONIQUE Serge DASSAULT
55, Quai Carnot - 92214 SAINT CLOUD.

THOMSON-CSF

DIVISION RADIODIFFUSION TELEVISION
leader dans son domaine, recherche son

RESPONSABLE METHODES

pour:
- Recherche et mise en place de techniques nouvelles et des investissements s'y rapportant.
- Implantation et étude de poste.
- Création et définition des moyens informatiques au niveau de la fabrication.
- Relation avec le Bureau d'Etudes et les services techniques.
- Participation à des réunions de travail au niveau du groupe Thomson.

Organisé et attiré par les contacts humains, il dirigera une équipe d'une dizaine de personnes.
Expérience souhaitée, lieu de travail: Gennevilliers.
Merci d'adresser votre CV au Service du Personnel THOMSON-CSF, 94 rue du Fossé Blanc 92230 Gennevilliers.

CIT Alcatel

DEPARTEMENT INTERNATIONAL
PARIS 15ème

INGENIEUR RESEAU

Dans le cadre d'un groupe d'études, il sera chargé de la définition, du développement et de la maintenance de logiciels de planification appliqués aux réseaux de Télécommunications.

Par ailleurs, il assurera l'interface avec les ingénieurs commerciaux et les assistera lors de missions à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un ingénieur grande école ou de formation universitaire équivalente, possédant 5 à 7 ans d'expérience :
– en étude et planification des réseaux de télécommunications de préférence
– ou éventuellement, en développement de logiciels appliqués aux télécommunications.

Bonne maitrise de l'anglais indispensable.

Adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel 33, rue Emeriau 75015 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES PARIS
nous recherchons notre

CHEF COMPTABLE

pour lui confier la responsabilité de l'ensemble des fonctions comptables de l'entreprise et la coordination de 6 personnes.
Cette fonction requiert : dynamisme, rigueur, disponibilité, ouverture d'esprit, facilités de contacts et une solide formation (E.S.C., D.E.C.S. ou équivalent).
Nous offrons une rémunération motivante, des perspectives d'évolution.
Une expérience d'agence de voyage serait appréciée.
Adresser C.V., photo sous réf. 3282, à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

«Banque de crédit à moyen et à long terme appartenant à un groupe d'importance nationale, recherche pour renforcer son équipe :

UN CADRE D'EXPLOITATION
(niveau CI V)

Agé de 28 à 35 ans, **de formation ESC, CESB ou équivalente** et ayant 4 ou 5 années de pratique bancaire au contact de P.M.E.
La connaissance, même élémentaire, de la technique des crédits à moyen et à long terme serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, prétentions, photo sous réf. 48463 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.
Discrétion assurée.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
BIENS D'EQUIPEMENTS
(La Défense)
recherche

chef de service informatique scientifique

Mission : conduire le développement des programmes et leurs applications (matériel utilisé Vax 11780)

Profil : Ingénieur et Informaticien confirmé, familiarisé avec la C.A.O. et la résistance des matériaux - connaissance tuyauterie souhaitable.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 2413 PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire 75011 Paris qui transm.

GESTION COMPTABLE & administrative de SICAV et F.C.P.

ORGANISME SPECIALISE CREE POUR LA GESTION COMPTABLE ET ADMINISTRATIVE DE SICAV et FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS (dont le nombre s'accroît régulièrement) rech. pour *Siège à PARIS (Elysées)*

JEUNE CADRE COMPTABLE

qui, après assimilation des opérations concernées *(valeur liquidative quotidienne des SICAV*, statistiques, bilans et cptes d'Exploitation, tenue des Conseils et Assemblées, toutes formalités,...) DEVIENDRA PROGRESSIVEMENT L'ASSISTANT plus L'ADJOINT DU CHEF COMPTABLE.

INDISPENSABLE
- la trentaine et le DECS complet
- 1re EXPÉRIENCE COMPTABLE (débutant s'abstenir)
- BON RÉDACTEUR

SOUHAITABLE
- Connaissance de la Bourse (ou attirance)
- *Familiarisé avec le traitement INFORMATIQUE*

DISCRETION ABSOLUE. *Lettre manuscrite*, C.V. dét., rémunér. et photo ss réf. 4922 à

sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Ingénieur chimiste
Sud de Paris

Pour notre usine de Villebon-sur-Yvette (produits pour la décoration automobile).

L'évolution rapide de notre production nous amène à rechercher un Ingénieur, type **Ecole Supérieure de Chimie**, possédant nécessairement 2 à 3 ans d'expérience pour :

assurer la synthèse des fonctions qualité et méthodes,
- détermination et exécution des processus de contrôle qualité,
- développement, mise au point et test de certains produits,
- détermination et optimisation des *méthodes de fabrication.*

Pour ce poste, créé au sein de notre service technique, *qui comportera* l'encadrement de 4 personnes, dynamisme et sens de l'organisation déterminent les qualités indispensables.

Anglais souhaité. La pratique de l'allemand sera appréciée.

Adresser C.V., *lettre manuscrite*, photo et prétentions à

3M France
Service Recrutement
Avenue Boulé - 95250 BEAUCHAMPS

3M

Pour son siège parisien

SOCIÉTÉ DE T.P.
ET GÉNIE CIVIL
P.M.E. 350 PERSONNES

recherche

CHEF COMPTABLE

Il sera responsable de l'ensemble de la comptabilité générale jusqu'à l'élaboration du bilan, des obligations fiscales courantes, de la gestion, de la trésorerie.

Le poste conviendrait à un Cadre, niveau D.E.C.S., pouvant justifier d'une expérience de plusieurs années en entreprise.

Le candidat devra avoir des qualités d'organisateur et être familiarisé avec l'outil informatique.

Age minimum souhaité : 35 ans.

Prière d'adresser lettre manuscrite de candidature et C.V. sous nº T 036.312 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2ᵉ.

Groupe International
Banlieue Ouest

CHEF COMPTABLE

Une des toutes premières société de service, leader dans sa spécialité recherche un Chef Comptable.
Rendant compte au Directeur Financier Adjoint et en étroite liaison avec le siège européen, il sera chargé de l'établissement des états financiers et des «reporting» mensuels, de la comptabilité des immobilisations et de la fiscalité.
Il prépare les bilans annuels de la société et des filiales françaises dont il contrôle la comptabilité. Nous souhaitons rencontrer un candidat âgé d'au moins 27 ans, titulaire du D.E.C.S. au minimum, possédant 3 à 4 années de pratique de l'établissement de bilans comme une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne. Bon fiscaliste, il dispose d'un anglais lui permettant de s'exprimer couramment.
Le poste doit évoluer rapidement. la rémunération est de nature à intéresser un candidat de valeur. Le poste est basé en banlieue ouest.
Merci d'adresser lettre de candidature, C.V complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 8700 A à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

JEUNE CADRE RELATIONS SOCIALES

Avec 5500 personnes, un C.A. de 3 milliards de francs, 3 usines, 1 centre de recherche intégré et 17 agences commerciales, cette Entreprise française est le deuxième producteur mondial dans sa spécialité : produits industriels élaborés.

Compte-tenu de son activité très exigeante (feu continu) la Société approche de façon dynamique les relations sociales. Le Chef de ce service désire renforcer son équipe, légère, au siège en y intégrant un nouveau collaborateur.

D'abord chargé d'assister directement l'ensemble du réseau commercial (agences et magasins : 350 personnes) dans le domaine de la gestion sociale, ce cadre secondera progressivement le Chef du Service dans l'ensemble de ses missions pour évoluer à moyen terme, dans une des unités industrielles.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé de l'enseignement supérieur spécialisé. Sa première expérience (1 à 2 ans) lui a permis de s'assurer de sa véritable motivation pour poursuivre une carrière liée à la fonction personnel. Il est mobile géographiquement et disponible intellectuellement pour évoluer à l'intérieur de l'Entreprise.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf M4477 L à

EGOR S.A.
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

INGENIEURS INFORMATICIENS

expérimentés

X, MINES, CENTRALE, SUPELEC, INP GRENOBLE - TOULOUSE...

Vous possédez une expérience de 2 à 5 ans, et vous souhaitez développer vos compétences dans un environnement technique très évolué (Matériel IBM, TRANSPAC, SNA, IMS, CICS, MVS). Nous vous proposons de participer au développement et à l'expansion de nos

- **PROGICIELS TECHNIQUES (Réf. PT)**
- **PROGICIELS DE GESTION (Réf. PG)**

Nous vous assurerons le complément de formation nécessaire. (La connaissance de l'Anglais technique sera appréciée sans être exigée).
SPI vous permettra d'évoluer au sein d'équipes autonomes, et vous confiera rapidement de réelles responsabilités, ouvertes sur de larges perspectives d'avenir.
Adressez votre candidature, en précisant la ou les référence(s) choisie(s) à SPI - Service des Affaires Sociales - 98, boulevard Victor-Hugo 92115 CLICHY



PECHINEY UGINE KUHLMANN

GJP Organisation et Publicité

Important Groupe de Distribution Alimentaire

Recherche

Assistant de Gestion

Jeune Débutant, diplômé de l'enseignement supérieur, vous serez chargé, au sein du service Contrôle de Gestion, de l'application et du contrôle des systèmes de gestion actuellement en place : tableaux de bord, statistiques...
Vous participerez à la réalisation d'études ponctuelles concernant la gestion des filiales, à la mise en place de nouvelles applications informatiques de gestion, au suivi d'opérations diverses en liaison avec les autres services.
Un goût prononcé pour **l'informatique de gestion,** une grande rapidité d'assimilation et un esprit de synthèse seront vivement appréciés.
Ce poste est à pourvoir à PARIS.
Envoyer lettre manuscrite + C.V. + prétentions, sous référence **8629** à

LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Pour débuter, une fonction de généraliste

ASSISTANTS EN ORGANISATION

HF

Ce groupe français de grande notoriété emploie 4 500 personnes et gère 3 milliards de chiffre d'affaires. Premier dans son domaine, il continue à progresser grâce à une organisation performante. Le service Méthodes et Organisation souhaite renforcer son équipe et recherche deux jeunes cadres.

Au sein de la Direction administrative et financière, ils interviennent comme conseils auprès des directions opérationnelles et fonctionnelles. Leur mission consiste à optimiser les systèmes d'information et à mettre en place des outils de gestion. Ils participent à l'ensemble des tâches du service. La diversité des actions entreprises les conduit à intervenir dans tous les domaines de la gestion : contrôle de gestion, organisation informatique, logistique.

Nous souhaitons rencontrer pour ces postes de jeunes diplômés des grandes écoles commerciales, option finance-comptabilité de préférence. Débutants ou avec une première expérience, ce sont des hommes de dialogue, créatifs, qui possèdent un bon esprit d'analyse. Des déplacements sont à prévoir dans la région parisienne. Cette fonction de généraliste ouvre à ceux qui réussissent des perspectives d'évolution dans toutes les branches de l'entreprise.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 2611 C, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

média-system

GERLAND

Jeune ingénieur développement au coeur du sujet.

Vous aurez la responsabilité d'améliorer nos produits et d'en développer de nouveaux. De l'idée à la réalisation, il vous faut comprendre les besoins cernés par le marketing, concevoir les appareils, faire le choix des composants, participer à la mise au point des méthodes de fabrication. Pour assurer cette tâche nous vous situons au cœur du sujet : outre votre travail principal de recherche, vous dirigez le B.E., vous consacrez une grande part de votre temps à l'assistance de l'atelier de fabrication et vous pouvez, vous-même, apprécier les problèmes techniques auprès de la clientèle.

Ce poste implique une intégration au siège parisien de notre division Etanchéité et des déplacements fréquents en particulier à l'usine de Sons et Ronchères (Aisne).

Nos produits actuels sont des appareils de désenfumage, des appareils de ventilation naturelle et d'éclairage zénithal. Nous confierons donc volontiers ces responsabilités à un ingénieur débutant, mécanicien ou électronicien.

Dans l'avenir, à l'intérieur du groupe Gerland toutes les perspectives d'évolution sont envisageables.

Nous avons demandé aux consultants de SEFOP de nous assister dans cette recherche. Merci de leur écrire sous référence ID 1045M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

ENTREPRISE BANLIEUE SUD

recherche

JEUNE INGÉNIEUR

Bonnes connaissances d'électronique générale.

Les candidats devront être âgés de moins de 30 ans, libérés des obligations militaires et de nationalité française.

Horaires de travail : 39 heures par semaine.
Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, transport.

Ecrire sous nº 7128, «le Monde» Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

---

ingénieurs

sema informatique

La Division Informatique de **sema metra,** groupe européen de conseil d'étude et d'ingénierie (720 MF de CA, 2200 personnes) recherche des **ingénieurs** en :

informatique industrielle *(réf. 10359/AM)*

Diplômés d'une grande école d'ingénieurs, ils ont effectué des stages orientés vers la micro informatique industrielle et maîtrisent bien l'assembleur Motorola, ZILOG ou INTEL.
Ils participeront à la réalisation de systemes dans les domaines suivants : Télématique, Réseaux, CAO, simulateurs, contrôle de processus.

informatique de gestion *(réf. 10359/BM)*

Diplômes d'une grande école, ils recherchent leur premier emploi. **sema informatique** assurera leur formation complémentaire par un séminaire programmé le 01/12/82.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, en précisant la référence à J Hajage, Sema-Sélection. **Centre Metra - 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
recherche pour sa
DIRECTION DE L'INSPECTION

UN INSPECTEUR CONFIRME

Le candidat retenu aura le profil suivant :
– Formation supérieure souhaitée
– Très bonne expérience dans un Service d'Inspection d'une Banque exerçant son activité en France et à l'étranger.
– Maîtrise de la langue anglaise ou allemande.

Le poste implique des déplacements de moyenne durée en France et à l'étranger.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions
BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE
Recrutement Cadres 4 rue Gaillon
BP 89 - 75060 Paris Cedex 02.



INGENIEUR A et M ou EQUIVALENT METHODES - PRODUCTION

PME de 250 personnes, rattachée à un groupe important et leader dans sa specialité technique, recherche un jeune ingénieur ayant acquis une première expérience de 2 ou 3 ans en bureau des méthodes et/ou en assistance d'atelier de production.

Dans un premier temps, il sera chargé de : mettre en place de nouvelles methodes de production, lancer les fabrications, améliorer l'informatisation de la gestion des stocks, implanter la CAO.

Ses fonctions évolueront à moyen terme vers la direction d'un atelier de production de 60 personnes. Le goût des contacts humains et de l'animation des hommes est donc indispensable.

Le poste est situé dans la proche banlieue Nord de Paris.

Merci d'adresser vos CV, photo et remunération actuelle sous la référence 895 en indiquant les sociétés auxquelles votre dossier ne doit pas être communiqué.

HORACE conseil
97 rue de Richelieu 75002 PARIS

CSNCR

COFAP

Apportez votre concours aux énergies nouvelles

ingénieurs qualité

AM, ENSI, INSA...

Importante société d'ingénierie (5000 personnes, La Défense), nous concevons et réalisons des ensembles industriels dans le domaine électronucléaire, ces installations doivent répondre à des critères permettant de garantir la qualité, tant au niveau conception, fabrication que réalisation sur chantier.
Pour ce faire, nous confions à des Ingénieurs les missions suivantes :
- définition de procédures,
- audit des usines ou de la sous-traitance,
- surveillance de la fabrication ou du montage,
- étude et traitement d'anomalies.
L'affectation à l'une de ces missions dépend de l'expérience des candidats, qui auront évolué en Bureau d'Etudes, production ou chantier.

Anglais souhaité.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 5080 à Média System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

RADIO-FRANCE

recrute
A COMPTER DU 1ᵉʳ DÉCEMBRE 1982

UN JOURNALISTE

de langue portugaise pour les émissions de RADIO-FRANCE INTERNATIONALE à destination de l'AFRIQUE LUSOPHONE.

Compétences demandées :
– Bonne connaissance de l'AFRIQUE d'expression portugaise et de la FRANCE.
– Expérience radiophonique.
– Pratique de la dactylographie.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions :

AVANT LE 25 OCTOBRE
au Service du Personnel – Bureau 9533.

RADIO-FRANCE 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 PARIS.

LE CRÉDIT COOPÉRATIF

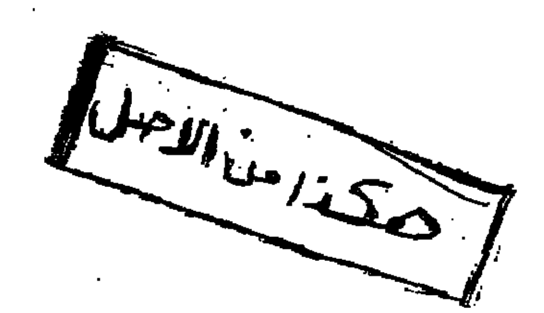
recherche

comptables de banque classe IV ou V

- Hommes 30 ans environ
- B.P. de banque
- Minimum 5 ans expérience professionnelle en comptabilité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 2401
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

cogema

société leader dans le domaine du *combustible nucléaire*, 5 milliards de capital, 8,5 milliards de chiffre d'affaires, recherche pour son service PLANIFICATION

JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE H/F
+ formation économique

Au service des Affaires Economiques et des Programmes, intégré à une équipe de jeunes ingenieurs, vous êtes responsable de la conception et du suivi du plan pluriannuel d'une des 4 grandes Directions techniques de l'entreprise.

En toute autonomie votre rôle est de :

- rechercher les informations utiles auprès de la Direction intéressée,
- élaborer les hypothèses et concevoir les programmes informatiques nécessaires aux études prévisionnelles,
- contrôler et analyser les résultats obtenus,
- participer à la présentation du plan pluriannuel à la D.G.

Une première expérience serait appreciée. Mais il nous faut avant tout un esprit perspicace et curieux, dont la faculté d'adaptation et le sens de la rigueur soient les qualités reconnues. Un élément de valeur trouvera chez nous une évolution de carriere intéressante : la dimension de notre société lui offre les opportunités nécessaires.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 250 M au : S.A.P./Recrutement - COGEMA - B.P. 4 - 78140 VELIZY

Organisation et Publicité

Un des premiers groupes industriels français et l'un des plus prestigieux par la performance technologique et la compétitivité internationale de ses produits, recherche

le chef du personnel
de son principal établissement en région parisienne

regroupant l'ensemble des services techniques et une partie de la production, soit 4500 personnes.

Ce poste de tout premier plan dans l'Entreprise requiert une formation supérieure type Sciences Po/Droit et au moins 15 ans d'expérience opérationnelle de la fonction.

Adresser lettre de candidature et CV sous référence 1110 M à :



BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Nous sommes une **SOCIETE IMMOBILIERE** d'importance nationale
Nous cherchons pour
CRETEIL

assistant administratif

(Niveau Licence Droit Privé)

Sous la responsabilite du Chef du Groupe opérationnel, vous serez appelé(e) au sein d'une petite equipe à assurer les tâches administratives et juridiques concourant à la preparation et à la réalisation des ventes, ainsi qu'à gérer les comptes particuliers des acquereurs. Si vous disposez de bonnes capacités de contacts, d'une reelle ouverture à l'outil informatique et d'une première expérience acquise, de préférence chez un notaire, nous vous invitons à adresser votre candidature (C.V. et prétentions) sous la référence 2734 à

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

---

services informatiques

Filiale française d'une société américaine de Conseil, commercialisant en Europe un système conversationnel de gestion de base de données et d'analyse d'information, mis en œuvre sur gros materiel et/ou mini ordinateurs recherche

DIPLOMES GRANDES ECOLES DEBUTANTS X, HEC...

pour le conseil, l'assistance et le développement de systemes d'information dans les domaines commerciaux et financiers auprès de grandes entreprises en France et en Europe.

Petite equipe, tres dynamique. Travail motivant, réalisations *concretes et rapides, interventions de Conseil sur une grande* variete de problèmes de management.

Anglais indispensable, deuxième langue appréciée. Formation assurée.

Deplacements de courte duree en Europe, et/ou aux USA.

Envoyer C.V. détaillé sous ref. 7217-M à I.C.A. 5 rue d'Hauteville - 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW-YORK PARIS

GROUPE DE SOCIÉTÉS DE SERVICES EN INFORMATIQUE
150 personnes
dynamique et en développement constant
recherche

SON RESPONSABLE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

PROFIL :

- Solide formation comptable ;
- *Expérience de quelques années nécessaire si possible liée à des outils informatiques ;*
- Goût pour les relations et le travail en équipe.

MISSIONS :

- Tenue et contrôle des comptabilités ;
- *Organisation de l'ensemble de l'administration du groupe ;*
- *Poste à créer et évolutif.*

Merci d'adresser votre lettre manuscrite de candidature avec C.V. et prétentions sous n° 036.322 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

TITN

Société d'engineering en informatique
Filiale **THOMSON-CSF INFORMATIQUE**

recherche pour postes à pourvoir :

- **BANLIEUE OUEST** *(40 km par l'autoroute de l'Ouest)*

Ingénieurs électroniciens et informaticiens

Grande école, debutants ou quelques années d'experience, pour travaux sur systèmes Temps Réel à base de mini-ordinateurs ou micro-processeurs (ref. TFHET/A).

- Etablissement **CHILLY-MAZARIN**

Ingénieurs électroniciens

Grande ecole, débutants ou quelques annees d'expérience pour :

- Etude d'équipements d'analyse d'images. Expérience souhaitée en video et techniques TV.
- Développement de systèmes à base de microprocesseurs (ref. TFHET/B).

Adresser C.V., photo et pretentions en indiquant la référence du poste choisi a **T.I.T.N.** - Rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MECIA PA

Masoneilan

spécialiste mondial des vannes de regulation recherche pour service technico-commercial

ingénieur débutant ou jeune cadre

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans le domaine de la mecanique ou de la régulation, de préférence dans le cadre du marche nucléaire.

- Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
- Avantages sociaux.
- Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à *Mme ABOULKER, MASONEILAN* 107, av. Charles de Gaulle, 92521 Neuilly Cedex

---

URGENT Association La Montagne 92 Courbevoie, recherche pour son ÉCOLE D'INFIRMIÈRES

UNE MONITRICE

titulaire d'un diplôme d'État d'infirmier et certificat cadre d'infirmier ou certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier *moniteur* ou certificat d'aptitude aux fonctions d'infirmier surveillant ou certificat cadre de santé publique.
POSTE jusque fin JUIN 1983 (+ congés payés).
Possible définitif.
Adresser lettre + C.V. à : l'Association La Montagne, Service du Personnel, 12, rue de la Montagne, 92400 COURBEVOIE.

Laboratoire de recherche du C.N.R.S. recrute

TECHNIC. SUPÉRIEUR ÉLECTRONICIEN

nationalité française libéré des O.M.

Conception et réalisation *de prototypes.* Interfaçage microordinateurs. Maintenance appareils de labo.

Env. C.V. à : Laboratoire de *Neurobiologie cellulaire*, CNRS, 91190 GIF-SUR-YVETTE.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Lieu : PARIS OUEST.
Formation école d'électricité ou équivalent. Anglais courant. Age min. 30 ans. *Expérience* min. 5 ans technico-commercial, industrie *électrique/électronique* biens d'équipement.
Rémunération selon expérience.
Env. C.V. + photo sous la réf. 3.268 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE recherche

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATION DES VENTES

Lieu : PARIS.
Formation école de *commerce* ou équivalent. Age min. 35 ans. Expérience min. 5 ans administration commerciale produits industriels.
Rémunération : 120.000 F.
Env. C.V + photo sous la réf. 3.267 M à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

La Départem. du Val-de-Marne recherche pour son service culturel :

1) Un attaché administratif *possédant une licence et une* expérience d'au moins 3 ans dans une *administration ou* une association.
2) Deux attachés contractuels pour exercer les fonctions de conseillers techniques en matière de musique, théâtre, science et technique, lecture, *action culturelle* (expérience indispensable).

Les candidatures devront être adressées à M. le Président du Conseil Général, Direction du Personnel Départemental, Bureau du Recrutement et de la *formation, Bureau n° 402 (tél :* 207-25-00 (poste 24.02), avenue du Général-de-Gaulle, à Créteil, pour le 22 octobre 82, dernier délai.

TEMPS RÉEL
LE MAGAZINE DE L'INFORMATIQUE
recherche,
pour renforcer son équipe de rédaction, un

JOURNALISTE

PROFIL SOUHAITÉ :

- *Environ 27 ans ;*
- Diplômé d'une grande école ou école de commerce (Sciences Po., H.E.C., ESSEC...) :
- Possédant une expérience de trois ans minimum chez un constructeur informatique ou une S.S.C.I. dans *des fonctions d'Ingénieur Commercial ou Technico-Commercial ou bien d'Analyste Marketing.*

Envoyer curriculum vitae à

CFIE — Direction du Personnel, 40, rue du Colisée, 75381 Paris Cedex 08.

ÉCOLE CENTRALE RECHERCHE ANALYSTES ET PROGRAMMEURS D'ÉTUDES POUR SYSTÈMES MINI 6
Envoyer C.V. à Direction des Moyens Logistiques, ÉCOLE CENTRALE, Grande Voie des Vignes, *92290 Châtenay-Malabry.*

Ville de NOISY-LE-GRAND
Ville nouvelle Marne-la-Vallée
40.000 habitants

RECRUTE pour seconder le *DIRECTEUR des Relations Publiques et d'Animation :*

- UN ANIMATEUR 1re classe, principalement chargé de la préparation et de l'organisation des fêtes, cérémonies et manifestations publiques.

CONDITIONS :

- exercer la fonction d'animateur 1re classe dans une commune et dans un service comparable,
- être titulaire de l'un des diplômes prévus à la liste 1 *de l'annexe à l'arrêté du* 15 juillet 1981 relatif aux agents communaux affectés à l'animation,
- expérience en rapport avec les fonctions exigées.

RÉMUNÉRATION : 6.017,61 F net mensuel, plus prime spéciale 6.000 F/an, *plus prime de fin d'année.*
ADR. CURRIC. VITAE A : *Mme le Maire,* Secrétariat général, *mairie de Noisy-le-Grand,* 93160.

Impte société métallurgique appartenant à *un grand groupe industriel* recherche pour son usine de SÉRIFONTAINE (80 km Nord-Ouest de Paris)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation B.T.S. ou D.U.T. afin de renforcer son *Service Informatique* en pleine expansion.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. + photo et prétent. au *Service des Relations Sociales,* usine TRÉFIMÉTAUX, 60590 SÉRIFONTAINE.

STÉ DE SERVICES ET *CONSEILS* EN INFORMATIQUE *recherche*

B.T.S. INFORMATIQUE

- ayant 2 ans d'expérience
- pour assister une équipe de direction informatique.

Lieu de travail : pont de Saint-Cloud.

Env. lettre *manuscrite,* C.V., photo et prétent. à n° 2385, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE *D'ILE DE FRANCE* recherche

UN COMMIS DE VILLE

Les candidats devront posséder :
- une excellente connaissance pratique de la série (S.A.A.) et de l'exécution des travaux T.C.E.
- *au moins 5 années d'expérience professionnelle,*
- un examen départagera éventuellement les candidats.

Adresser C.V., photocopies des diplômes justificatifs de l'expé*rience professionnelle,* à :
M. LE CHEF DU PERSONNEL *de la* CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE DE FRANCE 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris cedex 19.

SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT appartenant au groupe S.C.E.T. *recherche*

INGÉNIEUR

Pour conduite technique, administrative et financière, d'importantes opérations d'aménagement *et de construction* à SAINT-DENIS (93).
Expérience chantiers complexes indispensable, intérêt pour urbanisme et architecture souhaité.
Adres. C.V. et prétent. sous le *n° 036.321 M RÉGIE PRESSE* 85 bis, rue Réaumur, *75002 Paris.*

RECHERCHONS

ÉDUCATEUR ou STAGIAIRE-ÉDUCATEUR

pour encadrer garçons 12 à 15 ans. Ecr. ou tél. à l'Institut *Psycho-Pédagogique,* place de l'Eglise, 60740 Saint-Maximin. *Téléphone :* (4) 424-06-10.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC recherche

SYSTÈME

connaissant 64 DPS 4 CII TBS-IDS 2.
Connaissance mini 6/43 E appr.
Ecr. C.V., prét. ss réf. 11.698 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

ÉRIN

recherche
pour réalisation de logiciel en Informatique Industrielle *(mini et micro-ordinateurs)*

DES INGÉNIEURS

GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
- Option : Informatique, Automatique, Électronique.
- Débutants à 3 ans d'expér.

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

Minimum D.U.T. - B.T.S.

Ecr. avec C.V. Axial Publ., sous la réf. 710, 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

ANALYSTE-PROGRAMM.

conn. matériel *DIGITAL* 11-44 et langage BASIC + 2, conn. *d'INDENT très appréciée.*
Situation intéressante, avantages sociaux.
Env. C.V. avec photo et prét. à HOTEL RITZ Service du Personnel, 15, pl. Vendôme, 75001 Paris.

P.M.E. composants *électromécaniques* recherche

TECHNICIEN

pour mise en place système informatique et relations *technico-commerciales. Ecrire à* L.T.P. s/ référence 8635, 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75083 Paris, cedex 02, qui transmettra.

Ville de Saint-Denis (93200) recherche

CONTRACTUEL (LE)

Durée limitée.
Pour son service étude urbaniste, formation architecture. Rémunérat. mens. *nette* 6.100 F.

Env. cand. + C.V. à M. le Maire.

INGÉNIEURS

INFORMATIQUE-LOGICIEL DOMAINE TÉLÉMATIQUE
sortant grandes Ecoles
Postes stables
Téléphoner ou écrire SOPRAS E.T.T.
100, boulevard Voltaire
PARIS-11e - 355-36-69.

Nous sommes une Société fran*çaise de première importance*

Nous recherchons quelques

PERSONNES DE CARACTÈRE

capables apres STAGE d'atteindre en quelques mois de *5.000 à 7.000 F.* MENSUELS

Nous leur offrons :

- Une formation complète
- Une activité prenante
- *Un plan de carrière précis*

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »

Ecrire avec C.V. et photo N° 2419, Publicités Réunies *112, bd Voltaire, 75011 Paris*
La préférence sera donnée à *candidat ayant fait :*
- SOIT de bonnes études
- SOIT la preuve de leur personnalité.

DÉPARTEMENT INTERNATIONAL *D'UNE IMPORTANTE* SOCIÉTÉ DE COURTAGE D'ASSURANCES PARIS (8e) recherche

Deux Collaborateurs

Femme ou Homme

Connaissances dans domaines assurance internationale ou réassurance, 3 années d'expérience minimum.

Les *fonctions seront* celles d'Adjoint au Directeur de Département, tant pour la gestion que pour la production.

MAITRISE PARFAITE DE LA LANGUE ANGLAISE EXIGÉE ainsi que très bon sens des contacts.

Horaire mobile, restaurant d'entreprise, participation aux bénéfices, *large régime de prévoyance complémentaire.*

Ecrire avec C.V. + photo au Service du Personnel, FAUGÈRE et JUTHEAU 13, rue de la Ville-l'Evêque, *75008 PARIS.*

Urgent PROFESSEUR MATHÉMATIQUES

Terminale B, 8 H, lundi, mardi, mercredi, jeudi après-midi.

Tél. Mme AKOUN : 747-06-40.

DOCUMENTALISTE

(homme ou femme)
Bonne connaissance *des problèmes économiques* indispensable, habitué au dépouillement des journaux.
Diplôme de documentaliste exigé, pratique de l'anglais *et de l'allemand souhaitée.*
Écrire S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

STÉ QUARTIER *RÉPUBLIQUE* recherche pour son *Service Relation Clientèle*

RESPONSABLE CORRESPONDANCE H. OU F.

- niveau *licence*, pour diriger une équipe de 5 personnes *et être l'intermédiaire entre* celles-ci et le Chef de Service.
- des qualités de psychologie et d'organisation seront appréciées.

Env. CV + prétentions *sous* n° 1149 à PUBLIFOP 29, *rue Bleue, PARIS-9e* qui transmettra

---

Société de vente de matériels machines et produits *de nettoyage proche PARIS* recherche UN

CADRE DIRIGEANT

désirant devenir ASSOCIÉ Expérience indispensable. Rémunération importante. Ecr. *B.P.* 186 à M. du MAZET, 75062 PARIS Cedex 02 (service 78), *qui tr.*

Ecole Privée de Comptabilité recherche

PROF. DE MATHS

pour cours de B.T.S. informatique

Tél. 523-05-41.

Ville de Saint-Denis (93200) *recherche*

INFIRMIÈRE D.E. EXPÉRIMENTÉE

Formation cadre de santé publique souhaitée, pour direction centre de santé.

ATTACHÉ MUSICAL

pour seconder Directeur Festival et mener action culturelle auprès associations, comités d'entreprise, etc. Bonne connaissance musique.
Pratique culturelle souhaitée. Traitem. mensuel net 4.950 F.

Env. cand. + C.V. à M. le Maire.

S.I.B.F. - B.P. 21
91150 ÉTAMPES
recherche

UN(E) ASSISTANT(E) ÉCONOMIQUE

Pour service Achats (contrat à durée déterminée 7 mois)

Formation souhaitée :
D.U.T. de gestion ou équivalent. Le (la) titulaire du poste aura à *s'occuper d'évolution* de prix, de gestion de stocks *et d'études financières.*

Envoyer réponse avec C.V., photo, salaire actuel et préciser prétentions à l'adresse ci-dessus à l'attention de M. LOGEAIS.

Ets d'enseignement ccial recherche d'urgence

PROFESSEUR EN CONTROLE de GESTION

Tél. : 584-93-15.

Institut Curie
Section médicale et hospitalière
26, rue d'Ulm,
75231 PARIS CEDEX 05
cherche

SOUS-CHEF MAGASINIER

pour gestion diverse, papeterie, produits entretien, etc., immédiatement disponible. *Expérience indispensable.* Ecr. av. C.V. ou se présenter.

Cabinet Comptable *COURBEVOIE* cherche COMPTABLE EXPER. *Le matin :* 788-06-19.

Le Centre d'informations Financières recherche FUTURS CADRES COMMERCIAUX

- Dynamiques et ambitieux.
- *Goût du cont. haut niveau.*
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pour R.-V. 553-91-30, p. 210.

A Bagneux, la Société *Les Charpentiers de Paris recrute :*
1°) TECHNICIEN confirmé charpente bois escalier études des plans suivi des affaires.
2°) TRES BON TECHNICIEN, niveau *ingénieur en charpente* et constructions métalliques.

Ecrire avec C.V., photo, prétentions et date de disponibilité au 46, rue des Meuniers, 92220 BAGNEUX.

WABCO WESTINGHOUSE

Equipement ferroviaire rech.

SON DIRECTEUR EXPORTATION

Ce poste nécessite une formation d'ingénieur, une expérience réussie dans la vente de produits industriels à l'étranger. La *situation proposée implique des* qualités de disponibilité, le sens *de la négociation et une pratique courante de l'anglais (autres langues appréciées).*

1 INGÉNIEUR EXPORTATION

Ce poste implique une pratique d'au moins 5 ans de l'exportation de produits industriels, la pratique courante de l'anglais est indispensable.
Env. C.V. à Mme GRELE B.P. n° 2, 93270 SEVRAN.

CENTRE D'AMINCISSEMENT *ESTHÉTIQUE FEMME* recherche

JEUNE FEMME

- 30 ans minimum ;
- présentation impeccable ;
- bon niveau intellectuel.

PSYCHOLOGUE pour s'occu*per relations et mini-direction.* Tél pour R.-V. à M. RAMM, 296-54-90.

---

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
Banlieue SUD-EST
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

EXPÉRIMENTÉE ayant B.T.S.

Adresser C.V., photo et prétention n° 48 338, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

cours et leçons

Prof Américain, dipl. donne cours d'Anglais. Prix intéress. Téléphone : 747-91-63.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)

- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests
- Graphologie et ses pièges
- 12 méthodes détaillées, etc

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondon, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

J. F., 31 ans, niveau d'études sup. exper. secrétariat, frappe tous manuscrits, travail tres soigné (IBM). Téléphone : 358-31-50.

occasions

OLIVINE

ACHÈTE
AU PLUS HAUT COURS OR, débris dentaires, pièces or, bijoux anciens et modernes. ARGENTERIE, tableaux, pâte de verre, lampe, vase, montres anciennes et modernes, pendules, boîte or et argent, antiquités. *Déplacements à domicile.* 6, rue de Tocqueville-17e. Mo VILLIERS - 763-27-31. EXPERTISE GRATUITE.

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e), 607-61-10, fermé lundi ach. cpt photo, ciné, films, vidéo, Hifi, disques, cassettes, télé et grande choix matériel occasion.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

GS×3, 80, 49.000 km, essuie-glace arrière, pare-brise feuilleté, vitres teintées, équipement radio. 28.000 F. A partir 18 heures, 844-47-70, toute journée samedi et dimanche.

divers

Hertz occasions

VOUS PROPOSENT MODÈLES 82

B.M.W. 318 inject. . . 64 400 F
B.M.W. 520 inject. . . 80 000 F
Fiesta 1100 L . . . . . 25 400 F
Escort 1600 GL, 5 v. 39 600 F
104 Z coupé . . . . . 24 500 F
305 GR . . . . 42 500 F
R 5 G.T.L., 5 portes . 32 500 F
R 9 G.T.L., 5 vitesses 37 500 F
SAMBA G.L. . . . . . . 32 900 F
Polo C.L. . . . . 30 400 F
Golf G.L., 5 vitesses . 42 900 F
Golf G.T.I., options . . 54 700 F
Golf cabriolet . . . . . 58 000 F

GARANTIE 2 ANS OU 24 000 KMS

(moteur, boite, pont, pièces, main-d'œuvre)

Renseignez-vous : 111, rue Mont-Cenis (18e)
Tél. 259-62-90

formation professionnelle formation professionnelle

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte Postale 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Demander une documentation sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

WIR SIND eine französisch-deutsche Familie und suchen fur unseren zweispr. 7-jähr. Sohn deutsch sprech. Freunde J.D. Lühl. Tél. 238-46-69 - 260-76-97.

traduction demande

J. F., licence de Russe ayant travaillé 7 ans en URSS cherche TRADUCTIONS ou emploi utilisant le RUSSE. Ecrire sous le n° T 036340 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CURIOSITÉ, EFFICACITÉ OUVERTURE

J. F. 42 ANS, SUP. DE CO.

Connaît parfaitement les problèmes de création et lancement produits grand public.
Expérience centrale d'achats et agence

CHERCHE NOUVELLE SITUATION

Écrire sous n° T 036.341 M, RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.

Secrétaire sténo-dactylo, confirmée recherche emploi stable, évolutif, sur Paris. Tél. 16 (49) 56-71-81, de 8 h à 15 h.

VOUS CHERCHEZ :
- DES COMPÉTENCES acquises en client., dans l'encadrement, en gestion commerciale et marketing.
- UNE FORMATION COMMERC. SUPÉR., un dynam. organisé, rapid. opérat.
- J'ai 31 a. et propose de vous rencontrer (représentation exclue).

Tél. 370-18-36.

CADRE COMPTABLE 39 ans, 20 ans d'expér. cabinet et entr. dont 8 ans en Afrique cherche poste à responsabilités. Ecr. s/n° 7104 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F., 45 ans, Resp. personnel autodidacte. 4 ans exp. base secret. Direction, paye informatisée cherche poste équivalent P.M.E. ou adj. Direction personnel Paris-sud ou banlieue Sud. Ecr. s/n° 6365 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. - 15 ans d'expérience recherche emploi secrétariat sténo-dactylo Région Marne-La Vallée Ecr. s/n° 6364 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DÉCORATEUR, ex-dirigeant de société d'ameublement et de décoration de renommée internationale, importante expérience France et Moyen-Orient, cherche emploi en relation avec ses compétences. Ecr. s/n° 6.368 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune fille DANOISE 20 ans cherche placement au PAIR dans famille française à Paris. INGER NIELSEN STRANDJAE-GERVEJ 78 DK 2791 DRAGOER DANEMARK.

J. H. 29 ans, algérien maître-assistant Doctorats Psychopathologie, Anthropologie Sc. Po. (relations internationales). Arabe, français, anglais, allem. Sans responsabilités. Étudierait toutes propositions (mi-temps inclus). M. CHEBEL, 24, rue Fleurus, 75006 PARIS.

DIRECTEUR FINANCIER 40 a. sérieuses réf. transport performant — dynamique redressement situation difficile gestion — fiscalité. Ecrire à n° 2412 Publicités Réunies 112 Bd Voltaire 75011 Paris.

DANS LE CADRE DE SA RESTRUCTURATION UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour son

STANDARDISTE EXPERIMENTE POSTE STABLE

J.H. non-voyant, 31 ans. Sérieuses références. Libre de suite. Transformation du clavier prise en charge par l'État.

Ecr. s/réf. 715 à Axial Pub. 27, rue Taitbout Paris 9e, qui transmettra.

DOCTEUR EN DROIT

Droit des affaires, 35 ans, 5 ans d'expérience propriété commerciale, faillite, fiscalité, droit bancaire, cherche emploi entreprise ou cabinet juridique. Ecrire sous le n° T 036.300 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

F., 46 ans, licenciée histoire-géo. Etudie ttes propositions. Ecrire sous le n° T 036.290 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 34 ans, réceptionniste, dactylo, secrétariat, tél., rech. poste stable temps partiel ou mi-temps. Ecrire sous le n° T 036.315 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 36 ans, réceptionniste dactylo, aide-comptable, rech. poste stable, prox. 19e. Mi-temps ou temps partiel. Ecrire sous le n° T 036.316 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 26 ans, journaliste de formation, aimant ttes formes d'expression, notamment l'ECRITURE, ch. emploi même temporaire. De préférence dans domaine culturel, mais étudie toutes propositions. M. Barbiche, 24, rue de la Marne, 57700 Hayange. Tél. (8) 284-39-73.

J. professionnelle de gestion et stratégie d'entreprise Sc. Po. gérante de société de conseils, propose missions et temps partiel à entreprises et créateurs. Tél. : 781-55-17.

J. F. bac, BTS commerce inter. anglais/allem. Cherche emploi rég. indif. Tél. (22) 90-00-33.

Architecte 41 ans, D.P.L.G. sérieuse exp. de conception et surv. de chant. cherche place. Tél. 350-97-68, après 20 h.

J. h. 25 ans, maît. Droit privé, D.E.S.S. fiscalité appliquée, cherche poste de FISCALISTE. Ecrire à M. TULEAU Y. 8, chemin Latéral-du-Nord - 94500 CHAMPIGNY.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION Diplômé du C.F.P.J., trois ans d'expérience, cherche situation sur Paris ou en province. Disponible immédiatement. Ecrire : H. Boutros, 3, rue d'Hautpoul, 75019 Paris.

J.F., 28 ans, doctorat sciences éco + IAE, angl., expérience 3 ans. Conseil en marketing recherche postes chargée d'étude marketing ou éco. ou chef de produit dans Société Paris ou banlieue Est Sud-Est. Ecrire sous le n° T 036.136 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Dipl. H.E.C. étudie toutes propositions, collaboration linguistique. Langues C.E.E. SLAVES. Téléphone : 950-78-11.

Serveur 33 ans recherche : place stable, libre samedi-dimanche. Tél. : 201-90-59 à partir de 20 h jusqu'à 20 h 30.

POSITIVE ET RÉFLÉCHIE J.-F. 22 ans, maîtrise droit des affaires, expérience presse, relations publiques, étud. toutes propositions de bon ton. Ecr. s/n° 6.370 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ex-gérant de société, attaché commercial, depuis deux ans, 31 ans, bonne présentation, rech. emploi commercial. Etudie ttes propos. Ecr. s/n° 6.369 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMIS ARCHITECTE

15 ans d'exp. réf. bât. scol. lgt. collect., M.H. chantier urbain, étudierait ttes propositions. Ecrire sous le n° 036.328 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. F. 31 ans, dipl. Sc. Po, DESS communication, 7 ans exper. profes., ch. poste responsabilité MARKETING communication, dans entreprise, cabinet études, journal entreprise, publireportage. Ecr. s/n° 3.818 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

35 ans, expér. 10 ans dans impt. cabinet médical, rech. poste France ou étranger (de préf.) Ang. et Espag. courants. Ecrire à n° 48.872 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra. 75040 Paris. Cedex 01 qui transmettra.

ING. MARINE

+ ICI (38 ans)
Anglais, chinois, vietnamien, exp. direction conseil, export... étud. toutes propositions (durée indif.). MARINE - PÉTROLE ENVIRONNEMENT

Ecrire sous le n° T 036.158 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ADULTES MARGINAUX

H. 49 ans, form. sup. 12 ans exp. animation adul. marginaux gde habitude, ttes techn. d'expression, cher. poste à resp. région Paris. Libre sous 1 mois Ecr. s/n° 3588 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Secrétariat matin J.F. Brésil. étud. hist.-philo. ayant travaillé 3 a. recher. domaine culturel — Bonne expérience secrétariat, anglais, portugais, archives. dactylo, cherch. emploi 9/15 h. sur 5 jours. Ecrire Staal 165, rue d'Alésia — 75014.

J. F. techniques commerce international, expérience assist. secrétaire direction commerciale, allemand, anglais. Ecr. s/n° 3 583 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL

45 ans, haut niveau, expérience animation terrain et gestion unités indépendantes, 19 ans distribution et services. Recherche poste responsabilité secteurs 83, 13, 06.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

36, R. COQUILLIÈRE
Liv., 3 chbres, caractère, tt cft, haut. 3 m 40. PX 1.100.000. Lundi 14/17 h. 550-34-00.

FORUM, 1er ét., rue piétonnière poss. habitat. prof. ou commerc.
40 m² CFT 400.000 F
50 m² CFT 500.000 F
90 m² CFT 900.000 F
4e ét., rue, beau 2 pièces, cuisine, s. de bains, 430.000 F. 4e ét., cour, petit studio, cuisine, salle de bs, 130.000 F. Visite sur place 12-15 h., 7, rue Ferronnerie, 326-98-66.

3e arrdt

ARTS ET MÉTIERS
2 P., cuis., s. d'eau, chf. cent., asc. 256.000 F. 327-52-44.

MARAIS
STUDIO 75 m²
Très gd stand., 6e ét., plein sud, s/jard. 2 000 m², parking. 1.050.000 F. - 278-29-20.

4e arrdt

ILE-SAINT-LOUIS
dans bel imm. Propriétaire vend 2 P., entrée, cuisine, salle de bains, w.-c. 500-54-00.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS
Livraison fin 1982

1 ET 3 R. POLIVEAU
29 APPARTEMENTS DE TRÈS GRAND LUXE du 2 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES

de 13.000 à 15.000 le m2. Ferme et définitif.

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours de 14 h. à 19 h. sauf mercredi et dimanche

AWI - Téléph. : 267-37-37.

7e arrdt

Près CHAMP-DE-MARS ELÉGANT DUPLEX 170 m², TERRASSE, JARDIN 200 m², 3 park. DORESSAY, 624-93-33.

9e arrdt

PRIX 165.000 F.
CADET. Séj., coin cuis. équipée + chbre, s. d'eau, w.-c. État impeccable. Imm. ravalé. Tél. pptaire : 226-48-82.

11e arrdt

EXCEPTIONNEL
« LE SERENIDE »
immeuble NEUF résidentiel
LIVING + 3 CHBRES
92 m² + balcon, 5e étage, cave, parking sous-sol BELLES PRESTATIONS
952.000 F.
Possibilité 80 %. Crédit préférentiel.
Sur place de 14 h. à 19 h. sauf mardi et mercredi.
149, rue Oberkampf
700-11-09 - LACHAL S.A.

12e arrdt

FAIDHERBE-CHALIGNY
2 p., entrée, cuisine, w.-c., possib. bains, imm. pierre. 230.000 F - 526-54-61.

13e arrdt

TOLBIAC-NATIONALE
Beau 3 pièces, 610.000 F. Cave, parkings. Petite résidence 1976. Parfait état.
SINVIM : 501-78-67

15e arrdt

209, R. LA CROIX-NIVERT
2 PIÈCES + 1 PETITE
calme, clair, bon état. Lundi, mardi, 14 à 19 h.

VILLAGE SUISSE
3 P., 70 m², calme 354-95-10

PROPR. VEND GRAND PAVOIS
16e étage, 5 pces, 106 m² + loggia. Prix : 1.400.000 F. Téléphone : 554-63-24.

BELLE RÉSIDENCE FLOTTANTE
Navigable, 38 m de long, 5 m de large, 170 m² habitables, grand confort intérieur, moteur et accastillage neufs
Poss. activités commerciales Exclusivité LGM 265-55-44.

16e arrdt

SEVRES BRETEUIL 354-42-70
2 P. 40 m² CHARME

28, RUE BASSANO
Ét. élevé, 100 m², bas Prix. Liv. + 3 chbres, asc. Refait neuf. Lundi, 15/18 h. 550-34-00.

RANELAGH triple récept. 3 chbres + 2 chbres service DANS BEL IMMEUBLE GARBI - 567-22-88.

PRÈS V.-HUGO, 7 P.
serv. gar. matin : 567-47-47

THÉOPHILE-GAUTIER 4 PIÈCES, 160 M2
Séjour 50 m2
vue dégagée, soleil, calme. Nombreuses dépendances
SINVIM : 501-78-67

17e arrdt

45, AV. DE VILLIERS
M° MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE
Anciens ateliers d'artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2, 4 ET 5 P.
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS
Visites : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h. à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

19e arrdt

M° Crimée, Buttes-Chaumont, bel imm. 2 p. cuis. bns, W.-C., cave. 180.000 F. 520-13-57.

FLANDRE
Dans petite résidence 1970 grand studio 37 m². Beau 2 pces. ensoleillé, balcon. Visite samedi 16-10 sur R.-V.
SINVIM : 501-78-67

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE-POINT DU JOUR
5 pièces tout confort ensoleillé - Proche commerces. Visite jeudi 14-10 sur R.-V.
SINVIM : 501-78-67

NANTERRE APPT 130 m² RÉCENT, tout confort, parking - 246-66-30.

SÈVRES
71, GRANDE-RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces-commerces.
507-13-47 ou SERCO 723-72.00.

PUTEAUX
immeuble grand standing
2 pièces, 54 m², cave, parking. 450.000 F
SINVIM : 501-78-67

NANTERRE TYPE 2 RÉCENT, tt cft. parking. 246-66-30.

MARCEL SEMBAT
2e ét., asc., 4-5 P. impeccable, garage, 690.000 F., ou sans garage 660.000 F. 577-96-85.

NEUILLY-BINEAU
Studio 45 m²
410.000 F
vue dégagée, balc. soleil
SINVIM — 501-78-67

93 Seine-Saint-Denis

Particulier vend appt 2 pces, cuisine, salle de bains, W.-C. Près tous commerces, bus, écoles. Prix 190.000 F. Faibles charges. Tél. : 849-91-18 ou 849-79-29 (à 19 h). Week-end toute la journée. Bobigny (93).

Province

PROVENCE, 3 km mer
Vend T4, standing, calme, balcon sud. Prix 375.000 F. Tél. (94) 20-42-72 hres repas.

à LA JOUE DU LOUP
Hautes-Alpes

TOUS LES CADEAUX DE LA MONTAGNE :

300 jours de soleil,
2000 hectares
de domaines skiables,
des alpages, des tennis.

A vendre studios
2 pièces et 3 pièces
bien intégrés
à la nature dans
de petits immeubles.

SPÉCIAL LANCEMENT.
RÉDUCTION MOBILIER
8500 F. 10000 F. 12500 F.

Documentation, renseignements :
S.P.E.I.
tél. 354.09.81
303, rue Saint-Jacques
75005 PARIS

DEAUVILLE - MONT CANISY
Très Résidentiel
Appartements 2 pces - 3 pces - Maisons 4 pces - 5 pces avec jard. privés et tennis LOCATION-VENTE possible de 3.000 à 4.800 F/mens. + ind. d'immobilisation Renseig. W.E. (31) 88-39-80. semaine (1) 387-33-88.

appartements achats

Recherche 1 à 2 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e avec ou sans travaux PAIE CPT chez notaire Tél. 873-20-67 même le soir.

S.C.I. recherche immeuble libre ou occupé, même mauvais état. Tél. : 328-98-66.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillon neufs renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

525-25-25
49 av. Kléber 75116 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

PPTAIRES LOUEZ
Chbres, studios, 2 P. 3 P. etc... Sous 48 H. SANS FRAIS par sélection directe
206-00-47

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine 75008 PARIS rech. pour clientèle étrang. et Diplomates APPTS HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest résident.
562-78-99

PROPRIÉTAIRE LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle assurée. Service gratuit, 770-25-90.

Région parisienne

Étude cherche pour CADRES villas, pav., toutes banl. Loyer garanti 8.000 F — 283-57-02.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R. C. - R. M.
Constitution de Sociétés Démarches et tous services permanence téléphonique
355-17-50.

EMBASSY-SERVICE
Rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location Quartier affaires. 562-82-14.

DOMICILIATION 8e
R.M. - R.C. 200/300 F MOIS
Avec services complets TÉLEX-SECRÉTARIAT CRÉATION DE SOCIÉTÉS TOUTES DÉMARCHES
AGECO - 294-95-28
(Stationnement aisé).

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT. TÉL. TELEX. Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88 +

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F./MOIS 1 DOMICILIAT. + SERVICES SARL Artisans 296-36-74.

locaux commerciaux

Achats

GROUPE FINANCIER
très important recherche France entière Murs-entrepôts loués très bonne rentabilité. Écrire K 20433 ag. Havas 33075 - Bordeaux-Cedex

fonds de commerce

Ventes

VENDS directement Alimentation de luxe et exclusivités à Monaco, excellent rendement, affaire en Sté. Ecr. HAVAS MONTE-CARLO 1871

Part. vend rais. santé Centre gde ville Rég. Est (Lorraine) SALON DE COIFFURE ET INSTITUT DE BEAUTÉ 500 m² en pleine exp., très gde renom., install. réc., gd stand. Très gros C.A. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire). Ecrire sous le n° 036.215 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VEND HOTEL-RESTAURANT VALLÉE DU CHER
16 chambres, salle restaurant, capacité 200 couverts sur itinéraire vert, National 675, construction récente, prix intéressant à débattre. Tél. (54) 71-70-19.

Alimentation diététique Côte d'Opale, appt attenant Tél. : (16) 21-36-33-56.

immeubles

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue Tél. 590-86-06, de 7 à 21 h.

POUR MIEUX VENDRE VOTRE IMMEUBLE
Noël Aufman — Le spécialiste 21, rue Le Peletier, Paris 9e Tél. au 747-42-97 le matin ESTIMATION GRATUITE.

viagers

15e, 2-3 pces, 70 m², tt cft, 8e ét., asc., park., 240.000 + 2.600, loué 2.200 mens. Revend. pour acquéreur. 266-19-00.

16e, près rue Boileau, 2 pces, tt cft. 120.000 + 2.400. occupé H. 73 ans. CRUZ, 266-19-00.

hôtels particuliers

Recherchons Paris, belle demeure-hôtel particulier, avec jardin, dans quartier résidentiel. Propositions écrites exclusivement, à envoyer : c/o M. TIMMERMAN, 23, rue François-Ier, 75008 PARIS.

villas

Le Luc en Provence (83) VAR 30 km. Mer et Montagne. Part. vd villa neuve 81 très gr. confort. 4 Pièces, chemin., cuis. amén., chauf. élec., double vitrage 2 terr. gar. terrain plat 5570 m² belle vue. Prix 820.000 F Crédit possible frais réduits. Tél. : (94) 60-85-30.

MANOSQUE (PRÈS)
Villas neuves à part. 323.000 Crédit PAP possib. 285-71-82.

SAINT-VALLIER-DE-THIEY (06) sur 6.600 m², divisible VILLA 150 m² + terrasses, 2 bains, cuisine aménagée, tél., 1.200.000 F. Tél. : (6) 084-08-97.

VÉSINET RÉSIDENTIEL
calme. PROPR. MANSART. récept. 80 m², 6 ch., 2 bns, cft, gar., jard. boisé. 1.200 m² AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet (3) 976-06-90.

COTE D'AZUR
BORMES-LES-MIMOSAS
VILLA PROVENÇALE
récente, F6, vue mer panoramique, terrain 1.700 m², garage + lot terrain 2.000 m². Px : 1.500.000 F Tél. (16-93) 93-05-80 le soir.

maisons de campagne

MAISON SUR CAVE 4 pces tt cft. gar. 1 h 17 a., bois et terre 500.000 F. MME BRETEAU 66400 CERET REYNES

ST-CYR-EN-ARTHIES
(75 km Ouest de Paris) près des golfs du Prieuré et de Seraincourt. Maison de village 200 m² habitable avec terrasse jard. travaux à finir 350.000 F Location possible. PROMOTIC. 553-14-14.

VENDS MAISON BRIARDE
8 km Meaux
12 km Coulommiers
Sur 350 m², chauff. central, cheminée, 3 chambres, séjour. Prix : 350.000 F à débattre. Reprise P.A.P. possible. Tél. : 374-58-36 (poste 28) 10 h à 19 h, sauf week-end.

A VENDRE RIBÉRAC
(DORDOGNE)
1 km du centre ville, maison bon état 5 pièces tout confort, chauffage central, salle de bains, cave, grenier, terrasse, garage, jardin, cour + grande dépendance. Prix à débattre. Tél. (16.53) 90-23-42.

terrains

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS à bât. BOISÉS
3.157 m² à 6.130 m². Prix : 151.000 F à 163.000 F H.T. Document. grat. sur demande. Téléphonez au : (38) 95-00-24 ou (94) 76-21-59.

VALEUR REFUGE
VALCROS
Face aux îles d'Hyères
« La Pinède du Lac »
Ds domaine privé de 1.300 ha avec golf de 18 trous. Equipement de loisirs, lac de 4 ha, près des plages. 61 parcelles privatives de terrain viabilisé. Prix à partir de 192.000 F T.T.C. modulable en fonction de la constructibilité. Tél. : 16 (94) 66-83-93 ou après 19 h. 750-21-45.

SAINT-CLOUD (près gare)
Propriété récente sur 1.200 m² de superbe jardin sans vis-à-vis. 350 m² habit. Triple récept. + 6 chamb., 5 s. de bns, coin repas, cuisine moderne, garage. Parfait état. Après 19 h. 750-21-46.

A vendre Bazoches-sur-le-Betz (45) 100.000 F. Terrain de 2.200 m² constructible, viabilisé (Eau, E.D.F.) dans lotissement boisé à 120 km de Paris (12 km de Courtenay, 32 km de Nemours, lieudit : Les Etangs-Neufs). Comprenant copropriété étang et pêche. Tél. : 706-88-40, après 18 h.

A VENDRE, part. à p., terrain + pc 4.000 m², site classé, 120 m de rivière. Près Lisieux. Tél. : 630-23-11 (pte 48-04).

propriétés

Propriétaire vend maison 160 m² + jardin. 6 pièces confort. 1.250.000 F sur place. Mardi 8 h - 20 h. 25, rue de Romainville 202-67-73 ou 272-39-15.

Vends sud Bordeaux maison bourg. 10 pièces + dépend., parc 2 ha, poss. plus, le tout clôturé. Prix 2.200.000 F. Ecr. s/n° 7.062 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LUBERON près MENERBES Vue exception. MAS XVIIIe s. à restaurer. 10 hectares terre. AG. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Téléph. : (90) 92-01-58.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appelez ou écrivez :
Centre d'information FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis avenue de Villiers
75017 PARIS. T. 227-44-44.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Chers parents...

« S'il fallait que la société prenne en charge toutes les personnes fragiles ou handicapées, âgées ou non, dont s'occupent ces méconnues que sont les familles, ses moyens n'y suffiraient pas, ni en ressources, ni en personnel. La société s'accomode de ces dévouements », constate Paul Paillat dans son éditorial du dernier numéro de *Gérontologie et société* intitulé « Famille et générations ».

Agnès Pitrou explique que les personnes âgées sont devenues une *« catégorie technocratique »* et *« se voient offrir des équipements particuliers, qui contribuent à accentuer la ségrégation. A la fois, on tend à exalter le rôle de l'efficacité de la solidarité collective à leur égard, et à culpabiliser malgré tout les générations suivantes de leur soi-disant abandon »*. Or, ajoute-t-elle, c'est peut-être aller un peu vite. *« L'apparence d'une coupure globale et d'un rejet mutuel entre les générations s'accompagne d'un maintien de liens personnels serrés quand il s'agit de la situation que l'on vit soi-même. Il peut y avoir coexistence entre un discours général de la rupture entre générations, et l'exercice effectif de relations assidues et chaudes dans sa propre famille, y compris pour les jeunes. »*

Le thème de la rupture des liens familiaux engendrés par l'industrialisation n'a pas tenu devant les démonstrations des historiens et des sociologues qui ont montré que la *« famille ancienne »* était déjà passablement dispersée et que les relations de parenté ont finalement bien résisté au phénomène général de mobilité sociale. Françoise Cribier a étudié une des composantes de cette mobilité qu'elle a appelée *« la migration de retraite »*.On a constaté, en 1975, que le quart des retraités parisiens, qui avaient quitté la capitale, s'étaient installés en bord de mer. Ce mouvement n'a cessé de s'intensifier. Certaine villes comme Nice, sont, notoirement habitées par beaucoup de personnes âgées. F. Gribier a préféré s'intéresser aux petites villes et aux bourgades, hors de la Côte d'Azur. Les retraités qui s'y installent à l'heure de la retraite sont plutôt aisés. Ils appartiennent pour 39 % à la classe « moyenne » des techniciens, aux cadres moyens et petits commerçants, pour 39 % aux cadres supérieurs, aux professions libérales, aux commerçants et aux industriels 35 %. Les agriculteurs ne représentent que 3 % de ces *« migrants du « troisième âge »*. A l'occasion de la retraite, près du tiers des ménages ayant des enfants se sont rapprochés de l'un d'entre eux. Mais, l'autonomie plus grande des retraités, leur situation financière « plus confortble », amènent beaucoup d'entre eux à s'établir lon de leurs enfants. Ils compensent alors l'effet de l'éloignement pa la qualité de leur relation : *« On se voit moins souvent mais mieux »*, à l'occasion notamment des vacances. Les « nouveaux retraités », offrent alors une image dynamique, autonome, *« socialement acceptable »*, qui rassure les enfants, leur propose *« un modèle désirable de leur futur vieillissement »*.

Mais, parmi ces retraités du bord de mer, il reste toujours 4 % de couples qui ne reçoivent jamais de visites de leurs enfants et 11 % pour qui les rencontres sont rares (une ou deux par an). *« Les ruptures entre les vieux parents et les enfants sont un sujet tabou de la sociologie de la famille »*, conclut Françoise Cribier dans le numéro de cette revue, qui nous propose aussi une analyse des relations entre générations en Autriche, en Allemagne fédérale ou en Afrique.

CHRISTIANE GROLIER.

★ « Famille et générations » — Gérontologie et société. — N° 21. — 140 pages, 55 F. Fondation nationale de gérontologie, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél. : 525-92-80.

AUX CHAMPIONNATS DU MONDE DE BRIDGE DE BIARRITZ

Les États-Unis l'emportent sur la Hollande

Biarritz. — Dimanche 10 octobre, 2 heures du matin dans le hall du casino Bellevue, à Biarritz. Les championnats du monde par paires open sont terminés. Les quarante paires qui ont eu le privilège de se qualifier en finale (elles étaient trois cent soixante au départ dans cette catégorie) attendent anxieusement les résultats sur les écrans de télévision.

Une nuée de petits signes blancs a envahi soudain l'écran : premiers, les Hollandais Anton Maas et Max Rebattu. On n'a pas le temps de regarder la suite que, déjà, les champions sont portés en triomphe.

Hélas, les résultats sont faux. Les Américains Chip Martel (vingt-huit ans) et Lew Stansby (quarante ans) font et refont leurs comptes. Il leur manque 105 points qui devraient leur permettre de passer en tête. Or, on les a affichés à la neuvième place. Ils posent une réclamation. Très vite, on s'aperçoit que tous les résultats sont faux, aussi bien celui de l'open que celui des « dames », qui a été affiché quelques minutes plus tard. Que s'est-il passé ? Le traitement informatique est fiable. Il a fonctionné depuis une semaine sans la moindre défaillance.

L'erreur était humaine. Pour permettre à une bridgeuse qui jouait dans un fauteuil d'infirme de rester en position fixe, lors de la dernière séance de la finale de l'épreuve, les arbitres avaient accepté de transformer sa ligne d'orientation initialement est-ouest en nord-sud. Mais le message est parvenu à la salle des calculateurs comme s'il concernait l'épreuve open.

Les Hollandais Maas et Rebattu sont donc redescendus sur terre. Le classement, définitif cette fois, est le suivant : 1. Martel et Stansby (U.S.A.), 2 475,1 points ; 2. Maas et Rebattu (Hollande), 3 049,3 pts ; 3. Chagas et de Mello (Brésil), 3 044,2 pts ; 4. Janitschke père et fils (U.S.A.), 3 037 pts ; 5. Kaplan et Kay (U.S.A.), 3 035,4 pts. Les premiers Français, Claude Delmouly et Jean-Marc Roudinesco, sont dixièmes. La République populaire de Chine a réussi son entrée dans une grande épreuve internationale, puisque ses représentants, Wang et Lu, se sont placés en quinzième position, ce qui n'est pas un mince exploit, le tableau des quarante paires finalistes étant d'une très grande qualité, et les experts n'ayant accordé aux Chinois aucune chance d'y figurer.

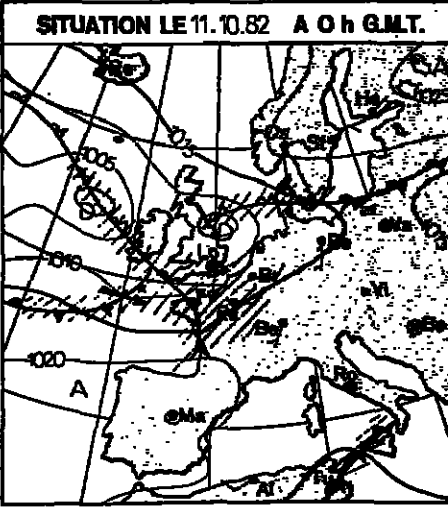
Parmi ces quarante, quatorze paires sont américaines (huit se classant parmi les douze premières) et neuf sont françaises (qui prennent les 10e, 17e, 20e, 22e, 24e, 28e, 29e et 30e places). Les Etats-Unis et la France (championne du monde de bridge par équipes en titre) étaient d'ailleurs donnés comme favorites. Parmi les finalistes, on dénombre encore trois paires polonaises, deux suédoises, deux britanniques, deux israéliennes, une belge, une argentine, une canadienne, une suisse, une autrichienne et une allemande alors que cinquante-huit nations participaient à l'épreuve. L'acteur Omar Sharif (*autorisé à représenter la France*, pays où il réside) associé au champion Paul Chemla ont figuré un moment lors des éliminatoires à la sixième place. Mais ils se sont finalement enfoncés à la cent dixième place et n'ont pas été qualifiés pour la finale.

Chez les dames, l'épreuve a été tour à tour dominée par les Américaines et les Françaises, mais a tourné à l'avantage des premières. Deux paires américaines prennent *les premières places*, Mmes Betty Kennedy et Carol Sanders, suivies de Lynn Deas et Beth Palmer. Les troisièmes sont les Anglaises Sally Horton et Sandra Landy, les quatrièmes d'a tres Américaines, Claire Tornay et Cathy Walvick. *Les premières Françaises*; les Orléannaises Doreen Brunet et Annie Fouillet sont cinquièmes. Les autres Françaises sont 10es, 11es, 16es, 19es, 22es, 28es, 34es et 40es.

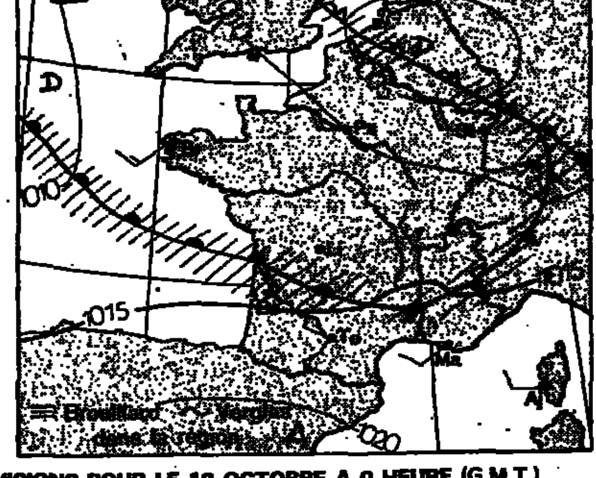
GUY DUPONT.

MÉTÉOROLOGIE

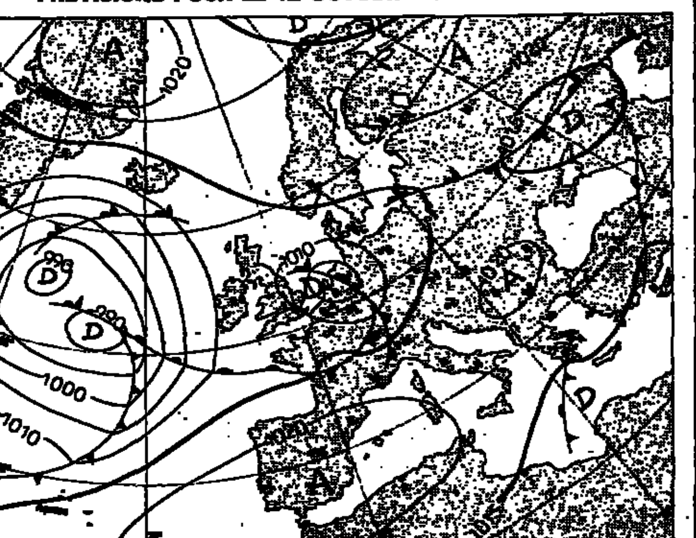
SITUATION LE 11.10.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.10.82 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 12 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 octobre à 0 heure et le mardi 12 octobre à 24 heures :

— La France restera prise dans un courant d'ouest assez rapide. Dans ce flux, plusieurs perturbations se succéderont assez rapidement. Celle qui aura donné le mauvais temps de lundi s'éliminera vers la Méditerranée à la mi-journée, mais déjà le matin sur l'ouest arrivée de nouvelles pluies.

Mardi matin, encore une bande de ciel couvert donnant un peu de pluie de l'Aquitaine au Massif Central et aux Alpes. Près des frontières du Nord-Est, de fines pluies également. Ailleurs, un temps nuageux humide et assez frais (environ 10 degrés au lever du jour) avec un vent d'ouest fort. Quelques averses probables autour de la vallée de la Seine.

Au cours de la journée, arrivée sur la côte atlantique de la nouvelle zone nuageuse et des pluies ; en soirée elles couvriront toute la moitié ouest. Sur la moitié est, un ciel assez nuageux où quelques éclaircies se développeront tout de même.

Au meilleur moment de l'après-midi, 16 degrés sur le Sud-Ouest, 18 degrés en bordure de la Méditerranée et 14 à 15 degrés sur toutes les autres régions.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 11 octobre à 7 heures, de 1 016,5 millibars, soit 762,4 millimètres de mercure.

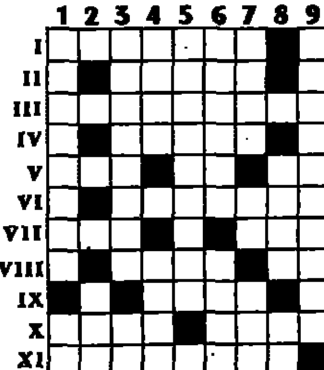
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 octobre) : Ajaccio, 20 et 10 degrés ; Biarritz, 18 et 10 ; Bordeaux, 18 et 10 ; Bourges, 13 et 10 ; Brest, 13 et 11 ; Caen, 14 et 9 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 8 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille-Marignane, 20 et 8 ; Nancy, 13 et 9 ; Nantes, 17 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 15 et 11 ; Pau, 17 et 8 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 16 et 12 ; Strasbourg, 13 et 10 ; Tours, 15 et 11 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 27 et 15 ; Berlin, 16 et 8 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Le Caire, 33 et 22 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 12 et 9 ; Dakar, 33 et 27 ; Djerba, 31 et 24 ; Genève, 17 et 9 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 21 et 13 ; Londres, 15 et 6 ; Luxembourg, 11 et 8 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, 3 et 0 ; Nairobi, 28 et 17 ; Palma-de-Majorque, 24 et 10 ; Stockholm, 7 et 5 ; Tozeur, 31 et 22 ; Tunis, 28 et 17.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 295



HORIZONTALEMENT

I. Coupe de style grand patron. — II. Exostose relevant du vétérinaire. — *III. Des femmes assurées de tenir* la ligne. — IV. Ce n'est pas dans une telle nature qu'on trouvera le paradis. — V. « La Cuisine des anges » en contient une bonne dose. Négation. Roule ou vole, selon le genre de zinc. — VI. Entrée de service. — *VII. Qui a l'apparence de la* vérité. Lettres à l'adresse de Caroline. — VIII. Quand on en sort, c'est pour s'élever. Préposition. — IX. Femme qui ne cache pas son jeu. — X. Changerai d'horizon. Tel un sujet ne manquant pas de recherche. — *XI. Défaut ou qualité, selon* le genre de coureur.

VERTICALEMENT

1. Homme de salon, généralement de bonne présentation. Personnel. — 2. Libre de toute contrainte quand il est plein. — 3. Avec lui, le progrès est en marche. Pris dans l'engrenage. — 4. Bassin dans lequel coule l'acier. Possède ce qu'on trouve de plus haut ici-bas. — 5. Tel le travail du laboureur ou du méchant bêcheur. — 6. Unir par l'épreuve du feu. On y flâne avant une mise en train. — 7. On y élève constamment de nouveaux quartiers. Alternative. Ladre ou vecteur de peste. — 8. Economiquement fort. Note. — 9. Lève le pied après avoir généralement battu des mains.

Solution du problème n° 3 294

Horizontalement

I. Ridicule. Sélect. — II. Inodore. Lac. Soi. — III. Solitaire. Ur. Et. — IV. Tu. Oint. Ah ! Etui. — V. Obit. Embrasser. — VI. UL. En. Or. Ceps. — VII. Ris. Détachait. — VIII. Naïf. Liqueur. Ce. — IX. Eblé. Uvule. Azov. — X. Lemme. Et. Etira. — XI. Gênée. Stuc. In. — XII. Esclave. Rococo. — XIII. Elu. Muet. Na ! — XIV. Tu. Excès. Ta. S.D.N. — XV. Eros. Arabesques.

Verticalement

1. Ristourne. Geste. — 2. Inoubliables. Ur. — 3. Dol. Silence. — 4. Idiote. Femelles. — 5. Coti (cf. « Cotir »). N.D. Meaux. — 6. Urane. Elue. Ca. — 7. Leitmotiv. Semer. — 8. Braquet. U.S.A. — 9. Lear. Culture. — 10. Sa. Hachée. Cotte. — 11. Ecu. Seau. As. — 12. Respiration. — 13. Es. Test. Zinc. Su. — 14. Cœur. Cor. Onde. — 15. Titi. Cheval. Ans.

GUY BROUTY.

BREF

CONCOURS

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE. — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement d'un médecin à temps complet de protection maternelle et infantile.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction départementale des Affaires sanitaires et sociales du Bas-Rhin, cité administrative, 2, rue de l'Hôpital-Militaire. B.P. 1028/F - 67070 Strasbourg Cedex (tél : 61-49-50 poste 323) où les dossiers de candidature devront être adressés avant le 30 octobre 1982.

LOISIRS

WEEK-END A ALBI. — *« Connaissance du Rouergue méridional »* propose aux amateurs un week-end prolongé à Albi les 15, 16 et 17 octobre animé par une historienne de l'art.

★ Vabres l'Abbaye, 12400 Saint-Affrique.

RÉTROMANIE

ARMES ANCIENNES A NOGENT. — Une bourse aux armes anciennes sera organisée par la Militaria Armes Société au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), le dimanche 17 octobre, de 9 h 30 à 19 h 30.

SALON

PÊCHE A LA LIGNE. — A l'initiative du Groupement des industriels français d'articles de pêche, se tiendra, les 16 et 17 octobre, au pavillon de la Bastille, à Pars, le Salon de la pêche de loisir. Fabricants et importateurs y présenteront tout le matériel de pêche actuellement disponible en France. Placé sous le patronage de M. Crépeau, ministre de l'environnement, ce salon réservera les journées des 18 et 19 octobre aux professionnels.

TROISIÈME AGE

STAGES. — Le Centre pluridisciplinaire de gérontologie propose plusieurs stages : *« La douleur et la souffrance »*, les 26, 27 et 28 octobre 1982 ; *« Pour ou contre la prise en charge des personnes âgées »*, les 23, 24 et 25 novembre 1982 ; *« Initiation à la gérontologie »*, en quatre périodes dont la première est fixée aux 17, 18 et 19 novembre 1982.

★ C.P.D.G. — 5, rue de la Liberté, 38000 Grenoble. Téléphone : (76) 54-67-28.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 OCTOBRE

« Exposition Oudry », 12 h30, Grand Palais, Mme Lemarchand.

« Notre-Dame de Paris racontée aux jeunes », 14 h 30, portail central, Mme Duhesme.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, M. Serres.

« Eglise Saint-Gervais », 15 heures, entrée, M. Bouchard.

« Les Catacombes », 14 h 30, 2 *bis*, place Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

MERCREDI 13 OCTOBRE

18 h 30 : Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité, rez-de-chaussée : « Des problèmes de l'édition et de la traduction de la littérature hispano-américaine ».

18 h 30 et 21 h : 28, avenue George-V : « Mexique Nord ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du dimanche 10 octobre 1982 :

DES DÉCRETS

● Autorisant la création par Électricité de France des tranches B 3 et B 4 de la centrale nucléaire de Chinon, dans le département d'Indre-et-Loire, et modifiant le périmètre de l'installation nucléaire de base constituée des tranches B 1 et B 2 de cette centrale.

● Portant publication de l'échange de lettres franco-belge en date du 10 mai 1982 relatif aux échanges d'informations dans le domaine de la sécurité nucléaire.

● Réglementant les relations financières avec l'étranger.

DES ARRÊTÉS

● Autorisant l'émission d'un emprunt par le Fonds spécial de grands travaux.

● Relatifs à l'éclairage et à la signalisation des véhicules.

● Portant création du haut comité de la communication auprès du ministère des P.T.T.

MONNAIES

LA NOUVELLE PIÈCE DE 100 FRANCS

Le ministre de l'économie et des finances a autorisé par décret du 24 août 1982 (*Journal officiel* du 22 septembre 1982), la fabrication d'une pièce de 100 F en argent dont les caractéristiques sont les suivantes : 900 p. 1000 d'argent et 100 p. 1000 de cuivre; 31 millimètres de diamètre, 15 grammes. A l'avers de cette pièce sera représenté le Panthéon, vu de face avec comme inscriptions *« République française »*, *« Aux grands hommes la patrie reconnaissante »* ainsi que le millésime de frappe. Au revers sur un semis décoratif, moitié feuilles de chêne, moitié feuilles d'olivier, la silhouette d'un arbre. L'inscription sera la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », ainsi que la valeur de la pièce. La tranche de la pièce sera lisse.

D'autre part, une série de trois millions d'exemplaires de pièces commémoratives de 10 F seront frappées au millésime 1982, indépendamment de la pièce de 10 F visée par l'arrêté du 8 novembre 1974. Cette pièce, d'un poids de 10 grammes, d'un diamètre de 26 millimètres et d'un alliage de cuivre, de nickel et d'aluminium, représentera à l'avers le portrait de Gambetta, de profil à gauche et pour légende « Léon Gambetta 1838-1882 » et au revers l'envolée en ballon, le 7 octobre 1870, durant le siège de Paris. « République française », la valeur de la pièce et le millésime 1982 y figureront. La tranche sera lisse.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

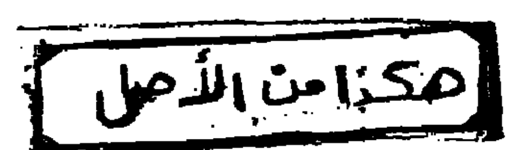
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

économie

SOCIAL

L'AVENIR DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

« Le gouvernement a évidemment des responsabilités à prendre »

déclare M. Krasucki

Après l'échec des négociations sur l'assurance-chômage, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, devrait recevoir prochainement les partenaires sociaux. Il s'entretiendra avec F.O. le 12 octobre. A la fête de Force ouvrière, M. André Bergeron a déclaré : « *Je veux croire que le bon sens l'emportera. Même si on me taxe d'optimiste inguérissable, on finira quand même par parvenir à un accord, car on ne peut pas sciemment laisser détruire ce que nous avons bâti au cours de ces vingt-cinq dernières années. F.O. est allée très loin dans la voie des économies. Aucune solution n'est possible sans une augmentation de la cotisation versée aux Assedic par les entreprises et par les salariés.* »

Dans un communiqué publié le 9 octobre, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T. a affirmé que « *l'échec de la négociation incombe au seul patronat. Il est important que l'ensemble des organisations syndicales se soient trouvées d'accord pour présenter des propositions raisonnables en vue de parvenir à équilibrer la gestion de l'Unedic. Le patronat ne pense qu'à réduire à une assistance misérable et de courte durée ce qui doit être un dû pour les travailleurs privés malgré eux du droit au travail (...). L'ensemble des travailleurs, qu'ils aient un emploi ou qu'ils soient chômeurs, doivent exprimer fermement leur protestation contre l'attitude rétrograde du C.N.P.F. Le gouvernement a évidemment des responsabilités à prendre et nous entendons en discuter avec lui.* »

« *Je souhaite que les partenaires sociaux puissent trouver une solutions*, a déclaré M. Barre, le 10 octobre à Villeneuve-sur-Lot. *Mais je ne vois pas comment si, d'une part, les syndicats n'acceptent pas un certain nombre d'économies sur les prestations, d'autre part, si le patronat n'accepte pas de contribuer dans une certaine mesure à donner des ressources additionnelles, enfin si l'État ne fournit pas lui-même l'effort. Je ne pense pas que le patronat puisse refuser définitivement d'apporter sa contribution, mais je comprends parfaitement qu'à cette occasion il demande des révisions et des aménagements.* »

LA FÊTE DE FORCE OUVRIÈRE

Le compromis ou la grève

Ni les difficultés de l'assurance-chômage, ni le blocage des salaires ou l'ombre du forfait hospitalier ont nuit à la fête populaire que, pour la deuxième année consécutive, Force ouvrière a organisée les 9 et 10 octobre sur la pelouse de Reuilly, au bois de Vincennes. Pierre Doris, Manitas de Plata et Gérard Lenormand, ballets folkloriques et bal populaire, radio-crochet, magie et chasse au trésor, clowns et catcheurs, stands régionaux et attractions sportives ont fait oublier un temps l'austérité ou du moins l'ont rendu plus supportable...Le fête de F.O. (environ 200 000 participants en deux jours, selon les organisateurs) n'a certes pas le succès populaire de celle de *l'Huma*, mais elle témoigne d'une certaine vitalité.

C'est dans ce cadre, sous un chapiteau de 12 000 places rempli que M. André Bergeron a rappelé, samedi, pendant 80 minutes, les préoccupations de sa centrale (*le Monde* daté 10-11 octobre). Face à un blocage des salaires qui se traduira inévitablement par une perte de pouvoir d'achat pour le moins en 1982, F.O. hésite visiblement entre un certain durcissement et un réalisme tempéré. Le secrétaire général de Force ouvrière a semblé esquisser trois voies pour ses militants : celle de l'innovation — en se demandant, pour le cas ou la préparation des contrats de modération des prix s'avérerait trop longue, s'il ne convenait pas de « *revendiquer tout de suite des augmentations de salaires à valoir sur ce qui résulterait des accords définitifs* », — celle de la grève en cas d'échec des discussions, et enfin, celle du compromis — « *il peut arriver que nous acceptions certains compromis que nous n'aurions pas acceptés hier* ». Les militants de Vincennes ont cependant réservé, à l'applaudimètre, un meilleur acceuil à la grève qu'au compromis, tout en se gardant, comme en septembre, à la Mutualité, de huer le nom du premier ministre.

Force ouvrière serait-elle moins prompte à la grève qu'elle ne l'était du temps de M. Barre quand, le 24 mai 1977, elle avait participé à une grève nationale de 24 heures de tous les syndicats pour défendre la liberté de négociation ? M. Bergeron réfute l'idée que sa confédération puisse avoir un comportement « *plus dur ou plu mou* » face à M. Mauroy que face à M. Barre. Néanmoins, le secrétaire général a indiqué dimanche à la presse qu'il s'était récemment opposé en commission exécutive à une proposition de grève de vingt-quatre heures considérant que « *le moment n'est pas venu* ».

Pour le reste, M. Bergeron a rappelé les positions de sa centrale sur les principaux problèmes de l'heure en faisant une large place à l'assurance-chômage (voir ci-contre). Très applaudi, il a souligné la « *la nécessité d'une réglementation plus rigoureuse de l'immigration* », car en dépassant certaines limites « *n risque de nourrir la renaissance du racisme* ». Il s'est également prononcé contre un nouveau rétrécissement de la hiérarchie des salaires : « *Là où on a tenté de faire des cadres des boucs émissaires, on les a démobilisés et on a glissé vers le déclin. Autant nous sommes pour l'égalité des chances, autant nous sommes contre l'égalitarisme.* » Il s'en est également pris, une nouvelle fois, au ministre du travail qui avait dénoncé « *la logomachie*) du langage syndical (*le Monde* du 5 octobre) : *Que M. Auroux me pardonne, mais c'est aux syndicats eux-mêmes de définir leur politique. Ils n'ont pas besoin de donneurs de leçons.* »

Au lendemain de la dissolution de Solidarnosc, F.O. a également tenu à donner à sa fête une dimension internationale. Des portraits de Lech Valesa et d'Anna Walentynowicz avaient été disposés derrière la tribune. Ovationné, un militant de Solidarité a pris la parole, pour affirmer que « *le silence tragique qui règne aujourd'hui en Pologne peut être aussi une forme de protestation* ». M. Bergeron s'est appuyé sur ces événements pour affirmer « *l'incompatibilité absolue entre le communisme, la démocratie et le communisme* ». Auparavant, dans une intervention non prévue, un syndicaliste chilien dénonçant la junte de Santiago avait offert des panchos à MM. Bergeron et Rouzier, occasion pour la centrale de souligner son appui aux droits de l'homme partout dans le monde.

MICHEL NOBLECOURT.

Conflits

GRÈVE A LA FNAC CONTRE LA REMISE EN CAUSE DE L'ÉCHELLE MOBILE

Le blocage des salaires continue de provoquer des réactions, notamment dans les cinq établissements de FNAC de la région parisienne — trois magasins et deux dépôts — dont le personnel a décidé, samedi 9 octobre, de faire grès et d'occuper les locaux. L'intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. proteste contre la remise en cause de l'échelle mobile des salaires et contre un rattrapage jugé insuffisant. Selon les grévistes, les propositions de la direction aboutissent à une augmentation de 9 % des salaires en 1982. Selon la direction, la masse salariale versée aux quelque mille cinq cents employés de l'entreprise aangmentera de 10 % en 1982 et de 8 % en 1983, avec maintien du pouvoir d'achat pour les salares inférieurs à 6 000 francs. Le salaire moyen à la FNAC est d'au moins 7 600 francs, précise la direction.

● *A Périgueux (Dordogne)*, les trois cents employées de la société Molinier (confection) se sont mises en grève parce que la croissance régulière du SMIC pour les unes, le blocage pour les autres, ont pratiquement annulé les différences de salaires entre les diverses catégories de personnels. Les grévistes, soutenues par la C.G.T. protestent aussi contre les cadences de travail.

Au « Grand Jury R.T.L. - « le Monde »

LE GOUVERNEMENT VA FAIRE DE NOUVELLES PROPOSITIONS AUX FONCTIONNAIRES annonce M. Le Pors

M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, a contesté, dimanche 10 octobre, au « Grand Jury R.T.L. - *le Monde* », la prévision de 3 % à 4 % de baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires, faite par M. André Bergeron, secrétaire général du Force ouvrière (*le Monde* du 5 octobre), « *Les négociations ne font que commencer* », a souligné M. Le Pors. La réunion du 6 octobre avec les syndicats de fonctionnaires a été l'occasion d'un « *tour de table* », a déclaré le ministre, avant la rencontre du 15 octobre. « *Moi, je ne veux pas préjuger de ce que sera la sortie du blocage des salaires dans la fonction publique*, a-t-il ajouté. *C'est ouvert.* » Il a précisé que « *le gouvernement va faire des propositions qui marqueront un pas dans le sens d'une meilleure prise en compte des intérêts et du pouvoir d'achat des fonctionnaires* ». M. Le Pors a aussi souhaité un effort « *très significatif* » en faveur des bas salaires.

Le ministre a confirmé qu'il entend parvenir à faire la clarté sur le système des primes et rémunérations annexes des fonctionnaires.

MONNAIES

La baisse du dollar

(Suite de la première page)

Chaque fois que M-1 dépassait un certain niveau, la Réserve fédérale intervenait pour resserrer le crédit en pompant les liquidités, et le marché lui-même réagissait par anticipation en faisant monter les taux d'intérêt.

L'instrument de mesure M-1 n'est plus fiable, a expliqué M. Volcker, car d'autres capitaux s'y glissent, comme ceux déposés au titre des placements liquides à taux variables (Money Market Funds). Il faudra donc « *attacher beaucoup moins de poids aux mouvements de M-1* » dans la période à venir. On s'appuiera davantage sur M-2, qui couvre, en plus de M-1, l'épargne à taux fixe ou variable. C'est un meilleur calcul, et rien de plus : « *Il n'a aucune signification politique.* »

En réalité, le Fed s'était progressivement éloigné de M-1 au cours des derniers mois. Mais les opérateurs du marché monétaire gardaient les yeux fixés sur ce baromètre et réagissaient en fonction de lui, chaque vendredi. En présentant officiellement M-3 comme le nouvel instrument de mesure (M-2 plus les bons du Trésor et les certificats de dépôt), M. Volcker espère sans doute reporter l'attention sur ce deuxième chiffre, qui a l'avantage de n'être connu qu'une fois par mois.

Il est difficile toutefois de ne voir « *aucune signification politique* » dans le changement d'attitude adopté par le Fed depuis quelque temps et qui à conduit à une baisse des taux d'intérêt. Les dirigeants de la Banque centrale semblent bien avoir pris conscience de l'ampleur de la récession et de la gravité de ses répercussions sur les institutions financières américaines : on ne peut rester insensible à un taux de chômage de 10,1 %.

Même s'il n'a aucune intention de laisser les prix flamber à nouveau, M. Volcker cherche maintenant à favoriser une reprise. Certains démocrates ne manqueront pas de lui reprocher le moment choisi : en agissant à quelques semaines des élections du 2 novembre, la Réserve fédérale ne fait-elle pas un cadeau de dernière heure à M. Reagan et aux républicains ?

A vrai dire, M. Volcker (qui est démocrate) n'avait guère le choix. Un éditorial du *Washington Post* résume parfaitement la situation : « *La recette originale de M. Reagan était d'utiliser les allégements fiscaux pour favoriser la croissance économique, et de restreindre la masse monétaire pour stopper l'inflation. Evidemment, cela a été un énorme fiasco. Les allégements fiscaux ont provoqué d'importants déficits qui, ajoutés à une politique monétaire restrictive, se sont traduits par des taux d'intérêt et un chômage extraordinairement hauts. Parce que l'administration n'a d'autre arme contre l'inflation que la politique monétaire, la Réserve fédérale dispose d'une très petite marge de manœuvre.* » Le déficit budgétaire reste, en effet, énorme. Et cela laisse planer un doute sur la poursuite de la baisse des taux d'intérêt au cours des prochains mois.

ROBERT SOLÉ.

La nouvelle dévaluation du mark finlandais plonge le gouvernement dans une crise grave

De notre correspondant

Helsinki. — La dévaluation de 6 % du mark finlandais assortie d'un gel des prix décidée dimanche 10 octobre, en réponse à la dépréciation de 16 % du cours extérieur de la couronne suédoise, a plongé subitement le gouvernement dans une crise grave qui pourrait se solder par le départ des ministres communistes (aux affaires depuis 1970 à part quelques rares et brèves interruptions). M. Kalevi Sorsa, le premier ministre social-démocrate, attend le retour de M. Kalevi Kivistö, président de la S.K.D.L. (Union démocratique populaire), ministre de l'éducation actuellement à l'étranger, pour prendre les décisions qui s'imposent et remanier si besoin son cabinet de centre-gauche.

Pour l'instant, il n'est question ni de démission du gouvernement de coalition (1) ni d'élections législatives anticipées. Celles-ci devraient donc se dérouler à l'échéance normale, les 20 et 21 mars prochain. Si le gouvernement est remanié, les trois ministres de la S.K.D.L. (deux communistes plus un socialiste de gauche) seraient probablement remplacés par des sociaux-démocrates. Le gouvernement continuerait à être formellement appuyé par 103 députés sur 200, contre 138 actuellement.

Quoique l'entrée des conservateurs au gouvernement soit toujours exclue, ceux-ci soutiennent pleinement la dévaluation décidée conjointement par la Banque de Finlande et le gouvernement et les mesures qui l'accompagnent. Les milieux industriels et exportateurs ont de quoi être satisfaits : les différentes mesures de soutien prévues reviennent au total à une aide de 1,5 milliard de marks à l'industrie. La dévaluation de la devise finlandaise destinée à protéger la compétitivité des entreprises face aux concurrents suédois n'est pas aussi élevée que celle de la couronne. Mais le gouvernement n'a pas voulu menacer les fondements mêmes de la politique économique qui met tout d'abord l'accent sur la lutte contre l'inflation.

Les mesures prises par le gouvernement devraient toutefois entraîner une hausse des prix à la consommation de 3,5 %. Les principales mesures de soutien comportent notamment un blocage des prix jusqu'au 15 décembre et une augmentation de la T.V.A. de deux points à compter du 1er juillet prochain qui sera ainsi portée à 16 %. Les employeurs bénéficient notamment de certains allégements fiscaux importants, comme une nouvelle réduction de l'impôt sur le chiffre d'affaires en cas d'achat de biens d'équipements industriels. Cette réduction, qui était de 33 %, passe maintenant à 80 % à partir du 1er janvier. Les cotisations patronales à la Sécurité sociale seront abaissées, de même que le coût de l'électricité pour les industries.

PAUL PARANT.

(1) La précédente dévaluation du mark, de 4,3 %, avait eu lieu le mercredi 6 octobre.

AFFAIRES

Télécommunications

I.T.T. VA CÉDER LE CONTROLE DE SA FILIALE BRITANNIQUE

International Telephone and Telegraph a annoncé, à la fin de la semaine dernière, son intention de vendre une partie de ses intérêts dans sa filiale britannique, Standard Telephones ans Cables, à des investisseurs britanniques.

S.T.C. (676 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1981) est l'un des principaux fabricants britanniques de matériel téléphonique. En juin 1979, I.T.T. avait déjà cédé 15 % du capital à des investisseurs locaux pour la somme de 50 millions de dollars. En mars dernier, nouvelle cession de 10 % pour 90 millions de dollars. Cette fois, ce sont 40 % que I.T.T. va vendre à divers investisseurs d'outre-Manche, pour la somme de 360 millions de dollars, ramenant ainsi sa participation dans son ancienne filiale à 35 % seulement.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce qui apparaît bel et bien comme un repli de I.T.T. du marché britannique de la téléphonie publique. Un porte-parole de la compagnie a indiqué que cette cession était « *conforme à la politique d'I.T.T. de se séparer de ses intérêts dans les filiales dont l'activité était essentiellement axée sur la fourniture des marchés locaux du téléphone* ». En Grande-Bretagne, S.T.C. a été en quelque sorte exclu des futurs marchés de la téléphonie publique puisque les autorités locales ont retenu le central électronique (System X) mis au point par Plessey et General Electric Cy.

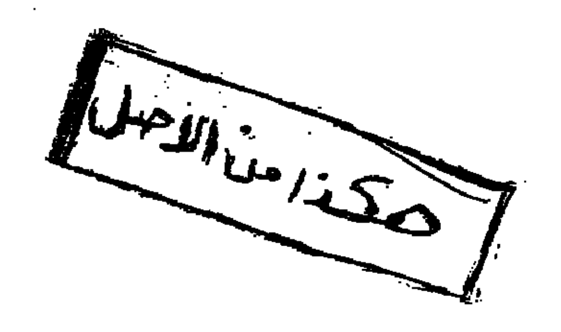
Ce désengagement d'I.T.T., qui n'exclura pas le maintien de liens technologiques avec son ancienne filiale, permettra en outre de réduire le niveau de l'endettement de la compagnie. Reste maintenant à savoir l'usage que la multinationale va faire de ces quelques centaines de millions de dollars. On peut penser qu'I.T.T., engagée dans une vaste politique de redéploiement, les investira rapidement, aux États-Unis ou ailleurs.

● **Volvo reprend la société Atlas Copco.** — Le groupe suédois Volvo a annoncé, le 7 octobre, sa décision de reprendre 25 % des actions de la société Atlas Copco, devenant ainsi majoritaire dans cette entreprise spécialisée dans les machines et équipements à air comprimé.

AGRICULTURE

● **Céréales : vers un record des exportations.** — Selon M. Moulias, directeur général de l'Office national interprofessionnel des céréales, la récolte de blé, qui se situe à un niveau jamais atteint, 21,5 millions de tonnes, devrait permettre de battre le record des 18 milliards de francs d'exportations réalisés l'an passé. Sur ces 21,5 millions de tonnes, 7,4 sont destinées au marché national, 2 à la production de farine, 3,5 à l'exportation dans la C.E.E. et 8,5 devront être expédiées sur les pays tiers.

Des destinations sûres sont acquises : Afrique noire, pays du Maghreb, Cuba, Suisse, Scandinavie, Portugal et Roumanie, qui représentent un marché de 6 millions de tonnes. L'Égypte et la Chine, qui vient de passer un contrat de 875 000 tonnes, sont de nouveaux débouchés.



ÉNERGIE

NOUVELLE AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS

Comme prévu une nouvelle hausse des produits pétroliers intervient le 12 octobre portant le prix maximum en région parisienne à 4,69 F pour un litre de super, 4,38 F pour l'essence ordinaire, 3,55 F pour le gazole et 2,60 F pour le fuel domestique. Cette hausse (9 centimes par litre sur le super et l'essence, et 6 centimes sur le fuel et le gazole) résulte de l'application partielle de la formule de fixation des prix des produits pétroliers. Une formule de nouveau critiquée le 11 octobre dans *l'Humanité* qui affirme qu'« *elle joue exclusivement au détriment des consommateurs et au profit des compagnies* ».

L'évolution du dollar ces dernières semaines amène d'ores e déjà les pouvoirs publics à s'interroger sur les prix des produits pétroliers au mois de novembre. A la répercussion intégrale des coûts (dollars, prix du brut et cours sur les marchés libres) qui était admise pour la sortie du blocage des prix, il faudrait ajouter 1,4 centime par litre pour les trois carburants-auto au titre de la nouvelle taxe destinée à alimenter le « fonds spécial de grands travaux » créé le 3 août. Tout cela pèserait d'un poids peu lourd sur l'indice des prix. L'idée prévaut donc actuellement dans l'administration d'un maintien du plafonnement – à 9 et 6 centimes par litre ? – des hausses possibles pour le 12 novembre.

● **Hausse de 7,42 % de la facture pétrolière française.** – Au cours des huit premiers mois de 1982, les importations nettes de pétrole et de minéraux bitumineux ont augmenté de 7,42 % en valeur par rapport à la même période de 1981 et ce malgré une baisse en volume de 4,86 %.

LA RELANCE DU CHARBON NATIONAL

M. Valbon demande une enveloppe d'investissements de 30 milliards de francs en dix ans

« *Nous sommes partie prenante dans la politique de renaissance du charbon français, mais il faut la faire* », a déclaré, le 9 octobre, M. Krasucki à Alès, lors de la pose d'une plaque commémorant la lutte des mineurs de Ladrecht.

« *Il est impératif*, a poursuivi le secrétaire général de la C.G.T., *pour réaliser le développement de la production du charbon français, d'engager des moyens suffisants. Dans l'état actuel du budget prévu pour les Charbonnages, ces moyens n'existent pas. Il est de notre devoir de le dire et d'alerter toutes les forces concernées, depuis le gouvernement jusqu'aux travailleurs.* »

L'avant-veille, en *Lorraine*, M. Valbon, président des Charbonnages de France et ancien militant C.G.T., avait lui aussi réclamé les moyens d'une nouvelle politique du charbon.

De notre correspondant.

Metz. – Alors que l'on s'interroge, en Lorraine, sur les motifs du retard apporté à la signature du contrat de programme Etat-Charbonnages fixant les objectifs et les moyens de production, le président des Charbonnages de France, M. Georges Valbon, lors de sa visite de deux jours en Lorraine, s'est voulu rassurant. « *Nous visons un objectif de 15 millions de tonnes pour la Lorraine, avec des paliers intermédiaires à 12, puis à 13,5 millions de tonnes* », a-t-il répété en précisant qu'il fallait « *créer les meilleures conditions d'efficacité économique, de coût et de promotion sociale* ». L'autorisation de porter la capacité d'extraction du siège de La Houve de 10 500 à 12 500 *tonnes/jour pourrait*, selon lui, être prise rapidement, ce qui implique 180 millions d'investissements.

Les Charbonnages de France se déclarent donc prêts à mener une politique ambitieuse pour assurer la relance du charbon, conformément à la volonté exprimée par le gouvernement : porter la production par an à 30 millions de tonnes à l'horizon 90/92, dont 15 millions en Lorraine.

Il apparaît cependant que la dotation budgétaire 1983 de 6,5 milliards de francs pour les Charbonnages (en augmentation de 27 % par rapport à 1982) est insuffisante au regard des besoins de l'entreprise, qui accusait un *déficit prévisionnel* de 2 milliards de francs cette année. Le président des Charbonnages considère également que l'aide à la production (2,5 centimes la thermie en 1981) aurait besoin d'être revalorisée, mais que les besoins en investissements *sont importants* pour relancer la production. « *Si l'on veut développer les investissements de manière dynamique pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, il faut à peu près 30 milliards de francs sur dix ans* », a-t-il indiqué en faisant valoir que ce coût est inférieur à celui du programme électronucléaire. C'est pourquoi, dans un souci d'améliorer la compétitivité de l'entreprise, il a insisté également sur la nécessité d'une cohérence d'ensemble dans les Charbonnages, afin d'« *assurer la meilleure économie de la production et la valorisation du charbon comme produit marchand* ».

Il a affirmé aussi l'intérêt qu'il porte à trois dossiers lorrains offrant des débouchés : la rénovation de la cokerie de Marienau, la création d'une unité industrielle de gazéification *sur le site de Carling*, et la construction d'une septième tranche de production électrique. Une demande d'autorisation de crédit de 700 millions de francs a été déposée pour la rénovation de la cokerie de Marienau (900 000 tonnes par an). Le projet de création d'une unité industrielle de gazéification *sur le site* de Carling, permettant de consommer 1,5 million de tonnes de charbon, permettrait, *notamment*, la fabrication d'ammoniaque et de méthanol. *Le* choix du procédé ne sera pas arrêté avant la fin de 1982. Le projet de construction d'une septième tranche de production électrique, associé à une turbine à gaz, aboutirait à la construction d'un groupe à cycle mixte de 770 *mégawatts de puissance. Ces projets doivent* s'inscrire dans le cadre d'un niveau de production de 12 millions de tonnes par an, car le retour au charbon dans l'industrie n'offre que des débouchés restreints (1 million de tonnes en 1982 en dépit des efforts de C.D.F. Énergie).

M. Georges Valbon considère que *le retour aux samedis travaillés*, prôné par la direction des H.B.L., peut être un « *domaine exemplaire de la concertation démocratique* » pour améliorer la rentabilité des équipements coûteux mis en œuvre. Il faut organiser le travail, a-t-il convenu, laissant à la direction générale et aux syndicats le soin de négocier ce dossier.

AUTOMOBILE

APRÈS LE SALON

Le prix des automobiles françaises augmente de 4 % dès le 11 octobre

Le soixante-neuvième Salon se termine décidément sur une note d'espoir. A peine finissait-on, dimanche soir, *dans tous les stands* des comptages réconfortants que tombait une déclaration du ministre de l'économie et des finances : cette fois, c'est sûr, les prix des automobiles augmentent de 4 % dès le 11 octobre. La mise au point n'était pas inutile. Depuis quelques jours, les allées du Salon bruissaient de cette *rumeur : les tarifs seraient majorés*, disait-on, avant même la date de sortie du blocage, dès la mi-octobre, voire dès le 11, lendemain de la clôture. Une aubaine pour les vendeurs, la nouvelle se propageait comme une traînée de poudre. Les négociations *s'étaient, en effet, engagées en ce* sens avec la direction des prix, soucieuse de lisser la courbe de l'inflation en étalant sur plus d'un mois les hausses inévitables.

M. Delors justifie cette entorse au blocage par les nécessités financières des groupes et par l'effort de productivité réalisé par cette branche. La hausse en 1982 sera inférieure à *8 % quand elle était de 12,6 % à* 13,3 % en 1981. *« Cela marque*, affirme le ministre, *une nette décélération. »*

Les mines étaient donc réjouies dimanche soir dans tous les stands. Certes, les groupes français réclamaient une hausse des prix de 8 %, arguant que chaque point perdu par rapport à l'inflation leur coûtait de 350 à 450 millions de francs selon les cas. Mais personne ne pensait sérieusement obtenir plus de 3,5 % à 4 %, hausse modeste mais suffisante pour permettre aux deux groupes français de tenir jusqu'au *début de l'année prochaine.*

Et puis, le *miracle du Salon*, une fois encore renouvelé, avait remis du baume dans le cœur des groupes automobiles. Un million quatre-vingt mille entrées, soit *4 % de plus qu'il y* a deux ans, plus de cent mille visiteurs par jour. Record absolu et, marque par marque, quelques jolis résultats. Citroën, avec sa nouvelle BX, *arrive, bien sûr, loin devant à l'indice* de fréquentation : *« Nous avons doublé le nombre des contacts, des commandes et des essais par rapport à il y a deux ans. En dehors même du Salon, nous prenons actuellement mille à mille deux cents commandes de BX par jour »*, affirme la direction commerciale. Chez Renault, cela ne va apparemment pas *mal non plus*. Le groupe nationalisé avait choisi de ne pas prendre de commande sur son stand cette année. Mais dans les concessions, des dix premiers jours d'octobre ont battu tous les records de prises d'ordres. Plus de six mille commandes par *jour, assure la direction de la Régie*, après un mois de septembre déjà *fort bon* (cent six mille voitures en commande).

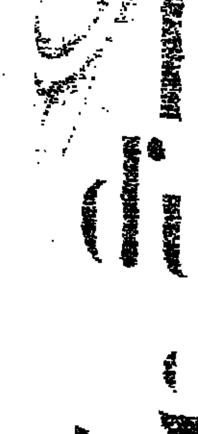
Peugeot adopte un profil plus modeste, sans perdre toutefois le sourire. Les *commandes auraient sur son* stand augmenté de 20 % par rapport au Salon précédent. Quant aux importateurs, ils camouflent mal, décence obligé, des succès insolents et *non* démentis. Ford a fait un « tabac » avec la Sierra, Opel avec la Corsa et Volkswagen avec l'Audi 100. Les autres ne vont pas mal non plus.

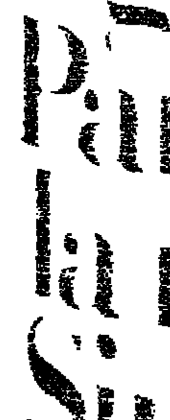
Bref, le marché français semble parti pour une fin d'année en fanfare même si la hausse des prix douche quelque peu les acheteurs et met fin aux achats de précaution. Deux millions de voitures vendues en France *en* 1982 ? Ce n'est plus impossible. Il suffisait, dimanche, de voir les visiteurs se battre pour s'asseoir dans une 104 vieille de dix ans pour repartir rasséréné. – V. N.

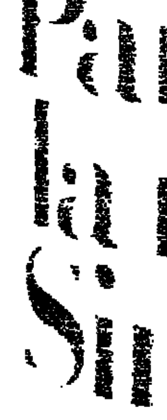
● *M. Roger Michelot* a été élu président de l'Association française des automobilistes (AFA) par les représentants des groupements régionaux des quarante-sept automobile-clubs membres de l'A.F.A., réunis en conseil d'administration, annonce le *secrétariat* de l'AFA. M. Michelot succède à M. Claude Chambonnaud, qui ne demandait pas le renouvellement de son mandat. Président de l'Automobile-Club de Bourgogne, M. Michelot était depuis plusieurs années premier vice-président de l'AFA.

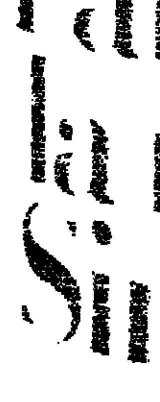
● *La C.F.D.T. : non à la grève des routiers.* – La Fédération C.F.D.T. des transports s'élève, dans un communiqué, contre la décision de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.), qui rassemble environ deux mille entreprises de transport de marchandises et de voyageurs, de faire grève pendant trois jours au début de novembre (*le Monde* du 9 octobre). Elle appelle les salariés concernés à « *ne participer sous aucun prétexte à cette initiative patronale* ».











CONJONCTURE

La commission européenne réclame une politique concertée des investissements

Bruxelles (Communautés européennes). **– Mobiliser les Etats membres en faveur d'une politique active *et concertée d'incitation à l'investissement afin de mettre* un terme au déclin industriel : tel est l'objectif qui inspire la commission de Bruxelles dans une communication qu'elle vient de transmettre aux gouvernements membres. M. François-Xavier Ortoli, son vice-président, chargé des affaires industrielles, qui enfonce ce clou avec persévérance depuis plusieurs années, considère que, dans le contexte d'une demande *internationale en chute libre et*, à l'intérieur de la C.E.E., des politiques économiques de retour aux équilibres à effets inévitablement déflationnistes, l'action en faveur de l'investissement productif constitue le moyen le plus approprié pour soutenir l'activité et pour redresser l'emploi.**

De notre correspondant

La bataille de l'investissement, constate la commission de Bruxelles, doit se mener principalement au niveau national : mais pour des raisons de mise en condition psychologique évidentes, Bruxelles considère que *l'efficacité des mesures nationales* serait accrue, si elles étaient cohérentes entre *elles, faisant l'objet* d'orientations arrêtées de façon solidaire par les Dix. Dans cette perspective, la commission préconise trois types principaux d'actions nationales :

● Accroître les ressources des *entreprises disponibles pour l'investissement*. La part de l'autofinancement dans le total des investissements a diminué régulièrement depuis 1978 jusqu'à 20 %. Renverser cette tendance est nécessaire. La *première condition, note la commission*, c'est une évolutions des coûts *de production, en particulier* des coûts salariaux propices à l'investissement.

La commission suggère d'alléger la fiscalité frappant les profits, à la *condition expresse toutefois que* ceux-ci soient réinvestis. Il faudrait, *en outre, favoriser l'orientation* de l'épargne vers l'investissement industriel et, en évitant les déficits budgétaires excessifs, contribuer à la base des taux d'intérêt.

● Revoir ensemble les mécanismes *d'incitation qui se sont multipliés* de façon désordonnée au fil des années ; faire un tri et sélectionner les plus efficaces.

● Augmenter la part des dépenses publiques consacrées à l'investissement. Les experts bruxellois *notent que la part des dépenses publiques* dans la P.I.B. de la C.E.E. est passée de 32 % en 1960 à plus de 50 % en 1982, mais que, dans le même temps, la part des investissements revenait de 10 % à 6 % du total des dépenses publiques. Encore une tendance malsaine à renverser.

Le « marché unique »

La commission préconise en outre une action communautaire qui, dit-elle, aurait une valeur de reconnaissance en commun, de démonstration et d'entraînement. Elle suggère à cet égard :

● Un approfondissement réel du « *marché unique* » : de normes nationales abusives en reconquête du marché intérieur ou en ouverture insuffisante des marchés publics, la réalisation d'un véritable marché commun, base nécessaire pour le renouveau industriel, demeure inachevée ;

● Un soutien à l'investissement de quelques secteurs spécifiques : reconversion des bassins sidérurgiques, technologies de l'information et bio-technologies.

S'agissant de l'effort général à accomplir *en faveur de la recherche-développement*, la commission présentera, à la fin de 1982, un programme-cadre pour la période 1984-1987 qui devra assurer, en particulier, une cohérence des actions communautaires et nationales dans les domaines de la *modernisation* des technologies traditionnelles, de la promotion des technologies de pointe, de la promotion et du développement des énergies renouvelables, des normes et références ;

● Le développement des instruments financiers communautaires, notamment du N.I.C. (Nouvel Instrument communautaire ou « facilité Ortoli »), qui date de 1978 ; la commission emprunte sur le marché international des capitaux, et l'argent est reprêté pour faciliter des investissements d'infrastructures énergétiques et industrielles.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,0590	7,0660	+ 225	+ 265	+ 400	+ 450	+1190	+1310
$ can.	5,7470	5,7540	+ 30	+ 80	+ 75	+ 140	+ 515	+ 640
Yen (100)	2,6750	2,6800	+ 160	+ 180	+ 290	+ 330	+ 905	+ 970
DM	2,8280	2,8325	+ 155	+ 180	+ 309	+ 330	+ 940	+1005
Florin	2,5870	2,5900	+ 145	+ 165	+ 270	+ 295	+ 825	+ 875
F.B. (100)	14,5710	14,5940	+ 150	+ 315	+ 150	+ 395	+ 720	+1195
F.S.	3,3220	3,3295	+ 310	+ 340	+ 585	+ 615	+1640	+1725
L (1 000)	4,9610	4,9670	– 280	– 220	– 530	– 455	–1450	–1300
£	12,1410	12,1585	+ 370	+ 470	+ 730	+ 855	+2475	+2725

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/4	10 1/8	9 7/8	10 1/8	10 1/16	10 7/16	10 3/16	10 9/16
DM	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/2
Florin	7 3/8	7 5/8	7 3/8	7 15/16	7 1/8	7 15/16	7 5/16	8
F.B. (100)	11 1/4	12 1/4	11 1/2	12 1/2	12 1/4	13	12 1/8	13
F.S.	1 1/4	2 1/4	3 1/16	3 7/16	3 3/16	3 9/16	3 7/8	4 1/4
L (1 000)	17	18	18 1/2	19 3/4	19 1/2	20 1/4	19 5/8	20 5/8
£	10 1/2	11 1/8	9 15/16	10 9/16	9 7/8	10 9/16	9 3/4	10 1/4
F. français	14 3/4	16 1/2	16 1/2	17 1/4	16 3/4	17 1/2	18 3/4	19 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● **Le C.N.J.A. dénonce l'apparence de blocage des prix.** Pour le Centre national des Jeunes Agriculteurs, les deux-tiers des éléments entrant dans les moyens de production ont obtenu des dérogations au blocage des prix depuis trois mois. Il s'agit du fuel, des engrais, des produits phytosanitaires et de marchandises importées. Le C.N.J.A. renouvelle sa demande de suppression des montants compensatoires et envisage une campagne de « *grande envergure* » s'il n'obtient pas satisfaction avant le 1er novembre.

Conjoncture

● **Les ventes du grand commerce** ont marqué un net repli en volume au cours du mois de septembre, baissant de 1,5 % par rapport au mois précédent. La baisse a été plus sensible dans les hyper-marchés (– 3 %) et les magasins populaires (– 2,5 %) que dans les grands magasins (– 1,5 %), indique le centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

● **Redevance sur les magnétoscopes : protestation des industriels de l'électronique.** – Les industriels de l'électronique s'élèvent dans un communiqué contre le projet d'imposer *une redevance annuelle* de 471 F sur les magnétoscopes.

« *Le marché vidéo dans son entier serait affecté par une telle mesure* », compte tenu du « *caractère dissuasif* » de la redevance, qui « *irait à l'encontre de l'effort de reconquête du marché national préconisé par les pouvoirs publics* », ajoutent les industriels, qui qualifient *en outre* cette mesure d'« inéquitable ».

● **M. Laurent Fabius, ministre du budget**, a indiqué, jeudi 7 octobre, devant la commission des finances du Sénat, que les personnes concernées par l'évaluation des biens professionnels imposables au titre de l'impôt sur les grandes fortunes « *devraient remplir une déclaration, mais ne seraient pas imposées avant 1985* ». M. Fabius a également déclaré que toutes les tentatives d'évaluation concernant le rendement de l'impôt sur les grandes fortunes étaient « *incertaines* ».

Social

● *La C.G.C. prête à participer à la lutte contre l'inflation sous certaines conditions : « Nous sommes prêts à participer à la lutte contre l'inflation, mais il ne faut pas nous prendre pour des imbéciles »*, déclare M. Paul Marchelli, délégué général de la C.G.C., dans un interview à *la Vie française*. « *Il n'est pas question*, dit-il, *que nous subissions la totalité des sacrifices à faire.* »

M. Marchelli indique que la Confédération des cadres donne actuellement des directives à ses fédérations professionnelles « *pour qu'elles ne tiennent pas compte des objectifs définis par M. Mauroy et qu'elles assurent le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat entre le 1er janvier et le 1er juillet 1982 – qui est légitime puisqu'il n'y avait pas de blocage – et pour qu'elles acceptent éventuellement une perte de pouvoir d'achat correspondant aux quatre mois de blocage* ». Mais, selon lui, « *cette perte ne doit pas excéder au total 2 % pour l'année 1982* ».

● **Un atelier du Sentier occupé par des immigrés.** – L'atelier Marco Confections, 18, rue Montgolfier, à Paris (3e), a été occupé durant deux semaines par cinq immigrés, trois Turcs et deux Pakistanais, dont le licenciement économique avait été *refusé* par l'inspection du travail, dans l'attente des dossiers comptables de l'établissement. Ce licenciement pour motif économique vient d'être accordé aux employeurs, et l'atelier sera probablement fermé.

Etranger

R.F.A.

● *Les prix à la consommation ouest-allemande* ont augmenté de 0,3 % durant le mois de septembre, a *annoncé l'Office fédéral de statistiques*. Ces prix avaient diminué de 0,2 % en août. Pour les douze derniers mois, la hausse du coût de la vie a été de 4,9 % contre 5,1 % fin août et 5,6 % fin juillet – *(A.F.P.)*.

Après avoir étudié divers marchés mondiaux (voir *le Monde* depuis le 1er octobre), nous pouvons voir ci-dessous l'étude des préoccupations que connaissent les pays du tiers-monde dans le domaine de l'automobile.

DE PARIS

ÉGYPTE : entre Fiat-Victoire et les importations

De notre envoyé spécial

Le Caire. — Dans la campagne nilotique, aux abords de villages, les jours de marché ou de fête, on tombe sur de véritables musées de vieilles automobiles françaises ou américaines des années 30 ou 40. Un musée roulant, car, rafistolés tant bien que mal, ces modèles d'un autre âge servent toujours, le plus souvent de taxis collectifs, chargeant souvent une quinzaine de personnes à la fois, y compris sur le toit, sans compter les oies et les agneaux. Dans sa conception particulière de la fierté nationale, le gouvernement égyptien a interdit à ces voitures du temps du roi Farouk de pénétrer dans les grandes villes...

Là, dans la masse figée d'encombrements à *nuls autres pareils*, brûlants et sonores, se pressent les uns contre les autres les Mercedes des *néo-millionnaires*, coûtant le salaire de toute une vie d'ouvrier et bien plus, les autobus bondés de l'Etat, les Peugeot des commerçants et surtout une multitude de petites Fiat, Seat, Nasr.

Entre les deux mon cœur balance

Nasr veut dire victoire en arabe. A l'époque de Nasser où l'Egypte collectionnait les défaites, du moins face à Israël, tout ce qui était créé par le régime recevait le nom de Nasr pour compenser : cités nouvelles, unités textiles et même le modèle de l'auto nationale en 1960 ; celle-ci est en fait, sous son habillage juridique étatique égyptien, un montage local de Fiat avec une intégration locale arrivant glorieusement à 5 %. A Fiat-Nasr fut associée en 1978, sous Sadate, l'émanation espagnole de la firme italienne : Seat. Cela représente une usine unique à Helouan au Sud du Caire, à laquelle il faut ajouter pour mémoire deux ou trois ateliers étatiques assemblant sous licence, environ 1 500 camions de moyen tonnage Magirus-Deutz et quelque 500 microbus Honda par an.

Sous Nasser (1953-1970), la voiture individuelle, pour être follement prisée par la néo-bourgeoisie militaire, n'en était pas moins dénigrée par le *« socialisme »* officiel ; sous Sadate (1970-1981), ce fut la ruée, encouragée par le pouvoir, sur l'automobile ; sous Moubarak, entre les deux mon cœur balance. En tout cas, avec un besoin, ce dernier lustre, de 45 000 à 50 000 véhicules par an, l'Egypte avec sa Nasr a produit péniblement de 15 000 à 20 000 unités (Seat 133, Fiat 131, 128 et 125). Plus de trente mille autres voitures ont été importées par an, pour moitié neuves, pour moitié d'occasion. Parmi ces dernières, peu viennent de France, à cause, disent les Égyptiens, de la complication de nos règlements ; mais à travers les parcs de Belgique et d'Allemagne de l'Ouest, ce sont souvent des modèles français qui arrivent en Égypte.

La France, aux beaux jours sadatiens, a conquis assez facilement plus de 30 % du marché des importations de véhicules neufs avec un engouement très vif, comme d'ailleurs dans le reste du monde arabe, pour les Peugeot, surtout les robustes breaks, très appréciés comme taxis longue distance. Plus récemment, les Renault ont connu une certaine vogue, contrariée, il est vrai, par une campagne publicitaire en anglais qui fit passer la Régie française pour une marque du Royaume-Uni dans un pays où l'industrie britannique, allez savoir pourquoi, n'a pas très bonne presse.

Volkswagen, qui avait été autorisé par l'Égypte à installer une usine de montage, n'a finalement pas donné suite. L'assurance de la maîtrise de ses prix ne lui avait pas été donnée par Le Caire. Dès lors, Peugeot et Renault n'ont plus comme concurrents que les Japonais, il est vrai tout aussi carnassiers qu'ailleurs dans l'émolliente vallée du Nil.

Renault a présenté en février 1981 aux autorités du Caire un plan pour assembler localement des R 18 et peut-être des R 9, 4 000 à 10 000 véhicules devant être mis sur le marché chaque année. Le dossier Peugeot, plus ancien, concerne 10 000 véhicules (berlines 305 et 504, 504 commerciales). Le Caire, en tout cas, exigera un fort quotient d'intégration locale (Peugeot a promis 61 % après cinq ans). Les poids lourds devraient aussi faire l'objet d'un contrat et, là, la faveur pourrait aller au Japon ou aux États-Unis. Michelin, de son côté, a obtenu à l'époque de Sadate l'agrément pour installer une usine de pneumatiques près d'Alexandrie, mais ce projet n'en finit pas d'être un projet.

Des droits de plus de 200 %

En attendant, l'Égypte, qui ne compte que de huit à dix automobiles pour mille habitants, qui a quintuplé ses importations de véhicules en dix ans et qui va absorber 100 000 véhicules neufs par an à brève échéance, d'après les planificateurs du Caire, reste un marché relativement intéressant pour les fabricants français en dépit des droits d'entrée de 119 % sur les petites cylindrées et de plus de 200 % sur les grosses cylindrées. Les Français estiment qu'ils devraient pouvoir vendre raisonnablement de 5 000 à 10 000 voitures de plus par an en Égypte au cours des cinq ans à venir, c'est-à-dire approximativement doubler leurs ventes actuelles. Mais si l'on voit mal comment la Nasr pourrait atteindre en 1983 l'objectif de 35 000 véhicules par an — le double de sa production présente — que lui avait assigné Sadate en 1978, attention en revanche aux Japonais, qui ont déjà acquis en deux temps trois mouvements la moitié du marché des voitures neuves importées.

J.-P. P.-H.

AFRIQUE DU SUD : la course au mécano

De notre correspondant

Johannesburg. — 167 000 voitures vendues en 1977, 213 270 en 1979 et 301 538 l'an dernier. Même si les chiffres paraissent mineurs en regard de la population du pays (28 millions), l'industrie automobile sud-africaine a, jusqu'ici, progressé de façon à peu près constante. Pour 1982, récession oblige, les prévisions de ventes se situent autour de 280 000 véhicules seulement (— 7 %), mais les perspectives de croissance demeurent excellentes pour les dix années suivantes au moins.

Au rythme actuel, en effet (+ 3,5 % l'an en moyenne sur vingt ans), il faudra plus d'une décennie pour « automobiliser » tous les adultes sud-africains. Selon une étude publiée au début de cette année par le premier distributeur du pays, le groupe Mac Carthy, moins de deux millions et demi de citoyens possèdent aujourd'hui une voiture particulière. En 1990, prévoient les auteurs du rapport, il y en aura 4,5 millions.

Ces prévisions sont-elles de nature à rassurer les grands constructeurs européens, américains et japonais qui se bousculent aujourd'hui à Port-Elisabeth et à Uitenhage, le « Détroit » sud-africain ? Apparemment non négligeable, la croissance annoncée ne sera en aucun cas suffisante pour permettre aux dix grandes marques qui s'affrontent encore dans le pays, non seulement de prospérer, mais tout simplement de survivre.

Déjà, après l'élimination récente de Fiat (4 800 voitures vendues en 1980), l'affaiblissement constant de British Leyland (4 500 en 1981) et la reprise en 1979 des intérêts Peugeot-Citroën par Sigma Corporation (groupe anglo-américain), la compétition s'est singulièrement éclaircie. Pour l'heure, et dans l'ordre, restent en piste : 1) Toyota, avec 20 % du marché total (15,3 % du marché auto et 33 % du véhicule utilitaire). La firme japonaise représente la régie Renault et assemble plus de 6 000 R 5 chaque année. De 1978 à 1981, le groupe a accru sa part de marché de 35 %. 2) Sigma, avec 16,9 % du marché auto distribue des Peugeot 305 et 505, des Citroën CX 2400, et des japonaises Mazda 323, RX 7, et utilitaires légers, et Mitsubishi Colt Galant. 3) Ford, avec 14,7 % du marché total, dont 16,7 % du marché auto. 4) Datsun, avec 14,4 % du marché total (+ 12 % au cours des trois dernières années). 5) Volkswagen, avec 13,4 % du marché total est resté le numéro un de la voiture particulière avec 17 % du marché (+ 20 % en trois ans).

Dans la catégorie « haut de gamme », BMW, avec 12 000 voitures vendues en 1981, a conservé l'avantage sur son principal concurrent, Mercedes (10 000), tandis qu'Alfa-Romeo, qui a repris le réseau Fiat en 1980, écoule encore 8 000 véhicules par an sur un marché « japonais » à 35 % au total. En dehors de quelques centaines de bolides « grand luxe » genre Rolls Royce, Maserati ou Ferrari, importés à prix d'or par quelques privilégiés, tous les véhicules achetés en Afrique du Sud ont été montés en Afrique du Sud.

Contingentement et taxes

Protégée par un double système de contingentement et de taxes, l'industrie locale fournit désormais la quasi-totalité des besoins du pays et... du travail pour près de 200 000 personnes. Pour améliorer ses comptes extérieurs et veiller à la situation sociale du pays, le gouvernement n'a pas lésiné sur les réglementations. Aujourd'hui, les deux tiers des pièces nécessaires à l'assemblage sur place des voitures et 50 % de celles des véhicules utilitaires (152 014 vendus en 1981) doivent être obligatoirement « made in South Africa ». Une exigence encore mal admise par les constructeurs.

Certains reprochent à la sous-traitance de paresser sur sa rente de situation sans toujours faire les efforts nécessaires pour faire face à la demande. On prétend notamment que de 5 000 à 7 000 véhicules supplémentaires auraient pu être vendus en 1981 si certaines pièces, dont le gouvernement a refusé l'importation exceptionnelle, n'avaient pas fait défaut. Accident de parcours ? Le mal, lié au dramatique manque de main-d'œuvre qualifiée et à la multiplication des conflits sociaux, deux phénomènes qui se développent dans tous les secteurs économiques du pays, paraît plus profond.

Le nombre de personnes capables d'assembler, d'entretenir et de réparer les véhicules non seulement ne s'accroît pas, en conformité avec l'élargissement du marché, mais a tendance à décroître. Une véritable « course au mécano » met aux prises tous les grands constructeurs, certains s'étant résolus à importer, fort cher, la main-d'œuvre qui leur manque. En 1980, 1 285 jeunes Noirs seulement sont entrés, avec le statut d'apprenti, dans l'industrie automobile. Ils étaient 1 338 l'année précédente et 1 423 en 1978. Malgré les hausses de salaires intervenues ces dernières années, souvent à la suite de grèves et de conflits très durs, les « candidats aux mains sales » ne se bousculent pas. Ceux — et, apartheid oblige, ils ne sont pas très nombreux — qui ont reçu l'éducation suffisante préfèrent s'orienter vers les « emplois à col blanc » et les apparences de dignité qui les entourent.

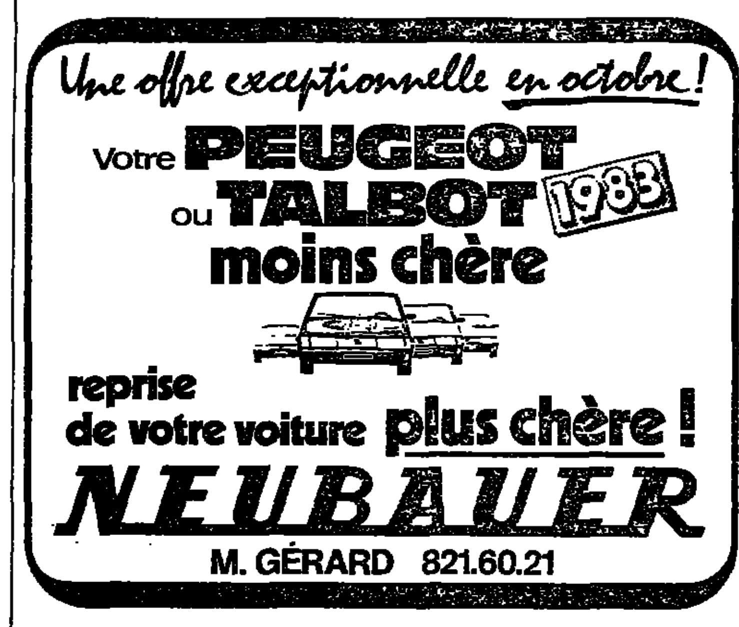
Dans les usines de montage, les patrons sont de plus en plus tentés par la robotisation. D'abord parce que, s'ils coûtent cher, les robots sont faciles à trouver. Ensuite parce qu'ils ne font pas de politique. Les industriels de l'automobile, en Afrique du Sud, ne figurent pas parmi les plus rétrogrades. Contrairement aux mines d'or, par exemple, il y a longtemps qu'ils ont admis les syndicats noirs et, s'ils n'hésitent toujours pas à licencier par centaines les grévistes O.S., les plus facilement remplaçables, les patrons de l'automobile acceptent le plus souvent de négocier avec leurs salariés.

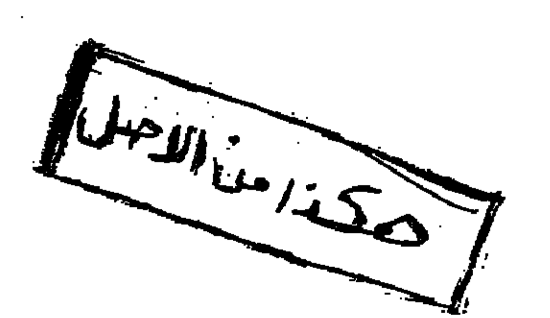
Lorsqu'il s'agit d'une revendication salariale, une solution finit toujours par être trouvée (1), mais, dans un pays où la population est dépourvue pour 70 % — les Noirs — du droit de vote, de celui de circuler, de manifester et de résider où bon lui semble, les conflits sociaux prennent souvent une autre dimension.

Certains patrons, dont celui de Ford, s'en plaignent et critiquent ouvertement le gouvernement pour sa politique d'apartheid. Reste que, dans son ensemble, l'industrie automobile, comme les autres, n'est pas prête à mettre en péril sa survie et ses capacités bénéficiaires pour des considérations humanitaires. « *Nous avons tous investi des sommes considérables*, confiait un professionnel, *ce marché est sans doute le plus difficile et le plus compétitif du monde, mais c'est également, si les choses changeaient, l'un des plus prometteurs.* » « *Aucun d'entre nous n'est prêt à abandonner une partie aux trois quarts jouée...* » concluait-il.

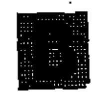
PATRICE CLAUDE.

(1) Le salaire horaire minimum d'un O.S. débutant est de 13 F environ, ce qui donne un salaire mensuel trois fois plus élevé que celui d'un domestique ou d'un travailleur agricole.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LA BANQUE NATIONALE DE PARIS ET LA BANQUE DE CHINE

Dans le cadre de l'accord intervenu entre le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République française, la BANQUE DE CHINE et la BANQUE NATIONALE DE PARIS ont signé le 5 octobre 1982 à PÉKIN une convention bancaire d'application sous forme de crédit acheteur afin d'assurer le financement des contrats de céréales françaises, imputables sur cet accord.



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

Comptes de l'exercice 1981-1982

Dividende net porté de 19,50 F à 21,50 F
Distribution globale passant de *46 057 440 F* à *50 781 280 F*

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août 1982.

Le bénéfice net représente 79.539.606 F après 21.430.000 F d'impôt sur les sociétés contre 56.454.855 F et 13.400.000 F pour l'exercice précédent.

Dans ce résultat le bénéfice courant net d'impôt figure pour 65.781.000 F contre 58.706.000 F en progression de 12 % sur l'an dernier, alors que les opérations en capital ont dégagé un solde positif, également net d'impôt, de 13.758.000 F contre un *solde* négatif de *2.251.000 F* en *1980-1981*.

L'augmentation du bénéfice courant s'explique par l'accroissement d'environ 20 % des *revenus des filiales et participations (58.108.147 F contre 48.476.920 F)* alors que les revenus de placement (titre et trésorerie) sont en légère diminution. Cette diminution de caractère d'ailleurs exceptionnel est due à une modification de la structure du portefeuille de placement intervenue au mois d'avril dernier.

Cette restructuration du portefeuille de placement a par contre dégagé des plus-values de cessions pour un montant net de *27.794.867 F* contre 12.362.371 F et permis, conjointement avec l'évolution des taux d'intérêt, de limiter la dotation à la provision *pour dépréciation du portefeuille à 3.285.769 F contre* 12.496.000 F. Ces deux éléments expliquent la forte progression du résultat des opérations en capital.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 1er décembre.

— un dividende net de 21,50 F (contre 19,50 F l'an dernier) assorti d'un avoir fiscal de 10,75 F. La distribution globale passe ainsi de 46.057.440 F à 50.781.280 F, le report à nouveau atteignant 96.469.646 F contre 92.711.320 F.

— la dotation d'une somme de 25.000.000 F à une réserve extraordinaire.

TRAILOR

CONTAINERS – REMORQUES, SEMI-REMORQUES – LOCATION – ÉQUIPEMENT POIDS LOURD ET SERVICE

Le conseil d'administration de la société Trailor s'est réuni le 7 octobre 1982 sous la présidence de M. René More.

M. René More a précisé que la politique *que le groupe Wheelabrator Frye* Inc., actionnaire majoritaire par l'intermédiaire de sa filiale Pullman Inc. Capital Corporation, entendait désormais faire prévaloir dans la conduite des affaires de Trailor, reposait sur des choix auxquels il ne saurait adhérer. Ces décisions l'ont mis dans l'obligation de se démettre de son mandat de président, tout en acceptant de conserver son mandat d'administrateur.

Le conseil a parfaitement compris la position de M. René More et l'a particulièrement remercié d'avoir, pendant quinze années, permis non seulement le redressement de l'entreprise en 1968, mais aussi de l'avoir élevée à son rang actuel tant au niveau de son chiffre d'affaires, qui approchera le milliard de *francs* en 1982, et de la qualité de ses fonds propres que dans son rayonnement international.

Le conseil a ensuite procédé à la nomination de M. Hans Koenders, administrateur, en tant que président-directeur général.

CESSATION D'ACTIVITÉ

Par suite de cessation d'activité de la société Mulhouse Intérim, l'Ascobatt, association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire – 26, rue Vernet à 75008 Paris – fait savoir que la garantie *conférée depuis le 1er octobre* 1981 par la compagnie les Assurances du Crédit, à Compiègne, pour le compte de la société Mulhouse Intérim – 6, rue Laurent à 68100 Muhlouse – a pris fin le 30 septembre 1982.

JACQUES BOREL INTERNATIONAL

Le conseil de surveillance de Jacques Borel International s'est réuni le jeudi 7 octobre 1982 afin de prendre position sur l'offre publique d'échange faite par *Novotel-S.I.E.H., telle qu'elle* a été publiée par la cote officielle le 6 octobre 1982, après sa *revalorisation*.

Le conseil de surveillance, ayant pris connaissance de la nouvelle offre publique d'échange de Novotel-S.I.E.H., qui a été déclarée recevable par les autorités de tutelle, en a accepté les termes à l'unanimité.

En tant qu'actionnaires, les membres historiques du conseil de surveillance ont confirmé solennellement l'accord qu'ils avaient pris le 15 juin dernier d'apporter, selon les mêmes modalités, *leurs* titres *à l'offre* de Novotel-S.I.E.H. La société Codec-Una a, de son côté, pris la décision de *rejoindre* l'ensemble des membres du conseil et d'apporter ses titres à la nouvelle offre de Novotel-S.I.E.H.

Ainsi, le rapprochement de Jacques *Borel International* et de *Novotel*-S.I.E.H., qui avait reçu l'avis très favorable du comité central d'entreprise, fait aujourd'hui l'unanimité des membres du conseil de surveillance et du directoire de *la* Société, ceux-ci représentant au total un peu plus de 62 % du capital de la Société.

Le conseil de surveillance et le directoire recommandent à l'ensemble des actionnaires de Jacques Borel International de répondre favorablement à l'offre de Novotel-S.I.E.H.

FACTOFRANCE HELLER

L'augmentation de capital *décidée* par le conseil d'administration lors de sa réunion du 10 mai 1982, en vertu de l'autorisation qui lui avait été donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 6 mai 1981, a été entièrement souscrite en numéraire et définitivement réalisée le 28 septembre 1982.

Le capital de la société se trouve de ce fait porté à 30 000 000 F – représenté par 200 000 actions de 150 F – nominal sans modification dans sa *répartition* entre ses actionnaires, la Compagnie financière de Suez, le Crédit industriel et commercial et Walter E. Heller Overseas Corporation.

Factofrance Heller, qui connaît cette année encore une forte croissance, a sensiblement *doublé* son activité *au cours des trois* dernières années. Le renforcement de ses fonds propres marque la confiance et l'intérêt que lui portent ses actionnaires tant français qu'américains et lui donne les moyens de poursuivre et de développer ses prestations au service de ses clients P.M.E./P.M.I.



Degrémont

Le conseil d'administration s'est réuni le 1er octobre.

Il a pris connaissance des résultats de *l'offre publique d'échange* lancée par la Lyonnaise des Eaux sur les actions de la Société et constate que la participation de celle-ci était maintenant d'environ 30 %. Compte tenu de la participation inchangée de sa *filiale UFINER*, soit 62 %, la part qui reste dans le public est de 8 %, dont 2 % appartenant au salariés.

Au cours du trimestre écoulé, l'évolution commerciale a été favorable et les prévisions faites se sont trouvées confirmées en fin d'exercice. Hors les provisions qui restent encore à constituer *pour apurer le dossier de* Riyadh, l'exploitation est en bonne voie de redressement et l'exercice prochain devrait être, normalement, bénéficiaire.

L'activité sera soutenue. Ces perspectives encourageantes ont permis à la Société de déposer au ministère du travail un contrat de solidarité en application duquel seront engagées plus de cent dix personnes en remplacement des départs *en retraite* anticipée.

Au cours de sa prochaine réunion, le conseil examinera – et décidera, – dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée du 26 août 1982, *les mesures appropriées pour redonner* à la Société les moyens financiers nécessaires au rééquilibrage du bilan et au développement du groupe.

Le mandat de M. Jean-Claude Legrand, président du conseil d'administration, étant arrivé à expiration, celui-ci a confirmé *son souhait de ne pas le* voir renouvelé.

En s'inclinant devant cette décision, le conseil a remercié M. Legrand de l'action énergique et efficace menée par lui pour redresser la situation de la Société et la mettre à même de connaître *un nouveau développement*. Il l'a nommé président d'honneur.

Le conseil a nommé président-directeur général M. Guy Zarrouati, et sur proposition de celui-ci a confirmé M. Jacques Salmons dans *ses fonctions* de directeur général.

This announcement appears as a matter of record only



Seagram Distillers PLC

(Incorporated in Scotland under the Companies Acts 1908 to 1917)

Placing of

£50,000,000 12 3/8 per cent. Debenture Stock 2012 at £99.504 per cent.

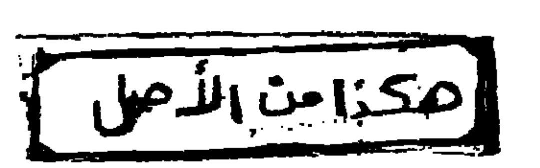
Arranged by

Morgan Grenfell & Co. Limited

Brokers to the Placing

Cazenove & Co. — de Zoete & Bevan

October, 1982



MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 30-9-1982
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	258 121
dont :	
Or	170 554
Disponibilités à vue à l'étranger	18 441
ECU	55 864
Avances au Fonds de stabilisation des changes	13 260
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	5 116
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	187 210
dont :	
Effets escomptés	81 753
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	49 277
5) DIVERS	6 945
Total	506 671

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	171 336
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	11 043
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	17 696
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	51 425
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	30 087
5) ECU A LIVRER AU FECOM	50 049
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	193 334
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 266
8) DIVERS	9 520
Total	506 671

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	1er oct.	8 oct.
Valeurs franç. à revenu variable	778,2	781,0
Valeurs étrangères	2026,6	2120,1
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	112	112,7
Valeurs étrangères	274,2	288,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	100,4	101,0
Pétroles-Énergie	72,9	72,1
Métallurgie	81,5	83,9
Chimie	97,5	97,6
Bâtim., mat. constr., trav. publics	98,1	99,8
Constructions mécaniques	100,7	100,5
Matériel électrique	104,4	107,6
Automobile et accessoires	89,9	91,4
Industr. de consom. non alim.	120,3	123,1
Agro-alimentaire	114	115,2
Distribution	100,6	98,6
Transports	110,1	111,5
Services	103	104,5
Assurances	103,9	104,1
Banques	115,1	116,1
Immobilier et foncier	104,6	104,1
Investissement et portefeuille	103,8	105,3
Base 100 : 28 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	98,3	98,4
Emprunts d'État	96,6	96,8
Emprunts garantis et assimilés	98,3	96,4
Sociétés	96,3	96,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	85,8	85,9
Sociétés	92,8	92,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE — Base 100 : 31 décembre 1981

	1er oct.	8 oct.
Indice général	98,6	99,1
Produits de base	78,2	78
Construction	95,4	96,8
Biens d'équipement	104,3	106,5
Biens de consom. durables	98,5	100,2
Biens de consom. non durables	108,3	109,6
Biens de consom. alimentaires	112,1	113,1
Services	97,9	97
Sociétés financières	110,5	111,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	97,2	97,5
Valeurs industrielles	96,1	96,9

BOURSES RÉGIONALES — Base 100 : 29 décembre 1981

	1er oct.	8 oct.
Indice général	96,2	95,8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FRANÇAISE DE RAFFINAGE. — Les ventes de la société ont diminué de 17 % en volume au premier semestre 1982 par rapport au premier semestre 1981 qui avait été, toutefois, marqué par d'importants mouvements d'exportation. Compte tenu de la hausse des prix, le chiffre d'affaire n'a baissé que de 2 % à 21,74 milliards de francs. Le tonnage traité dans les raffineries de la C.F.R. a diminué de 26,7 %, en raison de l'accroissement des importations de produits finis.

Le résultat net de la compagnie est en perte de 1,35 milliard de francs, contre 31,75 millions de francs au premier semestre 1981 et 1,18 milliard de francs pour l'exercice 1981 tout entier. La marge brut d'autofinancement est négative de 1,02 milliard de francs, alors qu'elle était positive de 306,67 millions de francs au premier semestre 1981.

Calculé sur la base des coûts instantanés de remplacement des quantités vendues, le résultat de la C.F.R. pour le premier semestre 1982 se traduit par une perte de 1,96 milliard de francs contre une perte de 2,78 milliards de francs au premier semestre 1982. La Compagnie explique les très mauvais résultats par la répercussion de la hausse rapide du cours du dollar dans les prix des produits pétroliers taxés : les prix étaient pratiquement bloqués jusqu'au 12 mai 1982, date à laquelle la nouvelle formule de calcul a été mise en application pour la première fois.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	7 oct.	8 oct.
Valeurs françaises	101,7	102,4
Valeurs étrangères	117,7	120,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 oct.	8 oct.
Indice général	98,6	99,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 octobre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 oct.	11 oct.
1 dollar (en yens)	267,50	clos

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	20 900	38 511 800
Schlumberger	83 200	25 187 967
Moët-Hennessy	31 100	23 723 825
Harmony gold	170 600	22 820 250
Driefontein	94 500	19 899 265

BOURSE DE PARIS — Comptant — 8 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	23 50	0 086
5 %	35 50	3 425
3 % amort. 45-54	71	0 567
4 1/4 % 1963	103	0 104
Emp. N. Eq. 6 % 67	111	2 137
Emp. 7 % 1973	8194	..
Emp. 8,80 % 77	100 85	3 351
9,80 % 78/93	80	2 390
8,80 % 78/86	81 01	7 257
10,80 % 79/94	82 30	1 036
13,25 % 80/90	93 30	4 647
13,80 % 80/87	94 60	13 535
13,80 % 81/99	95	10 096
16,75 % 81/87	104	1 331
16,20 % 82/90	100 60	11 939
16 % juin 82	100 45	5 348
E.D.F. 7,8 % 61	130 70	10 914
E.D.F. 14,5 % 80-92	93 80	4 755
Ch. France 3 %	198	..
CNB Bques janv. 82	100 50	4 346
CNB Paribas	100 50	4 346
CNB Suez	100 45	4 346
CNI janv. 82	100 40	4 346

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	171 10	177 d
Aciers Peugeot	56	58 20 d
Actibail	140 90	140
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	362	360
A.G.P. Vie	2955	2980
Agr. Inc. Madag.	47 50	47 50
Air-Industrie	12 05	....
Alfred Herlicq	50	50
Allobroge	390	418
André Roudière	70	72 80
Applic. Hydraul.	248 50	248 80
Arbel	53	51
Artois	281 20	285
At. Ch. Loire	27	29 d
Aussedat-Rey	17 30	16 60
Bain C. Monaco	90	89 90
Bananis	380	365
Banque Hypoth. Eur.	236	236
B.N.P. Intercontin.	76 80	79 80
Bénédictine	730	720
Bon-Marché	69	69
Borie	278 40	267 30
Bras. Glac. Int.	450	450
Bretagne (Fin.)	74 10	....
Cambodge	127 50	129
C.A.M.E.	97 60	98
Campenon Bern.	225 90	225 90
Caout. Padang	190	197 60
Carbone-Lorraine	34	34
Carnaud S.A.	42	41
Caves Roquefort	530	....
C.E.G.Frig.	115	116
Centen. Blanzy	688	695
Centrest (Ny)	115	....
Cerabati	103	102
C.F.F. Ferrailles	113	114 90
C.F.S.	612	635
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	10 65	....
C.G.V.	90 20	92 80
Chambon (M.)	280	279
Chambourcy (M.)	942	942
Champex (Ny)	120	120
Chim. Gde Paroisse	56 10	55 10
C.I. Maritime	256	280
Ciments Vicat	176	173
CIPEL	59	....
Citram (B)	154	130 o
Clause	280	285
CI. MA (Fr.-Bail)	295	295
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20
Cochery	67 10	67 10
Cofradel (Ly)	450	450
Cogifi	148 10	147
Comindus	335	345
Comiphos	140 10	142 90
Comp. Lyon-Alem.	135	130
Concorde (La)	250 50	250 50
C.M.P.	11 50	10 10 o
Conte S.A. (Li)	21	20 50 o
Crédit (C.F.B.)	173	178
Créd. Gén. Ind.	203	203

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	307	316 90
Créditel	97	97 50
C. Sabl. Seine	113	....
Darblay S.A.	80	83 d
De Dietrich	320 20	....
Degremont	86 80	89 80
Delalande S.A.	105	105
Delmas-Vieljeux	460	460
Dév. Rég. P.d.C (Li)	116 30	....
Didot-Bottin	280	280
Dist. Indochine	300	298
Drag. Trav. Pub.	170	166
Duc-Lamothe	223	223
Dunlop	4 85	5 30 d
Eaux Bass. Vichy	1040	1010
Eaux Vittel	598	598
Ecco	939	945
Economats Centre	486	490
Electro-Banque	150	150
Electro-Financ.	340	345
Elf-Antargaz	175	178
E.L.M. Leblanc	309 80	309 80
Entrepôts Paris	143 20	143 50
Epargne (B)	1241	1200
Epargne de France	260	254
Epeda-BF	685	695
Escaut-Meuse	221	221
Europ. Accumul.	37 90	38
Eternit	235	239 90
Félix Potin	930	530
Ferm. Vichy (Ly)	140	132 o
Files-Fourmies	3 70	3 30
Finalens	74 50	74 90
FIPP	123	128 d
Fnac	265	275
Focep (Chât. eau)	1500	1500
Foncière (Cie)	149	149
Fonc. Agache-W.	342	44 50 o
Fonc. Lyonnaise	1020	1020
Foncina	97	98
Forges Gueugnon	13 20	....
Forges Strasbourg	133	132
Fougerolle	134	134
France I.A.R.D.	76 80	80
France (La)	451	452
Frankel	162 20	151
Fromageries Bel	228	230
From. P.-Renard	245	223 50 o
GAN	665	663
Gaumont	405	410
Gaz et Eaux	695	700
Genvrain	159 10	....
Gér. Arm. Hold.	30 30	31 30
Gerland (Ly)	340	335
Gévelot	47	42 70 o
Gr. Fin. Constr.	127	125 60
Gds Moul. Corbeil	112	110
Gds Moul. Paris	256	256
Goulet S.A.	293	290
Groupe Victoire	360 10	365
G. Transp. Ind.	102 10	103
Huard-U.C.F.	52 80	51 30
Hutchinson	16 10	15 45 o
Hydro-Energie	41	....
Hydroc. St-Denis	69	70 50
Immindo S.A.	128 50	128 50
Imminvest	90 60	90 10
Immobail	181 30	183
Immobanque	278	291
Immob. Marseille	1060	1075
Immofice	253	253
Imp. G.-Lang	4	4 20
Industrielle Cie	480	475
Interbail	217	217
Jaeger	93 10	93 10
Jaz S.A.	42 50	43
Kinta S.A.	460	460
Lafitte-Bail	186	186
Lambert Frères	42 60	44 30
Lampes	205	180 o
La Brosse-Dupont	65	....
Lebon Cie	330 50	329
Lille-Bonnières	231	228
Locabail Immob	316	318
Loca-Expansion	112 50	115
Locafinancière	145	145
Locatel	349 80	350
Lordex (Ny)	103	....
Louvre	215 20	215 20
Luchaire S.A.	82	80 50
Magasins Uniprix	67 50	67 60
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	90 60	91
Marocaine Cie	21 10	21 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	288	285 20
Mic	227	226
Mors	174 50	185
Nadella S.A.	6	5 80 o
Naval Worms	120	120
Navig. (Nat. de)	57 80	....
Nicolas	268	....
Nodet-Gougis	89	88
Occident. Part.	27 90	....
OPB Paribas	103	....
Optorg	79	76
Origny-Desvroise	133 60	137 90
Palais Nouveauté	300	292
Paris-Orléans	92	89
Part. Fin. Gest. Im.	133	132
Pathé-Cinéma	91 20	102 d
Pathé-Marconi	50	51 50
Piles Wonder	67	69
Piper-Heidsieck	254 30	244
Porcher	160 50	159
Profils Tubes Est	9 40	9
Prouvost ex-Lain.R.	33	34 30
Providence S.A.	281	281
Publicis	465	460
Raff. Souf. R.	176 20	183
Ressorts Indust.	98 50	97
Ricqlès-Zan	116	....
Ripolin	49 60	....
Risle (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	106	104 80
Rochette-Cenpa	20 15	21
Rosario (Fin.)	126	115
Rougier et Fils	68	....
Rousselot S.A.	278	288
Sacer	31	....
SAFAA	29 90	30
Safic-Alcan	164 50	164 50
SAFT	196 80	189
Sainrapt et Brice	132 50	132
Saint-Raphaël	86	85
Salins du Midi	224 60	220 20
Santa-Fé	128 50	128 50
Saram	64	65
Savoisienne (M)	80	80
SCAC	178 20	176
Sellier-Leblanc	190	191
Semelle Maubeuge	127	127
S.E.P. (M)	80	81
Serv. Equip. Véh.	23 50	22 60
Sicli	65 10	66 50
Sicotel	148	145 10
Sintra-Alcatel	500	500
Sinvim	105	105
Siph (Plant. Hévéas)	143	....
Siminco	291	295
SMAC Aciéroïd	160 10	160 10
Sofal financière	322	324
Soffo	159	159 50
Soficomi	252	252
S.O.F.I.P. (M)	91	90 50
Sofragi	475	461 50
Sogepal	269	270
Soudure Autog.	111 30	112
S.P.E.G.	113	113
Speichim	176	....
S.P.I.	150	150
Spie Batignolles	160 10	166 50
Stemi	245	246
Synthelabo	110	110
Taittinger	403	401 50
Testut-Aequitas	77	77 50
Thann et Mulh.	44 50	44 90
Tissmétal	37	37
Tour Eiffel	230	231
Traitor S.A.	97	....
Ufimeg	81	....
Ufiner S.M.D.	80	78
Ugimo	124 30	127 50
Unibail	310	314
Unidel	86	85
U.A.P.	552	554
Union Brasseries	39	38 80
Union Habit.	184	180
Un. Imm. France	161 20	161 20
Un. Ind. Crédit	213	213 10
Union Ind. Ouest	318	312
Unipol	105	112 50 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	41 20	42
Waterman S.A.	189	....
Brass. du Maroc	140 20	....
Brass. Ouest-Afr.	19 10	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	109	105
Akzo	78	....
Alcan Alum	186	195
Algemeine Bank	740	749
Am. Petrofina	480	....
Arbed	189	....
Asturienne Mines	51	....
Bco Pop Espanol	84	84
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37500	37350
Barlow Rand	52 50	....
Bell Canada	135	137
Blyvoor	100	110
Bowater	28 50	28
British Petroleum	40 10	41
Br. Lambert	224	....
Caland Holdings	74	....
Canadian-Pacific	210	220
Cockerill-Ougre	19	19 10
Cominco	300	....
Commerzbank	379	416
Courtaulds	10	....
Dart. and Kraft	500	505
De Beers (port.)	38	....
Dow Chemical	210	212 50
Dresdner Bank	450	430
Femmes d'Auj.	61 10	....
Finoutremer	179	....
Finsider	0 40	....
Fosaco	24 90	....
Gén. Belgique	211 30	211 10
Gevaert	306	291
Glaxo	118	120
Goodyear	208	220
Grace and Co	306	315
Grand Metropolitan	41	42
Gulf Oil Canada	100	102
Hartebeest	472	485
Honeywell Inc.	685	685
Hoogoven	43 50	....
I. C. Industries	270	273
Int. Min. Chem	251 50	266
Johannesburg	520	....
Kubota	10	10 20
Latonia	208	218
Mannesmann	489	488
Marks-Spencer	29	....
Midland Bank Ltd	40 30	41 50
Mineral-Ressourc.	56 65	....
Nat. Nederlanden	335	340 20
Noranda	102 10	110
Olivetti	10	9 90
Pakhoed Holding	113	....
Petrofina Canada	900	900
Pfizer Inc.	630	....
Phoenix Assuranc.	38	....
Pirelli	6 45	6 50
Procter Gamble	873	900
Ricoh Cy Ltd	21 50	22 40
Rolinco	670	695
Robeco	673	696
Shell fr. (port.)	55 50	....
S.K.F. Aktiebolag	165	164
Sperry Rand	201	216
Steel Cy of Can.	123	....
Stilfontein	112	....
Sud. Allumettes	151	....
Tenneco	250	262
Thorn EMI	52	....
Thyssen c. 1 000	255	....
Vieille Montagne	500	510
Wagons-Lits	286	272
West Rand	29 30	30

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	720	720
Entrepose	140 10	142 10
Far East Hotels	1 56	1 55
Métallurg. Minière	151 90	152 30
Novotel S.I.E.H.	900	920
Sarakreek N.V.	216	218
Sicomer	138	139 50
Sofibus	220	....
Rodamco	377 40	386

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	143	145
Cellulose du Pin	18 90	19 90
Coparex	415	418
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	61	....
M.M.B	185	184
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	125	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	525	544
Sabl. Morillon Corv.	120	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F. (Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	....
Ufinex	207	....
Voyer S.A.	1 35	....

SICAV

8/10	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	158 53	151 34
Actions-Investiss.	197 80	188 83
Actions sélectives	222 49	212 40
Aedificandi	260 86	249 03
A.G.F. 5000	191 42	182 74
Agfimo	273 76	261 35
Alsafi	196 84	187 91
A.L.T.O.	174 58	166 66
Amérique Gestion	360 55	344 20
Bourse-Investiss.	212 38	202 73
Capital Plus	1054 87	1054 87
C.I.P.	627 56	599 10
Convertimmo	211 74	202 14
Cortexa	711 11	678 86
Credinter	263 60	251 65
Croiss. Immobil.	260 36	248 55
Démeter	54054 43	53892 75
Drouot-France	207 23	197 83
Drouot-Investiss.	466 34	445 19
Energie	193 26	184 50
Epargne-Croiss.	967 88	923 99
Epargne-Industr.	340 58	325 14
Epargne-Inter	473 05	451 60
Epargne-Oblig.	155	147 97
Epargne-Unie	617 56	589 56
Epargne-Valeur	259 94	248 15
Euro-Croissance	284 16	271 27
Financière Privée	637 80	608 88
Foncier Investiss.	465 33	444 23
France-Garantie	250 88	245 96
France-Investiss.	292 16	278 91
Fr.-Obl. (nouv.)	355 35	339 25
Francic	181 08	172 87
Fructidor	184 04	175 69
Fructifrance	326 43	311 63
Gestion Mobilière	406 43	388
Gest. Rendement	423 59	404 38
Gest. Sél. France	277 70	265 11
I.M.S.I.	263 37	251 43
Indo-Suez Valeurs	471 83	450 43
Ind. française	10390 74	10390 74
Interoblig.	7687 17	7338 59
Intersélect France	203 25	194 03
Intervaleurs Indust.	300 45	286 83
Invest. Obligataire	10154 61	10134 34
Invest. St-Honoré	472 66	451 23
Laffitte-Expansion	478 67	456 96
Laffitte-France	146 53	139 87
Laffitte-Oblig.	129 29	123 43
Laffitte-Rend.	176 54	158 53
Laffitte-Tokyo	546 56	521 78
Livret portefeuille	346 50	330 79
Mondial Investiss.	244	232 94
Multi-Obligations	386 64	369 11
Multirendement	129 45	123 58
Natio.-Epargne	11330 89	11218 70
Natio.-Inter.	713 19	680 85
Natio.-Placements	103575 86	103575 86
Natio.-Valeurs	403 35	385 06
Oblisem	141 05	134 65
Pacifique St-Honoré	294 98	281 60
Paribas Gestion	383 55	366 16
Pierre Investiss.	320 59	306 05
Province Investiss.	219 19	209 25
Rendem. St-Honoré	10458 59	10406 56
Sécur. Mobilière	362 38	346 95
Sél.court terme	11303 66	11219 51
Sélec. Mobil. Div.	249 04	237 75
S.P.I. Privinter	186 33	177 88
Sélection-Rendem.	151 25	144 39
Sélect. Val. Franç.	158 17	151
S.F.I. fr. et étr.	320 43	305 90
Sicavimmo	351 99	336 03
Sicav 5000	158 03	150 86
S.I. Est	688 96	657 72
Sivafrance	248 01	236 76
Sivam	224 73	214 54
Sivarente	168 52	160 88
Sinvinter	251 41	240 01
S.I.G.	562 43	536 31
S.N.I.	779 44	744 10
Solinvest	324 68	309 96
Sogepargne	269 26	257 05
Sogevar	601 40	574 13
Soginter	767 66	732 85
Soleil Investiss.	356 44	339 32
U.A.P. Investiss.	248 29	237 03
Unifrance	191 68	182 99
Unifoncier	498 79	474 26
Unigestion	436 90	417 09
Uni-Japon	633 05	604 34
Unirente	1479 24	1430 60
Univer	11436 64	11436 64
Valorem	270 64	258 37
Valrel	111659 74	111548 19
Worms Investiss.	507 35	484 34

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1856	1865	1865	1856
3105	C.N.E. 3 %	3085	3095	3090	3080
310	Agence Havas	320	322 50	322	320
450	Air Liquide	445	449 90	449	445 10
330	Als. Superm.	330	338	338	338
72	A.L.S.P.I.	71 80	69 80	71	69 80
142	Alsthom-Atl.	147	149 50	149 50	149 50
840	Amrep	827	821	821	816
141	Applic. gaz	134	136	135	135
102	Arjom. Prioux	120	118 50	117 50	118 50
890	Aux. Entrepr.	930	935	935	920
490	Av. Dass.-Br.	495	499	499	490
168	Bail-Equipem.	187	187	186 50	185
365	Bail-Investiss.	361	367	367	352
190	Cie Bancaire	191	194	192	190 20
107	Bazar H.-V.	109	107 50	107 50	107
91	B.C.T. Midi B.	103 50	101	101 50	98
200	Béghin-Say	198	200	200	197
440	Bic	414	419	419	419
154	B.I.S.	151	151	150	150
380	Biscuit (Géné.)	374	379	379	379
1070	Bongrain S.A.	1051	1083	1064	1083
735	Bouygues	740	754	750	741
1450	B.S.N.-G.D.	1480	1480	1475	1480
1430	— (obl.)	1480	1499	1499	1499
1480	Carrefour	1373	1370	1380	1380
290	— (obl.)	288	286	286	285
1210	Casino	1140	1141	1141	1135
685	Cedis	625	624	624	624
29	CEM	28 50	28 50	28 50	28 50
187	Cetelem	183 90	188	190	188
580	C.F.A.O.	542	542	540	532
52	C.F.D.E.	46 10	44	45	44
183	Charg. Réunis	202 50	204	204	204
12	Chiers-Châtill.	11 90	12	12 10	11 80
130	Ciments franç.	129	129	129	128
775	C.I.T. Alcatel	721	726	725	726
515	Club Méditerr.	491 50	491	490	491
99	Codetel	98 80	98 50	98 56	99
119	Cofimeg	122	124 90	122 50	123 90
225	Colas	233	235	233 90	235
88	Compt. Entrepr.	89 80	88	88 20	88 10
345	Compt. Mod.	340	334	334	327 30
375	Créd. Foncier	391	387	387	390
185	Crédit F. Imm.	198	193	193	190
295	Crédit Nat.	297	300	300	300
74	Creusot-Loire	68	65 50	66 50	65 50
147	Crouzet	140	141	141	142 80
250	C.S. Saupiquet	245	246	246	248
[illegible]	Darty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Docks France	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Dumez	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Eaux (Gén.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Elf-Aquitaine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	— (certific.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Essilor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Esso S.A.F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Euromarché	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Europe n° 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
590	Facom	598	599	602	590
850	Fichet-Bauche	800	770	770	785
170	Finextel	165 50	167	167	168
138	Fives-Lille	140 50	141	141	140
49	Fonderie (Gén.)	45 05	45 20	45 20	45 20
76	Fraissinet	78	78	78	78
385	Francarep	380 10	380	380	380
153	Gal. Lafayette	139 20	140 10	140 10	140 10
280	Gén. d'Entrep.	272	278	278	271 50
1250	Gén. Géophys.	1040	1050	1050	1050
395	G.T. Mars.	363 50	369 50	369 50	362 30
380	Guyenne-Gasc.	367	370	370	370 60
520	Hachette	561	560	560	555
345	Hénin (La)	350 20	350	350	345 20
50	Imétal	44 90	47	47	46 05
197	Imm. Plaine-M.	196	195 50	197	195 50
159	Ind. et Particip.	166	169 50	169 70	166 10
750	Inst. Mérieux	715	720	720	720
1160	Intertechnique	1105	1115	1100	1100
184 30	J. Borel Int.	164 30	....	....	....
182	J. Lefebvre	178 50	179	179	176 50
134	Jeumont Ind.	119	123	123	125
265	Lab. Bellon	257	257	257	262
212	Lafarge-Coppée	209	213	211	208 90
280	— (obl.)	289	288	288	282 40
1580	Legrand	1585	1590	1581	1580
785	Lesieur	785	795	790	790
185	Locafrance	184	184	184	184
405	Locindus	420	425	425	420
410	Lyonn. Eaux	400	400	396	400
28	Machines Bull	28 50	26 90	27 50	26 35
290	Mais. Phénix	322	332	330	330
1250	Majorette (Ly)	1183	1180	1180	1188
320	Manurhin	292	292	292	292
47	Mar. Wendel	50	52 40	52 90	53 40
740	Martell	773	772	780	776
725	— (obl.)	760	770	770	776
535	Merlin-Gerin	600	605	605	593
1730	Matra	1715	1670	1660	1650
8 80	Mét. Nav. D.-N.	9 70	10 15	10 15	10 35
645	Michelin	628	640	634	630
580	— (obl.)	581	586	584	586
630	Midi (Cie)	605	602	600	602
87	Mines Kali (Sté)	89	88 50	88 50	87 20
49	M.M. Penarroya	42 50	46	48	46 50
785	Moët-Hennessy	755	750	739	750
930	— (obl.)	900	900	900	900
365	Mot. Leroy-S.	351 20	356	356	351
56	Moulinex	53 15	53	53 10	52 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
280	Paris-Réescomp	280	280	283	281
100	Pechelbronn	98	99 90	99 90	98 20
335	Penhoet	330	321	321	321
395	Pernod-Ricard	357	365	364	362
103	Pétroles (Fse)	96 50	96 10	96	95 10
175	— (obl.)	175 40	175	175	175
26	— (certific.)	24 60	24 90	24 90	25
38	Pétroles B.P.	38	39 20	40 80	38 50
125	Peugeot S.A.	131 80	131	132	131
310	— (obl.)	325 10	325 10	325 10	320
86	P.L.M.	86	....	....	....
82	Poclain	85	84	84	82 40
300	Poliet	286	285	285	285
95	Pompey	94	94	94	92 05
215	P.M. Labinal	219	219	215	215
750	Presses Cité	765	770	770	670
550	Prétabail Sic.	554	570	567	563
265	Primagaz	249 20	249 20	249 20	253
135	Printemps	133	129	130	127 20
1300	Promodès	1152	1170	1165	1170
300	Radiotechn.	314	314	314	308
92	Raffin. (Fse)	75	74 20	74 20	73 55
860	Redoute (La)	938	930	919	930
550	Révillon	550	....	....	....
220	Roussel-Uclaf	210 20	210 10	210 10	206
840	Rue Impériale	790	775	775	775
34	Sacilor	34 10	34 10	34 10	33 50
139	Sade	137	134 50	134 50	134 50
1040	Sagem	1124	1132	1135	1116
150	St-Louis B.	162	162 50	162 50	164 90
255	Sanofi	223	227	226 80	226
345	— (obl.)	310	308	308	308
255	S.A.T.	282	282	277	282
24	Saulnes	24 15	24 05	24 05	24 05
48	Saunier-Duval	47	45 10	45	45
99	Schneider	105	104	103 50	102
29	S.C.O.A.	27 25	27 50	27 50	27 95
100	S.C.R.E.G.	100	102 50	101 90	104 50
133	— (obl.)	134	134	134	132
210	Seb	231 50	232	235	232
148	Sefimeg	155	155	155	151 90
645	S.F.I.M.	680	680	678	675
410	Sign. Ent. El.	430	435	435	433
295	Silic	287	287	287	281 50
174	Simco	183 20	185	185	181 30
93	Simnor	93	94	94	94
520	Skis Rossignol	548	534	534	534
270	Sogerap	279	279	279	284
128	Sommer-Allib.	133	135	136	136
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Thomson-C.S.F.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	T.R.T.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	U.C.B.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Usinor	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	U.T.A.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
118	Vallourec	120 80	120 40	120 40	121 90
1260	V. Clicquot-P.	1185	1170	1140	1163
870	Viniprix	867	866	866	854
191	Amax Inc.	190	194	194	197
420	Amer. Express	441	450	455	444
485	Amer. Teleph.	522	520	521	512
100	Anglo Amer. C.	105	109	108 80	108 60
630	Amgold	710	728	720	728
700	B. Ottomane	689	689	689	689
400	BASF (Akt)	376 20	385	385	380
395	Bayer	355	370	369	370
305	Buffelsfont.	337	354	354	351
27	Charter	27 70	28 60	28 50	28 50
325	Chase Manh.	384	385	381 50	384
205	Cie Pétr. Imp.	205	207 40	207 40	203 50
43	De Beers	43 70	45	44 80	45
880	Deutsche Bank	861	885	883	883
84	Dome Mines	79 90	81 95	81 80	81
196	Driefontein Cté	216 80	223 20	224	220 10
315	Du Pont-Nem.	313	320	320	316
840	Elf-Gabon	870	868	868	852
720	Eastman Kodak	801	792	793	782
114	East Rand	126 90	132 60	131 30	131
335	Ericsson	330	330	330	330
235	Exxon Corp.	244	249	250	246
225	Ford Motors	246 50	248	247	245
285	Free State	307	322 50	321	319
138	Gencor	147	152 50	151 30	152
215	Gén. Belgique	215 50	215	215 50	211 10
650	Gén. Electr.	689	711	700	700
410	Gen. Motors	425	430	428	430
63	Goldfields	64 70	65 50	65	65 30
116	Harmony	128 50	130 10	127	130 10
20	Hitachi	19 85	21 70	21 70	21 50
375	Hoechst Akt.	350	360	364	354

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	40 80	41	41 c	40 80 c
82	Inco. Limited	75 60	79 80	80 50	80
640	IBM	674	685	685	684
30	Ito-Yokado	30 45	31 95	31 95	31 35
230	ITT	235	239 60	240	236
36	Matsushita	37 80	41 70	42 60	41 05
670	Merck	670	692	690	688
585	Minnesota M.	591	620	620	608
215	Mobil Corp.	211 50	217	220	216
13350	Nestlé	13840	14000	14000	14000
340	Norsk Hydro	320	321	321	319 90
840	Petrofina	819	827	835	822
485	Philip Morris	492	512	514	510
79	Philips	82 30	84 10	84	82 50
280	Pres. Brand	320	334	334	334
260	Président Steyn	310	322	322 50	320
1050	Quilmès	1030	995	1040	995
680	Randfontein	642	668	671	668
265	Royal Dutch	264	271 70	274	270
60	Rio Tinto Zinc	61 10	61 70	63 50	62
280	St Helena Co	279	287	288	287
320	Schlumberger	301	313	315 20	310 10
57	Shell transp.	56 50	58 30	58 30	58
830	Siemens A.G.	816	830	835	830
107	Sony	114	124	123 50	122
130	T.D.K.	137	145	140 80	143
515	Unilever	534	539	550	....
405	Unit. Techn.	421	431	432 50	430
580	Vaal Reefs	634	660	657	680
275	West Deep	324 50	335	331	331
330	West Hold.	348 80	360	360	360
270	Xerox Corp.	291	299 50	300 50	299 50
2 02	Zambia Corp.	1 99	2 05	2 07	2 01

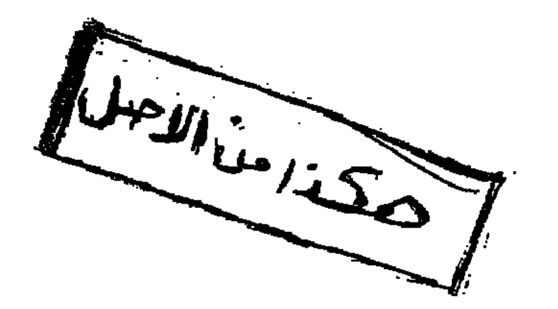
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/10	Cours des billets aux guichets — Achat	Cours des billets aux guichets — Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 177	7 123	6	7 250
Allemagne (100 DM)	282 890	282 870	275	289
Belgique (100 F)	14 568	14 570	13 100	14 200
Pays Bas (100 fl.)	259 130	259 200	252	264
Danemark (100 krd)	80 550	80	75	81
Norvège (100 k)	101 700	98 880	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	12 177	12 172	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 980	9 880	8	11
Italie (1 000 lires)	5 024	4 988	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	330 100	332 570	321	339
Suède (100 krs)	113 830	97 380	93	99
Autriche (100 sch)	40 100	40 120	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 252	6 247	0 596	6 400
Portugal (100 esc.)	8 080	8 040	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 792	5 774	5 620	5 880
Japon (100 yens)	2 641	2 662	2 530	2 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/10
Or fin (kilo en barre)	95500	98000
Or fin (en lingot)	95500	98100
Pièce française (20 fr)	649	849
Pièce française (10 fr)	426	.....
Pièce suisse (20 fr)	590	589
Pièce latine (20 fr)	542	562
Souverain	689	703
Pièce de 20 dollars	3105	3155
Pièce de 10 dollars	1550	1552 50
Pièce de 5 dollars	830	.....
Pièce de 50 pesos	3645	3700
Pièce de 10 florins	582	600



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10-11 octobre 1982 a été tiré à 483 965 exemplaires.



« Libération » met en cause la façon dont ont été étudiées plusieurs opérations immobilières dans la capitale

On attendait, lundi en fin de matinée, une réaction officielle de la mairie de Paris, après la publication dans le quotidien « Libération » d'un article mettant en cause la façon dont ont été attribuées, réalisées et financées les études préalables à vingt-trois opérations de rénovation immobilière qui devaient être mises en chantier dans la capitale.

M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S. et candidat à l'investiture pour la mairie de Paris, a indiqué qu'il ne se prononçait pas sur cette affaire. « Nous ne faisons pas de politique à coup de scandale, mais si scandale il y a, ce sera à la justice de se prononcer », a-t-il déclaré à France-Inter. « Cependant, a-t-il ajouté, il y a beaucoup à dire sur la main mise de M. Jacques Chirac sur la capitale, sur la confusion fréquente entre l'appareil du R.P.R. et l'état-major de l'Hôtel de Ville. » « Il n'est pas question de se placer sur des terrains bourbeux », a-t-il encore voulu préciser. « les élections cantonales ont montré que certains, à droite notamment, préféraient ce terrain-là. Ce n'est certainement pas sur celui-ci que je me placerai ».

Des bureaux d'études « fantômes » dirigés, derrière des prête-noms, par un homme d'affaires connu pour ses relations avec le R.P.R., M. Jean Schwerdlin, ont encaissé sept millions de francs pour des études fantaisistes destinées à 23 opérations de rénovation immobilière décidées par la Ville de Paris, affirme *Libération* dans son édition de lundi 11 octobre.

Selon ce quotidien, « l'affaire » a commencé en 1979-1980. Le Conseil de Paris approuve à cette époque un plan de rénovation de 23 opérations immobilières dans *les quartiers les plus déshérités* de la capitale. 6 000 logements devraient être ainsi réhabilités.

Ces opérations devaient être financées, pour partie, par l'État et les propriétaires des immeubles. Mais le gouvernement estima qu'il lui était impossible *de financer l'ensemble de ces* chantiers en une seule fois, alors que d'autres villes sollicitaient également aide. Il ne donna finalement son aval qu'à neuf opérations à réaliser en 1981, 1982 et 1983. Les diverses entreprises retenues pour mener ces *opérations n'ont pu*, affirm *Libération* décrocher leur contrat qu'à la condition expresse de s'adresser aux bureaux d'études désignés par le sous-directeur du logement de la Ville de Paris, M. Lucien Petit.

Les constructeurs, pour la plupart des sociétés de H.L.M., entrèrent ainsi en affaires avec cinq bureaux d'études, une quinzaine d'entre elles avec le CRESPU (Centre de recherches et d'études *sociologiques, psychologiques* et d'urbanisme) ; les autres ont été dirigées vers des S.A.R.L. : RER, RERIC, SFERIIC et OCRA. Les quatre premières de ces sociétés *d'études ont la particularité d'avoir* leurs bureaux à la même adresse : 8, boulevard Pasteur, Paris (15e) ; l'OCRA est domiciliée au 6 du même boulevard. Mais cette adresse ne correspond qu'à une librairie en ruines.

M. Schwerdlin apparaît seulement, *toujours selon Libération*, en tant que président du CRESPU, qui bénéficie des conseils d'un préfet honoraire, M. Raymond Rudler, soixante et *onze ans. Plusieurs de ses collaborateurs* figurent aussi dans les organigrammes de direction des quatre autres bureaux d'études, notamment M. Jacques Deleplanque, Alain Thomas, Bernard Poge et Mme Nicole Fagu. Quant aux « études » fournies par ces bureaux, elles proviennent, affirme *Libération*, des archives de la sous-direction du logement de la Ville, mises à leur disposition par M. Petit et de rapports, anciens, de l'INSEE.

Pour ce « travail », les sociétés auraient versé 7 millions de *francs aux cinq bureaux d'études*, somme que la Ville a dû rembourser ensuite aux sociétés de H.L.M., après la décision du gouvernement de ne financer que neuf des vingt-trois opérations projetées. La convention passée avec la Ville précise, en effet, *que les sociétés devront « certes payer le bureau d'études désigné, mais, qu'elles seront ensuite remboursées de ces sommes par la sous-direction du logement, c'est-à-dire par M. Petit soi-même »*, affirme le quotidien, qui cite le contrat : « *La collectivité locale rémunère l'organisme opérateur en fonction du coût des études et du suivi de l'opération de réhabilitation.* »

La préparation des élections municipales à Paris

M. Quilès est candidat à l'investiture du P.S.

MM. Paul Quilès et Georges Sarre, députés et conseillers socialistes de Paris, se sont rencontrés lundi 11 octobre, dans la *matinée*, afin de s'entretenir de la préparation des élections municipales dans la capitale.

M. Quilès a fait savoir, dimanche 10 octobre, à Epinay-sur-Seine où il participait à la Fête de la rose du P.S., qu'il est candidat à l'investiture de son parti pour *affronter* M. Jacques Chirac aux élections municipales dans la capitale. « *C'est aux militants de Paris de dire s'ils souhaitent ma candidature*, a-t-il déclaré. *S'ils se manifestent dans ce sens, alors j'accepterai de mener à leur tête ce combat difficile.* »

M. Georges Sarre, qui fut le chef de file des socialistes à Paris lors des élections municipales de 1977 et qui est président du groupe socialiste du conseil de Paris, se réserve, pour sa part, d'annoncer sa décision aux militants « *dans quelques jours* ». Les candidats à la candidature ont *jusqu'au vendredi 15 octobre* pour annoncer leurs intentions. Les militants socialistes choisiront leur chef de file le 21 octobre.

La fédération de Paris du P.S. est actuellement dirigée par le CERES, dont fait partie M. Sarre. Le choix de la personnalité qui affrontera M. Chirac *aura donc des conséquences* sur les rapports de forces internes à la fédération. S'il acceptait de soutenir un homme tel que M. Quilès, proche de M. Mitterrand, *le CERES prendrait* le risque de perdre, à terme, sa position dominante à Paris.

Les « rocardiens », qui jouent un rôle charnière dans la fédération, *sont en position d'attente* et d'arbitrage. Ils négocient déjà depuis plusieurs semaines avec le CERES et avec M. Quilès qu'ils devaient rencontrer lundi 11 octobre *après l'entretien de ce dernier* avec M. Georges Sarre.

M. POHER : la réforme du statut de Lyon est « stupide »

Grenoble. — Le président du Sénat, M. Alain Poher, qui participait le 10 octobre au congrès des maires de l'Isère, a qualifié de « stupide » le projet de réforme du statut de Lyon. « *Lyon étant membre d'une communauté urbaine, un tiers de ses attributions ont déjà été amputées. Si on lui retire un autre tiers de ses compétences, il ne lui restera plus que les musées et les théâtres... La même loi n'est pas applicable à Paris, Lyon et Marseille* », a déclaré M. Poher.

Le président du Sénat a regretté en outre qu'une « *décision politique* » soit à l'origine de la réforme du statut de Paris et qu'il n'y ait pas eu, au préalable, une consultation et un véritable débat.

(Corresp.)

● *Le quotidien Ouest-France* n'a pu paraître, ce lundi 11 octobre, en raison d'une grève de vingt-quatre heures déclenchée par les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. du Livre. Les syndicats réclament deux jours de congés supplémentaires en application de la diminution légale du temps de travail. La direction du quotidien, dans une note adressée au personnel souligne « *qu'il n'est pas possible de diminuer le temps de travail qui est actuellement de trente-cinq heures dans ses ateliers, en maintenant un salaire égal et en provoquant une augmentation des effectifs* ».

● *Au conseil d'administration de l'A.F.P.* — MM. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de Radio-France, et André Holleaux, P.-D.G. de FR 3, sont nommés membres du conseil d'administration de l'Agence France-Presse en qualité de représentants du service public de la radiodiffusion-télévision française. Leur mandat expirera le 9 avril 1984.

M. ANDRÉ BILLARDON PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE BOURGOGNE

Dijon. — M. André Billardon (P.S.), conseiller régional, député de Saône-et-*Loire*, premier vice-président du conseil régional de Bourgogne a été élu, lundi 11 octobre, *président du conseil* régional de Bourgogne par 26 voix contre 24 à M. Jean-François Bazin, conseiller régional, maire adjoint de Dijon, candidat présenté par *l'opposition regroupée* au sein du groupe « Union pour l'avenir de la Bourgogne ».

M. Pierre Joxe, président depuis 1979, avait démissionné de sa charge le 1er octobre dernier, invoquant l'incompatibilité de ses charges de président du groupe *socialiste à l'Assemblée nationale* et de président de l'assemblée régionale de Bourgogne ; M. Joxe reste cependant conseiller régional en tant que député de Saône-et-Loire.

[M. André Billardon est né le 22 octobre 1940 à Monceaux-Lecomte, dans la Nièvre. Député de la circonscription d'Autun - Le Creusot (Saône-et-Loire) depuis 1978. Président du conseil général de Saône-et-Loire, de 1979 à 1982, il était devenu depuis 1982, vice-président *du conseil régional* de Bourgogne, chargé des questions économiques.

A l'Assemblée nationale, M. André Billardon est membre du bureau et vice-président du groupe socialiste.]

A Brest

L'U.D.B. FACE A LA « DÉCEPTION » DU MOUVEMENT BRETON

(De notre envoyé spécial)

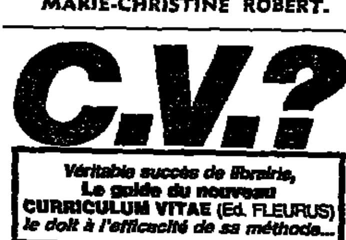
Brest. — *Environ trente mille personnes ont participé, samedi 9 et dimanche 10, à Brest, à la « fête du peuple breton » organisée par l'Union démocratique bretonne (U.D.B.), parti autonomiste et socialiste.*

« *Bretagne égale colonie* ». « *Les travailleurs bretons attendent encore le changement* ». Le texte des deux banderoles affichées à Brest rappelait les deux principes du parti : engagement à gauche et revendication *d'autonomie régionale*.

M. Henri Gourmelen, porte-parole de l'U.D.B., a rappelé que les militants bretons ne font pas partie des « *déçus du changement* », car « *leurs espoirs étaient limités* ». Si « *de bonnes choses ont été faites* » (nationalisations, relèvement du SMIC), l'Union « *n'attendait pas en mai 1981 des changements irréversibles* » en matière économique ni dans le domaine de la décentralisation. « *Le recul du gouvernement en la matière est impressionnant et contredit principes et promesses* », a affirmé M. Gourmelen. C'est donc une politique de « *critique constructive* » que *l'U.D.B.* a désormais choisie.

Alors que la « *déception* » du mouvement breton, qui attendait du gouvernement socialiste des mesures *culturelles et politiques de décentralisation* plus hardies, a rejeté certains militants dans l'opposition, les *positions de l'U.D.B. lui permettront*-elles de mobiliser l'électorat breton ? Les dernières élections à Brest-Recouvrance (qui ont eu lieu en septembre pour le *remplacement* de M. Francis Le Blé au conseil général et à l'occasion desquelles le candidat de l'*Union a obtenu* 2 % des voix) ont démontré que le parti souffre du recul de la gauche *bretonne*.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.





LES LAURÉATS DU PRIX NOBEL DE MÉDECINE

• Deux Suédois : MM. S.-K. Bergstroem et B.-I. Samuelsson
• Un Britannique : M. J.-R. Vane

Le prix Nobel de médecine et de physiologie a été attribué pour 1982 à deux Suédois, Sune K. Bergstroëm et Bengt I. Samuelsson et au Britannique John R. Vane pour leurs travaux sur les prostaglandines et la prostacycline.

Les lauréats se partageront la somme de 1 400 000 francs. Le prix leur sera remis à Stockholm par le roi de Suède *en décembre*.

Les prostaglandines, qui forment, en liaison avec le système hormonal, un vaste réseau de régulations intra-cellulaires, avaient été découvertes par un Suédois, dans les années 30, et c'est le *professeur* Von Euler qui baptisa « prostaglandines » ces substances extraites, au départ, du sperme humain.

Il fallut attendre plus de vingt ans pour que la structure chimique de la mystérieuse substance isolée par Von Euler puisse être *déchiffrée* : le Suédois Bergstroëm, qui partage aujourd'hui le prix Nobel avec son compatriote Samuelsson et l'Anglais John *Vane* annonça, en effet, en 1962 que l' « *hormone mystère* » qui avait pour propriété *de provoquer* tantôt des contractions et tantôt une complète relaxation des fibres musculaires de l'utérus contenait en réalité quatorze substances différentes, dont *deux étaient identifiées*.

Deux ans plus tard une équipe de chercheurs réussissait la synthèse de trois des quatorze prostaglandines extraordinairement complexes, et mettaient au point des procédés de production autorisant à leur sujet tant les recherches détaillées sur leur fonction que les essais thérapeutiques.

C'est en 1976 que le docteur John Vane, directeur des recherches et du développement de la Fondation Wellcome (Beckenham, Grande-Bretagne) annonçait la découverte de la prostaglandine X (ou PGX) qui produite localement dans la paroi des vaisseaux sanguins, jouait un rôle essentiel pour empêcher la formation de caillots sanguins (ou thrombose) en empêchant des éléments du sang, les plaquettes, de s'agglutiner entre elles. — Dr E. L.

LA NATIONALISATION D'I.T.T.-FRANCE

L'État se donne trois mois pour régler le sort de la C.G.C.T.

Les négociations devaient se poursuivre ce lundi 10 octobre, entre les représentants de I.T.T. (International Telephone and Telegraph) et des pouvoirs publics pour la mise au point *définitive* des conditions du rachat par l'État des filiales françaises de la multinationale : la Compagnie générale de constructions téléphoniques, Pouyet, la Signalisation et le Laboratoire central de télécommunication.

Le 29 juillet dernier après de dures négociations, un accord de principe avait été conclu aux termes duquel I.T.T. cédait ses principales filiales françaises dans les télécommunications (7 500 employés) pour la somme de 350 millions de francs (50 millions de dollars), payable en deux fois, le 30 septembre et le 31 mars 1983. Ce montant était cependant susceptible d'être révisé en baisse, en fonction de l'expertise comptable des entreprises. Or, cet audit *n'est pas achevé*, les négociations se poursuivant pour déterminer notamment les garanties que I.T.T. peut accorder sur certains postes du bilan (créances, provisions, etc.). Quoi qu'il en soit, et pour respecter les délais prévus, la France a d'ores et déjà transféré l'équivalent de 25 millions à New-York.
de dollars sur un compte bloqué

La cession effective des actions interviendra donc dans les *prochains jours* lorsque tous les problèmes comptables auront été réglés. C'est l'État qui va acquérir les titres des filiales d'I.T.T., et M. Lestrade, ingénieur général des télécommunications en sera nommé administrateur général. Cette solution ne serait toutefois que *provisoire*, le *temps* que les pouvoirs publics déterminent avec les entreprises nationalisées du secteur, C.G.E. et Thomson, le sort définitif de la C.G.C.T.

Plusieurs solutions sont toujours envisagées — rattachement au groupe C.G.E., regroupement de la C.G.C.T. et des activités *téléphone de Thomson*, — et il faudra choisir l'une d'entre elles d'ici la fin de l'année. — J.-M. Q.

En Pologne

LES COMMUNICATIONS TÉLÉPHONIQUES SONT INTERROMPUES ENTRE VARSOVIE ET TROIS PORTS

L'*Agence France-Presse* indiquait, ce lundi en fin de matinée, de Varsovie, que les communications téléphoniques entre la capitale et Gdansk étaient coupées. Selon une opératrice, interrogée par le correspondant *de l'agence*, les *communications* étaient également interrompues avec Gdynia et Szczecin.

Ces trois villes de la Baltique *sont les principaux centres de* la construction navale polonaise et avaient toutes trois été à la pointe des grèves de l'été 1980

● *A Paris, plusieurs centaines de personnes* se sont réunies, à l'appel de la C.F.D.T., samedi 9 octobre, sur l'esplanade des Invalides, à *proximité de l'ambassade de Pologne*, pour *protester contre* « *la mise hors la loi* » du syndicat Solidarnosc.

Vers 18 heures, les manifestants *ont eu la surprise* de voir arriver une délégation d'une cinquantaine de membres du C.D.S. — conduite par MM. Jean Lecanuet et Pierre Méhaignerie — qui, après une réunion de son conseil national, à l'Assemblée nationale, avait pris l'initiative de venir déposer une couronne de fleurs devant l'ambassade. Cette *délégation a été mal accueillie*, notamment par des militants d'extrême gauche et quelques coups ont été échangés. Aux cris de : « *A Moscou !* », lancés par les *membres du C.D.S. ont répondu* les slogans de la C.F.D.T. : « *Pologne-Chili, même combat.* » Puis les deux groupes *se sont séparés* sans autres incidents.